
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04054 1617


TRANSFERRED
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE TORONTO
LIBRARY



HISTOIRE

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

TOME SECOND



[illegible] Éditeur — Imp. Lemercier

LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

EN EXTASE.

Reproduction d'un tableau conservé chez les Ursulines de Québec

HISTOIRE

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

MARIE DE L'INCARNATION

PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC

D'APRÈS

DOM CLAUDE MARTIN, SON FILS

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR
DÉCÉDÉ EN ODEUR DE SAINTETÉ
A L'ABBAYE DE MARMOUTIER, LE 9 AOUT 1696

**Ouvrage entièrement remanié,
complété à l'aide de plusieurs autres historiens et documents
et précédé d'une introduction générale**

PAR

L'ABBÉ LÉON CHAPOT

CHANOINE HONORAIRE D'ASSISE
AUMONIER DU MONASTÈRE DE SAINTE-URSULE DE NICE

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE
RUE CASSETTE, 15

1892

TROISIÈME PARTIE (SUITE)

CHAPITRE III

LES APÔTRES DU CANADA

Les premiers missionnaires du Canada. — Les Jésuites de cette mission. — Leurs travaux, leur zèle, leurs souffrances. — Témoignage de la Mère de l'Incarnation. — Claude Martin entre chez les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. — Lettre de sa mère à cette occasion.

Plantaverunt ecclesiam sanguine suo.
Ils ont planté (cette) église par l'effusion de leur sang.
(*Brév. rom.* — Commun des Apôtres.)

L'honneur d'avoir porté au Canada les premières semences de la foi chrétienne appartient aux religieux franciscains de la branche des Récollets. Ils y pénétrèrent avec Champlain. On raconte que le saint sacrifice de la messe fut célébré pour la première fois, sur la terre canadienne, le 15 juin 1615, par le R. P. Dolbeau, religieux de saint François.

« Rien ne manqua, dit un témoin oculaire, pour rendre cette action solennelle, autant que la simplicité de cette petite troupe d'une colonie naissante

le pouvait permettre; s'étant préparés par la confession, ils y reçurent le Sauveur par la communion eucharistique. Le *Te Deum* y fut chanté au son de leur petite artillerie, et parmi les acclamations de joie dont cette solitude retentissait de toutes parts, l'on eût dit qu'elle s'était changée en un paradis, tous y invoquant le roi du ciel, et appelant à leurs secours les anges tutélaires de ces vastes provinces[1]. »

Un an après cette prise de possession par le Dieu de l'Eucharistie des terres de la Nouvelle-France, le Père Le Caron, de l'ordre des Récollets, pénétrait, à la suite de Champlain, à plus de trois cents lieues dans l'intérieur du continent américain. Mais les fils de Saint-François, qui avaient eu la gloire d'inaugurer les Missions de cette partie du nouveau monde, ne tardèrent pas à céder la place aux fils de Saint-Ignace qui ont été, il faut le reconnaître, les vrais apôtres et fondateurs de l'Église du Canada.

On ne saurait dire tout ce qu'ils eurent à souffrir pour fonder cette glorieuse Église. Ils durent soutenir, pendant près d'un demi-siècle, une vraie lutte de géants contre toutes les puissances de l'enfer liguées contre eux, et surmonter les difficultés sans nombre de l'évangélisation d'un pays immense dans son étendue, peuplé d'innombrables tribus sauvages dont plusieurs étaient tout à fait féroces et sanguinaires, et dépourvu de toutes les ressources qui

[1] Le P. Leclerc, cité par M. l'abbé Casgrain.

paraissent indispensables à des hommes civilisés. Aussi les vertus de ces intrépides missionnaires, leur zèle, leur dévouement, leur charité poussée jusqu'au martyre, ont excité l'enthousiasme des ennemis de notre sainte religion eux-mêmes. Et quand on lit l'histoire de leur apostolat dans la Nouvelle-France au XVII[e] siècle, on est obligé de convenir que les annales des plus beaux siècles chrétiens ne renferment rien de plus héroïque et de plus édifiant.

Dans l'introduction de son bel ouvrage sur notre Mère de l'Incarnation, l'élégant écrivain canadien, que nous aimons tant à citer, nous les montre remontant tour à tour le cours des rivières, traversant les grands lacs dans de frêles canots, leur bréviaire suspendu à leur cou et l'aviron entre les mains, ou errant à travers les immenses forêts solitaires, n'ayant pour toute nourriture qu'une poignée de blé d'Inde, pour abri durant les nuits glaciales que les étoiles, et pour lit qu'une terre nue et quelquefois humide ou des roches inégales et raboteuses.

Ce n'était là toutefois que les moindres inconvénients de leur vie apostolique. Le plus grave danger qu'ils avaient à courir venait des sauvages eux-mêmes auxquels ils apportaient la bonne nouvelle de l'Évangile. Si la pluie ne venait pas à temps humecter leurs chétives moissons, c'était, aux yeux de ces barbares, le missionnaire qui en était cause; et si la pluie devenait à son tour trop abondante, il en portait encore, à leurs yeux, la responsabilité. Et leur mécontentement pouvait se traduire, à tout instant,

par les plus cruelles vengeances, les plus affreux supplices et la mort elle-même. Quel héroïsme ne fallait-il pas pour s'aventurer ainsi au milieu de ces peuplades si barbares et si cruelles! Mais l'amour de Jésus-Christ, qui avait donné à ces âmes apostoliques l'idée d'un tel sacrifice, était assez puissant dans leur cœur pour leur donner la force de l'accomplir.

La vénérable Mère de l'Incarnation, qui fut leur glorieuse fille spirituelle, a rendu à la valeur et à la sainteté de ces héros de notre foi un précieux témoignage que l'histoire doit être heureuse de recueillir. Dès son arrivée à Québec, elle les vit déjà aux prises avec leurs cruels ennemis. « Les démons, dit-elle dans une lettre datée du 13 septembre 1640, ont conspiré de détruire, s'ils le peuvent, la mission des Hurons, et s'efforcent de prouver que toutes les calomnies que l'on produit contre les Pères sont des vérités. On a fait de grandes assemblées afin de les exterminer, et eux, loin de s'effrayer, attendent la mort avec une constance merveilleuse. Une femme des plus anciennes et des plus considérables de cette nation les accusa de cette sorte dans une assemblée : « Ce sont les robes noires qui nous « font mourir par leurs sorts : écoutez-moi, je le « prouve par des raisons que vous allez reconnaître. « Ils se sont logés dans un tel village, où tout le « monde se portait bien; aussitôt qu'ils y ont été « établis, tout le monde y est mort, à l'exception « de trois ou quatre personnes. Ils ont changé de

« lieu, il en est arrivé de même. Ils sont allés
« visiter les cabanes des autres bourgs, et il n'y a
« que celui où ils ne sont pas entrés qui ait été
« exempt de la mortalité et de la maladie. Ne voyez-
« vous pas que, quand ils remuent les lèvres, ce
« qu'ils appellent une prière n'est autre chose que
« des sorts qui sortent de leur bouche, de même
« quand ils lisent dans leurs livres? Si on ne les
« met promptement à mort, ils achèveront de ruiner
« le pays, en sorte qu'il n'y demeurera ni petit ni
« grand. »

Quand on considère les événements qui se produisaient autour de ces vaillants missionnaires, il paraît, en effet, impossible de ne pas y constater l'intervention directe des démons, témoins les faits allégués par cette femme, qui, bien qu'exagérés peut-être, n'étaient pas sans quelque apparence extérieure de vérité, car notre Mère reconnaît elle-même, dans la même lettre, que Dieu permettait cette épreuve « pour rendre, dit-elle, plus pure la foi de ceux qui se convertissaient ». Mais ce qui confirme encore plus cette intervention directe des démons dans les débuts de cette persécution si terrible, c'est le fait suivant, que nous trouvons encore rapporté dans la même lettre. « Un sauvage, se promenant, rencontra une personne inconnue qui l'effraya beaucoup. Le spectre lui dit : « Écoute-moi, je suis Jésus que les
« robes noires invoquent mal à propos; mais je ne
« suis pas le maître de leur imposture. » Ce démon ajouta mille imprécations contre la prière et contre la

doctrine que les Pères prêchaient. » Il n'en fallut pas davantage pour exciter de toutes parts la fureur des sauvages. « Parmi les vaillants missionnaires, les uns sont battus, dit notre vénérée Mère, les autres blessés, les autres chassés des cabanes et des bourgs. Cependant, quoique la mort causât partout des ravages étranges, ils ne laissaient pas de se jeter sans crainte dans les périls, afin de baptiser les enfants et ceux qu'ils trouveraient en état. Plus on leur fait de mal, plus ils sont hardis. Le R. P. Pijar est descendu cette année à Québec pour les affaires de la Mission. On l'a fait ramer tout le long du voyage avec une telle inhumanité que quand il est arrivé il ne pouvait se soutenir, et à peine put-il dire la messe. Il m'a fait le récit des peines que les Pères souffrent en cette mission ; elles sont inconcevables, et néanmoins son cœur était rempli d'une telle ardeur pour y retourner, qu'il oublie volontiers tous les travaux du voyage dans le désir de posséder ces amoureuses croix. Il déclare qu'il ne les changerait pas, hormis que ce fût par la volonté de Dieu, pour le paradis[1]. » Dans une autre lettre de la même année, elle donne quelques détails sur ce qui arriva au Père Ragueneau et à quelques autres Pères jésuites :

« Le Père Ragueneau et plusieurs autres Pères de sa compagnie ont été outrageusement battus et grièvement blessés. Un sauvage ayant levé le bras pour lui fendre la tête, la hache s'attache à ses cheveux sans

[1] Lettres historiques. Lettre à la supérieure des Ursulines de Tours, du 13 septembre 1640.

pouvoir passer outre ; mais un bâton lui fut rompu sur le bras. Il eût bien voulu qu'on lui eût ôté la vie pour Jésus-Christ; mais Dieu, qui veut se servir de lui, le réserve à autre chose[1]. »

Et dans une autre lettre écrite à une supérieure de la Visitation de Tours : « Quoique la persécution ait été grande chez les Hurons, on n'a pas laissé d'y baptiser plus de douze cents personnes; et quant aux sauvages de ces quartiers-ci, ceux qui ne sont pas baptisés ont honte de paraître en public. C'est une chose ravissante de voir tous nos révérends Pères prodiguer leur vie pour attirer tous ces peuples au troupeau de Jésus-Christ. C'est à qui ira aux lieux les plus éloignés et les plus dangereux, où il n'y a aucun secours humain. Les souhaits qu'on leur fait ici les uns pour les autres sont : « Allez, nous sommes « ravis que vous alliez dans un lieu d'abandonne- « ment. Oh ! plût à Dieu qu'on vous fendit la tête « d'un coup de hache! » Mais eux répondent : « Ce « n'est point assez, il faut être écorché et brûlé, et « souffrir tout ce que la férocité des plus barbares « peut inventer de plus cruel. Nous souffrirons tout « cela de bon cœur pour l'amour de Dieu et pour le « salut des sauvages. — Si cela arrive, leur dit-on, « nous en chanterons le *Te Deum.* » Je disais au Père Ragueneau, à qui on avait rompu un gros bâton sur le bras : « Hé bien! mon Père, cela n'est-il pas « bon, et n'êtes-vous pas bien aise d'avoir été si bien

[1] Lettre à un de ses parents, du 4 septembre 1640.

« traité? — Hélas! me dit-il, j'eusse bien voulu qu'on « en fût venu plus avant. » Voilà ses sentiments, qui sont des sentiments de véritable apôtre, et tout le monde envie ici le bonheur qui lui est arrivé. Il en a été presque de même du R. P. Chaumonot qui, voyant qu'on levait la main sur son compagnon, s'écria : « Il faut que je sois de la partie. » Il entra aussitôt hardiment, mais Dieu les sauva tous les deux pour cette fois. »

Ces généreux apôtres de Jésus-Christ savaient inspirer à leur fille spirituelle toutes les ardeurs pour le martyre dont ils étaient eux-mêmes animés. Son plus ardent désir eût été d'aller, à leur suite, chez les Hurons, pour partager leurs souffrances et participer à leurs sacrifices. Ne pouvant le faire, elle les suivait du moins d'esprit et de cœur dans leurs courses apostoliques; et de même que tous ses désirs et tous ses rêves étaient pour le Canada avant qu'elle n'eût quitté la France, de même maintenant toutes ses aspirations étaient pour le martyre. Ces sentiments éclatent dans une lettre qu'elle adressait à son fils, en cette même année 1641. Ce cher enfant, dont son cœur maternel ne pouvait se séparer, et dont on voudra bien nous permettre de rappeler ici le souvenir, n'était pas encore martyr, il est vrai ; mais il était du moins, grâce aux prières de sa sainte mère, sur le chemin de la perfection chrétienne, dont il ne se détournera plus désormais.

Cette heureuse nouvelle avait été la grande joie de

notre généreuse Ursuline en cette année 1641. Elle avait appris, à l'époque où arrivaient les vaisseaux qui portaient les lettres de France, qu'après l'insuccès de ses démarches pour entrer dans la Compagnie de Jésus, et plusieurs hésitations de sa part à se fixer dans le monde, la vocation de ce cher fils s'était enfin clairement manifestée, et qu'il était entré, dans les premiers jours de 1641, sur les conseils du R. P. dom Raymond de Saint-Bernard, au noviciat des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, à Vendôme.

Nous n'avons pas la lettre de Claude Martin annonçant cet heureux événement à sa Mère vénérée. Mais nous avons la réponse de celle-ci, vrai monument de sollicitude maternelle et d'ardente charité, où les sentiments de la nature et ceux de la grâce se confondent et s'unissent dans l'amour de Celui qui seul a pu les inspirer. La voici tout entière :

« Mon très cher et bien-aimé fils,

« L'amour et la vie de Jésus soient votre héritage ! Votre lettre m'a apporté une consolation si grande, qu'il me serait impossible de vous l'exprimer. J'ai été toute cette année en de grandes croix à votre occasion ; mais enfin Dieu m'a donné le calme dans la croyance que son amoureuse et paternelle bonté ne perdrait point celui que j'avais abandonné pour son amour. Votre lettre m'y a confirmée en

m'annonçant ce que j'avais espéré pour vous, et bien au delà de toutes mes espérances, puisque sa bonté vous a placé dans un ordre si saint que j'honore et estime infiniment. J'avais souhaité cette grâce pour vous; mais parce qu'il faut que les vocations viennent de Dieu, je ne vous en dis rien, ne voulant pas mettre du mien en ce qui appartient à Dieu seul. Vous avez été abandonné de votre mère et de vos parents; mais, dites-moi maintenant, cet abandon ne vous a-t-il pas été avantageux? Lorsque je vous quittai, n'ayant pas encore douze ans, je le fis avec des convulsions étranges qui n'étaient connues que de Dieu seul. Mais il fallait obéir à sa divine volonté. Il me promit d'avoir soin de vous, et alors mon cœur s'affermit pour surmonter ce qui avait retardé mon entrée en religion pendant dix années entières; encore fallait-il que la nécessité de le faire me fût signifiée par mon directeur, et par des voies que je ne puis confier à ce papier, mais que je vous dirais volontiers à l'oreille. Je prévoyais l'abandon de nos parents, ce qui me causait mille croix ; et ensuite l'infirmité humaine me faisait appréhender votre perte. Lorsque je passai par Paris, il m'était facile de vous placer. La reine, Mme la duchesse d'Aiguillon et Mme la comtesse de Brienne, qui me firent toujours l'honneur de me regarder de bon œil, et qui m'ont encore honorée cette année de leurs lettres, ne m'eussent rien refusé. (Ici je dois remercier Mme la duchesse d'Aiguillon du bien qu'elle a voulu vous faire.) Mais la pensée me vint alors

que si vous étiez avancé dans le monde, votre âme serait en danger de se perdre ; et je me résolus de vous laisser une seconde fois entre les mains de la Mère de bonté, me confiant que, puisque j'allais exposer ma vie pour le service de son Fils, elle prendrait soin de vous. Ne l'aviez-vous pas aussi prise pour Mère en entrant dans vos études? Vous ne pouviez donc attendre d'elle qu'un bien semblable à celui que vous possédez. Les avantages qui se sont présentés pour vous à Paris étaient quelque chose ; mais ils étaient infiniment au-dessous de ceux que vous possédez à présent. Vous voilà donc dans la milice sacrée, mon très cher fils ; au nom de Dieu, faites état de la parole de Jésus-Christ, et pensez qu'Il nous dit : « Celui qui met la main à la « charrue et qui regarde derrière soi n'est pas propre « au royaume des cieux. » Ce qu'Il nous promet est bien plus grand que tout ce qu'on vous faisait espérer, et que vous ne devez estimer que boue et fange pour acquérir Jésus-Christ. Votre glorieux patriarche saint Benoît vous en a donné un grand exemple. Imitez-le au nom de Dieu, afin que mon cœur reçoive à la première flotte la consolation d'apprendre que mes vœux offerts à la divine Majesté, depuis vingt et un ans, sans intermission, ont été reçus du ciel. Je vous vois dans de saintes résolutions : c'est ce qui me fait espérer que Dieu, qui a commencé cet ouvrage, vous donnera la persévérance. Il ne se passe pas de jour que je ne vous sacrifie à son amour sur le cœur de son bien-aimé Fils : plaise à sa bonté

que vous soyez un vrai holocauste tout consumé sur ce divin autel! J'ai une consolation très sensible du bon souhait que vous faites pour moi du martyre. Hélas! mon très cher fils, mes péchés me priveront de ce grand bien : je n'ai rien fait jusqu'ici qui soit capable de gagner le cœur de Dieu, et il faut avoir beaucoup travaillé pour être trouvé digne de répandre son sang pour Jésus-Christ. Aussi n'osé-je porter mes prétentions si haut; mais je laisse faire sa bonté immense qui m'a toujours prévenue de tant de faveurs. Je me donne à elle, et vous donne aussi; et pour une bénédiction que vous me demandez, je la prie qu'elle vous comble de celles qu'elle a départies à tant de valeureux soldats qui lui ont gardé une fidélité inviolable. Si l'on venait me dire: Votre fils est martyr, je crois que j'en mourrais de joie. Laissons faire ce Dieu plein d'amour. Il a ses temps, et Il fera de vous ce qu'Il a déterminé d'en faire de toute éternité. Soyez-lui fidèle, et Il trouvera les occasions de faire de vous un grand saint et un grand martyr, si vous obéissez à ses divins mouvements, si vous vous plaisez à mourir à vous-même, et si vous vous efforcez de suivre l'exemple que tant de grands saints de votre ordre vous ont donné. Si Notre-Seigneur vous accorde la grâce de faire profession, je vous prie de m'en donner avis, et aussi de quelle manière il vous a appelé, et quels moyens vous avez pris pour exécuter votre dessein. Enfin faites-moi part de vos biens qui, comme vous pouvez juger, m'apportent une consolation très

grande. Priez bien Dieu pour moi ; je vous visite en Lui plusieurs fois le jour, et sans cesse je parle de vous à Jésus et à Marie. Adieu, mon très cher fils ; je ne me lasserais pas de vous entretenir; mais enfin il faut finir, et vous dire adieu pour cette année.

« De Québec, le 4 septembre 1641. »

Cette lettre fut le point de départ d'une correspondance des plus édifiantes et des plus instructives au point de vue des états d'oraison et de la pratique des vertus religieuses. Nous en parlerons dans la quatrième partie de cet ouvrage. On y verra comment notre Mère de l'Incarnation forma par ses sages conseils, dictés à la lumière de la plus haute expérience, l'âme de son cher fils aux vertus de son saint état, et devint ainsi vraiment sa mère selon la grâce, après avoir été sa mère selon la nature. Mais revenons à la mission apostolique de nos vaillantes Ursulines.

CHAPITRE IV

CONSTRUCTION DU MONASTÈRE

Printemps 1641 — 20 novembre 1642.

Arrivée de la Mère Marguerite de Flécelles de Saint-Athanase et de la Mère Anne le Bugle de Sainte-Claire. — Insuffisance de la petite maison de la basse ville. — Mme de la Peltrie pose la première pierre du monastère. — Suppression de toute diversité de pratiques et d'usages provenant de la différence de congrégations d'Ursulines auxquelles appartenaient originairement les Ursulines de Québec. — Un grand nombre d'Ursulines de France désirent imiter cet exemple. — La Mère Marie de l'Incarnation y tient beaucoup. — Recommandations faites à ce sujet au moment de sa mort. — Départ de Mme de la Peltrie pour Montréal. — La construction du monastère se poursuit toujours, malgré cette épreuve. — La Mère Marie de l'Incarnation est confirmée pour trois ans dans sa charge de supérieure.

Constitui te... ut... ædifices et plantes.
Je vous ai établi pour bâtir et planter.
(Jér., I, 10.)

L'attention que nous avons donnée, dans les chapitres précédents, aux premiers travaux apostoliques de la Mère Marie de l'Incarnation et à l'état de la mission du Canada a détourné un instant nos regards d'un événement plein de consolation pour

la communauté naissante. Nous voulons parler de l'arrivée de deux nouvelles Mères du monastère de Saint-Jacques à Paris. Le 7 juillet 1640, un an à peine après l'arrivée des premières Ursulines, on vit débarquer à Québec ces deux vaillantes émules de leur apostolat. La plus jeune, que nous nommons cependant la première, à cause du rôle important qu'elle a été appelée à jouer auprès de la Mère Marie de l'Incarnation, s'appelait Mère Marguerite de Flécelles de Saint-Athanase. Elle appartenait à une riche et noble famille, très connue à Paris par les charges considérables que plusieurs de ses membres avaient exercées avec honneur[1].

Encore toute jeune enfant, elle avait été mise au pensionnat des Ursulines de Paris, et « dès lors, dit une ancienne relation, son excellent naturel commença à se manifester ». Une humeur gaie et accommodante, une physionomie agréable, un port majestueux, lui gagnaient tous les cœurs. Mais l'Époux céleste, qui se sentait jaloux de cette belle âme, la favorisa, dès sa plus tendre jeunesse, d'une excellente vocation religieuse. On raconte que Dieu voulut éprouver de bonne heure sa ferveur et son courage par des peines d'esprit très violentes, dont la Providence se servit pour l'appeler au Canada. Un jour, en effet, se sentant plus éprouvée que de coutume, elle eut la pensée de promettre à Dieu d'aller collaborer à cette difficile et labo-

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 479.

rieuse mission, s'il lui plaisait de la délivrer de ses peines intérieures.

A peine eut-elle fait cette sainte promesse, elle se sentit aussitôt consolée, et ne songea plus qu'à l'exécuter. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter. Après le passage à Paris de notre Mère de l'Incarnation et de ses compagnes, les religieuses Ursulines du faubourg Saint-Jacques avaient formé le projet d'envoyer au Canada deux religieuses de leur Communauté. Déjà, la Mère Anne le Bugle de Sainte-Claire, dont nous parlerons tout à l'heure, avait été désignée pour recueillir l'héritage qui avait failli échoir à la Mère de Saint-Jérôme, et on se préoccupait de lui choisir une compagne, lorsque le vœu de la Mère Saint-Athanase vint lever tous les doutes, et fixer irrévocablement le choix des supérieurs.

Formée à l'école de la souffrance intérieure, cette vaillante Ursuline, dès son arrivée à Québec, se sentit puissamment attirée vers la Mère de l'Incarnation, et ce fut aussitôt, entre elles deux, une amitié profonde comme celle qui s'établit entre les âmes des saints. Nous ne tarderons pas à les voir associées, l'une et l'autre et tour à tour, au gouvernement du monastère naissant, et quand l'heure du départ pour la patrie céleste aura sonné pour notre Mère, ce sera la Mère Athanase qui sera appelée à lui fermer les yeux.

La Mère Anne le Bugle de Sainte-Claire, la première élue par les Ursulines de Paris pour la maison

du Canada, était plus âgée de neuf ans que sa compagne. Née dans la nuit de Noël de l'année 1605, sa vie n'avait été, jusqu'à son entrée en religion, qu'une douce floraison d'innocence et de tendre piété. Le monde l'avait recherchée un moment à cause de ses rares qualités d'esprit et de cœur, non moins que des grâces ingénues de toute sa personne. Mais le divin Époux, qui l'avait depuis longtemps marquée du sceau des préférées de son cœur, ayant permis qu'elle fût amenée, par un concours de circonstances assez extraordinaires, à passer quelques jours au pensionnat des Ursulines d'Eu, quand elle n'était encore que jeune fille dans le monde, la supérieure de cet établissement l'engagea vivement à profiter de cette occasion pour faire une petite retraite.

Mlle Anne le Bugle n'eut pas plus tôt jeté les yeux sur Notre-Seigneur mort en croix pour nous, qu'elle conçut le dessein de lui vouer entièrement et uniquement son cœur. Ce fut en vain que ses parents mirent tout en œuvre pour la détourner de son pieux dessein. Elle venait d'entrer au monastère des Ursulines du faubourg Saint-Jacques à Paris, lorsque notre Mère de l'Incarnation et la Mère de Saint-Joseph s'y arrêtèrent quelques jours.

On se souvient de l'impression profonde que leur passage y produisit. Loin de se calmer, elle n'avait fait qu'augmenter après leur départ. Surtout après l'échec de la vocation de la Mère de Saint-Jérôme, que nous avons rapporté plus haut, ce ne fût entre

les religieuses du faubourg Saint-Jacques que pieuse émulation pour obtenir la faveur qui avait été refusée à cette Mère. Pendant toute l'année elles ne cessèrent de faire des prières et de pratiquer des pénitences, pour mériter une part dans les sacrifices de la Nouvelle-France. « Notre Mère Sainte-Claire était en des ardeurs non pareilles, dit une vieille relation du temps, et ne pouvait quasi parler d'autre chose, ce qui lui attirait de petites railleries et d'assez bonnes confusions parfois. Elle ne s'en déconcertait pas. Sachant que saint Joseph était le protecteur du Canada, et qu'il s'était déclaré le protecteur particulier des Ursulines dans la vocation des premières fondatrices, elle s'en remit entièrement à lui, disant agréablement et résolument que, lors même que son bon père saint Joseph la devrait porter par les cheveux comme un ange fit à Habacuc, elle irait au Canada [1]. »

Dieu récompensa son zèle et sa ferveur; et au printemps de l'année 1640, un an après le passage de la Mère Marie de l'Incarnation à Paris, elle fut choisie pour aller coopérer à ses œuvres apostoliques dans le nouveau monde [2].

L'arrivée de ces deux religieuses portait à cinq le nombre des Mères de la nouvelle maison de Québec. Elles n'avaient point encore de sœurs converses, et

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 364.

[2] Nous avons une touchante lettre que la Mère le Bugle de Sainte-Claire écrivait à sa famille peu de jours après son arrivée au Canada; on la trouvera à la fin de cet ouvrage.

c'étaient elles seules, avec le concours de Mme de la Peltrie et Mlle Charlotte Barré, qui s'occupaient de l'entretien de la maison, de l'instruction des enfants et des soins matériels de leurs élèves sauvages.

Tel était l'état de la petite communauté au commencement de l'année 1641. Malgré le petit nombre des religieuses qui la composaient encore, mais à cause du nombre assez considérable d'enfants qui venaient se grouper autour d'elles, la petite résidence de la basse ville fut bientôt reconnue tout à fait insuffisante. C'était, nous l'avons dit plus haut, une toute petite maison à laquelle on avait ajouté une légère construction en bois qui servait de chapelle. Il fallait donc de toute nécessité procurer à ces saintes religieuses et à leurs élèves un abri plus vaste, plus solide, plus sûr, et qui répondît mieux aux exigences de la mission.

Au printemps de 1641, Mme de la Peltrie put enfin poser la première pierre du monastère, dans la partie haute de la ville [1].

La seule pensée de bâtir un monastère aux vastes proportions, avec les faibles ressources matérielles dont on pouvait disposer alors, suppose chez celles qui la conçurent et l'exécutèrent une confiance sans bornes en la divine Providence. Il est vrai que la vénérable Mère Marie de l'Incarnation avait pour

[1] Ce terrain, sur lequel fut bâti le premier monastère de Québec, est celui que les Ursulines occupent encore aujourd'hui ; il avait été concédé par les Cent-Associés, en 1637, pour une institution enseignante. (*Les Ursulines de Québec.*)

garantie du succès de son œuvre ces paroles de son divin Époux, qu'elle ne pouvait oublier : « Allez au Canada, y bâtir une maison à Jésus et à Marie. » Cet ordre divin la pressait sans cesse. « Il me semble, disait-elle, que la voix de Dieu me poursuit et qu'elle me dit : Dieu veut que tu lui fasses une maison. Cette voix est capable de me faire franchir tout obstacle et de me faire oublier moi-même et mon propre repos [1]. »

On se mit donc à l'œuvre avec ce zèle et cette ardeur que la charité de Dieu et l'obéissance sont seules capables d'inspirer. Mais, au moment où l'on commençait à bâtir le monastère, on crut que le temps était venu d'opérer une petite réforme dans le personnel destiné à l'habiter un jour. On sait que, parmi les cinq Ursulines venues de France à Québec, les deux premières, la Mère de l'Incarnation et la Mère Marie de Saint-Joseph, appartenaient à la congrégation de Bordeaux; les trois autres à celle de Paris. Outre certaines diversités dans le costume et certaines divergences d'usages, il y avait encore entre elles cette différence essentielle que les unes, celles de Paris, faisaient le vœu de se consacrer à l'instruction des jeunes filles, tandis que les autres ne le faisaient pas.

Grâce sans doute à ses sages conseils, à la solidité de ses raisonnements et surtout à l'entraînement de sa haute piété, la Mère Marie de l'Incar-

[1] *Les Ursulines de Québec,* t. Ier, p. 59, 60.

nation était parvenue à former un tout régulier et uniforme de cette petite association de religieuses d'origine et de formation diverses. Mais elle crut, sur les avis du R. P. Vimont, supérieur de la communauté, qu'il était bon et opportun de rédiger un acte authentique d'engagement réciproque de toutes les religieuses présentes, qui servirait plus tard de base aux futures constitutions de la communauté de Québec.

Par cet acte de fusion et d'accord, si important pour le nouveau monastère, et qui porte la date du 8 septembre 1641, il était convenu, entre autres choses, que les religieuses qui venaient de Tours (congrégation de Bordeaux) feraient le quatrième vœu, celui d'instruire la jeunesse, selon la règle des Ursulines de Paris, et que les religieuses de Paris prendraient à Québec l'habit religieux tel qu'on le portait à Tours[1].

Conformément à cet engagement, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation et la Mère de Saint-Joseph firent le quatrième vœu en présence du R. P. Vimont, et dès le lendemain matin les religieuses de Paris revêtirent les habits de la congrégation de Bordeaux. La Mère de l'Incarnation s'empressa de faire connaître cet arrangement aux diverses maisons de France, appartenant aux deux congrégations intéressées, pour solliciter leur approbation. Non seulement elles la donnèrent avec un vif sentiment de satisfaction, mais elles songèrent

[1] *Les Ursulines de Québec,* t. I[er], ch. I, p. 60 et suiv.

même à réaliser entre elles une union générale semblable à celle-là.

On adressa à ce sujet de nombreuses lettres à notre vénérée Mère, qui fut ravie d'un si beau projet. Un de ses plus vifs désirs eût été de le voir se réaliser. Elle écrivit même dans ce but à bien des personnes capables d'en favoriser l'exécution, afin de leur en représenter les grands avantages. Elle estimait avec juste raison que cette union générale serait plus conforme à la grande compagnie de sainte Ursule, que l'institut de sainte Angèle avait pour but de reproduire et d'imiter. Elle était persuadée que cet institut y trouverait une grande force, non seulement par la communication plus ample des mérites et des suffrages qui s'établirait ainsi entre ses membres, mais encore et surtout par la haute approbation du saint-siège, qui, en consacrant à jamais ses usages, pratiques et règlements, le préserverait à l'avenir de ces changements et modifications qui ne sont jamais à l'avantage de la ferveur et du bien général des communautés religieuses.

Elle fit si bien, et la chose alla si loin, que les prélats de France, sans lesquels alors rien ne pouvait se faire, mais qui pouvaient tout exécuter, devaient en parler entre eux à l'assemblée générale du clergé, en l'année 1645. Nous n'avons pu savoir s'ils donnèrent suite à ce projet ; mais, dans tous les cas, l'union générale des diverses congrégations d'Ursulines ne fut point réalisée et ne l'a jamais été depuis.

Notre vénérable Mère fut fortement attristée de ce retard, tant cette union lui tenait à cœur. Pendant sa dernière maladie et peu de jours avant sa mort, nous l'entendrons recommander spécialement à une religieuse de faire savoir aux Ursulines de France, « qu'elle voyait tant de bien dans cette union générale, qu'elle mourait dans cette espérance qu'elle se ferait un jour. » — « A la vérité, ajouta-t-elle, il y a des difficultés; mais elles ne sont pas si grandes qu'elles ne puissent facilement être surmontées, si chacune des maisons de l'Ordre veut bien relâcher quelque chose de ses propres intérêts. Dans chacune des congrégations il y a quelque chose de bon et quelque chose de défectueux. En empruntant à chacune ce qu'elle a de bon, on pourrait en constituer une qui serait de tous points accomplie. Il est vrai que l'idée de ce grand dessein fait entrevoir pour l'Institut une suite de biens très considérables; mais enfin, s'il est de Dieu, c'est à lui d'en faire naitre les moyens ; et pour moi j'estime qu'il ne se peut exécuter que dans une assemblée générale des prélats du royaume, avec l'agrément des communautés[1]. »

Ce vœu si cher à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation se réalisera-t-il un jour? C'est le secret de Dieu ; mais il ne sera pas sans doute inutile d'avoir rappelé les sentiments de l'illustre fondatrice du monastère de Québec à cet égard. Nous savons qu'elle y attachait une telle importance, que, malgré

[1] Claude Martin, IIIe liv., ch. III, *addition*.

son attachement si vif pour le Canada, elle n'eût pas hésité à le quitter pour un temps, afin de venir travailler en France à la réalisation de ce grand projet, si le succès lui eût paru devoir répondre alors à ses efforts. On raconte même que Mgr l'archevêque de Tours, ayant eu connaissance de ces dispositions, lui envoya une lettre d'obédience pour repasser en France si elle le voulait. Mais, après en avoir pris connaissance, elle ne voulut pas y consentir, comprenant que cette démarche n'aboutirait encore à aucun résultat. Toutefois il n'y a sous le ciel, disait-elle, « qu'une seule chose qui pourrait me retirer de mon centre et de mon cher paradis, le Canada: ce serait le devoir de travailler à l'union de nos congrégations de France, car pour une œuvre si sainte je donnerais tout, excepté de me damner et de pécher [1]. »

Nous parlerons ailleurs de la ferveur religieuse et de la tendre charité qui régnait dans cette nouvelle communauté de Québec, sous la direction à la fois ferme et toute maternelle de la Mère Marie de l'Incarnation. Mais, après avoir rapporté les joies de la petite communauté naissante, il faut aussi en raconter les épreuves.

On se rappelle sans doute que, six ans avant de quitter la France, notre vénérée Mère avait vu, dans sa grande vision prophétique du Canada, la pieuse dame qui l'accompagnait « la quitter quelque temps

[1] Claude Martin, IIIe liv., ch. III, p. 412.

pour s'enfoncer plus avant dans l'épaisseur des brouillards ». Ce fut alors que, recourant à la très sainte Vierge, elle reçut de cette divine Mère et de son divin Fils des caresses d'une telle suavité, que son âme se sentit tout embrasée de zèle et d'amour.

Nous voici arrivés au moment où cette circonstance prophétique va se réaliser. Il y avait un an à peine que Mme de la Peltrie avait posé la première pierre du monastère dont elle devait être, ce semble, la providence visible, lorsque Dieu permit qu'elle abandonnât tout à coup sa famille adoptive de Québec, qui avait jusque-là vécu surtout de ses pieuses largesses, pour s'avancer plus avant dans les terres, dans la pensée d'y faire connaître le nom de Jésus-Christ. Son but était assurément très louable, mais était-il inspiré par un vrai sentiment de sagesse et une juste appréciation des choses ? C'est ce dont il est bien permis de douter. Voici ce qui donna lieu à cette détermination.

« Vers la fin de l'été de 1641, M. de Maisonneuve, suscité de Dieu par des voies extraordinaires, débarquait à Québec avec Mlle Mance et une troupe de braves, pour aller planter l'étendard de la croix et de la France sur l'île de Montréal. Entraînés par cet esprit religieux et chevaleresque, ils venaient y établir une colonie et servir de rempart aux incursions des Iroquois. Comme la saison était trop avancée pour commencer leur établissement, ils passèrent l'hiver à Sillery, chez M. de Puiseaux, vieil-

lard vénérable qui consacrait ses jours et sa fortune à la conversion des sauvages. Pendant les longues soirées de l'automne, M[me] de la Peltrie fit connaissance avec M[lle] Mance et se lia d'une sainte amitié avec elle. Éprise de plus en plus de son rare mérite et vivement sollicitée par elle et les siens, elle s'enthousiasma pour l'œuvre de Montréal et se crut appelée à y renouveler ce qu'elle avait si heureusement commencé à Québec.

« Au printemps de 1642, elle partit avec M[lle] Mance, emportant tous ses meubles et emmenant avec elle sa suivante[1] et un jeune homme attaché à son service[2]. »

Ce départ si inattendu, dans un moment si critique, fut une grande épreuve pour toute la nouvelle famille de Sainte-Ursule de Québec. La Mère de l'Incarnation en ressentit plus que personne une très vive peine. Son âme était comme percée d'un glaive à la pensée de cette cruelle séparation d'une amie, d'une bienfaitrice insigne, et de l'abandon où allaient se trouver ses chères élèves dispersées et rendues à leurs forêts. Le souvenir des fruits admirables qu'elle avait déjà recueillis de ses travaux ne servait qu'à envenimer davantage ses blessures. Elle évoquait avec amertume dans son cœur la pensée des cinquante petites filles sauvages qui avaient été instruites dans son humble maison

[1] Charlotte Barré.
[2] L'abbé Casgrain, III[e] partie, p. 332.

de la basse ville, et celle des sept cents Indiens, tant hommes que femmes, qui y avaient été assistés spirituellement et corporellement. Fallait-il donc renoncer pour toujours à ces riches moissons ?

En des conjonctures aussi difficiles, elle s'abandonna intérieurement et sans réserve, selon sa coutume, à l'action de la Providence, persuadée que si Dieu lui enlevait tous les moyens humains sur lesquels elle se plaisait à compter, c'était pour lui donner en plus grande abondance les secours de sa grâce et de sa toute-puissante protection. Aussi ne laissa-t-elle pas échapper la moindre parole de blâme contre la résolution de Mme de la Peltrie. Autant par un sentiment de prudence que par un sentiment de charité, elle n'en parle même presque pas dans ses écrits. Elle n'a épanché quelque chose de sa douleur que dans une lettre toute confidentielle qui nous est restée, où on lit ces mots : « Nous nous laissâmes tout enlever sans aucune répugnance; mais plutôt, à vous dire mon cœur, en les rendant, je sentais une grande joie en moi-même, m'imaginant que notre bon Dieu me traitait comme saint François, que son père abandonna, et à qui il rendit jusqu'à ses propres habits. Je me dépouillai donc de bon cœur de tout, laissant le séminaire dans une très grande pauvreté. »

Après avoir dit qu'il n'était resté que le strict nécessaire pour coucher trois séminaristes, la vénérable Mère ajoute : « Et cependant nous en avons quelquefois plus de quatorze. Nous les faisons cou-

cher sur des planches, mettant sous elles ce que nous pouvons pour en adoucir la dureté, et nous empruntons au magasin des peaux pour les couvrir, notre pauvreté ne nous permettant pas de faire autrement. De vous dire que notre bonne fondatrice a tort, je ne le puis selon Dieu. Elle a tant de piété que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes [1]. »

Cependant les Ursulines avaient non seulement à meubler leur modeste habitation et à se nourrir, ainsi que leurs chères néophytes, mais il leur fallait encore poursuivre la construction de leur monastère, dont les fondations avaient été jetées au printemps de l'année précédente. Leur perplexité était extrême. « Ce grand changement, écrivait la vénérable Mère, a mis nos affaires dans un très mauvais état; car M. de Bernières, qui en a la conduite, me mande qu'il ne peut les faire avec le peu de fondation que nous avons, qui n'est que de neuf cents livres. Les Mères hospitalières en ont trois mille et M[me] la duchesse d'Aiguillon, leur fondatrice, les aide puissamment; avec tout cela, elles ont de la peine à subsister. C'est pourquoi M. de Bernières me mande qu'il nous faut résoudre, si Dieu ne nous assiste d'ailleurs, de congédier nos séminaristes et nos ouvriers, ne pouvant suffire à leur entretien, puisque, pour payer le peu de choses qu'il nous envoie, il lui faut trouver neuf

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. I[er], p. 68.

cents livres, qui est tout le revenu de notre fondation [1]. »

Au milieu de ces difficultés, le courage de notre admirable Mère ne se démentit pas un instant, non plus que son invincible confiance en la Providence. « Ne diriez-vous pas, continue-t-elle, que tout est perdu ? En effet on le croirait, s'il n'y avait pas une Providence amoureuse qui a soin des plus petits vermisseaux de la terre. Le départ de Mme de la Peltrie a beaucoup affligé nos amis qui en savent l'importance; et néanmoins mon cœur est en paix par la miséricorde de notre bon Jésus, pour lequel nous travaillons. Dans la confiance que j'ai en son amour, j'ai résolu de retenir nos séminaristes et d'aider nos pauvres sauvages jusqu'à la fin. J'ai encore retenu nos ouvriers pour bâtir le séminaire. Après ce que M. de Bernières m'a écrit, il sera sans doute épouvanté, voyant que je lui demande des vivres comme à l'ordinaire, et de plus que je lui envoie des parties pour six mille livres qui ont été employées à payer les gages de nos ouvriers et à l'achat des matériaux de notre bâtiment, sans parler du fret du vaisseau ; car en tout nous n'avons que la Providence de notre bon Dieu [1]. »

Cependant, quelque temps après son arrivée à Montréal, dans l'été de 1642, Mme de la Peltrie écrivait à la vénérée Mère Marie de l'Incarnation

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 69.
[2] *Id., ibid.*, p. 69, 70.

qu'elle « cherchait à y faire un second établissement de son Ordre, au cas qu'elle rentrât, disait-elle, dans la jouissance de son bien [1] ». Son zèle pour la conversion des sauvages était si sincère, qu'elle songea sérieusement à se rendre jusqu'aux lointaines et difficiles missions du lac Huron. Elle avait fait même préparer à ses frais, pour cela, un grand canot de voyage et retenu des canoteurs, quand un Père jésuite qui arrivait de ces missions l'en dissuada complètement.

Que nos lecteurs se rassurent; ils la verront bientôt revenir à ce doux bercail qu'elle vient d'abandonner. Mais, à son retour, elle trouvera sa famille adoptive établie dans un monastère aux vastes proportions et peuplé de nombreux enfants. Comment *ce miracle* fut-il accompli?

« Si les documents du temps n'en disent rien, les faits parlent d'eux-mêmes, disent les mémoires des Ursulines de Québec. D'où vinrent en effet les 50,000 lb [2], que coûta ce monastère de 92 × 28, en pierre à trois étages ? De la France sans doute, en bonne partie. par le moyen de M. de Bernières, gérant des biens de la fondatrice, des communautés de Paris et de Tours, et autres bienfaiteurs dont la liste a été conservée par nos anciennes Mères. Mais

[1] Nos lecteurs se rappellent qu'on fit en France la plus vive opposition à ce que Mme de la Peltrie entrât dans la pleine possession de ses droits.

[2] Cette valeur monétaire équivalait à peu près à la moitié de l'ancienne livre française.

cette liste même est une preuve manifeste de l'intervention divine. En effet, le total des sommes reçues, de 1640 à 1651, est de 23,332 lb., en moyenne 2,000 lb par année, à l'exception de 1645, où la reine fit un don de 2,000 lb. On reçut aussi des effets et des rafraîchissements, mais en petite quantité, la Mère de l'Incarnation demandant surtout de l'argent pour hâter les travaux et rendre le monastère habitable, tant pour les religieuses que pour les élèves françaises et les séminaristes sauvages. Que l'on considère maintenant que les accidents sur mer, comme en 1643 où fut perdu le vaisseau qui apportait aux Ursulines, aussi bien qu'aux révérends Pères et à l'Hôtel-Dieu, la plus grande partie des provisions et autres secours, obligèrent souvent d'appliquer une partie des sommes reçues aux nécessités les plus urgentes, la détresse étant telle que, dans la circonstance dont nous parlons, ces belles paroles s'échappaient du cœur de la vénérée Mère : « Dieu nourrit les oiseaux du ciel et les animaux de la terre, nous laisserait-il mourir ! »

« Comment donc fut bâti et payé ce monastère? Dieu multiplia-t-il entre les mains de la vénérée Mère Marie de l'Incarnation, comme on sait qu'il le fit plus tard dans la reconstruction, les offrandes de la charité? Nous le croyons sans peine [1]. » Ce grand miracle paraît, en effet, bien probable. On ne saurait expliquer autrement le succès d'une telle entre-

[1] *Les Ursulines de Québec,* t. Ier, p. 75.

prise. Du reste, toute la vie de notre vénérée Mère semble n'avoir été que la preuve évidente que Dieu n'abandonne jamais ceux qui mettent en lui leur confiance.

C'était au mois de juin de cette même année que devaient avoir lieu, d'après les constitutions générales de l'Ordre, les élections pour une nouvelle supérieure. Depuis le départ de Tours, la Mère de l'Incarnation en avait exercé les fonctions en vertu, nous l'avons dit, d'une délégation spéciale de Mgr l'archevêque de cette ville. Mais depuis lors, trois ans s'étaient écoulés, au terme desquels les Ursulines de Québec devaient procéder à des élections canoniques.

Elles furent présidées par le R. P. Vimont, supérieur général des missions de la Nouvelle-France. Il fut décidé que notre Mère Marie de l'Incarnation, n'ayant exercé, pendant les trois années précédentes, les fonctions de supérieure que d'une manière extraordinaire, c'est-à-dire sans avoir été nommée par la communauté, pouvait être élue ; ce qui fut fait, à la grande joie de toute la famille de Sainte-Ursule.

Notre vénérée Mère reprit donc, pour trois ans encore, le fardeau du gouvernement de sa chère communauté. Grâce à ses soins, à son ardeur infatigable, et plus encore à une merveilleuse intervention du Ciel, on voyait s'élever chaque jour, dans la partie haute de Québec, une grande et belle maison qui faisait l'admiration de toute la petite colonie

canadienne. C'était la demeure que notre Mère était venue bâtir pour Jésus, Marie, Joseph, dans le nouveau monde. Nous ne sommes encore qu'à l'été de 1644 ; trois ans ont suffi pour l'accomplissement de cette merveille. Quelques semaines encore, et nos chères Ursulines pourront aller habiter dans leur premier monastère.

CHAPITRE V

UNE JEUNE CAPTIVE CHEZ LES IROQUOIS

Divers détails sur les progrès de la foi chez les sauvages et les petites élèves des Ursulines. — Thérèse la Huronne. — Son zèle et sa piété. — Elle est emmenée en captivité chez les Iroquois avec le Père Jogues. — Horribles tourments infligés au Père Jogues. — Thérèse confesse le nom de Jésus-Christ chez les Iroquois. — Sa délivrance. — Évasion du Père Jogues, qui arrive en France et revient ensuite à Québec. — Son martyre. — De nouvelles couronnes se préparent au ciel pour de nouveaux martyrs.

Confitebor tibi in gentibus, Domine.
Seigneur, je confesserai votre nom au sein des nations idolâtres.
(II Rois, XXII, 50.)

En retraçant à grands traits l'histoire de la communauté naissante, nous ne devons oublier ni le succès de l'apostolat de nos vaillantes Ursulines, ni les événements qui se passaient alors au sein de cette glorieuse Église du Canada, dont les intérêts préoccupaient si vivement le cœur de notre vénérable Mère. Ses *chers* sauvages, son cher Canada, vrai « paradis terrestre, disait-elle, où la croix et les

épines naissent si amoureusement, que plus on est piqué, plus le cœur est rempli de douceur[1] », n'était-ce point là, en effet, plus encore peut-être que sa chère famille spirituelle, l'objet de ses affections les plus vives ? Ses lettres nous offrent, à cet égard, un témoignage irrécusable. Une mère ne parlerait pas de ses propres enfants autrement qu'elle ne le fait de ses chers sauvages. Elle entre en mille détails, fière de raconter leurs progrès dans la foi et dans la vie chrétienne, heureuse de faire leur éloge. Que ne pouvons-nous rapporter ici tout ce que son cœur y a épanché de sentiments affectueux et maternels ? Glanons du moins çà et là quelques traits.

« Nos petites séminaristes, écrit-elle à la supérieure des Ursulines de Tours, en septembre de cette année 1642, ne vous aiment pas moins que nous. Nous en avons eu cette année au-dessus de nos forces, mais notre bon Maître nous a fait la grâce de pouvoir les faire vivre ainsi que nous. Outre les sauvages sédentaires qui ont passé l'hiver autour de notre maison, nous en avons eu un grand nombre de passagers, qui étaient presque continuellement à notre porte pour demander avec la nourriture spirituelle celle du corps. La Providence du Père céleste a pourvu à tout, en sorte que les chaudières étaient toujours sur le feu; pendant que l'une se vidait, l'autre s'apprêtait.

« Les vaisseaux ne furent pas plus tôt partis l'année

[1] *Lettres historiques.* Lettre XVI, page 337.

dernière, qu'on nous amena un grand nombre de filles sauvages pour les disposer au saint baptême. Au bout de quelque temps, on en baptisa cinq à la fois en notre petite chapelle. Nous y avons vu baptiser aussi un grand nombre d'hommes et de femmes, qui faisaient paraître des sentiments si chrétiens, que nos cœurs fondaient de tendresse et de dévotion. Une jeune femme fut tellement transportée dans cette action, qu'aussitôt qu'on lui eut versé sur la tête les eaux sacrées, elle se tourna vers les assistant en s'écriant: « Ah! c'en est fait, je suis lavée. » Il y avait plus de dix-huit mois qu'elle pressait pour être admise au nombre des enfants de Dieu; c'est ce qui la fit crier si haut, avec des tressaillements de joie non pareils. Un jeune homme que nous vîmes baptiser ne voulut jamais partir, quoique tous les gens le quittassent, qu'il ne fût lavé des eaux du baptême; je l'interrogeai assez longtemps sur les mystères de notre sainte religion, et j'étais ravie de l'entendre et de voir qu'il en avait plus de connaissance que des milliers de chrétiens qui font les savants; ce fut pour cela qu'on le nomma Augustin. Durant son séjour à la chasse, il fut contraint de demeurer avec des païens de sa nation, qui est une des plus corrompues. Ils lui donnèrent de graves sujets d'exercer sa foi et sa patience; mais, quoi qu'ils lui pussent dire, ils ne l'ébranlèrent jamais, et il ne quitta point sa prière, qui est le point sur lequel on le combattait. Étant de retour pour la fête de Pâques, je lui demandai comment il s'était com-

porté : « Ah ! me dit-il, le diable m'a grandement « tenté. — Et que faisais-tu pour le chasser? — Je « tenais, répondit-il, en la main le chapelet que tu « m'as donné, et je faisais le signe de Jésus (c'est le « signe de la croix) ; puis je disais : Aie pitié de « moi, Jésus, car j'espère en toi ; c'est toi qui me « détermines, chasse le diable, afin qu'il ne me « trompe point. » Ainsi ce bon néophyte demeura victorieux de ses ennemis visibles et invisibles.

« Comme le grand fleuve de Saint-Laurent a été cette année tout plein de glace, il a servi de pont à nos sauvages, et ils y marchaient comme sur une belle plaine. Nous eûmes toute la satisfaction possible, la veille et le matin du saint jour de Pâques, de les voir accourir à perte d'haleine pour se confesser et communier. Comme nous sommes logées sur le bord de l'eau, ils aperçurent quelques-unes de nous, et s'écrièrent : « Dites-nous si c'est aujourd'hui le jour de Pâques, auquel Jésus est ressuscité. Avons-nous bien compris notre *massinahigan?* « (C'est un papier où on leur marque les jours et « les lunes.) — Oui, dîmes-nous ; mais il est tard, « et vous êtes en danger de ne point entendre la « messe. » A ces mots, ils commencèrent à courir au haut de la montagne et arrivèrent à l'église, où ils eurent encore le temps de faire leurs dévotions. Ils étaient altérés comme des cerfs du désir d'entendre la messe et de recevoir le saint Sacrement, après en avoir été privés près de quatre mois. On les voyait venir par troupes à notre église pour faire leurs

prières, et rendre leur première visite au saint Sacrement, et nous prier de leur aider à rendre grâces à Dieu de ce qu'il les avait gardés durant leur chasse, qu'il leur avait donnée très bonne.

« Un excellent chrétien nommé Charles, dont les relations parlent avantageusement, fut un des premiers qui arriva la veille de Pâques, avec une grande troupe de femmes et de filles, pour se disposer à la fête. Après son action de grâces, je lui demandai : « Que veux-tu faire de toutes ces femmes et de ces « filles ? — *Ho, ninque*, me dit-il, c'est-à-dire *ma* « *mère*, je les ai toujours gardées durant la chasse, « et je n'avais garde de les laisser seules, de crainte « qu'il ne leur arrivât quelque accident ; nous avons « toujours prié ensemble, et elles n'ont point eu « d'autre cabane que la mienne. » Ce bon homme, qui mène une vie de saint, n'avait presque rien rapporté de sa chasse, parce qu'il lui avait fallu toujours nourrir ses hôtesses, durant les trois mois de son absence, par un pur zèle de rendre service à Dieu, et pour la conservation de leur pureté. Il eut un zèle apostolique pour aller au Sagenay, afin d'inviter de nouveau sa nation à croire en Dieu. A cet effet, il vint me trouver, et me dit : « Je te prie de me « prêter un crucifix assez grand, je te le rapporterai ; « je ferai un coffre exprès pour le conserver. » Je lui demandai : « Qu'en veux-tu faire ? — Je veux, « me dit-il, aller aider au Père de Quen à convertir « ma nation. D'ailleurs il y a des lieux très dange- « reux où il ne saurait aller ; ce sont des sauts dans

« l'eau, où il faut toujours aller à genoux ; moi, « j'irai pour convertir mes gens, et je ferai ce « voyage, que le Père ne saurait faire sans mourir. » Je le louai de son dessein, et lui donnai mon crucifix qu'il baisa et caressa avec une très grande dévotion ; puis il sortit aussitôt pour aller trouver sa compagnie, qui était venue ici pour se faire instruire et baptiser. Ce sauvage, devenu apôtre, a enseigné tous ceux de sa nation, en sorte qu'ils sont capables d'être mis au nombre des enfants de Dieu. Le Père de Quen, qui l'avait attendu à Tadoussac, n'ayant pu passer outre, fut ravi du zèle apostolique de ce bon sauvage, et de voir un si heureux succès de sa prédication, de sorte qu'en peu de temps il en baptisa un grand nombre, réservant à une autre occasion les autres qui ne sont pas sédentaires, pour ne point hasarder le saint baptême, qu'après les avoir bien éprouvés.

« Le bon Victor, qui est un de nos meilleurs chrétiens, ayant peu de mémoire, oublie facilement ses prières. Il n'en n'est pas de même de son intérieur, car il est dans une attention continuelle à Dieu et dans un entretien familier et très intime avec sa divine Majesté ; mais il croit ne rien faire s'il ne fait comme les autres chrétiens. Il vient donc à la grille, et à la première de nous qu'il rencontre il dit : « Hélas ! je n'ai point d'esprit, fais-moi prier « Dieu. » Il a la patience de se faire répéter dix ou douze fois une prière, et, la croyant bien savoir, il s'en retourne à sa cabane, où il n'est pas plus tôt

arrivé, qu'il l'oublie. Il revient à mains jointes; il confesse, comme un enfant, qu'il n'a point d'esprit, et prie qu'on recommence à l'instruire. Combien pensez-vous que cette ferveur est agréable à des personnes qui désirent la gloire de Dieu et le salut des âmes? Le bon Charles, dont j'ai parlé ci-dessus, s'accorde très bien avec celui-ci; car, quand il le visite, il lui dit : « Prions Dieu, mon frère. » Ils se mettent à genoux, et récitent le chapelet trois ou quatre fois, sans se lever. Je n'avais dessein que de vous parler de nos séminaristes; comme ceux-ci sont passagers, et la plupart du temps à notre grille, il ne m'est pas facile de m'empêcher de parler de leur ferveur, la charité me liant à nos néophytes d'une étrange manière.

« Nous avons eu trois grandes séminaristes qui ont été cet hiver à la chasse avec leurs parents, pour leur aider dans le ménage et à apprêter leur pelleterie. Elles s'appellent Anne-Marie Uthirdchich, Agnès Chabvekche, Louise Aretevir; elles eurent bien de la peine à se résoudre à ce voyage, parce qu'elles devaient être privées trois mois de la sainte messe et de l'usage des sacrements; mais, leurs parents étant de nos principaux chrétiens, on ne put les refuser. Nous les garnîmes autant que la pauvreté du Canada nous le put permettre; après quoi elles nous quittèrent avec bien des larmes. Leur principal office était de régler les prières et les exercices du chrétien, ce qui passe pour un grand honneur parmi les sauvages. L'une réglait les prières et les faisait

faire avec une singulière dévotion; la seconde déterminait les cantiques spirituels sur les mystères de notre foi, et la troisième présidait à l'examen de conscience, et faisait concevoir à l'assemblée l'importance de cet exercice. Mais, quoiqu'elles passassent ainsi le temps dans des pratiques de dévotion, elles ne laissèrent pas d'écrire deux fois au révérend Père supérieur de la Mission et à moi, en des termes si religieux et si judicieux, que tout le monde admirait leur esprit. Monsieur notre gouverneur m'en parla surtout avec une consolation toute particulière de voir en des filles sauvages, nourries dans les bois et dans les neiges, des sentiments de dévotion et une politesse d'esprit qui ne se trouvent pas bien souvent dans des filles bien élevées de la France. Le sujet de leurs lettres était que, se voyant si longtemps privées des sacrements, elles demandaient qu'on leur envoyât du secours pour les retirer de cet ennui. A leur retour, la première visite qu'elles firent fut au très saint Sacrement, et la seconde à l'image de la très sainte Vierge. Anne-Marie avait cherché les premières fleurs du printemps pour couronner cette image et celle du petit Jésus. Ensuite elles nous rendirent compte de toutes leurs actions. « Ah ! « disaient-elles, que la privation de la sainte messe « et des sacrements nous a été pénible [1] ! »

Mais, de toutes les élèves sauvages des Ursulines, la plus intéressante assurément, celle qui fit le plus

[1] *Lettres historiques.* Lettre xxv, page 353 et suiv.

d'honneur à ses maîtresses, ce fut une jeune enfant appelée Thérèse qui est désignée dans les *Mémoires* des Ursulines de Québec sous le nom de Thérèse la Huronne.

Elle était née de parents hurons, mais renommés par leur zèle pour la foi catholique et la sainteté de leur vie. Un de ses oncles, qui veilla sur ses premières années, était considéré comme un saint; un autre était très estimé de la Mère Marie de l'Incarnation. La petite Thérèse avait pieusement profité des bonnes leçons qu'elle avait reçues chez ses parents. La nature d'ailleurs s'était plu à la favoriser, non moins que la grâce.

Amenée chez les Ursulines par un de ses oncles, au printemps de l'année 1640, elle n'y demeura que deux ans; mais elle sut si bien mettre à profit ces deux années, qu'elle devint en peu de temps un modèle accompli de toutes les vertus. Déjà, étant encore au pensionnat, elle était considérée comme un petit apôtre. Il n'était pas un Huron venant à Québec qui ne voulût la voir. Elle leur parlait à tous de Dieu, en des termes si touchants et avec un tel amour, qu'ils en étaient émus profondément. Plusieurs même se convertirent aux accents de sa vive piété. C'est du moins le précieux témoignage que lui a rendu le Père Vimont.

Du reste, un trait charmant de son enfance, lorsqu'elle était chez les Ursulines, nous donnera une idée de son ardeur pour le salut des âmes. Un de

ses compatriotes, ravi de sa piété, voulut la soumettre à une petite épreuve. Il était sur le point d'être baptisé, et la jeune Thérèse en ressentait une grande joie. Or, étant venu un jour la demander au parloir des Ursulines, il feignit devant elle d'avoir perdu la foi, lui disant qu'il avait peine à croire tout ce qu'on lui enseignait, et qu'il ne pensait plus à son baptême. A ces paroles notre petite Thérèse est toute en feu.

« Que penses-tu faire, misérable, lui dit-elle dans « une sainte colère ? Qui est-ce qui a troublé tes « pensées? Veux-tu donc aller dans l'enfer avec les « démons? Tu mourras peut-être cette nuit, et tu te « trouveras avec eux avant le jour ! Ah ! le diable « t'a renversé la tête. »

Voyant qu'il continuait ainsi à se déclarer infidèle, Thérèse éclate en sanglots et l'accable de reproches. Enfin, croyant qu'il n'y avait plus rien à espérer pour lui, elle le quitte et va, tout éplorée, trouver la Mère de l'Incarnation et la Mère Marie de Saint-Joseph.

« Il est perdu, dit-elle, et je suis triste, car il ne veut plus croire en Dieu ; le diable l'a trompé, et il dit qu'il ne se soucie plus d'aller au ciel ! »

Puis, rehaussant sa voix et gesticulant avec menace :

« Ah ! si j'eusse pu rompre la grille, je l'aurais bien battu. »

Les Mères étonnées se rendirent au parloir, et là, ayant découvert la plaisanterie, elles voulurent la consoler ; mais elles ne pouvaient y parvenir, et

il fallut que le R. P. de Brébeuf l'assurât que tout cela n'était qu'un jeu de la part de son compatriote[1].

Voici un autre trait de cette aimable enfant qui nous est raconté par notre vénérée Mère : « Nous fîmes nos exercices spirituels après la fête de Pâques. Quand nous les eûmes finis, notre Thérèse eut aussi le désir de les faire. Elle se retira sur petite hauteur qui borne notre clôture, et en partant elle dit à une de ses compagnes : « Je m'en vais me cacher comme « les filles vierges, et là je prierai Dieu pour tous « les sauvages et les Français et pour vous toutes, « afin qu'il vous fasse miséricorde ; et pendant tout « ce temps je ne parlerai à aucune créature, mais « seulement à Dieu. » Sa compagne, bien étonnée et en même temps bien édifiée de cette résolution, vint en donner avis à toutes ses autres compagnes, qui allèrent aussitôt trouver notre petite recluse et lui dirent qu'elles voulaient être de la partie. Elles la ramenèrent et se construisirent chacune une espèce de petite cellule, où elles se renfermèrent et gardèrent un silence très exact. Elles firent des prières et des oraisons continuelles durant tout le temps de leur retraite, ce qui fut pour nous une cause de grande consolation ; car c'est une chose très rare que des filles sauvages, habituées à une entière liberté, se captivent de la sorte et gardent une solitude volontaire. Cependant elles passèrent tout ce temps dans

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 47.

une si grande douceur, qu'il fallut les en retirer de force ; car elles y montraient trop de zèle et d'ardeur [1]. »

Mais une autre captivité d'un tout autre genre était réservée à notre petite Thèrèse, et une grande occasion allait lui être bientôt donnée de signaler son courage et sa foi.

Ses parents, qui habitaient sur les bords des grands lacs, dans le pays des Hurons, la réclamaient avec instance pour la marier, bien qu'elle n'eût encore que treize à quatorze ans.

Or on était arrivé au milieu de cette année 1642, marquée dans les annales canadiennes par des événements si douloureux et de si fâcheux augure. Les Iroquois, peuple cruel et féroce, et qu'on aurait dit vraiment voué au démon, rendus furieux par les progrès de la foi chez leurs voisins, les Hurons, avaient résolu de les anéantir, et surtout les Français qui leur prêchaient l'Évangile. Le R. P. J. Lallemand, alors supérieur de la Mission huronne, voyant le péril qui menaçait sa chère Église, députa à Québec un des Pères missionnaires les plus intrépides, pour y demander du secours. Ce fut le séraphique Père Jogues.

Ce voyage était plein de périls; car les farouches Iroquois, bien plus nombreux que les Hurons, s'étaient répandus dans tout ce pays, et occupaient en plusieurs points déjà les bords du grand fleuve,

[1] *Lettres historiques*. Lettre XXV, page 362, 363.

qui était la communication la plus facile entre le centre de la Mission huronne et Québec.

Notre saint religieux, destiné à cueillir bientôt la palme du martyre, n'hésita pas un instant. Il arriva à Québec, après un heureux voyage, dans les premiers jours d'août, en compagnie de cinq Hurons très fidèles, dont trois étaient des plus considérables de la tribu et parents de notre jeune Thérèse. « Durant tout le séjour qu'ils firent à Québec avec le Père Jogues, ils étaient presque toujours ou dans notre chapelle ou à notre grille, raconte notre vénérée Mère. On eût dit, à voir la grande modestie de ces bons néophytes, qu'ils eussent été élevés dès leur enfance parmi des religieux. Ils nous firent des harangues si chrétiennes que nous en étions ravies. On ne peut imaginer les remerciements les plus humbles qu'ils nous adressaient pour les soins que nous avions donnés à leur parente, pendant les deux années qu'elle avait passées au séminaire. Ils regardaient comme un miracle de la voir lire et écrire, ce qu'ils n'avaient encore jamais vu parmi eux. Ils la voyaient adroite comme une Française. Ils l'entendaient parler en deux ou trois langues, et ils la considéraient déjà comme l'exemple de leur nation et la maîtresse des filles et des femmes huronnes. Nous les pourvûmes, ajoute notre Mère, de tout ce qui était nécessaire à son mariage, et puis il nous fallut la remettre entre les mains de ses parents qui étaient venus la chercher. Je ne sais en qui il y eut plus de douleur en cette occasion, en nous de la

perdre, ou en elle de nous quitter. Mais l'exhortation que lui fit le Père Jogues sur l'obéissance qu'elle devait à ses parents, la décida à nous dire adieu. On l'embarqua donc, et le Père Jogues, qui était à la tête de cette petite flotte de barques huronnes, la fit mettre, pour une plus grande sûreté, dans son canot, où il y avait trois Hurons[1]. »

La caravane était cette fois assez nombreuse. Elle se composait d'une vingtaine de Hurons avec quelques filles ou femmes, du R. P. Jogues et de deux Français qui avaient voulu accompagner ce bon Père par dévouement pour sa personne, mais surtout par un vif sentiment de zèle apostolique. Ils se nommaient René Goupil et Guillaume Couture.

Les premières journées du voyage furent heureuses. La petite flottille remontait tranquillement le grand fleuve. Mais, quand on fut arrivé à une cinquantaine de kilomètres au delà du village des Trois-Rivières, les féroces Iroquois, armés d'arquebuses, cachés en nombre considérable dans les joncs qui en cet endroit bordaient le fleuve, fondirent tout à coup, avec une effroyable impétuosité, sur le Père Jogues et son escorte.

Au bout d'un moment de résistance désespérée de la part des Hurons, trop faibles en nombre, les sauvages agresseurs se rendirent maîtres de leurs personnes et de tous les canots. Le R. P. Jogues fut leur plus précieuse conquête, victime innocente vouée

[1] *Lettres historiques*. Lettre XXV, p. 363, 364.

au sacrifice, sur laquelle ils se promirent bien d'assouvir à leur aise leur infernale cruauté. Thérèse fut emmenée, elle aussi, en captivité avec tous ses autres compagnons. Cependant ces affreux barbares ne lui firent aucun mal, pendant les trois ans qu'elle demeura en leur possession; mais elle fut témoin des horribles supplices infligés au Père Jogues, et dont la pensée fait frémir.

C'est ici que commence, pour le glorieux martyr, la voie douloureuse dans laquelle nous ne pouvons le suivre que les larmes aux yeux.

Après l'avoir dépouillé de ses vêtements, ses bourreaux le jettent au fond d'un canot et l'accablent de coups de bâton et de massue. Ils mordent affreusement ses mains et ses pieds, lui arrachent tous les ongles avec leurs dents et lui mâchent les deux index. La victime demeure longtemps privée de sentiment et presque de vie; mais ce n'est là que le commencement de ses douleurs.

On se met en route. Quand on allait par eau, lié au fond d'un canot, ces êtres dénaturés s'amusaient, pour charmer les ennuis du voyage, à le piquer profondément avec de longues épines, des alènes ou des éclats de bois. Quand on allait par terre, ils le chargeaient de lourds fardeaux, comme une bête de somme. Exposé la nuit à d'innombrables nuées d'insectes, attaché à un piquet, il n'avait souvent pendant le jour, pour toute nourriture, que quelques baies sauvages.

Le lugubre convoi ayant rencontré un jour, dans

sa marche, une troupe de guerriers iroquois qui se rendaient sur les bords du fleuve, les pauvres et malheureux prisonniers et le Père Jogues surtout furent le jouet de leur horrible cruauté. Le martyr, de nouveau roué de coups, fut porté à moitié mort sur un amas d'écorces d'arbres, où ils lui brûlèrent un doigt et lui en broyèrent un autre avec les dents.

Enfin, le 14 août, on arriva au premier bourg iroquois de ces régions. Hélas ! c'était le terme de la voie douloureuse, mais ce n'était pas celui des supplices. La plume nous tombe ici des mains. Elle se refuse à décrire ces horribles scènes que la rage des démons peut seule produire. Attachées à des pieux établis sur une sorte de théâtre au-dessus de la foule, afin d'être mieux exposées aux regards de tous, les innocentes victimes voient tourbillonner autour d'elles de nombreux sauvages, couteau en main, qui arrachent en dansant et en poussant des cris de joie féroce, qui un doigt, qui un lambeau de chair.

La nuit vient ; les bourreaux, par lassitude, s'arrêtent un peu, mais c'est pour mieux recommencer le lendemain encore. Traîné de village en village, le Père Jogues et quelques-uns de ses compagnons, les deux Français surtout qui l'avaient accompagné, sont pendant plusieurs mois laissés seuls, nuit et jour, au milieu des bois, exposés presque sans vêtements à toutes les rigueurs de l'hiver qui était venu.

Un jour, un des deux héroïques compagnons du Père Jogues, René Goupil, ayant fait le signe de la

croix sur le front d'un enfant, fut assommé d'un coup de hache, tandis que l'autre était relégué dans un autre village et entièrement séparé du fervent missionnaire.

Ce glorieux martyr, demeuré seul au milieu de ces loups dévorants, ne cessait d'offrir à Dieu ses larmes, ses souffrances et ses prières pour la conversion de ses bourreaux. « Que de fois, racontait-il lui-même après son évasion, dont nous parlerons tout à l'heure, que de fois *nous nous sommes assis sur les bords des fleuves de Babylone et nous avons versé des larmes au souvenir de Sion*, non seulement de la Sion triomphante dans les cieux, mais de celle qui glorifie Dieu sur la terre! Que de fois, bien que *sur une terre étrangère, nous avons chanté le cantique du Seigneur,* et nous avons fait retentir les forêts et les montagnes des louanges de leur auteur, qu'elles n'avaient pas entendues depuis leur création ! Que de fois j'ai gravé le Nom de Jésus sur les arbres élevés des forêts, afin que les *démons qui tremblent en l'entendant prononcer,* prissent la fuite en le voyant! Que de fois, en découpant l'écorce, j'ai tracé sur les arbres la très sainte Croix de mon Dieu, pour faire fuir ses ennemis, et que *par elle,* ô mon Seigneur et mon Roi, *vous régnassiez* au milieu des ennemis de la croix, les hérétiques et les païens, habitants de ces contrées, et sur les démons qui y dominent au loin[1]! »

[1] L'abbé Casgrain. *Introduction,* p. 38.

Cependant ce généreux confesseur de la foi trouvait encore le moyen d'annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile à quelques âmes moins cruelles et moins adonnées au démon que les autres. Il en baptisa, en secret, dit-on, une soixantaine, qui devinrent le premier noyau de l'Église chez les Iroquois. Mais une de ses plus grandes consolations au milieu de ses tourments fut notre jeune Thérèse. Un des oncles de cette digne élève des Ursulines, traîné en captivité avec elle et toute la caravane dirigée par le Père Jogues, étant parvenu à s'évader, après un an de séjour chez les Iroquois, apporta à Québec les nouvelles les plus consolantes sur sa jeune nièce. Sa première visite fut pour les Ursulines qui l'avaient si bien accueilli l'année précédente. Nous laissons à penser avec quel empressement on se groupa autour de lui, pour avoir des nouvelles des malheureux captifs.

« Thérèse, disait-il, n'a point de honte de son baptême; elle prie Dieu publiquement, elle se confesse souvent au Père Jogues, et elle m'obéissait en tout. Je l'exhortais souvent à bien faire et à ne point perdre courage. Je vous remercie, mes Mères, ajoutait le pauvre homme, des bonnes instructions que vous lui avez données. Elle ne les oubliera point ; elle sait tout ce que vous enseignez. Thérèse parle au Père Jogues toutes les fois qu'elle peut le voir ; mais cela n'empêche pas qu'elle ne soit grandement triste de se voir au milieu de nos plus cruels ennemis. Elle a bien souffert du froid durant l'hiver, et

elle a été fort malade ; mais Dieu lui a rendu la santé. Je lui disais souvent : « Aie courage, cette « vie est courte ; tes travaux prendront fin, et tu « seras heureuse au ciel, si tu persévères. » Elle n'a point de chapelet pour prier, mais elle se sert de ses doigts ou de petites pierres, qu'elle laisse tomber à chaque *Ave Maria* qu'elle dit. Thérèse parlait souvent de vous, mes Mères. « Hélas ! disait-elle, « si les filles vierges me voyaient en cet état parmi « ces méchants Iroquois, qui ne connaissent pas « Dieu, oh ! comme elles auraient pitié de moi [1] ! »

Quelle n'était pas la joie de notre Mère de l'Incarnation et de toutes les religieuses, en entendant un tel témoignage sur la conduite de leur jeune élève ! Elles eussent voulu la couvrir de leurs saintes caresses, mais du moins elles ne cessaient de prier pour sa persévérance et de s'intéresser à son sort.

Les Iroquois, ayant été battus dans une rencontre avec les soldats français de la colonie, vers l'année 1645, furent obligés de demander la paix et d'accepter les conditions que M. de Montmagny, gouverneur de Québec, leur imposa. La Mère de l'Incarnation et de Mme de la Peltrie obtinrent que parmi ces conditions se trouvât la reddition de Thérèse. C'est ainsi que notre jeune captive recouvra la liberté, après avoir vaillamment rendu témoignage à Jésus-Christ au sein d'un peuple idolâtre, féroce et cruel. Glorieux exemple, noble leçon

[1] *Les Ursulines de Québec,* tome Ier, p. 50.

donnée par cette humble fille des bois à tant de jeunes filles et de femmes qui se disent chrétiennes et n'osent pas confesser le nom de Jésus-Christ par leur langage et leur conduite, au sein même des nations civilisées !

Cependant, depuis deux ans déjà, l'innocente victime de la cruauté des Iroquois, le glorieux Père Jogues, était parvenu à se soustraire à la fureur de ses ennemis. Vendu à plusieurs reprises, en qualité d'esclave, à certains chefs iroquois, il avait été conduit par l'un d'eux jusque sur les rivages de la baie d'Hudson, où un navire hollandais qui croisait dans ces parages avait favorisé son évasion.

Jeté par ses libérateurs, qui étaient protestants et ennemis jurés des Français, à fond de cale du navire, il eut à supporter durant la traversée, qui fut bien longue, l'abandon le plus complet, les odeurs nauséabondes de l'obscur réduit dans lequel il était renfermé, et quelquefois même les angoisses de la faim. Enfin on le débarqua un jour sur les rivages de la Bretagne.

Le glorieux martyr, ainsi jeté sur les côtes de la France, se dirigea vers la ville de Rennes, dont il n'était pas éloigné. On raconte que le frère portier de la résidence des Pères Jésuites de cette ville vit un jour apparaître, sur le seuil de la porte, un homme au visage amaigri, à demi vêtu, se traînant à peine, tout couvert de cicatrices, avec des membres mutilés, qui lui parut d'abord être un mendiant. C'était le Père Jogues.

A l'aspect du vaillant témoin de Jésus-Christ, la communauté entière tomba à genoux. Mais lui ne répondait qu'avec peine et à demi à toutes les questions qu'on lui posait. On eût dit qu'il voulait cacher par humilité, aux yeux de ses frères et à ceux des hommes, les mérites qu'il avait acquis durant sa longue passion douloureuse.

La nouvelle de son arrivée ne tarda pas à franchir l'enceinte de la maison des jésuites. On accourut bientôt de toutes parts pour voir et vénérer le généreux confesseur de la foi. Lorsque cette nouvelle arriva à Paris, la ville entière se sentit émue. La reine, régente du royaume, voulut voir le saint missionnaire et contempler sur sa personne les stigmates sacrés de Jésus-Christ. Le Père Jogues vint donc à Paris, et fut présenté à cette princesse, qui ne put s'empêcher, en le voyant, de verser d'abondantes larmes. Il eut aussi le bonheur d'embrasser sa vieille mère, qui vivait encore.

Cependant une consolation suprême ne pouvait être accordée au glorieux fils de saint Ignace, celle de monter au saint autel, car les blessures de ses mains privées de plusieurs de leurs doigts ne lui permettaient pas d'offrir le saint sacrifice de la messe. On fit des démarches à Rome pour obtenir les dispenses nécessaires ; et on raconte qu'au récit des souffrances du vaillant apôtre, Urbain VIII, vivement ému, fit cette réponse si digne du vicaire de Jésus-Christ : « Il serait indigne qu'un martyr de Jésus-Christ ne pût boire le sang de

Jésus-Christ : *Indignum esse Christi martyrem, Christi non bibere sanguinem.* » Et il accorda la permission demandée.

Le séjour en France du Père Jogues ne fut que de quelques mois à peine. Enivré de la *folie* de la Croix, ce sublime missionnaire ne soupirait que vers son cher Canada et vers le jour béni où il pourrait consommer son sacrifice. Il repartit donc pour Québec au printemps de l'année 1644.

La vénérable Mère de l'Incarnation écrivait peu de temps après son retour : « Le révérend Père Jogues est revenu comme un vrai martyr qui porte en son corps les livrées de Jésus-Christ. Il devait être brûlé à son arrivée dans le village des Iroquois, si les Hollandais, qui en furent avertis, ne l'eussent enlevé secrètement. Il m'a raconté les conduites de Dieu sur lui pendant sa captivité. Il y a des milliers de martyrs qui sont morts à moindres frais [1]. »

Pendant son séjour à Québec, il fit deux voyages chez les Iroquois en qualité de représentant et d'ambassadeur de M. de Montmagny ; car la paix conclue par ces sauvages en 1645 durait encore. Mais, avant de partir pour un troisième voyage, il eut le pressentiment de sa mort prochaine. « *Ibo et non redibo,* j'irai et je ne reviendrai pas, dit-il ; mais je serais heureux si Notre-Seigneur voulait achever le sacrifice où il l'a commencé, et que le peu de sang que j'ai répandu sur cette terre fût comme les arrhes de

[1] *Lettres historiques.* Lettre XXXI. p. 383.

celui que je donnerai de toutes les veines de mon corps et de mon cœur[1]. »

A peine arrivé chez les Iroquois, il fut, en effet, dépouillé de nouveau de ses vêtements, accablé de coups et bientôt après assommé à coups de hache à l'entrée d'une cabane. Son sacrifice fut accompli le 18 octobre 1646.

Le martyre du Père Jogues attira les grâces du ciel, comme une rosée abondante, sur toute la nation huronne; mais elle ne fit qu'exciter, au contraire, la rage et la fureur des Iroquois. Plus que jamais la guerre est allumée entre les deux peuples sauvages, dont l'un ouvre son cœur à l'Évangile et l'autre lui résiste avec une infernale opiniâtreté. D'autres couronnes se préparent au ciel pour de nouveaux martyrs et pour la jeune Église huronne elle-même, qui va bientôt mêler son sang aux eaux du baptême dans lesquelles elle vient à peine d'être régénérée.

Mais, avant de poursuivre le récit de ces sanglantes persécutions, revenons à notre chère communauté.

[1] L'abbé Casgrain. *Introduction*, p. 39, 40.

CHAPITRE VI

LE PREMIER MONASTÈRE

21 novembre 1642. — 30 décembre 1650.

Prise de possession du monastère. — Service religieux de la chapelle assuré par les RR. PP. Jésuites et divers aumôniers. — Retour de Mme de la Peltrie. — Nouvelles religieuses venues de France. — Mère Athanase élue supérieure en remplacement de la Mère Marie de l'Incarnation, qui demeure toujours chargée de l'achèvement du monastère. — Miraculeuse intervention de la Providence. — Divers traits de l'apostolat des Ursulines. — Quelques-unes de leurs élèves françaises. — Ouverture du noviciat. — Mlle Barré y est admise. — Sa profession. — Plusieurs autres postulantes et novices. — Prospérité du monastère.

In labore et ærumna, in vigiliis multis, in fame et siti, in jejuniis multis, in frigore et nuditate, præter illa quæ intrinsecus sunt instantia mea quotidiana.

Dans les travaux et les peines, les veilles fréquentes, la faim et la soif, les jeûnes nombreux, le froid et la nudité, et pardessus toutes ces privations extérieures, mes sollicitudes intérieures quotidiennes.

(II Cor., XI, 27, 28.)

La construction du monastère, commencée dans les circonstances difficiles que nous venons de raconter, était loin encore d'être terminée, lorsque la petite

communauté, qui ne se composait encore que de cinq religieuses de chœur et d'une converse tout récemment arrivée de la maison de Dieppe, voulut en prendre possession. Les planchers des rez-de-chaussée étaient seuls en bon état; les autres n'étaient encore formés que de madriers volants, posés sur des poutres. Toutefois l'édifice, considéré dans son ensemble, présentait un aspect assez imposant. Il mesurait, dit-on, quatre-vingt-douze pieds de longueur sur vingt-huit de largeur, et par ses larges proportions, non moins que par sa position dans la partie la plus élevée de Québec, surpassait et dominait toutes les habitations des colons français et des sauvages [1].

Ce fut le 21 novembre 1642, fête de la Présentation de la très sainte Vierge, de très grand matin, que la nouvelle communauté quitta sa résidence provisoire de la basse ville, et s'achemina en ordre de procession vers le monastère. On raconte que le R. P. Vimont marchait en tête, suivi de la Mère Marie de l'Incarnation et des autres religieuses qui conduisaient le nombreux cortège des élèves tant françaises que sauvages.

En franchissant le seuil de cette maison qu'elle venait d'élever à Jésus, à Marie et à saint Joseph dans le Canada, selon l'ordre qu'elle avait reçu autrefois de Dieu, notre vénérée Mère entonna, de sa belle voix forte et vibrante, l'hymne de l'action de

[1] Ce premier monastère était bâti sur l'emplacement même occupé encore aujourd'hui par le monastère des Ursulines.

grâces, qui fut chantée par les religieuses et les enfants, tandis que le pieux cortège se rendait directement à la chapelle. La sainte messe y fut célébrée par le R. P. Gabriel Lallemand, cet aimable et ardent apôtre qui devait bientôt généreusement verser son sang pour Jésus-Christ. Pendant le saint sacrifice, les petites filles sauvages, dirigées et soutenues par la Mère Marie de l'Incarnation, chantèrent de pieux cantiques dans leur langue maternelle. Toutes les religieuses firent ensuite la sainte communion. Leur nombre était encore petit, il est vrai; mais à cause de leur ferveur on aurait pu les comparer, ce nous semble, à ces fondements placés à la base de la Jérusalem céleste, dont il est parlé au livre de l'Apocalypse [1], et sur lesquels sont écrits les noms des douze apôtres; car dans leur âme on retrouvait aussi sinon le nom des apôtres, du moins l'image des vertus qu'ils ont pratiquées.

Ces vénérées Mères voulurent inaugurer leur habitation dans le monastère par la pénitence. Dès la veille du jour où elles y firent leur première entrée solennelle, elles avaient pratiqué un jeûne austère qui ne fut interrompu que le lendemain de leur prise de possession. Du reste, on était à la fin du mois de novembre, c'est-à-dire déjà au cœur de l'hiver, et la saison rigoureuse commençait à leur apporter un autre genre de souffrance. Chose vraiment extraordinaire, étant donnée la rigueur du froid en ce pays,

[1] Apoc., XXI, 14.

elles n'adoptèrent l'usage des poêles que longtemps après leur établissement au Canada. Le premier instrument de chauffage de ce genre qui fut en usage dans le dortoir du monastère n'y fut introduit qu'à l'occasion de l'entrée au noviciat de Mlle Madeleine de Lauzon, en l'année 1668, sur la demande de la famille de Lauzon, et d'après l'ordre formel des supérieurs. Mais jusqu'à cette époque elles s'étaient contentées, pour ne point périr de froid, de s'enfermer la nuit dans des espèces de coffres. « Nos couchettes sont de bois, dit notre vénérée Mère, et, quoiqu'elles soient doublées de couvertes ou de serge, à peine s'y peut-on réchauffer [1]. » Durant le jour, on ne se servait au monastère que de cheminées ordinaires. Mais la consommation du bois, tant pour la cuisine que pour le chauffage, ne s'élevait pas au delà de « cent soixante-quinze cordes de gros bois ». C'est encore la Mère Marie de l'Incarnation qui nous donne ces petits détails.

C'était bien peu dans un pays si froid, pour suffire aux besoins non seulement des religieuses, mais encore et surtout des enfants. Quelque rude d'ailleurs que fût la saison, nos vaillantes Ursulines ne se relâchaient point de leurs pieuses observances. L'office du chœur ne fut jamais supprimé. Leur chapelle cependant n'était ni plus commode ni moins froide que le reste de la maison, bien qu'elle fût située à l'extrémité du bâtiment, du côté du midi. Elle mesu-

[1] *Lettres spirituelles*. Lettre XXXI, à son fils, p. 384.

rait dix-sept pieds de largeur sur autant de longueur, ce qui était la mesure de la largeur entière de tout le bâtiment. « Vous pensez que tout cela est petit, dit la Mère de l'Incarnation; mais le trop grand froid ne permet pas qu'on fasse des lieux plus vastes. Il y a des temps auxquels les prêtres sont en danger d'avoir les doigts et les oreilles gelés[1]. »

Que de fois, dans cette première chapelle, les révérends Pères Jésuites, qui furent en ces temps héroïques de la colonisation du Canada les apôtres et les glorieux martyrs de Jésus-Christ, n'ont-ils pas célébré les saints mystères! Citons seulement ici les RR. PP. Daniel, G. Lallemand, Garnier, de Brebœuf. Pendant la messe, la Mère de l'Incarnation et la Mère de Saint-Joseph, entourées et aidées par leurs enfants sauvages ou françaises, chantaient ordinairement en langue huronne un cantique de mission. On entendait la voix forte et sonore de la première, qui dominait, sans l'étouffer cependant, la voix douce et mélodieuse de la seconde, et toutes ces petites voix enfantines; et toutes ensemble répétaient : « Allez, allez, nous sommes ravies que vous alliez dans un lieu d'abandonnement. Oh ! plût à Dieu qu'on vous fende la tête d'un coup de hache ! »

Puis venait le refrain: « Ce n'est pas assez, il faut être écorché, et brûlé, et souffrir tout ce que peut inventer la férocité des barbares, et tout cela de bon cœur, pour l'amour de Dieu et le salut des sauvages. »

[1] *Lettres spirituelles.* Lettre à son fils, p. 384.

Le service religieux de la maison était cependant déjà organisé, en dehors et indépendamment du concours des Pères Jésuites. Dès le 12 août 1641, était arrivé à Québec M. l'abbé Faulx, qui fut le premier aumônier du monastère et le premier prêtre séculier de la mission. Les anciennes chroniques disent qu'on ne lui donnait pour son traitement que 90 lb avec sa nourriture. Il prenait ses repas au parloir des religieuses et logeait chez les révérends Pères Jésuites. Obligé, au bout de deux ans, de retourner en France, sa santé ne pouvant supporter la rigueur du climat, il fut remplacé, en 1643, par M. l'abbé René Chartrier, prieur de la Monnaye, qui se dévoua pendant cinq ans, avec beaucoup de piété et de zèle, au succès de la mission; mais au bout de ce temps il voulut, lui aussi, revoir la France. M. l'abbé Vignal, de la congrégation de Saint-Sulpice, qui fut le bienfaiteur insigne de la communauté et que nous verrons, après maintes vicissitudes, mourir victime de son zèle sous le fer des barbares, lui succéda en 1648.

Cependant Dieu, qui mêle toujours certaines joies aux tristesses de ce monde pour la consolation de ses serviteurs fidèles, ne voulut pas laisser s'écouler cette année 1643, sans réjouir le cœur de nos généreuses Ursulines encore attristées par le départ de celle qu'elles considéraient comme la fondatrice de leur monastère et leur seconde Mère. Après dix-huit mois d'absence, Mme de la Peltrie

revint à ses bons amis de Québec et à sa chère famille du cloître. Il y eut à cette occasion de très grandes réjouissances parmi les enfants de la forêt. « Quand ces petites plantes la virent de retour, dit le R. P. Vimont, elles étaient toutes joyeuses; car elles la regardaient comme leur vraie mère, qui les avait toujours bien aimées et bien chéries. Il y a une jeune séminariste qui n'a pas manqué, depuis trois ans, de prier Dieu tous les jours pour elle. »

Quant aux religieuses, on essayerait vainement de peindre leurs sentiments en revoyant au milieu d'elles cette admirable compagne et émule de leurs premiers travaux. Notre vénérée Mère de l'Incarnation, qui mieux que toute autre connaissait le mérite de cette âme généreuse choisie par Dieu pour lui ouvrir les portes du Canada, en éprouvait une consolation indicible. « Hélas! disait-elle pendant son absence, madame notre fondatrice avait coutume de conduire nos séminaristes aux pèlerinages et processions publiques, et de marcher à la tête des femmes et filles sauvages, après quoi nous leur préparions un festin; aujourd'hui qu'elle est éloignée, elle est privée de cette consolation [1]. »

Mais maintenant cette douce plainte faisait place aux doux transports de la joie et de la reconnaissance. De son côté, Mme de la Peltrie témoignait

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 88.

de ses sentiments, en cette circonstance, dans une lettre qu'elle adressait à dom Claude Martin qui venait de prononcer ses vœux, depuis deux ans à peine, au monastère de Vendôme.

« Je puis vous assurer, lui disait-elle, que Notre-Seigneur continue toujours à faire beaucoup de grâces à notre très aimée Mère Marie de l'Incarnation, et c'est une bénédiction toute particulière de l'avoir en cette petite maison, laquelle, par son exemple et ses paroles, augmente tous les jours en vertus et en sainteté. Elle a tant de charité pour nous, qu'elle daigne bien prendre la peine de nous faire tous les jours des conférences, pour nous enseigner le chemin de la perfection, et je serai bien responsable à notre bon Dieu, si je ne mets en pratique ses bons avis et ses saintes instructions. Oh! que je vous estime heureux d'appartenir à une personne si sainte et si fidèle aux mouvements de la grâce! Et moi, que je me tiens obligée à cette aimable Providence de m'avoir associée et unie à une si grande servante de Dieu!

« Je m'estime très privilégiée de vivre en sa sainte compagnie, que je chéris et honore parfaitement. La paix et l'union règnent heureusement parmi nous, et vous pouvez croire aussi bien que moi que c'est sa vertu et sa sainteté qui nous obtiennent de Dieu des grâces si particulières. Si je lui survis, je vous promets de vous mander bien des nouvelles de sa vie, lesquelles vous feront bien rendre grâces à la divine Majesté des faveurs spéciales qu'elle opère

dans son âme, qui est assurément une âme d'élite et précieuse à Dieu.

« Cependant je vois par votre lettre que vous avez un grand désir de savoir quelque chose de ses vertus. Elle vous écrivit, l'an passé, bien au long toute sa vie et toutes les grâces extraordinaires que Notre-Seigneur lui a faites ; et après avoir vu tant de merveilles et de grâces si éminentes, que voulez-vous que je vous en dise? Je puis vous assurer que vous savez plus que moi en une manière, mais dans une autre je crois en savoir plus que vous. Je veux parler de ces vertus de la vie commune et régulière qui sont fondées sur les exemples de notre bon Sauveur ; c'est surtout ce que je prise dans notre chère Mère, puisqu'elle s'y rend si fidèle. Puisque vous le désirez, je vous en dirai quelque chose par avance pour votre consolation.

« La Mère de l'Incarnation á un grand amour pour les personnes qui lui font du déplaisir; elle leur rend beaucoup de services, elle les supporte avec amour et charité. Elle vit dans un grand détachement de tout ce qui n'est point Dieu, et dans un grand abandon à sa Providence en tous les accidents et les difficultés qui lui arrivent en ce bout du monde. Vous la voyez toujours dans une soumission, dans une paix et dans une tranquillité de cœur inébranlable. Elle est toujours aussi dans une présence de Dieu continuelle, et son recueillement intérieur est si admirable que ni les grandes affaires ni les

tracas qui se rencontrent d'ordinaire en ce nouveau pays ne peuvent la distraire. Que voulez-vous davantage? Si j'avais la dixième partie de ses vertus, ah! que je m'estimerais heureuse! Surtout, je le répète, elle est admirable dans l'amour qu'elle porte à ses ennemis, n'ayant que de la douceur et de la bienveillance pour ceux qui lui font de la peine ou du déplaisir.

« Priez Notre-Seigneur qu'Il me donne une semblable vertu: aimez-le pour moi, adorez-le pour moi, bénissez-le pour moi, louez-le pour moi qui suis votre toute dévouée dans le cœur de Jésus.

« Madeleine de Chauvigny de la Peltrie. »

A son retour à Québec, Mme de la Peltrie ne trouvait pas seulement ses chères Ursulines logées dans un vaste monastère bien différent de la petite résidence de la basse ville, où elle les avait quittées, elle les revoyait aussi plus nombreuses. Durant l'été de 1643, les Ursulines de Ploërmel avaient envoyé au Canada un de leurs meilleurs sujets, la Mère Anne du Lézenet des Séraphins, qui avait fait le voyage en compagnie de deux sœurs hospitalières et du second aumônier, M. l'abbé René Chartrier, prieur de la Monnaye.

Cette religieuse fit preuve d'un grand zèle pendant les douze années qu'elle passa au Canada. Malheu-

reusement elle y contracta des infirmités qui obligèrent ses supérieurs de France à la rappeler dans son monastère de profession, où elle mourut saintement peu de mois après son retour.

L'année suivante, en 1644, les Ursulines de Tours donnèrent, de leur côté, deux nouvelles sœurs à la maison de Québec. Ce furent la Mère Anne Compain de Sainte-Cécile et la Mère Anne le Boue de Notre-Dame. Leur arrivée portait à huit le nombre des sœurs de chœur du nouveau monastère. On ne peut lire sans émotion le récit des travaux et des fatigues qu'elles eurent à endurer, dans ces temps héroïques de la fondation de leur maison. Car ces « filles vierges », comme on les appelait chez les sauvages, furent souvent la providence du pays, non seulement par leur zèle à propager l'instruction et l'éducation religieuse parmi les tribus sauvages, mais encore par leurs bienfaits matériels. En voici un témoignage pris au hasard, entre mille autres : « Plusieurs sauvages de l'Isle, de la nation d'Iroquets (dans les environs du lac Témiscaming) et d'autres endroits, étant venus se camper assez près de Québec, raconte le R. P. Vimont dans sa relation de 1644, allaient tous les jours dans la chapelle des Ursulines, où le Père de Quen leur faisait l'aumône spirituelle ; on en a baptisé quelques-uns dans cette petite église, après les avoir suffisamment instruits. Or, comme la misère accablait ce peuple, l'aumône spirituelle étant faite, suivait l'aumône corporelle; les Mères, au sortir du

sermon, donnaient à manger à quatre-vingts personnes, charité qu'elles ont continuée environ six semaines durant. Les femmes venaient encore en d'autres temps visiter les Mères Ursulines ; elles entraient dans la classe des filles sauvages, où l'on ne cessait de leur apprendre à prier Dieu. Les hommes entraient au parloir pour le même sujet; leur ferveur payait et récompensait la bonté des Mères, et, comme un bienfait dispose un bon cœur à en faire un autre, elles ne pouvaient renvoyer ces bonnes gens sans une seconde aumône. Quel moyen de voir ces grands corps affamés sans les secourir ? Qui donne à Dieu doit ouvrir son cœur et ses mains pour recevoir. Il veut être le maître et avoir le dessus en tout. Qu'il soit béni dans le temps et dans l'éternité [1] ! »

Cependant un événement très important pour la communauté des Ursulines s'était accompli sur ces entrefaites. Laissons parler notre vénérée Mère : « Nous avons fait notre élection, après laquelle je soupirais depuis longtemps. Notre-Seigneur nous a fait de grandes grâces en cette action, comme Il a fait en toutes celles d'importance que nous avons ; car il semble que Dieu prenne nos cœurs pour n'en faire qu'un, afin de le mettre où Il veut ; cela est ravissant, et nos Pères en sont consolés jusqu'à verser des larmes. Cela est d'autant plus à remarquer, que nous sommes de diverses con-

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. I[er], p. 100, 107.

grégations; mais, quelque différente que nous ayons été dans notre origine, nous ne pouvons plus voir ni vouloir qu'une même chose. Nous avons élu ma révérende Mère de Saint-Athanase, qui est une excellente fille de la congrégation de Paris; elle s'est toujours parfaitement bien comportée, et c'est un esprit d'union qui mourrait plutôt que de rien faire qui la puisse troubler. Encore que je ne sois plus supérieure, je n'en ai pas moins le soin de nos affaires [1]. »

La Mère de l'Incarnation et la Mère de Saint-Athanase se succédèrent de six ans en six ans, jusqu'à la mort de la première, en 1672. Toutefois, comme elle vient de le dire, en quittant la supériorité, notre Mère de l'Incarnation était restée chargée de la conduite des affaires temporelles, ce qui n'était pas un léger fardeau; car, outre les œuvres incessantes de charité telles que aumônes, distributions de vêtements et de nourriture, il était nécessaire encore de pourvoir à la construction du monastère, qui n'était pas complètement terminé. Dieu bénissait, il est vrai, d'une manière souvent *miraculeuse* la confiance et le zèle de sa servante; mais le miracle ne se faisait que peu à peu, laissant à celle qui en était l'objet tout le mérite de la foi et du sacrifice. Les ouvriers du pays étaient remplis de bonne volonté, eux aussi sans doute, mais il fallait cependant les payer. « Un homme

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 118.

coûte trente sous par jour, dit notre vénérée Mère dans une de ses lettres, encore faut-il le nourrir les fêtes et les dimanches et dans les mauvais temps. » Aussi, ajoute-t-elle, « nous faisons venir de France nos artisans, qu'on loue pour trois ans au plus. Nous en avons dix qui font toutes nos affaires, excepté que les habitants nous fournissent la chaux, le sable et la brique[1]. »

Plus d'une fois, il est vrai, les Ursulines de Québec eurent à se louer du dévouement absolu et du zèle de leurs serviteurs. En 1646, par exemple, lorsqu'elles se trouvaient absolument sans ressources, « le frère Jacques, dit le vieux récit, vint de France et se donna à la maison pour faire le jardin, où il a beaucoup travaillé pour le défricher et le mettre en état de servir... Le 16 décembre de cette année 1647, le sieur Pierre Moreau, maçon, s'est donné à la communauté pour la servir en ses besoins. Il était venu travailler pour nous dès l'année 1641, n'étant alors âgé que de vingt-quatre ans. Après avoir travaillé six ans à gages, il s'est remis de tout à la maison, nous abandonnant la somme de 190 lbs que nous lui devions et dont il eût pu disposer autrement [2]. » Le monastère s'achevait ainsi peu à peu, malgré les graves difficultés du temps.

Après sept années d'efforts et de patience,

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 119.
[2] *Id.*, *ibid.*, p. 120.

en 1648, il était enfin terminé. Il avait coûté plus de 50,000 lbs. Entièrement construit en pierres quant aux murs principaux, il mesurait quatre-vingt-douze pieds de longueur sur vingt-huit de largeur. « C'est la plus belle et la plus grande maison qui soit en Canada pour la façon d'y bâtir, » écrivait la Mère Marie de l'Incarnation, et son témoignage est confirmé par les plus anciens documents.

A cent pas environ de ce beau monastère, s'élevait une petite maison également en pierres, à deux étages, d'une superficie de trente pieds sur vingt, qui appartenait à Mme de la Peltrie. Elle l'avait fait bâtir en 1644, peu après son retour à Québec. « Cette maison fut d'abord louée au profit de la communauté, disent les mémoires des Ursulines. Dans les deux incendies, elle devint une véritable providence pour la communauté, et c'est là que devait s'éteindre en 1652, au milieu d'incommodités de tout genre et avec des marques si sensibles de prédestination, la bien-aimée Mère de Saint-Joseph, la première des Ursulines de Québec qui fut appelée à la récompense [1]. » La pieuse Mme de la Peltrie, qui l'avait fait bâtir pour y habiter avec sa servante, ne l'occupa jamais. Car, lorsqu'en l'année 1646 les Ursulines ouvrirent leur premier noviciat, quel ne fut point leur étonnement mêlé d'admiration en voyant cette pieuse dame

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 119.

venir solliciter à genoux la faveur d'y être admise! En faisant cette noble et généreuse démarche, elle était suivie par Mlle Charlotte Barré, qui ne l'avait pas quittée depuis le départ de Tours, et dont la vocation religieuse ne s'était pas démentie un seul instant.

Les supérieurs ne jugèrent pas expédient, pour le bien même de son œuvre, que Mme de la Peltrie se fît religieuse. Cette âme dévouée, qui ne cherchait que l'accomplissement de la volonté divine, reçut cette décision avec une parfaite soumission. Elle renonça à son généreux dessein; mais « dès lors, dit le récit, elle résolut de vivre en religieuse. Continuant donc à habiter le cloître en habit séculier et sans être liée par des vœux, on la vit s'astreindre à toutes les règles et observances de la vie monastique, sans vouloir accepter ni exemptions ni privilèges, hors celui d'occuper partout la dernière place; ce qu'elle a fidèlement observé jusqu'à sa mort[1] ».

Mais si Mme de la Peltrie ne put être admise au noviciat, Mlle Barré y fut reçue avec bonheur, et devint ainsi la première novice de ce monastère. Mme de la Peltrie lui donna elle-même son trousseau et 3,000 livres de dot. Elle fit profession et prononça ses vœux deux ans plus tard, le 21 novembre 1648. Cette profession fut la première cérémonie de ce genre célébrée au nouveau monas-

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 144.

tère ; aussi le souvenir s'en est-il religieusement conservé. Le P. Jérôme Lallemand, l'oncle du martyr dont nous retracerons bientôt les souffrances, célébra le saint sacrifice et présida la cérémonie. Que d'émotions diverses ne dut-elle point éveiller dans les cœurs ! Neuf ans s'étaient écoulés depuis le jour où les Ursulines abordaient sur la terre canadienne. Depuis lors, les joies et les tristesses n'avaient pas manqué à la communauté naissante. Mais, au milieu de ses travaux et de ses sacrifices, la main de Dieu n'avait cessé de la bénir et de la protéger. Aussi la confiance en Dieu était grande dans toutes ces âmes dévouées à son service. L'heure était sombre cependant pour la colonie canadienne. La guerre était allumée entre les diverses nations sauvages de cette partie du nouveau monde, le sang commençait à couler de toutes parts, et l'existence elle-même de la colonie était en péril.

Mais la malice des hommes ne saurait arrêter l'œuvre de Dieu. Peu de jours après la profession de Mlle Barré, que nous ne désignerons désormais que sous le nom de Mère Saint-Ignace, Mlle Catherine Lezeau prononçait aussi ses vœux en qualité de sœur converse, et, comme pour mettre le comble à toutes ses joies, on vit, à la fin de cette année 1648, une jeune fille appartenant à une des plus nobles familles de la colonie venir demander à revêtir, elle aussi, le bandeau des épouses de Jésus-Christ. C'était Mlle Philippe-Gertrude de Boulogne, sœur de Mme d'Ailleboust, femme de M. Louis d'Ailleboust

de Coulonge, qui venait de succéder à M. de Montmagny dans la dignité de gouverneur de Québec. Poussée par l'ardent désir de se dévouer à la conversion des sauvages, elle avait suivi sa sœur et son beau-frère, lorsque celui-ci fut nommé, en 1641, gouverneur de Montréal. Les deux sœurs partageaient d'ailleurs les mêmes sentiments, et nous verrons Mme d'Ailleboust devenue veuve venir solliciter, après la mort de sa sœur, la faveur de la remplacer au monastère. Mlle de Boulogne fit profession le 9 décembre 1649. Sa ferveur et son zèle ne se démentirent jamais, et elle eut la consolation de rendre à Dieu sa belle âme entre les bras de la vénérée Mère Marie de l'Incarnation, le 20 août 1667. Elle avait pris en religion le nom de Mère Saint-Dominique.

La famille de Sainte-Ursule se développait ainsi peu à peu sur les rivages de la Nouvelle-France. Le monastère était bâti, entièrement payé. De toutes parts on y accourait, les jeunes filles françaises ou sauvages pour s'y faire instruire, les pauvres gens pour y recevoir quelques secours et soulagements. A l'intérieur fleurissaient sous l'égide de Marie, protectrice et supérieure de la nouvelle maison, toutes les plus belles vertus du cloître. L'avenir semblait maintenant assuré, et la Mère de l'Incarnation pouvait, ce semble, commencer à se reposer après tant de combats, de fatigues et d'épreuves, et jouir en paix du fruit de ses premiers travaux. Il n'en était rien cependant. Les plus terribles catastrophes

allaient fondre sur le monastère et sur la colonie tout entière ; d'un côté, l'incendie allait réduire en cendres l'édifice si péniblement bâti ; de l'autre l'invasion des Iroquois, après avoir détruit la petite Église des Hurons, allait menacer l'existence même de tous les Français au Canada. C'est plus que jamais l'heure du sacrifice, mais aussi l'ère féconde et glorieuse de la persécution et des martyrs.

CHAPITRE VII

LE MARTYRE D'UNE ÉGLISE NAISSANTE

Nouvelles irruptions des Iroquois dans le pays des Hurons. — Martyre du R. P. Daniel. — Martyre des RR. PP. de Brébeuf et Gabriel Lallemand. — Dispersion de la nation huronne. — Les Hurons arrivent à Québec. — Dangers incessants de la colonie française. — Mœurs et habitudes à cette époque.

Vos purpurati martyres,
Vos candidati præmio
Confessionis, exsules
Vocate nos in patriam.

O vous qui avez été empourprés par votre sang et rendus purs et innocents par le mérite de votre confession de Jésus-Christ, appelez-nous dans la patrie, nous pauvres exilés! (Hymne de la Toussaint.)

Non in aqua solum, sed in aqua et sanguine.

Elle n'a pas été (baptisée) seulement dans l'eau, mais dans l'eau et dans le sang.
(I Jean, v, 6.)

Les premières effusions du sang du glorieux Père Jogues avaient attiré la rosée céleste de la grâce sur la petite Église des Hurons. Le R. P. Chaumonot, qui en était un des vaillants apôtres, écrivait à notre Mère de l'Incarnation au mois d'août 1644 : « On a

bâti de nouvelles chapelles dans cinq des principaux bourgs des Hurons, où nos Pères habitent toujours. Si, ces deux hivers prochains, les conversions continuent comme aux deux précédents, nous espérons que les chrétiens deviendront les plus forts, et qu'en peu de temps ils attireront à eux non seulement leurs concitoyens, mais encore le reste du pays et même toute la nation[1]. »

Ces espérances ne devaient pas tarder à se réaliser. En moins de trois ans, toutes les peuplades huronnes, à peu d'exceptions près, avaient embrassé la foi de Jésus-Christ. Rien n'était plus consolant que la vue de tous ces fervents néophytes qui arrivaient tous les jours, par bandes nombreuses, à Québec et envahissaient tous les abords du couvent de nos Ursulines. La Mère Marie de Saint-Joseph, qui connaissait très bien leur langage, ne quittait pas un instant le parloir, où elle était entourée de tous ces nouveaux chrétiens avides de s'instruire et d'entendre parler de Dieu, de la prière, des récompenses du ciel. Que de traits admirables de leur piété naïve, de leur foi vive, de leur extrême délicatesse de conscience, racontés par notre vénérée Mère, nous voudrions pouvoir rapporter ici!

La jeune Église huronne sortait toute rayonnante de vertus et d'espérances des eaux du baptême. Ses glorieux Pères dans la foi avaient le droit d'être fiers de cette nouvelle épouse, qu'ils avaient acquise

[1] *Lettres historiques*. Lettre XXXI, p. 389.

à Jésus-Christ au prix de tant de labeurs et de souffrances. Les chapelles s'y multipliaient ; les nouveaux fidèles accouraient en foule aux pieds de leurs missionnaires, qu'ils considéraient comme leurs pères et leurs meilleurs amis.

Les peuplades sauvages qui habitaient au delà des Hurons, les Abnakivois, les Attikamek, les Montagnez et bien d'autres, commençaient elles-mêmes à recevoir les infatigables messagers de la bonne nouvelle. Un d'entre eux écrivait à notre vénérée Mère, des montagnes qui sont au nord de Tadoussac, où il prêchait l'Évangile : « Je ne puis rien vous mander de meilleur de ces quartiers au sujet de l'amplification du royaume de Jésus-Christ. En un jour j'ai baptisé trente Betsamites et confessé soixante chrétiens. Je suis sur le point de faire six mariages en face de l'église ; je pris avant-hier tous les diables des sorciers, leurs pierres, leurs tambours et semblables badineries, que j'ai fait bouillir pour leur faire voir combien c'est peu de chose, et afin que ce malin esprit ne paraisse plus dans le pays de ces pauvres gens. Remerciez le grand Maître de ce qu'Il illumine toutes les nations du nord, car il y en a ici plus de dix sortes qui sont à douze journées de Tadoussac. Je ne sais si la fin du monde est proche, mais la foi s'étend beaucoup [1]. »

Cependant tous ces admirables progrès de la religion parmi les sauvages n'avaient fait qu'exciter de

[1] *Lettres historiques*. Lettre XXXIII, p. 406.

plus en plus la fureur des Iroquois. Déjà, au printemps de l'année 1644, deux ans avant le meurtre du Père Jogues, ils s'étaient emparés du Père Brissani, de six Français et d'un certain nombre d'autres chrétiens hurons ou algonquins, sur lesquels ils avaient assouvi toute leur rage. Plusieurs avaient été brûlés à petit feu, d'autres hachés en morceaux. Et, non contents de manger leur chair à mesure qu'elle brûlait, ces féroces cannibales obligeaient leurs victimes à en manger aussi. Le Père Brissani était parvenu un jour cependant à s'échapper de leurs mains, mais ses membres étaient affreusement mutilés.

A la suite de plusieurs défaites qu'ils essuyèrent de la part des Français, ces barbares avaient été obligés, il est vrai, de consentir à cesser leurs incursions sur les terres des autres peuplades sauvages et dans les pays conquis par la France. Mais cet intervalle de paix n'avait duré que deux ans. La guerre venait de recommencer, plus furieuse et plus intense que jamais.

Le signal de cette recrudescence de fureur fut la mort du Père Jogues. Aussitôt après ce meurtre horrible, les Iroquois pillèrent plusieurs habitations occupées par des Français et se formèrent en deux bandes pour aller à la recherche de quelques tribus algonquines qui s'étaient divisées, elles aussi, en deux groupes pour aller faire leurs grandes chasses, l'une au nord et l'autre au midi. Ces bons Algonquins, qui se fiaient à la paix conclue avec

leurs implacables ennemis, furent surpris isolément, et, après une inutile résistance, liés les uns aux autres, hommes, femmes et enfants, et emmenés en captivité dans les bourgs iroquois. Ils savaient d'avance quels tourments les y attendaient.

Après qu'on leur eut arraché les ongles, coupé les doigts et qu'on les eut roués d'horribles coups de bâton, les femmes furent mises en liberté; quant aux hommes, ils furent condamnés à périr par le feu.

Tels furent les hauts faits d'armes par lesquels ces farouches agresseurs signalèrent aux Français et aux sauvages la reprise des hostilités.

L'année suivante, ils éprouvèrent une défaite dans une rencontre avec deux cents Hurons, à la tête desquels se trouvait le Père Brissani, en amont du village des Trois-Rivières. Mais ils ne tardèrent pas à revenir en bien plus grand nombre. Au mois de juillet 1648, ils surprirent un bourg huron, au moment où le Père Ant. Daniel, qui s'y trouvait en mission, célébrait le saint sacrifice de la messe.

« Il était encore revêtu des ornements sacerdotaux, raconte notre vénérée Mère, lorsqu'il entendit le tumulte des ennemis, et, sans se donner le loisir de quitter son aube, il court de cabane en cabane et cherche les malades, les vieillards, les enfants et ceux qui n'avaient pas encore reçu le baptême. Il les dispose à ce sacrement avec un zèle apostolique, et, les ayant tous assemblés dans l'église, il les

baptise par aspersion. A la vue des ennemis, il dit à son troupeau : « Sauvez-vous, mes frères, et laissez-« moi seul dans la mêlée. » Alors ce saint homme se présente aux Iroquois, qui furent d'abord saisis d'une certaine frayeur à son aspect plein de majesté. Mais bientôt ils le couvrirent de flèches, et, voyant qu'il ne tombait pas, ils lui tirèrent à bout portant des coups d'arquebuse qui achevèrent de le tuer. Ils portèrent alors son corps dans son église, à laquelle ils mirent le feu, de sorte que les restes précieux de ce nouveau martyr furent consumés au pied de l'autel et avec l'autel lui-même.

« Le village fut mis à feu et à sang, et ni femmes ni enfants, personne ne fut épargné, sauf ceux qui purent s'échapper et se réfugier chez les peuplades sauvages voisines. Ce saint martyr, ajoute la Mère de l'Incarnation, apparut peu de temps après sa mort à un Père de la même mission. « Ah! mon cher « Père, lui dit celui-ci, comment Dieu a-t-il permis « que votre corps ait été si indignement traité après « votre mort, que nous n'ayons pu recueillir vos « cendres ? » Le saint martyr lui répondit : « Mon « très cher Père, Dieu est grand et admirable ; il a « regardé mon opprobre et a récompensé les travaux « de son serviteur. Il m'a donné après ma mort un « grand nombre d'âmes du purgatoire pour les « emmener avec moi et accompagner mon triomphe « dans le ciel [1]. »

[1] *Lettres historiques*. Lettre XXXVIII, 440, 441.

Une année s'était à peine écoulée depuis cet événement à la fois si douloureux et si consolant, lorsque, pendant l'hiver de 1649, une nouvelle et nombreuse armée d'Iroquois se présenta aux portes du village Saint-Ignace. Laissons ici la parole à notre historien canadien.

« Le fort, attaqué à l'aube du jour avec une hardiesse et une habileté incroyables, fut emporté presque sans aucune résistance. Les Hurons ne soupçonnaient pas même la présence de l'ennemi et étaient plongés dans un profond sommeil. Le village fut livré aux flammes, et tous les habitants, hommes, femmes, enfants, furent passés par le fer et le feu. Trois Hurons seulement parvinrent à s'échapper demi-nus, et coururent à une lieue sur la neige et la glace donner l'alarme au village Saint-Louis.

« Au milieu de la consternation générale, le cri de guerre des Iroquois retentit dans la forêt et glaça toutes les âmes d'épouvante. Les ennemis ne voulaient pas donner à leurs victimes le temps de se reconnaître. Ils cernèrent la place de tous les côtés et montèrent à l'assaut. Deux fois les guerriers hurons, qui se défendaient en héros, les repoussèrent avec pertes ; mais enfin, écrasés par le nombre, ils tombèrent sous les débris des palissades. Les féroces vainqueurs pénétrèrent alors par toutes les brèches et firent un horrible carnage. Bientôt une colonne de fumée qui s'éleva des cabanes en flamme annonça la fatale nouvelle aux bourgades voisines.

« Les Pères de Brébeuf et Lallemand se trouvaient

alors au village Saint-Louis. Malgré les pressantes sollicitations des Hurons, qui les suppliaient de prendre la fuite, ils aimèrent mieux se vouer à une mort certaine, plutôt que d'abandonner leur troupeau à l'heure du danger. Dans l'horreur de la mêlée, parmi les flèches et les balles, les couteaux et les tomahawks qui tournaient sur leurs têtes, les hurlements des vainqueurs et les lamentations des mourants, ils baptisent les catéchumènes et donnent l'absolution aux néophytes, les confirmant tous dans la foi. Chargés de liens avec les autres prisonniers, ils sont conduits sur les ruines fumantes du village Saint-Ignace pour y être torturés. On les accueille à leur arrivée par une grêle de coups de bâtons. Le Père de Brébeuf se jette à genoux au pied du poteau où il va être attaché, et comme autrefois l'apôtre saint André à la vue de la croix après laquelle il soupirait depuis si longtemps, il l'embrasse avec amour et respect. Puis, apercevant autour de lui une foule de chrétiens condamnés comme lui au supplice, il lève les yeux au ciel, et dans une fervente prière adressée à Dieu, il les exhorte à souffrir courageusement, en leur montrant les palmes qui les attendent là-haut. « Echon [1], lui répondent les « bons sauvages, notre esprit sera dans le ciel « lorsque nos corps souffriront sur la terre. Prie « Dieu pour nous, qu'il nous fasse miséricorde; nous « l'invoquerons jusqu'à la mort. »

[1] Nom que les sauvages donnaient au Père de Brébeuf.

« Le caractère du Père de Brébeuf est unique par sa grandeur dans l'histoire de l'héroïsme en Canada. Nous avons assisté avec un frémissement mêlé d'horreur et d'inexprimable pitié au martyre du Père Jogues. Sa constance admirable dans les tourments, son héroïsme uni à une candeur et à une simplicité angéliques, nous arrachent des larmes. Parfois cependant un soupir, un gémissement, trahissent en lui les défaillances de la nature ; c'est l'agneau résigné, mais suppliant, sous la griffe du tigre. Le Père de Brébeuf, au contraire, c'est le lion dans toute sa force et sa majesté. Chez lui, l'âme est tout entière souveraine et maîtresse de son enveloppe mortelle ; l'humanité semble avoir perdu tous ses droits. Tandis qu'on suspend à son cou un collier de haches rougies, — qu'on l'enveloppe d'une ceinture d'écorce enduite de gomme et de résine enflammées, — qu'en dérision du baptême on lui verse de l'eau bouillante sur la tête, — qu'on taille sur ses membres des lambeaux de chair qui sont grillés et dévorés devant lui, — qu'on lui perce les mains avec des fers rouges, — qu'après lui avoir arraché la peau de la tête, on jette sur son crâne de la cendre chaude et des charbons embrasés, — que sa peau rôtie se fend en larges blessures rouges et sanglantes, — que le fer en feu siffle sur ses muscles agités de spasmes convulsifs et s'enfonce jusqu'aux os, — que de tout son corps carbonisé s'échappe une vapeur comme d'une chaudière en ébullition, — pas un cri, pas un soupir ne s'exhale de sa poitrine. Sa figure

illuminée conserve l'expression d'une sérénité parfaite ; et les jets de flamme qui voltigent autour de sa tête semblent déjà le couronner du nimbe mystique des bienheureux. Son regard, attaché au ciel, plonge au delà des sphères visibles et paraît absorbé dans la contemplation d'une vision céleste ; il l'abaisse de temps en temps sur ses bourreaux avec tant de calme et de fermeté, qu'ils reculent d'effroi, comme devant un être surnaturel. D'une voix forte et assurée il leur annonce la vérité, et encourage les infortunés captifs qui partagent son supplice. Les Iroquois redoublent de fureur et de cruauté, afin de le faire taire. Quelques Hurons apostats joignent l'insulte à la férocité. « Tu nous as dit, Echon, « s'écrient-ils, que plus on souffrait dans cette vie, « plus la récompense serait grande dans l'autre. « Remercie-nous donc, puisque nous embellissons « ta couronne. »

« Exaspérés de ne pouvoir lui arracher le moindre signe de faiblesse, ni l'empêcher de parler, ils lui fendent la mâchoire en deux d'un coup de hache, lui coupent les lèvres, le nez, une partie de la langue, et lui enfoncent un fer rouge dans la bouche. Dans cet affreux état, il parlait encore par signes pour consoler et fortifier les autres captifs et surtout le Père Lallemand, dont les soupirs lamentables, les plaintes déchirantes lui fendaient l'âme. Nature frêle et délicate, le Père Lallemand n'était qu'un faible enfant auprès du Père de Brébeuf, colosse doué d'une organisation physique exceptionnelle.

C'était un spectacle navrant pour le vieux missionnaire de voir son jeune compagnon, qu'il aimait comme son enfant, se tordre dans d'intolérables douleurs. Au plus fort de ses tourments, il joignait les mains, levait les yeux au ciel et poussait de profonds soupirs vers Dieu, en invoquant son secours. Ses bourreaux le couvrirent d'écorces de sapin, et avant d'y mettre le feu le traînèrent devant le Père de Brébeuf; le jeune martyr se jeta à ses pieds, et se recommanda à ses prières en répétant les paroles de l'apôtre saint Paul : *Nous avons été donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes.*

« Ivres de carnage et de sang, les Iroquois inventèrent contre lui des raffinements de cruauté dignes de l'enfer. Ils lui arrachèrent les yeux et mirent à la place des charbons ardents. Son supplice fut prolongé pendant un jour et une nuit entière ; et ce ne fut que le lendemain de sa captivité, vers neuf heures du matin, que l'un d'eux, fatigué de le voir languir si longtemps, mit un terme à ses maux en lui fendant la tête d'un coup de hache. Le Père de Brébeuf avait cueilli sa couronne avant lui. Il rendit le dernier soupir après trois heures de tortures. Les barbares lui arrachèrent le cœur et le dévorèrent entre eux, croyant ainsi s'incorporer une partie de son courage [1].

[1] On conserve encore, chez les dames Hospitalières de Québec, le crâne du Père de Brébeuf, enchâssé dans le socle d'un buste d'argent, qui fut envoyé au Canada par la famille de l'illustre martyr, dans le but d'y renfermer cette précieuse relique.

« Nous ne craignons pas qu'on nous reproche de nous être arrêté trop longtemps devant cette douloureuse peinture. Le regard de l'historien ne se détache qu'à regret de ces scènes à la fois déchirantes et radieuses, surtout de cette majestueuse figure du Père de Brébeuf, qui rayonne d'une grandeur sans rivale, debout sur les cendres fumantes de la nation huronne. Il avait été le fondateur de cette petite Église, et il en fut le dernier apôtre ; après l'avoir tenue dans ses bras à son berceau, il l'ensevelit avec lui dans sa tombe. La mort du Père de Brébeuf, en effet, sembla creuser un abîme sous ses pas. Le vertige s'empara de la nation entière, saisie d'épouvante à la vue des cruautés inouïes des Iroquois. Elle se crut perdue. S'imaginant toujours voir derrière elle le fantôme implacable de son ennemi, elle se dispersa dans les bois, où la famine, la guerre, l'épidémie, s'acharnèrent à ses pas et décimèrent ses tristes débris.

« Ainsi fut anéantie cette petite chrétienté, enfantée avec tant de douleurs et de larmes, au moment même où elle croissait en grâce et donnait les plus belles espérances. Le Sauveur, au jour de sa visite, n'avait eu qu'une couronne d'épines à poser sur le front de sa nouvelle épouse. Mais la jeune néophyte s'était montrée digne de son bien-aimé ; agenouillée et soumise, elle l'avait reçue de ses mains en la baisant avec amour. Elle gravit courageusement tous les degrés de la souffrance, cette autre échelle de Jacob qu'avaient

montée, les premiers, ses glorieux missionnaires.

« Aussi, lorsqu'ils la déposèrent, toute meurtrie et sanglante, au pied du trône de Dieu, sa couronne d'épines avait fleuri sur son front et était devenue la couronne de roses des martyrs[1]. »

De telles pages sont trop glorieuses pour l'Église et trop édifiantes pour être passées sous silence. Puissent-elles contribuer à hâter le jour où l'Église reconnaissante fera briller l'auréole des saints sur le front des apôtres qui ont versé leur sang pour Jésus-Christ sur la terre du Canada !

Dans l'automne de cette même année 1649, le R. P. Garnier fut percé de balles et assommé par les Iroquois. Le lendemain de sa mort, le R. P. Chabanel tomba, lui aussi, sous les coups d'un Huron apostat.

Déjà, plusieurs années auparavant, les Pères jésuites avaient perdu, dans les rudes labeurs de leur apostolat, les RR. PP. de Nouë et Ménard. Le premier était mort de froid en 1645, en allant des Trois-Rivières au fort Richelieu ; le second s'était égaré, ayant quitté l'Ontaounais pour rejoindre une colonie de Hurons qui avaient fui jusqu'au Missis-sipi.

La vénérable Mère de l'Incarnation ressentait plus que tout autre le contre-coup de toutes ces épreuves, à cause des liens de reconnaissance qui l'unissaient

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère de l'Incarnation*. Introduction.

aux révérends Pères jésuites. Mais quels n'étaient point aussi ses élans d'enthousiasme et d'admiration en présence de tant d'héroïsme et de sainteté!

« Je ne crois pas, écrivait-elle, que la terre porte des hommes plus dégagés de la créature que les Pères de cette mission. On n'y remarque aucun sentiment de la nature ; ils ne cherchent qu'à souffrir pour Jésus-Christ et à lui gagner des âmes. »

Voici particulièrement sur les RR. PP. de Brébeuf et Gabriel Lallemand, dont on se partageait pieusement et en secret les précieuses reliques, quelques détails que l'histoire est heureuse de recueillir :

« Le R. P. de Brébeuf, premier apôtre des Hurons, avait eu plusieurs visions touchant ce qui lui est arrivé à sa mort et à celle de ses compagnons, et de ce qui devait arriver à l'Église. On a trouvé tout cela dans ses écrits. Notre-Seigneur lui avait fait voir sa face toute défigurée, comme elle l'a été depuis au rapport de plus de cent témoins. Il avait encore vu ses mains impassibles dans la même vision ; et il est arrivé que son corps ayant été mutilé de toutes parts, ses os décharnés, sa chair mangée, lui encore vivant, il ne s'est pas trouvé la moindre fracture à ses mains, contre l'ordinaire de ces barbares, qui, voulant tourmenter un homme, commencent à couper les doigts et arracher les ongles, ce qu'ils font, disent-ils, pour caresser les patients; en sorte qu'on ne put le reconnaître qu'à ses précieuses mains. Notre-Seigneur lui ayant révélé son martyre trois jours avant

qu'il arrivât, il alla tout joyeux trouver les autres Pères, qui, le voyant dans une gaieté extraordinaire, le firent saigner par un mouvement de Dieu; ensuite de quoi, le chirurgien fit sécher son sang par un pressentiment de ce qui devait arriver, et de crainte qu'on ne lui fît comme au R. P. Daniel, qui, huit mois auparavant, avait été tellement réduit en cendres, qu'on n'avait pu retrouver aucuns restes de son corps.

« Il y a bien d'autres merveilles que nous avons apprises de ceux qui en ont été les témoins occulaires. Depuis deux jours, quelques captifs, qui se sont sauvés des mains de l'ennemi, nous ont rapporté que ces barbares coupèrent de rage la bouche du R. P. de Brébeuf, parce qu'il ne cessait de prêcher et de prier Dieu, encore qu'ils l'eussent tout décharné et mangé ; et comme ils sont adroits à écorcher les hommes aussi bien que les bêtes, ils lui avaient laissé les veines et les artères entières sur les os, afin d'allonger ses tourments et qu'il ne mourût pas sitôt. C'est vraiment pour Dieu et en haine de la foi que ces hommes apostoliques ont souffert de si horribles tourments. Ce sont les effets du présent de l'esprit de Jésus-Christ. La relation vous les fera voir comme des miracles de patience. Pour moi, je ne suis qu'une poussière indigne d'une si sainte mort ; priez Dieu qu'il me fasse miséricorde[1]. »

[1] *Lettres historiques.* Lettre XXXIX, p. 444, 445.

L'admiration et le dévouement de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation pour la glorieuse Église des Hurons, si cruellement persécutée, trouva bientôt une occasion de se manifester d'une manière plus éclatante encore. Le 28 juillet 1650, on vit arriver à Québec, sous la conduite du Père Ragueneau, les quatre ou cinq cents Hurons, derniers restes de cette nation sauvage, qui avaient échappé au désastre de leurs tribus et de leurs familles. Nos vaillantes Ursulines ne furent point les dernières à les secourir. Elles voulurent, malgré leur dénuement presque complet, leur offrir une terre qu'elles possédaient dans l'île d'Orléans, sur le fleuve du Saint-Laurent, en aval de la ville, où ils se trouvèrent un peu plus à l'abri des incursions de leurs effroyables ennemis les Iroquois, qui venaient les pourchasser encore jusqu'aux environs de Québec.

Mais ce témoignage ne suffisait pas encore au cœur de notre Mère vénérée. Elle voulut étudier leur langue, afin de pouvoir se dévouer à leur service et à leur instruction. « Que ce coup me fut terrible ! dit-elle dans une de ses lettres, en parlant de l'effroyable détresse où la persécution avait plongé cette chère Église des Hurons. C'était la chose la plus pitoyable qui fût encore arrivée dans cette nouvelle Église. Les révérends Pères qui étaient demeurés vifs avaient plus souffert que ceux qui étaient morts. A la vue de ces âmes consommées en vertu, dans lesquelles Jésus-Christ vivait plus qu'elles

ne vivaient elles-mêmes, et dont la sainteté était si visible à tout le monde, chacun était ravi. Ils nous amenaient les faibles restes de leur troupeau, environ quatre ou cinq cents chrétiens, échappés à la fureur de leurs ennemis. Dans l'affliction que je ressentais en mon âme, la seule consolation qui me restait en voyant ces pauvres fugitifs était de me voir proche d'eux et de pouvoir instruire leurs enfants. Dans ce but Notre-Seigneur m'inspira d'étudier leur langue, que je n'avais pas encore apprise; car, à notre arrivée dans ce pays, je laissai ce soin à la Mère de Saint-Joseph pour m'appliquer à l'étude de l'algonquin et du montagnais, dont nous avions plus besoin alors. Les citoyens firent leur possible pour assister ces malheureux exilés; mais les maisons religieuses, Mme de la Peltrie et surtout les Pères jésuites y contribuèrent pour la plus grande partie. Comme j'étais dépositaire, c'était moi qui distribuais la nourriture et les vêtements à ceux dont nous étions chargés, ce qui était pour moi un sujet d'intarissables consolations[1]. »

« La Mère de l'Incarnation se mit à l'étude de la langue huronne avec toute l'ardeur de la jeunesse. « Vous rirez peut-être, écrivait-elle à son fils, de ce qu'à l'âge de cinquante ans je commence à étudier une nouvelle langue ; mais il faut tout entreprendre pour le service de Dieu et le salut du prochain. »

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère de l'Incarnation*, p. 367 et suiv.

Elle eut pour premier précepteur le Père Bressani, naguère captif chez les Iroquois et délivré miraculeusement après avoir été torturé par le fer et le feu. Le saint martyr venait chaque jour s'asseoir près de la grille du monastère, et lui enseignait, avec une patience admirable, les rudiments de l'idiome barbare, lui en traçant les règles de ses doigts mutilés et encore sanglants. Quel spectacle : d'un côté, un martyr; de l'autre, un archange! Étonnante sublimité de notre histoire ! à chaque page, on rencontre un miracle d'héroïsme ou de sainteté[1].

« Cependant la douloureuse sympathie qu'avaient réveillée la destruction de la nation huronne et la vue de sa sanglante épave était mêlée d'un profond sentiment d'inquiétude. Jamais l'avenir de la colonie n'avait paru enveloppé de nuages si sombres. La population européenne, à la veille d'être assaillie de tous côtés, ne dépassait guère mille âmes. Québec, fondé depuis quarante-deux ans, renfermait tout au plus une trentaine de maisons, dispersées sur le sommet et autour du promontoire que protégeaient les canons du fort Saint-Louis. La résidence du gouverneur[2], l'église paroissiale, la demeure des Jésuites, le monastère des Ursulines, celui des Hospitalières, dans la haute ville ; le magasin de la compagnie des Cent-Associés, dans la basse ville, tels étaient les seuls édifices d'importance à Québec.

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère de l'Incarnation*, p. 367, 368.

[2] C'était alors M. d'Ailleboust.

Quelques groupes de maisons s'élevaient çà et là dans le voisinage, le long de la côte de Beaupré, à l'île d'Orléans, à Sillery. Autour des forts de Montréal et de Trois-Rivières, on commençait de rares défrichements. Le reste du pays n'était qu'une immense forêt hantée par les farouches Iroquois.

« Depuis qu'ils avaient jeté aux quatre vents les membres de la nation huronne, l'audace de ces barbares n'avait plus connu de bornes. Alléchés par l'odeur du sang, ils avaient suivi leur proie, espérant envelopper dans la même extermination toute la race européenne. Ils apparaissaient partout à la fois, à Montréal, aux Trois-Rivières, à Québec, à l'île d'Orléans, à Tadoussac, rôdant par petites bandes, interceptant les convois de marchandises et de fourrures sur les rivières, brûlant, massacrant tout sur leur passage[1]. Favorisés par la nature du sol, dont les forêts leur offraient un asile inattaquable, ils se glissaient sans être vus, aux approches des habitations ; là, tapis derrière un arbre, dans un pli du terrain ou parmi les joncs du rivage, ils épiaient tout le jour, avec cette patience caractéristique du sauvage, le passage de quelque blanc. La nuit venue, ils rampaient comme des serpents autour des maisons, cherchant à surprendre quelque famille éparse et sans défense. Malheur au colon attardé le soir sur la lisière du bois, ou courbé sans défiance sur son champ, ou bien côtoyant de

[1] M. l'abbé Ferland, *Notes sur les registres de Québec.*

trop près dans son canot le rivage du grand fleuve! une balle inconnue l'atteignait tout à coup, et avant que le malheureux blessé eût eu le temps de se reconnaître, le féroce Iroquois, poussant son terrible cri de guerre, s'élançait sur lui et lui enlevait la chevelure.

« Afin de se défendre contre ces nuées d'ennemis, le nouveau gouverneur, M. d'Ailleboust[1], avait fait ériger dans les principaux centres d'habitations des forts environnés d'une enceinte de palissades et armés de quelques pièces de canons. Au premier signal d'alarme, les colons se réfugiaient dans ces forts et se mettaient en état de défense. En outre chaque habitant faisait de sa maison une petite forteresse, où il pouvait tenir tête à un bon nombre d'assaillants. Durant le jour, partout où il allait, au champ, au bois, à la pêche, son fusil ne le quittait jamais; et à la première alerte, la hache ou le hoyau lui tombait des mains, et il couchait en joue son ennemi, avec une dextérité admirable.

« Mais, malgré toute cette vigilance et cette bravoure, chaque semaine était témoin de lamentables accidents. On entendait sans cesse parler de prisonniers attachés au poteau, de têtes scalpées, de membres mutilés, de femmes, d'enfants torturés, écorchés, brûlés vifs. Le récit de ces malheurs, mêlés à ces horribles raffinements de cruautés, semait l'épouvante parmi la population en deuil.

[1] Il avait succédé, en 1648, à M. de Montmagny, et semblait avoir hérité de toutes ses précieuses qualités.

« Incapable d'atteindre dans sa retraite impénétrable un ennemi invisible, qui frappait dans l'ombre et s'évanouissait sans laisser aucune trace, on se demandait avec désespoir si la colonie, ainsi harcelée de tous côtés, ne serait pas bientôt décimée et submergée dans son sang. On attendait avec impatience des secours de France qui n'arrivaient point. La situation paraissait si critique, qu'on députa en Europe le Père Jérôme Lallemand, supérieur des missions, accompagné de quelques-uns des principaux habitants du pays, pour aller exposer l'état désespéré des affaires et implorer de prompts secours.

« Cependant, au milieu du deuil et de la consternation générale, la Mère de l'Incarnation et quelques autres âmes fortes et magnanimes restaient fermes dans leur confiance en Dieu et relevaient les esprits abattus. Dans une lettre adressée à son fils, le 17 septembre 1650, elle trace une peinture fidèle du calme parfait dont elle jouissait.

« Quelque délabrées que soient les affaires, n'ayez point d'inquiétude à mon égard, je ne dis pas pour le martyre, car votre affection pour moi vous porte à me le désirer; mais j'entends des autres outrages qu'on pourrait appréhender de la part des Iroquois. Je ne vois aucun sujet de craindre, et, si je ne suis bien trompée, j'espère que les croix que l'Église souffre maintenant seront son exaltation. Tout ce que j'entends dire ne m'abat point le cœur ; et pour vous en donner une preuve, c'est qu'à l'âge que

« j'ai, j'étudie la langue huronne ; et en toutes « sortes d'affaires nous agissons comme si rien ne « devait arriver. »

« Le Père Lallemand avait été tellement frappé, avant son départ, de cette magnanimité, qu'il y trouvait un nouveau gage d'une protection spéciale de la Providence. « Le quatrième sujet de consola- « tion que je voyais dans ce pauvre pays désolé est « le courage et la générosité de nos religieuses, tant « Hospitalières qu'Ursulines ; c'est une des espé- « rances que j'ai de la conservation du pays, ne « pouvant penser que Dieu abandonne des âmes de « cette nature, si saintes et si charitables. Il me « semble que tous les anges du paradis viendraient « plutôt à leur secours, si tant est que les hommes « de la terre manquassent de procurer leur con- « servation en ce nouveau monde[1]. »

« La main qui conduisait les événements, et couvrait de son égide l'Église du Canada, était d'ailleurs trop visible pour n'être pas entrevue par les moins clairvoyants. Chaque jour, elle se manifestait par des merveilles, dont le mystère même révélait son action. Trompant toutes les prévisions humaines, elle mettait à néant toutes les ressources, et, lorsque tout paraissait désespéré, elle faisait mouvoir de secrets ressorts qui opéraient tout à coup la délivrance.

[1] Lettre adressée du Havre-de-Grâce au Père provincial de France.

« Dans ce pays, dit encore la Mère de l'Incarnation, et dans l'air de cette nouvelle Église, on « voit régner un esprit qui ne dit rien qu'obscurité. « Tous les événements qui nous arrivent sont des « secrets cachés dans la divine Providence, laquelle « se plaît d'y aveugler tout le monde, de quelque « condition et qualité qu'il soit. J'ai vu et consulté « là-dessus plusieurs personnes, qui toutes m'ont dit : « Je ne vois goutte en toutes mes affaires, et néan« moins, nonobstant mon aveuglement, elles se font « sans que je puisse dire comment. Cela s'entend du « pays en général et de l'état des familles en parti« culier. »

« Revenant plus tard sur le même sujet, elle ajoute : « Mais la façon avec laquelle Dieu gouverne ce « pays est toute contraire. On ne voit goutte, on « marche à tâtons ; et quoiqu'on consulte des personnes « très éclairées et d'un très bon conseil, pour l'or« dinaire les choses n'arrivent point comme on les « avait prévues et consultées. Cependant on roule, « et lorsqu'on pense être au fond du précipice, on se « trouve debout. Lorsqu'on entend dire que quelque « malheur est arrivé de la part des Iroquois, chacun « s'en veut aller en France ; et au même temps on se « marie, on bâtit, le pays se multiplie, les terres se « défrichent, et tout le monde pense à s'établir [1]. »

« Et comment en effet Dieu aurait-il pu délaisser cette chère petite Église du Canada, dont les mains

[1] *Lettres historiques*, page 460.

pures et suppliantes étaient toujours tendues vers lui? La ferveur de ses enfants, déjà si admirable, s'était encore accrue par l'imminence du danger ; la colonie comptait autant de saints que d'habitants. Exposés chaque jour à tomber sous les balles des Iroquois, ils se tenaient sans cesse prêts à mourir en héros chrétiens; ils s'étaient même engagés publiquement par un vœu à se confesser et à communier au moins une fois le mois. Aussi, pendant que la guerre sévissait au dehors, au dedans fleurissait une paix inaltérable. L'union, la concorde, cimentées par la piété, liaient tous les citoyens. Chaque habitation avait été placée sous la protection d'un saint, et tous les jours, matin et soir, le chef de la famille, entouré de sa femme, de ses enfants et de ses serviteurs agenouillés au pied de l'image du saint patron, récitait à haute voix la prière, suivie de l'examen de conscience et des litanies de la sainte Vierge [1].

« Si la vie était si pure aux derniers échelons de la société canadienne, on peut juger de sa perfection parmi les chefs qui en étaient les guides et l'exemple. Pendant que le nouveau gouverneur, M. d'Ailleboust, continuait les précieuses traditions léguées par son prédécesseur, que les missionnaires jésuites donnaient leur septième martyr à l'Église, que M. de Maisonneuve, avec une poignée de braves, faisait de son corps un rempart à la colonie, que les Hospita-

[1] Relation des Jésuites, *Lettre du Père Ragueneau*, 1651, page 2.

lières se consumaient auprès du lit des malades, les Ursulines recueillaient les débris encore tout tremblants de cette jeune génération indienne échappés au massacre des Iroquois, et leur apprenaient à tourner leurs cœurs vers Celui qui essuie toutes larmes et guérit toutes blessures.

« C'est à cette époque que remonte la touchante tradition qui représente la Mère de l'Incarnation assise au pied d'un vieux frêne, dont les antiques rameaux ombragent encore aujourd'hui le cloître des Ursulines, et entourée de petites sauvagesses qu'elle catéchise et console. Quelles pures et intimes jouissances devaient enivrer son âme, quelles actions de grâces devaient monter de son cœur vers Dieu, lorsque, promenant son regard sur tout ce qui l'entourait, elle voyait enfin l'entier accomplissement de tous ses vœux : ce pays sauvage ouvert à son apostolat, ces chères néophytes, et surtout ce vaste et beau monastère qui surgissait du sein de la forêt!

« Mais, hélas ! un affreux malheur va dans un moment anéantir cette suave réalité : un incendie terrible, dans une nuit fatale, va réduire en cendres ce précieux asile élevé au prix de tant de sueurs[1]. »

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, IIIe partie, ch. VII.

CHAPITRE VIII

INCENDIE DU MONASTÈRE

Commencements de l'incendie. — L'alarme est donnée. — Notre Mère de l'Incarnation en ce moment terrible. — Courage de plusieurs sœurs et notamment de sœur Saint-Ignace. — Tout le monde est sauvé, mais tout l'édifice est consumé. — Actions de grâces. — Les Hospitalières offrent asile aux Ursulines. — Témoignages universels de sympathie. — Les Hurons campés à Québec y prennent part. — Harangue de leur chef à la supérieure des Ursulines. — Leurs présents.

Probatio vestræ fidei multo pretiosior auro quod per ignem probatur.
L'épreuve à laquelle votre foi a été soumise est beaucoup plus précieuse que celle de l'or que l'on fait passer par le feu.
(Iᵉ Ép. de S. Pierre, ch. I, 7.)

L'épreuve est le partage de tous les chrétiens en ce monde, mais surtout de ceux qui sont favorisés des grâces particulières de Dieu. Elle est surtout la compagne inséparable des âmes apostoliques. Il semble, à certains moments, que le ciel et la terre soient ligués contre elles. Mais c'est précisément à l'heure où tout leur paraît perdu qu'elles triomphent,

et que Dieu se plaît à manifester ses miséricordes et ses bontés à leur égard.

« Dans la soirée du 29 décembre 1650, raconte encore M. l'abbé Casgrain, une sœur converse, chargée de la boulangerie, ayant fait du levain pour le lendemain, eut l'imprudence d'enfermer des charbons incandescents dans le pétrin, pour le préserver de la gelée. Son intention était de les enlever après la veillée ; mais, comme c'était pour la première fois qu'elle employait ce moyen, elle n'y songea plus au moment de se mettre au lit.

« Vers huit heures du soir, la sœur chargée de la visite de nuit avait fait à l'ordinaire le tour de l'appartement ; mais elle n'avait remarqué aucune trace de feu, car le pétrin fermait hermétiquement. Peu à peu le rayonnement des charbons en avait séché les parois formées de bois résineux. Il finit par s'enflammer et embrasa tout l'appartement, ainsi que la cave où étaient entassées toutes les provisions de l'année. Vers minuit, la Mère des Séraphins, qui couchait avec les enfants à l'étage supérieur, se réveilla en sursaut au pétillement des flammes et aux craquements du plancher, qui commençait déjà à s'effondrer. « Au feu ! au feu ! Sauvez-vous, mes « enfants, sauvez-vous ! » s'écria-t-elle tout effrayée en se jetant hors de son lit et suffoquée par la fumée. Les flammes avaient déjà percé le plancher et s'engouffraient par l'escalier, projetant une vive clarté dans toute la chambre. Elle monte aussitôt au dor-

toir de la communauté pour donner l'alarme. En un instant toutes les religieuses sont sur pied, et courent les unes à la cloche pour appeler du secours, les autres au foyer de l'incendie pour essayer de le dominer. Au premier coup d'œil, la Mère de l'Incarnation reconnut qu'il était trop tard, et que tous les efforts étaient inutiles. « Sortez promptement, dit-« elle à ses compagnes, car vous allez périr. »

« Pour elle, sans perdre un instant son sang-froid, elle monta vers l'appartement où se trouvaient les vêtements des religieuses, afin d'en sauver une partie, car les sœurs s'étaient échappées nu-pieds et à demi vêtues. Mais, songeant tout à coup aux papiers de la communauté, elle retourna vers sa chambre. « Dans toutes les courses que je fis parmi les « flammes, dit-elle, j'avais une aussi grande liberté « d'esprit et une vue aussi tranquille à tout ce que « je faisais, que si rien ne nous fût arrivé. Je ne « ressentais pas un mouvement de peine ni d'in-« quiétude ; mais je baisais en silence et avec amour « la main qui nous frappait. Il me semblait que « j'avais dans moi-même une voix intérieure qui me « disait ce que je devais faire, où je devais aller, « ce que je devais jeter par la fenêtre, et ce que je « devais laisser périr par le feu. Je vis en un moment « le néant de toutes les choses de la terre, et il me « fut donné une grâce de dénuement si grande, que « je ne puis exprimer son effet ni par paroles ni par « écrit. Les bénédictions que mon âme donnait à « Dieu au milieu de ce désastre étaient aussi fré-

« quentes que mes respirs, et je ne pouvais me « détacher de cette union à la volonté divine. »

« Ayant aperçu son crucifix sur sa table, elle le saisit pour le jeter par la fenêtre; mais, arrêtée par un sentiment de respect, elle le remit à sa place. Ce fut alors qu'en sauvant les papiers, elle mit par hasard la main sur les cahiers contenant la relation de sa vie, qu'elle avait écrite par l'ordre de son directeur. Un premier mouvement d'obéissance lui dicta de les soustraire aux flammes avec le reste ; mais, reconnaissant ensuite la volonté de Dieu dans l'occasion providentielle qui lui était donnée de les anéantir au moment où ils étaient exposés à tomber en des mains inconnues, elle les rejeta sur la table. Tout cela se passa « en moins d'un *miserere* », car déjà le feu pénétrait dans le dortoir, interceptant l'entrée de la chambre où elle avait d'abord voulu aller, et où elle aurait infailliblement péri. L'étage inférieur était tout embrasé, tandis que la flamme, activée par les substances résineuses renfermées dans le bois dont le monastère était construit, courait avec une rapidité effrayante tout le long du toit. Ainsi placée entre deux feux, et poursuivie par un troisième qui envahissait tout comme un torrent, elle se fraya un chemin à travers les cloisons enflammées et les poutres croulantes. Ne trouvant point d'autre issue, elle descendit en passant sous le clocher que des tourbillons de flammes léchaient de tous côtés, et dont la cloche, détachée de ses appuis, faillit l'ensevelir sous les décombres.

« Dans l'intervalle, la Mère de Saint-Joseph et la sœur Saint-Laurent avaient rompu la grille, qui n'était que de bois, afin de se sauver avec une partie des enfants qui s'étaient réfugiées toutes tremblantes dans le dortoir. Cependant les plus jeunes étaient encore au milieu du danger; alors la Mère de Saint-Ignace se dévoua pour les arracher aux flammes. Elle revint sur ses pas à travers les cloisons en feu, et les ramena saines et sauves, au moment où les planchers craquaient de toutes parts, prêts à crouler.

« Ce fut à cet instant que la Mère de l'Incarnation déboucha dans le dortoir, et se trouva seule dans le monastère devenu un immense brasier. Promenant alors ses regards autour d'elle, avec son calme ordinaire, et voyant qu'elle n'avait plus rien à sauver et qu'elle allait périr, elle fit une inclination profonde à son crucifix en acquiescement aux ordres de la Providence, et s'échappa, presque étouffée dans la fumée, par le parloir qui s'ouvrait à l'extrémité du dortoir.

« Le supérieur des Jésuites, accouru en toute hâte avec les autres Pères, avait sauvé à grand'peine le saint Sacrement et les ornements de la sacristie. L'un des Pères, ayant voulu enlever quelques autres objets, faillit y périr. Une femme huronne, fervente chrétienne qui logeait dans le monastère, ne s'étant pas réveillée assez vite, se trouva cernée par le feu, et n'échappa qu'en se jetant du deuxième étage sur un chemin durci par la glace, où elle faillit se tuer. On la releva sans connaissance, la

croyant morte; mais elle revint à elle et ne ressentit aucune lésion grave.

« La Mère Saint-Athanase s'était trouvée la première hors du monastère; elle s'était hâtée d'aller ouvrir les portes, et avait été se réfugier sous le vieux frêne, se croyant suivie par une partie de la communauté ; mais, en se détournant, elle ne vit personne autour d'elle, et crut à un immense malheur. Ses cris déchirants appelaient ses sœurs; mais la nuit seule répondait à ses sanglots. Enfin elle se jeta, épuisée, à genoux sur la neige, et fit un vœu en l'honneur de l'Immaculée Conception.

« A peine l'eut-elle prononcé, qu'elle les vit venir accompagnées de toutes les élèves, qui se rangèrent autour de leur mère. Seule la Mère de l'Incarnation manquait encore ; tous les regards plongeaient avec avidité au travers de la foule, qui accourait de toute la ville et encombrait les avenues. Le plus grand de tous les malheurs serait-il donc arrivé ? Celle dont les jours étaient les plus précieux, l'âme de la communauté, la colonne du monastère aurait-elle péri ? L'anxiété, l'angoisse, étouffaient tous les sanglots, toutes les lamentations ; enfin on la vit venir, et on la reconnut à son pas tranquille et assuré, à sa démarche ferme, qui révélait le calme et la sérénité inaltérable de son âme. Tout le monde respira plus librement.

« En rejoignant le groupe désolé, la Mère de l'Incarnation fut témoin d'un spectacle capable d'arracher des larmes aux cœurs les plus insensibles.

Toutes les pensionnaires, françaises et sauvages, étaient debout nu-pieds sur la neige, pressées les unes contre les autres, et grelottant de froid, n'ayant pour tout vêtement que leurs chemises. A leurs côtés, Mme de la Peltrie, d'une santé si délicate et si sensible à la moindre froidure, pieds nus, comme les autres, sur la neige, n'était couverte que d'une petite tunique qu'elle avait jetée sur ses épaules en fuyant devant l'incendie. Mais ce qui était plus navrant encore, c'était de voir la Mère de Saint-Joseph, toujours souffreteuse depuis plusieurs années et dont la maladie s'était aggravée encore durant l'hiver, aussi peu vêtue que ses compagnes, la pâleur de la mort sur la figure, et toute transie de froid. « Si elle eût eu autant de force que de courage, dit « la Mère de l'Incarnation, nous eussions sauvé, « elle et moi, une partie de ce qui était au dortoir; « mais elle était si faible, qu'en voulant remuer son « matelas, les bras lui manquaient; il n'y eut que « le mien de sauvé, avec ce qui me couvrait. »

« La Mère de l'Incarnation se dépouilla de ses habits pour couvrir la chère malade, malgré ses résistances, et demeura, comme les autres, exposée à la rigueur de l'hiver; car le peu de vêtements qu'elle avait jetés par sa fenêtre s'étaient accrochés aux grilles du réfectoire et avaient été consumés avec le reste.

« Ce fut alors un combat de charité entre celles qui étaient moins dépourvues de vêtements que les autres, chacune voulant donner une part de son

vêtement, ses pantoufles, ses bas, un lambeau de costume, pour vêtir sa compagne moins fortunée. L'héroïsme de la Mère de l'Incarnation avait tout à coup passé dans le cœur de ses compagnes. Au trouble et à l'abattement avait succédé la plus parfaite résignation, et toutes ensemble se jetèrent à genoux et remercièrent Dieu de les avoir jugées dignes de cette suprême épreuve. Les témoins de cette scène, ravis d'une telle générosité parmi un dénuement si complet, ne pouvaient revenir de leur admiration, et fondaient en larmes d'attendrissement et de compassion. L'un d'eux, tout stupéfait d'étonnement, s'écria : « Voilà de grandes folles ou de « grandes saintes. »

« Il ne savait pas, ajoute la Mère de l'Incarnation, « ce que celui qui nous touchait de sa main opérait « pour lors dans nos cœurs. »

« L'incendie était en ce moment dans toute sa violence. La nuit était sereine, le ciel brillamment étoilé, le froid très vif, mais un calme parfait régnait dans l'atmosphère. De l'immense brasier jaillissaient des tourbillons d'étincelles, qui retombaient en pluie de feu sur la forêt, le fort Saint-Louis, la demeure des Jésuites et les maisons voisines, menaçant d'incendier la ville entière. Les clameurs de la foule qui s'agitait autour des flammes, les sanglantes lueurs qui illuminaient tous les visages de teintes fauves et rougissaient le sol et les arbres chargés de neige, l'éblouissante clarté qui se projetait au loin sur la nuit et transformait les ténèbres en un jour éclatant,

tout s'unissait pour augmenter l'horreur de ce sinistre spectacle. Au plus fort du danger, une faible brise s'éleva du côté du fleuve et entraîna les flammes vers l'esplanade, où s'étendaient alors le jardin et les champs des Ursulines. Cet heureux incident préserva la ville d'une destruction imminente.

« Enfin, en moins de deux heures tout fut consumé, et il ne resta debout que les murailles noircies, d'où s'échappait une épaisse fumée. Tout ce que les Ursulines possédaient de vêtements, de provisions, de meubles, était anéanti.

« Après les premiers moments de confusion, le supérieur des Jésuites[1] rejoignit les malheureuses victimes et les conduisit à la résidence des Pères. Les enfants furent confiées aux principaux citoyens, qui leur prodiguèrent les soins les plus affectueux ; elles avaient tellement souffert du froid que plusieurs furent gravement malades.

« A la première nouvelle du désastre, les Hospitalières s'étaient empressées d'envoyer offrir leur maison aux Ursulines. Comme c'était l'asile le plus convenable pour elles, le supérieur les y conduisit lui-même, après leur avoir fait distribuer les objets indispensables à ce trajet.

« Les Hospitalières fondirent en larmes en les apercevant dans un tel état de pauvreté. Bien plus touchées de leur malheur que les Ursulines elles-mêmes, elles se jetèrent dans leurs bras et les em-

[1] Le Père Ragueneau.

brassèrent avec cette effusion de cœur et ces témoignages de sympathie dont les âmes vouées à Dieu ont seules le secret. Elles les revêtirent de leurs propres habits, et mirent le monastère à leur entière disposition.

« Le lendemain, le gouverneur, accompagné du supérieur des Jésuites, vint leur offrir ses condoléances et leur témoigner la part intime qu'il prenait à leur infortune. Il revint ensuite avec elles sur le théâtre de l'incendie, et leur fit visiter les ruines fumantes, dont personne n'osait encore approcher. Toutes les cheminées étaient tombées, les murs de refend abattus, et les principales murailles crevassées et calcinées jusque dans les fondements.

« Cette calamité fut une précieuse occasion pour les fondatrices d'adorer les admirables desseins de Dieu, qui prépare toujours le baume à côté des plaies qu'il inflige, qui fait éclore les consolations des malheurs mêmes, les roses des plus sanglantes épines. De toutes parts leur arrivèrent des témoignages de touchante sympathie ; preuves éclatantes de l'attachement et de la reconnaissance qui les enracinaient aux entrailles du peuple. Chaque famille s'ingéniait des plus délicates attentions pour alléger leur misère et essuyer leurs larmes.

« Mais le Ciel leur ménageait une marque de compatissance bien autrement sensible, une naïve démonstration qui devait leur aller droit au cœur, et les dédommager amplement de tous leurs sacrifices. A deux pas des ruines du monastère incendié, gisait

une autre ruine bien plus triste, bien plus lamentable : c'étaient les restes désolés de cette grande tribu huronne dont la bourgade s'élevait entre l'hôtel-Dieu et les Ursulines.

« Aussitôt après le désastre, tous les capitaines s'assemblèrent dans la cabane du chef de la tribu, et tinrent un grand conseil. Il fut résolu d'envoyer une députation aux « filles vierges », afin de pleurer avec elles sur leurs malheurs communs, et de couvrir les cendres de leur monastère avec des présents. Mais, hélas ! ils n'étaient plus ces jours de prospérité où ils allaient aux assemblées les mains pleines de beaux présents ; ils n'avaient aujourd'hui pour toutes richesses que deux colliers de porcelaine de douze cents grains chacun. Il fut décidé qu'on irait les offrir. Le conseil fut immédiatement levé, et la députation se dirigea vers l'hôtel-Dieu. Les Ursulines, entourées du Père Ragueneau et des Hospitalières, les reçurent dans une salle de l'hôpital. Le grand chef Taiearouk porta la parole :

« Saintes filles, dit-il, vous voyez de pauvres « cadavres, les restes d'une nation qui a été florissante et qui n'est plus. Au pays des Hurons, « nous avons été dévorés et rongés jusqu'aux os « par la guerre et par la famine. Ces cadavres ne « se tiennent debout que parce que vous les soutenez. Vous aviez appris par des lettres à quelle « extrémité de misères nous étions réduits ; mais « maintenant vous le voyez de vos yeux. Regardez « de tous côtés, et voyez s'il n'y a rien en nous qui

« ne nous oblige de pleurer sur nous-mêmes et de « verser sans cesse des torrents de larmes. Hélas ! « ce funeste accident qui vous est arrivé va renou- « veler tous nos maux, et faire couler encore nos « larmes, qui commençaient à tarir. En voyant « réduire en cendres en un moment cette belle maison « de Jésus, cette sainte maison de charité, en y « voyant régner le feu sans respecter vos personnes, « saintes filles qui l'habitiez, nous nous sommes « souvenus de l'incendie universel de toutes nos « maisons, de toutes nos bourgades et de toute notre « patrie. Faut-il donc que le feu nous suive ainsi « partout ! Pleurons, pleurons, mes chers compa- « triotes ; oui, pleurons nos misères, qui de particu- « lières sont devenues communes avec ces innocentes « vierges.

« Saintes filles, vous voilà donc réduites à la même « misère que vos pauvres Hurons, pour qui vous « avez eu des compassions si tendres. Vous voilà « sans patrie, sans maisons, sans provisions et sans « secours, sinon du ciel, que jamais vous ne perdez « de vue.

« Nous sommes venus ici dans le dessein de vous « consoler, et avant d'y venir nous sommes entrés « dans vos cœurs, pour y reconnaître ce qui pourrait « davantage les affliger depuis votre incendie afin d'y « apporter quelque remède. Si nous avions affaire à « des personnes semblables à nous, la coutume de « notre pays serait de vous faire un présent pour « essuyer vos larmes, et un second pour affermir

« votre courage; mais nous avons bien vu que votre « courage n'a pas été abattu sous les ruines de cette « maison ; pas un de nous n'a vu même dans vos « yeux une seule larme pour pleurer sur vous- « mêmes à la vue de cette infortune. Vos cœurs ne « s'attristent pas dans la perte des biens de la terre; « ils sont trop élevés dans les désirs des biens du « ciel !

« Nous ne craignons qu'une chose, saintes filles, « et ce serait un malheur pour nous; nous redou- « tons que la nouvelle de l'accident qui vous est « arrivé, portée en France, ne soit sensible à vos « parents plus qu'à vous-mêmes ; nous craignons « qu'ils ne vous rappellent, et que vous ne soyez « attendries de leurs larmes. Comment une mère « pourrait-elle lire sans pleurer les lettres qui « lui feront savoir que sa fille est restée sans vête- « ments, sans lit, sans vivres et sans aucune des « douceurs dans lesquelles vous avez été élevées « dès votre jeunesse? La première pensée que la « nature inspirera à ces mères désolées, ce sera de « vous rappeler auprès d'elles pour se consoler elles- « mêmes en procurant votre bien. Un frère fera de « même pour sa sœur, un oncle ou une tante pour « sa nièce ; et ainsi nous serons en danger de vous « perdre, et de perdre en vos personnes le secours « que nous espérions pour l'instruction de nos filles, « dont nous avons commencé avec tant de douceur « à goûter les fruits.

« Courage donc, saintes filles, ne vous laissez pas

« vaincre par l'amour de vos parents ; et faites voir « aujourd'hui que l'affection que vous portez pour « les pauvres sauvages est une charité céleste plus « forte que les liens de la nature. Pour raffermir en « cela vos résolutions, voici un présent de douze « cents grains de porcelaine, qui enfoncera vos pieds « si avant dans la terre de ce pays, qu'aucun amour « de vos parents ni de votre patrie ne pourra les en « retirer.

« Le second présent que nous vous prions d'agréer, « c'est un collier semblable de douze cents grains « de porcelaine, pour jeter de nouveau les fonde- « ments d'un édifice qui sera encore la maison de « Jésus, la maison de prières, et où vous continue- « rez d'instruire nos petites filles huronnes. Tels « sont nos vœux, tels sont aussi les vôtres ; car « sans doute vous ne pourriez mourir contentes, si « en mourant vous pouviez vous faire ce reproche, « que, par un amour trop tendre pour vos parents, « vous n'eussiez pas aidé au salut de tant d'âmes, « que vous auriez aimées pour Dieu ; oui, vous les « recueillerez encore, vous leur apprendrez à aimer « Dieu, et elles seront un jour votre couronne dans « le ciel [1]. »

« Ainsi parla le grand chef huron, d'une voix que l'émotion rendait vibrante. « Je n'ajoute rien à « ce discours, poursuit le Père Ragueneau, qui nous « a conservé cette naïve harangue, et je ne puis même

[1] *Relation des Jésuites*, 1651, page 12.

« rendre la touchante expression que lui donnaient « le ton de sa voix et les regards de son visage. « La nature a son éloquence; et quoique ces hommes « soient barbares, ils sont loin d'être privés d'intel- « ligence et de sentiment. »

« Quand le chef eut fini de parler, il se fit quelques instants de silence. La Mère supérieure, vaincue par son émotion, ne pouvait proférer une parole. Enfin elle répondit d'une voix entrecoupée de larmes, au milieu de l'attendrissement général, en donnant à ces bons sauvages l'assurance que les Ursulines continueraient d'instruire leurs enfants; qu'aucun désastre ne les ferait retourner en France, et qu'après avoir consumé leur vie sur cette terre du Canada, déjà arrosée de leurs sueurs, un jour leurs os reposeraient tous ensemble [1]. »

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère de l'Incarnation,* IIIe partie, ch. VIII.

CHAPITRE IX

SÉJOUR DANS LA MAISON DE Mme DE LA PELTRIE

Les Ursulines se retirent dans la petite maison de Mme de la Peltrie. — Elles se décident à rebâtir le monastère. — La vénérable Mère Marie de l'Incarnation, chargée de ce soin, est élue une seconde fois supérieure. — Son ardeur dans cette sainte entreprise. — Mort de la Mère Marie de Saint-Joseph. — Son éloge bien mérité. — Merveilles accomplies après sa mort. — Témoignages qui lui sont rendus.

In omnibus tribulationem patimur, sed non angustiamur; aporiamur, sed non destituimur.

Nous subissons toutes sortes de tribulations, mais nous n'en sommes point accablés; nous sommes dans la perplexité, mais non dans le désespoir.

(II Cor., IV, 8.)

Veni de Libano, veni, coronaberis.

Venez du Liban, venez, vous serez couronnée. (Cant., IV, 8.)

Recueillies, après l'incendie de leur monastère, chez les religieuses Hospitalières, les Ursulines y avaient été comblées de toutes sortes de bontés et de prévenances; car ces deux familles religieuses n'avaient cessé d'être unies par les liens de la charité la plus fraternelle. Néanmoins les Ursulines

ne voulurent pas imposer trop longtemps à leurs généreuses hôtesses des charges que leurs sentiments d'amitié pour elles leur rendaient douces sans doute, mais qui pourtant auraient pu devenir à la longue trop onéreuses, et elles résolurent de se retirer dans la petite maison de Mme de la Peltrie, située à une centaine de pas seulement des ruines de leur monastère. Ce ne fut qu'à regret que les Hospitalières les virent prendre cette résolution; mais, ne pouvant s'y opposer, elles voulurent du moins leur donner un dernier témoignage de leur tendresse en leur offrant « plus de cinq cents livres de toutes sortes de commodités tant pour elles que pour leurs domestiques [1] ».

La petite maison qui abrita dès lors les chères victimes du terrible incendie avait été bâtie aux frais de Mme de la Peltrie, peu de temps après son retour de Montréal. Elle n'avait qu'un simple rez-de-chaussée et ne mesurait pas plus de trente pieds de long sur vingt de large. On y trouva cependant assez d'espace pour une chapelle, un dortoir, un réfectoire, une cuisine, un parloir. Mais il fut impossible d'y installer une école. On fut obligé de construire pour cela tout à côté une cabane d'écorce.

La première question qu'eurent à se poser nos vaillantes Ursulines dès qu'elles y furent installées

[1] Ces domestiques dont il est plusieurs fois parlé n'étaient autres que des cultivateurs chargés du soin de certaines terres qui avaient été concédées aux Ursulines par la compagnie des Cent-Associés.

fut de savoir si elles rebâtiraient leur monastère, ou si elles retourneraient en France.

« Retourner en France, écrivait plus tard notre vénérée Mère, à moins d'une volonté de Dieu toute reconnue, j'y avais une aversion entière. » Et toute la Communauté partageait ce sentiment. Comment abandonner la glorieuse entreprise si généreusement commencée? Et toutes ces chères sauvages récemment converties, devenues leurs filles selon la grâce, comment consentir à les délaisser maintenant? A un autre point de vue, les intérêts engagés dans le maintien des Ursulines étaient trop grands pour que la colonie française ne s'intéressât pas à leur maintien et consentît à les sacrifier. Aussi les Pères jésuites, le gouverneur, les pressèrent-ils instamment de rester, leur promettant tout leur concours. Il fut donc convenu qu'on allait sans retard rebâtir le monastère. « La résolution fut, écrivait la Mère de l'Incarnation le 30 septembre de cette même année 1651, que sans différer davantage, il nous fallait rebâtir sur les premiers fondements, puisque nos courages n'étaient point abattus du poids de cette disgrâce, que nos vocations étaient autant ou plus fortes qu'auparavant, et que les filles du pays, tant françaises que sauvages, avaient besoin de notre secours. Cette conclusion nous fut proposée, et nous l'embrassâmes avec d'autant plus de joie qu'on nous promettait de nous prêter de l'argent pour subvenir aux frais[1]. »

[1] *Lettres historiques.* Lettre XLIV, p. 456.

Bien qu'elle ne fût pas à ce moment supérieure, notre vénérée Mère fut immédiatement chargée de cette reconstruction du monastère. « J'avais un instinct intérieur, écrivait-elle plus tard, que toute cette charge me tomberait sur le dos. » La vaillante Mère ne s'était pas trompée. Qui donc aurait pu mieux qu'elle se charger d'une pareille entreprise ? Et d'ailleurs, le succès presque miraculeux de la première construction ne pouvait-il pas faire bien augurer de la seconde ?

Du reste, le temps marqué par les Constitutions de l'ordre pour l'élection d'une nouvelle supérieure n'était pas éloigné; et le 12 juin de cette même année 1651, la Mère Saint-Athanase remit avec joie le fardeau de la supériorité entre les mains de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, élue une seconde fois supérieure.

Quelque lourde et difficile que fût la tâche qui lui était imposée, elle n'était pas cependant au-dessus de son courage. Elle demanda seulement qu'on lui adjoignît le Père Lemercier, jésuite, pour l'assister de ses conseils dans cette laborieuse entreprise, ce qui lui fut accordé. Aussitôt elle se mit à l'œuvre.

Dès les premiers jours, on la vit aller au chantier travailler elle-même de ses propres mains au déblaiement des ruines de l'ancien monastère. Cet exemple provoqua un entraînement général. Chacun voulut apporter sa pierre et concourir à la réédification du bâtiment, depuis les plus riches habitants du pays jusqu'aux plus pauvres, comme autrefois à

Jérusalem, au retour de la captivité de Babylone, lorsque femmes et enfants, riches et pauvres, grands et petits travaillaient ensemble à relever les murs de la cité sainte. Admirable exemple de charité au sein d'un peuple vraiment chrétien !

Aussi les murs du nouveau monastère s'élevaient-ils comme par miracle. Le 19 mai 1651, M[me] de la Peltrie en avait posé la première pierre; quatre mois après, le 30 septembre, notre vénérée Mère pouvait écrire : « Notre bâtiment est déjà au carré de la muraille ; on monte les cheminées, et dans huit jours on lèvera la charpente. » Puis elle ajoutait ces détails, qui ne manqueront pas d'intéresser : « Si les vaisseaux étaient arrivés de France, nous pourrions faire un effort, empruntant des ouvriers de nos amis qui en amènent de France, et nous pourrions y loger dans quatre ou six mois ; mais, sans ce secours, nous n'y pourrons loger que l'année prochaine dans cette saison. C'est une chose étonnante combien les artisans et les manœuvres sont chers ici ; nous en avons à quarante-cinq et cinquante-cinq sous par jour. Les manœuvres ont trente sous par jour, avec leur nourriture. Notre accident étant arrivé inopinément, nous étions dépourvues de tous ces gens-là ; c'est ce qui fait qu'ils nous coûtent cher. Dans la nécessité, nous en faisons venir de France à un prix plus raisonnable ; on les loue pour trois ans, et de la sorte ils trouvent leur compte, et nous aussi. Maintenant il y a des jours où nous avons pour trente livres de journées d'hommes, sans parler de

ceux qui travaillent à la toise ou à la tâche. Quatre bœufs, qui font notre labour, traînent les matériaux de bois et de sable; nous tirons la pierre sur le lieu [1]. »

Dans une autre lettre, elle dit encore : « Nos révérends Pères nous ont prêté huit mille livres; mais, à l'heure où j'écris, nous en devons bien quinze, et, avant que notre bâtiment ne soit achevé, nous en devrons plus de vingt, sans parler des accommodements du dedans et des meubles. C'est de la divine Providence que nous attendons l'acquit de nos dettes et ce qui doit suffire à toutes nos autres nécessités. C'était elle qui nous avait mise en l'état où nous étions, ce sera elle aussi qui nous y remettra par le moyen de la sainte Vierge, du secours de laquelle nous sommes tellement assurées, que nous vivons en paix de ce côté-là. Ce qu'elle ne fera pas par elle-même, elle nous suscitera des amis qui le feront, et de la sorte elle fera tout. Elle y a déjà mis la main si puissamment, que le bâtiment est élevé jusqu'au carré, en sorte que nous y pourrons loger dans quelque temps. Tous ceux qui voient cela en sont dans l'admiration et disent qu'il semble que ce logis se fasse de lui-même, et que le doigt de Dieu y travaille. Tout le pays est dans la joie de nous voir à la veille de faire, comme auparavant, les fonctions de l'instruction, que nous ne faisions que petitement dans une cabane d'écorce [2]. »

[1] *Lettres spirituelles.* Lettre LXII, p. 138.
[2] *Lettres historiques.* Lettre XLIV, p. 456, 457.

Le nouvel édifice s'élevait, en effet, avec une telle rapidité que le Père Ragueneau disait, dans une lettre, qu'il espérait que les Ursulines pourraient prendre possession de leur nouveau monastère avant l'hiver de 1651-1652. Il n'en fut rien cependant. A cause du retard des vaisseaux venant de France, qui n'arrivèrent cette année-là qu'à la fin d'octobre, cette nouvelle prise de possession ne put avoir lieu que le 29 mai suivant.

Mais, avant cet heureux événement, Dieu voulut soumettre le cœur de sa servante à la plus douloureuse épreuve qu'il ait éprouvée au Canada. Comme autrefois Moïse, qui ne vit que de loin la terre de promission sans pouvoir y entrer, la Mère Marie de Saint-Joseph s'éteignit doucement dans la petite maison de Mme de la Peltrie, pour ainsi dire sur le seuil du nouveau monastère.

Nous avons déjà donné ailleurs quelques détails sur l'enfance et la jeunesse de cette fervente émule de la Mère Marie de l'Incarnation. Le lecteur n'a pas oublié ces scènes touchantes du départ du monastère de Tours, ses tendres adieux faits à sa famille éplorée, à ses sœurs du couvent, à la patrie. Elle quittait joyeuse alors cette terre de France où tant d'affections pures et saintes s'efforçaient vainement de la retenir, pour suivre son héroïque compagne dans les régions glaciales du nouveau monde.

Treize années s'étaient écoulées depuis le jour de leur arrivée au Canada. Au milieu des grandes souf-

frances, des difficultés, des terreurs de tous genres qui furent le partage des premières Ursulines de Québec, sa foi, sa charité, sa douceur angélique, sa patience à toute épreuve, ne s'étaient pas démenties un seul jour. D'une complexion délicate, frêle de corps, on pouvait dire d'elle ce que saint Paul a dit de lui-même: *præsentia corporis infirma*. Mais l'âme était vaillante, généreuse, héroïque même sous cette enveloppe fragile. Elle brillait dans ses regards toujours à la fois vifs et doux, dans tous les traits de son visage et l'ensemble de sa personne, où l'on voyait aussi le reflet de son innocence et de sa charité. Si la Mère de l'Incarnation était la femme forte du monastère et de toute la colonie, celle-ci en était l'ange par l'éclat de ses douces vertus. Aussi elle eut bien vite gagné le cœur non seulement des élèves françaises, mais encore et surtout des petites sauvages et de tous leurs parents et amis. C'est vers les Hurons surtout qu'elle avait tourné les premiers efforts de son zèle. Aussi ces sauvages la connaissaient-ils plus que toutes les autres religieuses. Ils ne l'appelaient jamais que *Marie-Joseph la sainte fille*.

« Depuis plus de quatre ans et demi, dit l'abbé Casgrain [1], elle souffrait d'un asthme et d'une pneumonie, accompagnés de crachements de sang et d'une fièvre continue. Elle gardait néanmoins rarement le lit, observait tous les points de la règle, et

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère de l'Incarnation*, IIIe partie, ch. IX, p. 396.

psalmodiait au chœur, malgré son oppression et ses douleurs de poitrine. Enfin le 2 février 1652, jour de la Purification de la sainte Vierge, lorsque la Communauté était encore entassée dans la maison de Mme de la Peltrie, elle s'étendit sur son lit de douleur pour ne s'en plus relever. Sa maladie se compliqua d'une hydropisie qui lui causa d'atroces souffrances. On fut obligé de lui faire de profondes incisions aux jambes, pour arrêter les progrès du mal ; mais les sources de la vie étaient épuisées, la gangrène se mit dans ses plaies et ajouta de nouvelles horreurs à ses maux. Tourmentée par une toux qui ne lui laissait point de relâche, dévorée par la fièvre, couverte de cicatrices douloureuses, elle passait les jours et les nuits sans sommeil, ne proférant jamais une plainte et bénissant la Providence de lui avoir donné ce pauvre réduit pour dernier asile.

« Ah ! que je suis heureuse, disait-elle à sa fidèle « amie la Mère de l'Incarnation, que je suis heu- « reuse de mourir en un lieu pauvre, loin des délices « et des commodités dont on jouit en France ! « Écrivez, je vous prie, à mes parents, à mon oncle « l'évêque de la Rochelle, et à nos Mères de Tours, « que je suis très contente de les avoir tous quittés, « et de mourir pauvre religieuse de la mission des « Ursulines du Canada. »

« Dès le 2 février, il avait fallu veiller la chère malade. Cette charge était ordinainement dévolue à la Mère de l'Incarnation, qui lui servait d'infir-

mière depuis trois ans. « Mais, disait-elle, les nuits « se passaient doucement auprès d'elle, » tant sa patience était inaltérable.

« C'était un spectacle digne du ciel et des anges que celui dont était témoin, pendant ces nuits de veille silencieuse, l'humble cellule où gisait sur un misérable grabat, dans un des rayons accolés à la muraille, celle qui avait renoncé à tous les bonheurs de la vie, à sa famille, à sa patrie, à cette France incomparable du XVIIe siècle qui n'a pas d'égale dans l'histoire, en un mot, à tous les prestiges du monde, de la noblesse et de la fortune, pour embrasser la pauvreté de Jésus-Christ, la folie de la croix.

« L'appartement n'était éclairé que par la flamme de la vaste cheminée qui seule réchauffait la maison. A la lueur fauve de l'âtre on apercevait, au chevet du lit, la Mère de l'Incarnation, attentive au moindre signe de sa chère patiente, lui prodiguant tous les soins que peuvent inspirer la tendresse d'une amie et la charité d'une sainte. Dans les intervalles de repos, assise près des chenets, elle charme les longues heures de la nuit par quelque pieuse lecture dans la *Vie* de sainte Thérèse, ou, agenouillée sur le plancher nu, elle se livre à une de ces méditations extatiques qui lui étaient habituelles.

« Un peu en arrière, dans la pénombre, se dessine la frêle silhouette de Mme de la Peltrie, qui malgré sa fragile santé n'a pas voulu laisser à notre Mère seule le privilège des fatigues et des veilles auprès

de leur commune amie. De temps en temps, les deux veilleuses s'approchent sans bruit de la chère agonisante, et debout, immobiles, près de son lit, contemplent en silence ses traits amaigris, ses lèvres desséchées, sa figure enflammée par la fièvre, et écoutent avec anxiété sa respiration oppressée, entrecoupée d'une toux déchirante. Elles ne profèrent aucune parole, mais l'expression de leur figure ne révèle que trop leurs navrantes pensées. On lit sur chacun de leurs traits cette profonde pitié que les saints déversent avec d'autant plus d'amour sur autrui, qu'ils se la refusent tout entière à eux-mêmes. La jeune malade ne semble pas s'apercevoir de ce qui se passe autour d'elle. Les mains jointes sur la poitrine, elle paraît plongée dans une douce extase; ses lèvres murmurent une prière ; et tandis que ses regards limpides, élevés vers le ciel, semblent déjà jouir de la vision béatifique, sa physionomie céleste, qu'illumine d'un pâle reflet la lueur vacillante de l'âtre, est empreinte d'une douce sérénité et d'une ravissante expression de bonheur.

« Une nuit, à la suite d'un de ces colloques intimes, elle parut un peu agitée, un léger nuage passa sur son front; elle fit signe à la Mère de l'Incarnation de s'approcher, et lui prenant les mains dans les siennes avec une expression d'indicible tendresse: « Pardonnez-moi, ma chère amie, lui dit-
« elle d'une voix pleine de larmes, oh! pardonnez-
« moi les chagrins que je vous ai causés pen-
« dant les premiers temps de notre séjour ici.

« Je ne l'ai fait que par obéissance pour mes supé-
« rieurs qui voulaient se servir de moi pour vous
« éprouver. Vous savez quelle violence j'ai dû me
« faire pour vous contrister ainsi. »

« La Mère de l'Incarnation, étouffée par son émotion, ne put lui répondre et lui témoigner son affection et sa reconnaissance qu'en la pressant contre son cœur, et en posant ses lèvres sur son front brûlant, qu'elle arrosa de ses larmes.

« Dès que la nouvelle de l'état désespéré de la Mère de Saint-Joseph se fut répandue, toute la population prit part à l'affliction des Ursulines. Le gouverneur, M. de Lauzon, dont la piété ne le cédait en rien à celle de ses prédécesseurs, se fit recommander à ses prières, et la conjura de se souvenir, lorsqu'elle serait devant Dieu, des grands besoins de la colonie.

« Les Hurons, établis depuis peu dans l'île d'Orléans, venaient chaque jour frapper à la porte du cloître, et s'informaient avec un touchant intérêt des progrès de sa maladie : « Tiens, Mère, disaient-
« ils à la Mère de l'Incarnation en lui présentant
« quelques pièces de gibier, donne ces oiseaux à
« Marie la sainte fille, afin qu'elle mange et qu'elle
« vive pour nous instruire encore. »

« Mais ni les vœux des bons sauvages, ni les prières des colons, ni les soins, ni les ardentes supplications de la Mère de l'Incarnation et de sa communauté ne devaient être exaucés. A trente-six ans, sœur Marie était mûre pour le ciel ; son céleste

Époux voulait lui épargner le triste hiver de la vie, et la convier dès le printemps aux noces éternelles.

« Elle expira entre les bras de sa sainte et fidèle amie, le 4 avril 1652, vers huit heures du soir, après vingt-quatre heures d'une paisible agonie. Elle fut douce envers la mort, comme elle l'avait été envers la vie ; déjà son âme était entre les bras des anges, quand on s'aperçut qu'elle avait cessé de vivre, tant son dernier soupir avait été imperceptible.

« L'annonce de sa mort fut un deuil général pour toute la population française et sauvage. Mais les Hurons surtout pleurèrent, avec d'amers regrets, Marie la sainte fille, celle qui avait été si longtemps leur mère spirituelle. Ils lui firent un service solennel, le lendemain de sa mort, dans leur petite chapelle de l'île d'Orléans.

« Ses obsèques furent célébrées à Québec, avec une pompe qu'on n'avait pas encore vue dans ce pays. La nuit même de sa mort, ses restes précieux furent transportés dans le nouveau monastère, qui n'était pas encore habité, afin de les exposer à la vénération publique, et d'y faire ses funérailles. L'office funèbre fut célébré par le Père J. Lallemand, son directeur spirituel, en présence de toute la population française et sauvage de Québec et des environs, accourue pour rendre hommage à une mémoire si sainte et si chère.

« Ses restes mortels furent inhumés dans le jar-

din du monastère, en attendant l'érection d'une église conventuelle. Ils y reposèrent pendant dix ans ; et plus tard la piété des Ursulines fit élever en cet endroit, consacré par la présence de cette dépouille bénie, la statue de son saint patron. Jamais les sauvages ne passaient près du monastère sans jeter un mélancolique regard vers le jardin, et indiquer du doigt à leurs enfants le petit monticule de gazon sous lequel dormait du sommeil des justes Marie la sainte fille, la mère des pauvres sauvages.

« Le Seigneur ne tarda pas à manifester par des prodiges la gloire de celle qui sur la terre n'avait aimé que l'humilité et l'abjection, n'avait vécu que de l'ignominie de la croix. Nous en rapporterons deux des plus remarquables, pour l'édification de nos lecteurs.

« Dans le monastère de Tours vivait une excellente sœur converse qui avait toujours été l'amie intime de la Mère de Saint-Joseph. Sœur Élisabeth de Sainte-Marthe avait pris un soin tout maternel de la jeune Marie, lorsque celle-ci n'était encore qu'une toute petite enfant au pensionnat. La jeune fille avait été profondément touchée de cette tendre sollicitude, et avait voué une amitié éternelle à sœur Élisabeth. Au moment de son départ pour le Canada, elle avait fait avec elle une société de biens spirituels, toutes deux s'engageant à se faire part mutuellement de leurs mérites. Or à peine eut-elle rendu le dernier soupir qu'elle lui apparut toute resplendis-

sante de lumière, rayonnante d'une beauté ravissante et d'une majesté incomparable. « Ma chère « sœur Élisabeth, lui dit-elle en lui faisant signe de « la main, préparez-vous au voyage, car il est temps « de partir. » La sœur se leva aussitôt, et quoique ce fût à une heure indue de la nuit, elle se rendit à l'instant chez la Mère supérieure. « Certainement, « lui dit-elle, la Mère de Saint-Joseph est morte ; « elle vient de m'apparaître, de me dire de me « préparer à la mort, et que je n'ai que peu de jours « à vivre. »

« Elle retourna ensuite se coucher sans aucune frayeur, et passa le reste de la nuit dans une grande paix. La semaine suivante, elle tomba malade, et mourut treize jours seulement après celle dont l'amitié l'avait suivie au delà de la tombe, et l'avait rappelée vers elle pour continuer dans la gloire cette union des cœurs qu'elles avaient commencée sur la terre.

« En 1666, lorsque M. le marquis de Tracy eut forcé les Iroquois de remettre tous les prisonniers français qu'ils tenaient captifs, parmi leur nombre se trouva une jeune fille nommée Anne Baillargeon [1], qui avait été enlevée dès l'âge de neuf ans. Elle s'était si bien habituée aux mœurs des sauvages et à la vie errante et libre des forêts, qu'au moment du départ de ses compagnons d'infortune, la jeune

[1] Cette jeune fille était la sœur d'un des ancêtres de Mgr Baillargeon, évêque de Tloa.

captive refusa de les suivre et courut se cacher au fond des bois.

« Elle se croyait à l'abri de toutes recherches, lorsque tout à coup une femme vêtue du costume monastique lui apparut et lui commanda, avec une majesté souveraine, de retourner parmi les Français. Comme l'enfant s'enfuyait effrayée, elle la menaça de châtiments, si elle n'obéissait sans retard.

« A son retour à Québec, M. de Tracy se chargea de son éducation et la confia aux Ursulines. Le jour de son entrée, elle aperçut dans la salle de la communauté le portrait de la Mère de Saint-Joseph [1] : « Ah ! s'écria-t-elle toute hors d'elle-même, c'est « elle , c'est celle-là qui m'a parlé ; elle porte aussi « le même habit ! »

« Les religieuses, toutes surprises, lui demandèrent l'explication de son étonnement. Elle leur raconta alors la miraculeuse apparition.

« Il ne se put faire, ajoute la Mère de l'Incarnation, que durant sa longue captivité, vivant au « milieu des païens, elle ne se livrât à bien des « superstitions ; elle avait néanmoins conservé une « très grande pureté , et l'on croit que notre bien-« heureuse Mère s'était faite son ange gardien pour « la conserver dans cette intégrité [2]. »

[1] Ce portrait fut consumé dans le second incendie du monastère des Ursulines, qui eut lieu en 1686. On en possède une copie envoyée de France vers l'année 1700.

[2] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère de l'Incarnation,* IIIe partie, ch. IX.

A ces précieux témoignages nous devons ajouter le fait suivant rapporté par le R. P. Ragueneau dans sa relation de 1652 : « Environ une heure après que sa sainte dépouille fut mise en terre, une personne digne de foi (c'était un frère convers de la Compagnie de Jésus), s'en allant pour quelque action de charité à une lieue de Québec, notre chère défunte lui apparut par une vision intellectuelle. Son port était plein de majesté, sa figure resplendissante de lumière et de gloire, et de ses yeux s'échappaient des regards perçants qui allaient jusqu'au fond du cœur. »

« Elle accompagna, raconte à son tour la Mère de l'Incarnation, ce charitable frère jusqu'au lieu où sa charité le portait et se rendit encore présente au retour d'une manière fort intérieure, traitant avec lui, par voix d'intelligence, de sujets dont je ne puis parler ici. Le lendemain la même personne, allant à l'île d'Orléans sur le fleuve, qui était glacé, marcha pendant quelque temps sur une glace fort mince qui s'était formée durant la nuit, sans penser au danger où il était de tomber à chaque instant dans l'abîme. Tout à coup il entend une voix qui lui dit : « Arrête-toi! » Il s'arrête, lève les yeux, qu'il avait jusque-là tenus baissés, et, regardant autour de soi, il se vit environné d'eau de tous côtés ! Il perce cette petite glace, pour voir s'il n'y en avait pas une plus épaisse au-dessous, comme il arrive souvent sur le Saint-Laurent. O surprise et terreur! il ne trouve que des

abimes. Il se recommande à celle qui l'avait arrêté, et, tout saisi de crainte, il retourne sur ses pas. Quand il fut en un lieu d'assurance, il reconnut qu'il avait marché un long espace de chemin sur les eaux sans enfoncer; aussi lui semblait-il qu'il n'avait pas marché, tant il s'était senti soutenu. Enfin il a rendu témoignage que la Mère Marie de Saint-Joseph lui avait sauvé la vie, et qu'il ne pouvait sortir d'un tel danger sans miracle. Il est bon de remarquer ici que ce frère était un habile pharmacien, et qu'en cette qualité il avait rendu à la Mère Marie de Saint-Joseph d'importants services durant sa longue et pénible maladie[1]. »

Mais un des plus beaux témoignages qui aient été rendus à la mémoire de cette fervente Ursuline est assurément la lettre suivante, écrite par notre vénérée Mère à une de ses parentes, religieuse du Calvaire, par laquelle nous terminerons ce chapitre :

« Ma révérende Mère,

« Vous avez bien de la bonté de vouloir vous souvenir de moi et de me continuer l'honneur de votre affection. De ma part, je vous assure que la mienne est entière pour votre chère personne, à laquelle, puisque vous le voulez bien, je suis ce que j'étais à ma chère Mère Marie de Saint-Joseph, votre très aimable sœur et ma très fidèle compagne. Je

[1] *Lettres historiques,* p. 500, 501.

vous dirai une chose que vous ne serez pas marrie de savoir, qui est que, notre petite église étant faite, nous avons enlevé son corps du lieu où il était, pour le mettre dans un cimetière que nous avons fait faire sous notre chœur. Nous avons eu la curiosité ou plutôt la dévotion de voir en quel état était son corps. La nécessité de le changer de cercueil a favorisé notre dessein ; car, encore qu'il fût enfermé dans deux cercueils, le premier était pourri ; l'autre, qui était de cèdre, ne l'était pas. Nous trouvâmes toute sa chair consumée et changée en une pâte blanche comme du lait, de l'épaisseur d'un doigt. Son cœur, qui avait eu tant de saints transports pour son Époux, et son cerveau, qui avait été l'organe de tant de saintes pensées, étaient encore entiers. Tous ses ossements étaient placés en leur lieu naturel, le tout sans aucune mauvaise odeur. Au même temps que nous fîmes l'ouverture, nous nous sentîmes remplies d'une joie et d'une suavité si grandes, que je ne vous la puis exprimer. Dans la crainte que nous avions de trouver de la corruption ou quelque chose qui pût donner de la frayeur à nos jeunes sœurs, nous voulûmes visiter le tout en secret. Mais, ayant trouvé les choses dans l'état que je viens de dire, notre révérende Mère fit appeler toute la Communauté pour lui faire part de la consolation dont nous étions intimement pénétrées. Et pour rendre à cette chère défunte nos derniers devoirs de charité et d'affection, l'on se mit à lever les ossements. Les mains de celles qui les touchaient

sentaient une odeur comme d'iris. Les ossements étaient comme huileux, et, ayant été lavés et essuyés, les mains et les linges avaient la même odeur. Ni la vue, ni le maniement des os, ni cette masse blanche ou chair consumée, n'ont donné nulle frayeur, comme font ordinairement les cadavres des morts ; mais plutôt cette vue inspirait des sentiments d'union et d'amour pour la défunte. C'était à qui baiserait ses ossements, et à qui lui rendrait la première ce dernier devoir de piété. Après avoir satisfait notre affection, nous remîmes ses os dans un nouveau cercueil, avec un écrit en parchemin qui fait mention des principales vertus de cette chère Mère, de son zèle pour la conversion des âmes, de sa maison, de ses parents ; puis, ayant enfermé ce cercueil dans un autre, nous l'avons posé sur des soubassements, afin que si un jour, par quelque renversement d'affaires, il nous fallait retourner en France, nous le pussions facilement emporter. Le révérend Père supérieur des missions, dans le service que nous fîmes en cette action, nous fit une très belle exhortation sur ce changement de cercueil, sur l'odeur de ses ossements, sur cette pâte blanche, et principalement sur les vertus héroïques de cette âme sainte. C'est l'unique de notre communauté qui soit morte en ce pays depuis vingt-quatre ans que nous y habitons. J'ai pensé de vous envoyer de ses ossements pour être mêlés avec les vôtres, lorsque vous irez au tombeau; mais j'ai eu crainte qu'ils ne fussent perdus avant que d'arriver jusqu'à vous. Chère Mère, il fallait

vous faire ce récit pour votre consolation et pour celle de toute votre illustre famille, au sujet de ma très chère compagne, dont la mémoire nous est et nous sera toujours précieuse en odeur de bénédiction. Je finis en vous assurant de la sincérité de mon cœur et de l'affection avec laquelle je suis, etc.[1] »

[1] *Lettres historiques.* Lettre LXVI, p. 587, 588.

CHAPITRE X

LE NOUVEAU MONASTÈRE

Prise de possession du nouveau monastère. — Plusieurs nouvelles postulantes. — Les élèves du nouveau monastère. — Arrivée d'une religieuse française. — M. Bourdon et sa famille. — Autres postulantes et novices. — Arrivée de Mgr François de Montmorency-Laval, évêque de Pétrée. — Fêtes publiques à cette occasion. — Son éloge par la Mère Marie de l'Incarnation. — Sa première visite épiscopale au monastère.

In die illa suscitabo tabernaculum David, quod cecidit, et reædificabo aperturas murorum ejus,... et reædificabo illud sicut in diebus antiquis.

En ce jour je rétablirai le tabernacle de David, qui est tombé; je réparerai les brèches de ses murailles, je le rétablirai comme aux jours anciens.

(Amos, IX, 11.)

A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris.

C'est le Seigneur qui a fait cela, et c'est pour nous une chose admirable à voir.

(Ps. CXVII, 23.)

Les travaux de reconstruction du monastère, commencés le 19 mai 1651, furent poussés avec une telle intelligence et une telle ardeur, que le 29 mai de l'année suivante, veille de la Pentecôte, les Ur-

sulines purent en prendre possession. On vit alors se renouveler cette procession solennelle qui avait accompagné les cinq premières Ursulines, lorsqu'elles avaient quitté, dix ans auparavant, leur petite habitation de la basse ville, pour venir dans leur premier monastère.

Ce fut une nouvelle fête pour toute la ville de Québec. Le clergé de la paroisse, suivi d'un grand concours de peuple, se rendit à la maison de Mme de la Peltrie, pour y prendre le saint Sacrement et le transporter à la chapelle nouvellement bâtie. Aussitôt commencèrent les prières des Quarante heures, qui durèrent jusqu'au mardi de la Pentecôte. Chaque matin, pendant ces trois jours, on fit, au chant des litanies, une procession solennelle de chacune des églises de la ville à la chapelle des Ursulines. « Tout le mode était dans la joie, écrivait peu de jours après notre vénérée Mère, de nous voir logées là où nous étions auparavant, et délivrées des grandes incommodités que nous avions endurées depuis notre incendie. »

Mais ce que l'on ne savait pas encore, c'était la miraculeuse intervention de la très sainte Vierge dans la reconstruction de ce beau monastère. Voici le témoignage que la Mère de l'Incarnation nous en a laissé. « Mon esprit fut rempli de courage et de force pour travailler jour et nuit à cet ouvrage, que je regardais comme appartenant à la très sainte Vierge, notre bonne Mère et supérieure. Je l'appelle ainsi parce que, quelque temps avant notre incendie, la

Mère Saint-Athanase, supérieure, avait eu une forte inspiration de lui remettre sa charge entre les mains, ce que nous avions fait avec une grande solennité. Je la regardais donc, en cette entreprise, comme ma directrice et mon tout après Dieu. Ainsi je n'eus pas plus tôt commencé, que je ressentis son assistance d'une manière extraordinaire; je l'avais continuellement présente partout où j'allais et en tout ce que je faisais. Je ne la voyais pas des yeux du corps, mais en la manière que le suradorable Verbe incarné me fait l'honneur de se communiquer à moi, par union, par amour et communication actuelle; ce que je n'avais jamais encore expérimenté de la très sainte Vierge, Mère de Dieu, qu'en cette occasion. Je la sentais auprès de moi, m'accompagnant partout dans les allées et venues qu'il me fallait faire dans le bâtiment, depuis qu'on eut commencé à abattre les masures jusqu'à la fin de l'édifice. Chemin faisant, je m'entretenais avec elle et je lui disais : « Allons, ma divine Mère, allons voir nos ouvriers. » Et, selon les occurrences, j'allais en haut, en bas, sur les échafaudages, sans aucune crainte, l'entretenant toujours de la sorte. Je lui disais souvent : « Ma Mère, gardez, s'il vous plaît, tous vos ou- « vriers[1]. » Et en effet, elle les garda si bien, que dans la construction du monastère, pas un ne fut blessé.

D'après un document du temps, les ouvriers eux-mêmes se ressentaient de cette céleste direction, « travaillant à refaire la maison de Dieu autant

[1] Claude Martin, *relation*, ch. XVIII, IIIe partie, p. 588, 589.

par dévotion que pour leurs propres intérêts. »

Mais l'intervention de l'auguste protectrice de la maison se manifesta encore d'une manière plus sensible dans la liquidation des comptes. « Vous êtes en peine de ce que je vous ai dit qu'il y a eu du miracle dans notre établissement, écrivait plus tard la vénérée Mère à son fils. Il y en a eu, en effet. Nous avions tout perdu, et notre incendie nous avait dépouillées de toutes choses. Nous avons fait rebâtir notre monastère ; nous nous sommes vêtues et remeublées, et pour tout cela il nous a fallu faire des dépenses au montant de trente mille livres. L'on nous a prêté huit mille livres sur le pays, lesquelles ne valent pas six mille livres de France. Nous n'avions eu que très peu d'aumônes, dont une partie a servi à nous vêtir, et l'autre à acheter un peu de grain. De cela il ne nous reste que quatre mille livres à payer ; encore la personne à qui nous les devons nous donne le fonds après sa mort, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. Enfin il y a vingt-quatre mille livres de pure Providence[1]. »

Cette merveilleuse intervention du Ciel avait été prédite et annoncée d'avance à une personne de grande vertu, comme on peut le voir par les écrits de notre Mère. « J'ai su, écrit-elle, par la communication que j'ai eue avec une personne fort chérie de Dieu[2], et qui reçoit de sa bonté des grâces bien particulières, que, quelque temps après notre

[1] Claude Martin, *addition*, ch. XVIII, p. 594.

[2] Nous ne pensons pas nous tromper en disant que cette per-

incendie, *la sainte Vierge lui révéla et l'assura que c'était Elle qui réparerait les ruines de notre maison, et qu'Elle en aurait soin*[1]. » Notre Mère de l'Incarnation n'apprit cette révélation si consolante que deux ans après l'incendie, c'est-à-dire lorsque la reconstruction du monastère fut entièrement achevée. Mais elle n'en fut pas étonnée. Heureuse épouse de Jésus, que Marie se plaisait à conduire ainsi elle-même, comme par la main, et à assister dans ses travaux entrepris pour la gloire de l'auguste Trinité de la terre, Jésus, Marie, Joseph !

Toutefois là ne se borna pas l'effet de la protection de la Mère de Dieu en cette circonstance. Depuis l'entière défaite et la dispersion de la nation huronne, dont les débris s'étaient réfugiés à Québec, l'ennemi rodait sans cesse autour des terrains occupés par la colonie française. Il apparaissait en masses nombreuses, tantôt à Montréal, tantôt aux Trois-Rivières, quelquefois même plus près encore du centre de la colonie. En 1652, le gouverneur des Trois-Rivières, M. du Plessis, qui s'était avancé un peu témérairement au delà des petits forts destinés à protéger le village, était tombé dans une embuscade, et avait été massacré par les Iroquois avec vingt-deux hommes de sa suite.

Ces sauvages furent tellement enivrés de ce succès qu'ils se crurent maîtres de toute la vallée du Saint-

sonne était la vénérée Mère Catherine de Longpré de Saint-Augustin, de l'hôtel-Dieu de cette ville.

[1] *Les Ursulines de Québec,* t. Ier, p. 205, 206.

Laurent. Ils retournèrent en toute hâte dans leurs villages pour demander du secours, afin, disaient-ils, d'exterminer cette fois à tout jamais les Français et les sauvages qui étaient leurs alliés.

On les vit arriver, en effet, peu de temps après en nombre très considérable. Après avoir massacré le Père Buteux dans la mission des Ahimataks, ils mirent le siège devant Montréal, et s'avancèrent jusqu'au delà du village des Trois-Rivières, qui heureusement, grâce à la prévoyance d'un Père jésuite, fut en état de leur résister. Ils se répandirent même jusque dans la campagne aux environs de Québec, brûlèrent la plupart des moissons et s'emparèrent du Père Poncet, qui s'était imprudemment avancé trop loin des habitations françaises, pour secourir une pauvre femme gravement malade.

En apprenant ces nouvelles, la colonie se crut perdue. Le gouverneur était allé en France pour implorer auprès du roi et de ses ministres des secours longtemps promis, mais qui n'arrivaient jamais. La petite garnison de Québec ne pouvait opposer à cette terrible invasion que de très faibles moyens de défense.

C'est ici qu'éclate la merveilleuse intervention de la Providence. Québec, qui était en cette circonstance à la merci des Iroquois, ne fut point attaqué ; bien plus, ces sauvages demandèrent eux-mêmes la paix.

« Nous voyons sur nous, écrivait à cette occasion notre vénérée Mère, des protections de Dieu qui sont toutes miraculeuses. Il aveugle nos ennemis, pour les empêcher de voir leurs forces et notre fai-

blesse; car, s'ils voyaient les choses telles qu'elles sont, ils nous auraient bientôt tous égorgés, mais cette bonté infinie les retient de sa main toute-puissante, afin qu'ils ne nous nuisent point. On remarque trois ou quatre miracles de Dieu sur nous en tout ce qui s'est passé en ces dernières attaques ; je dis des miracles évidents, qui nous fortifient beaucoup et nous encouragent [1]. »

Cette paix conclue à ce moment avec les Iroquois dura trois ans. On en profita pour essayer d'amener ces affreux sauvages à des sentiments moins inhumains, et même de les gagner à Dieu. Les révérends Pères jésuites, qui étaient vraiment les héros et les pères de la colonie naissante, allèrent souvent au milieu d'eux, les attirèrent à Québec, les comblèrent de présents, leur prodiguèrent en un mot toutes les marques possibles de tendresse, de dévouement et d'affection. Pour leur prouver la sincérité de leurs témoignages d'amitié, le R. P. le Moine voulut aller avec plusieurs d'entre eux jusqu'au centre de leur pays. Il y fut reçu avec des transports de joie. On lui offrit des festins à la manière des sauvages. Plusieurs de ces derniers lui demandèrent à être baptisés; et ceux qui avaient si horriblement torturé les RR. PP. de Brébeuf, G. Lallemand et Garnier, lui remirent des livres de prières qui avaient appartenu à ces glorieux martyrs et qu'ils leur avaient enlevés au moment de leur supplice.

A Québec, on accueillait aussi avec toutes les

[1] *Lettres historiques.* Lettre XLIX, p. 507.

marques possibles de bienveillance et de charité les ambassadeurs de ces barbares. Les Ursulines n'étaient pas les dernières, on le pense bien, à recevoir leurs visites, et à leur prodiguer des témoignages de leur bonté. A des jours bien sombres paraissaient devoir succéder enfin des jours tranquilles et sereins. Le monastère était rebâti; l'avenir, naguère si menaçant, semblait assuré, et les petites sauvages algonquines, huronnes et autres, un moment éloignées par la crainte de l'arrivée des Iroquois, revenaient en foule auprès de leurs chères maîtresses. « Nous avons de fort bonnes séminaristes, écrivait en 1654 notre vénérée Mère, que les ambassadeurs iroquois ont vues chaque fois qu'ils sont venus à Québec. Comme les sauvages aiment le chant, ils étaient ravis de les entendre si bien chanter à la française, et, pour marques de leur affection, ils leur rendaient la pareille par un autre chant à leur mode, mais qui n'était pas d'une mesure aussi réglée. Nous avons des Huronnes que les révérends Pères ont jugé à propos que nous élevassions à la française.

« Enfin la moisson va être grande, et j'estime qu'il nous faudra chercher des ouvriers. Aidez-moi à bénir la bonté de Dieu de ses grandes miséricordes sur nous, et de ce que non seulement il nous donne la paix, mais encore de ce que de nos plus grands ennemis il veut faire ses enfants, afin qu'ils partagent avec nous les biens d'un si bon Père[1]. »

« Maintenant que la paix est faite, dit-elle ailleurs

[1] *Lettres historiques.* Lettre L, p. 513.

nous avons beaucoup d'emplois, de sorte que si quelqu'une de nous venait à manquer, il nous faudrait par nécessité faire venir des sœurs de France. Quand je vous dis que nous nous relevons peu à peu, ce n'est pas que nous ne manquions de beaucoup de choses; mais cela n'est rien en comparaison de l'extrémité où nous nous sommes vues. La divine Providence est une bonne mère, quand on s'appuie plus sur elle que sur les forces humaines, qui sont toujours faibles et inconstantes. Nous sommes chargées d'un grand nombre de filles sauvages en notre séminaire sur ce seul appui. L'on me fait quelquefois des questions à ce sujet, et on me demande si j'ai fondation pour cela : je réponds que nous avons celle de la Providence. En effet, je m'y sens très forte, et elle ne m'a encore jamais manqué [1]. »

L'année 1655 fut remarquable par le nombre de sauvages qui vinrent à Québec, et qui amenaient leurs enfants au monastère pour les faire instruire. En deux mois seulement on en compta une vingtaine.

L'examen des séminaristes huronnes et algonquines en présence des ambassadeurs iroquois fit surtout grand bruit. Ces sauvages ne pouvaient se lasser d'admirer la bonté maternelle des Ursulines à l'égard de leurs jeunes élèves. Pendant le séjour qu'ils firent à Québec, ils vinrent, comme nous l'avons dit, plusieurs fois au monastère, où on s'efforçait chaque

[1] *Lettres spirituelles*. Lettre LXXVII, p. 182.

fois de les régaler selon leurs goûts. Un jour, on leur présenta une petite Huronne de dix à onze ans qui savait lire, écrire et chanter en trois langues, en latin, en français et en huron. « Après qu'elle eut fait le catéchisme à ses compagnes en leur présence, raconte notre Mère, elle alla faire une petite harangue au chef de la troupe pour lui témoigner le plaisir que lui causait la paix, la joie qu'elle avait de ce qu'il emmenait des Pères jésuites, et elle termina en le priant d'envoyer en notre séminaire des filles iroquoises pour y être instruites, l'assurant qu'elle les regarderait comme ses sœurs. Le chef agréa sa proposition, reçut un présent qu'elle lui fit, et il admira beaucoup l'esprit et l'adresse de cette jeune fille. Elle en fit autant à la capitainesse [1], qui lui a fait des caresses tout à fait extraordinaires. Le R. P. Chaumonot, après en avoir catéchisé trois durant quelque temps, en a baptisé deux dans notre chapelle. Ce sont les prémices du christianisme parmi les Iroquois. Je vous laisse à juger si nous avons chanté de bon cœur le *Te Deum*; nous l'avons fait les larmes aux yeux et la joie dans l'âme, en voyant ceux qui détruisaient naguère le christianisme l'embrasser de si bon cœur [2]. »

A leur retour à Montréal, où ils avaient laissé une troupe nombreuse de leurs compatriotes, ces Iroquois

[1] Les capitainesses étaient des femmes de qualité parmi les sauvages; elles avaient voix délibérative dans les conseils et en tiraient des conclusions comme les hommes. Ce furent elles qui déléguèrent les premiers ambassadeurs pour traiter de la paix.

[2] *Lettres historiques*. Lettre LII, p. 520.

racontèrent le bon accueil qu'on leur avait fait à Québec, ce qui ravit tellement les autres, qu'ils firent exprès ce voyage de soixante lieues, pour voir de leurs propres yeux les choses admirables qu'on leur avait racontées. Toutes les femmes iroquoises furent admises dans le monastère, où les religieuses leur « firent festin », et les comblèrent de ces petits présents[1] tant estimés des sauvages. Le R. P. Chaumonot, leur missionnaire, qui les avait amenés à Québec, les reconduisit ensuite au pays des Cinq-Cantons. Il écrivit en chemin à la Mère de l'Incarnation une lettre intéressante, qui se trouve dans la relation de 1655.

« Montréal, 4 octobre 1655.

« Ma révérende Mère,

« Demain, s'il plaît à Dieu, nous quitterons de vue les dernières habitations de nos amis pour aller vers celles de nos ennemis. La femme de notre capitaine iroquois se fait instruire sur les chemins avec six autres, tant hommes que femmes, outre nos chrétiens hurons et nos deux autres Iroquois de Tsonnonthouast, qui est la nation la plus éloignée de nous et la plus peuplée. Ce sont en tout dix-huit personnes priant Dieu soir et matin. Je vous recommande cette petite Église voyageant avec ses pasteurs. Notre capitainesse m'a prié de vous écrire

[1] Images, ciseaux, canifs, petits miroirs, etc.

qu'elle tiendra parole et qu'elle vous enverra, non sa fille, qui est trop petite, mais une de ses sœurs, qui est de l'âge de Marie, votre petite Huronne. Cette capitainesse ayant laissé à Montréal une de ses parentes, lorsqu'elle est descendue à Québec, l'a été voir aussitôt que nous fûmes arrivés et nous l'a amenée pour la faire prier Dieu. En ma présence, elle l'a instruite sur les mystères que nous lui avions enseignés. Plaise à Dieu qu'elle fasse de même lorsqu'elle sera arrivée en son pays et qu'elle gagne ainsi à Dieu tous ses autres parents ! Elle m'a prié de vous écrire qu'elle ne fâchera plus « Celui qui a tout fait », et que c'est du fond de son cœur qu'elle veut se faire chrétienne. Elle salue sa fille adoptive Marie, ainsi que toutes les Mères. Et moi je demande qu'elles prient pour son entière conversion[1]. »

En l'année 1656, il y eut une telle affluence de séminaristes sauvages, que la maison ne se trouva pas assez grande pour les loger. « C'est une vérité publique que depuis notre rétablissement après l'incendie, écrivait la vénérée Mère, le séminaire sauvage est sensiblement augmenté. Le nombre de nos filles s'est tellement accru et nous avons été si surchargées, que j'ai été contrainte, à mon grand regret, d'en refuser plusieurs, qui s'en allèrent les larmes aux yeux, tandis que je pleurais dans le cœur[2]. Je vous assure que sans un miracle nous

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 209, 210.

[2] Les religieuses instruisaient dans les parloirs ces pauvres enfants qu'elles se trouvaient ainsi dans l'impossibilité de recevoir.

ne pourrions subsister. Cela est vu et connu de tout le monde; il est encore plus vu et connu de Dieu. Il nous assistera par les voies qu'il plaira à sa providence d'ordonner. »

Cependant le travail de nos vaillantes Ursulines devait s'accroître encore. « Ce fut en cette année 1656, aussi bien que dans les précédentes et encore dans les suivantes, dit le Récit, que les Hurons étant tous rassemblés dans un fort qu'on leur avait fait bâtir dans la ville entre la cathédrale et le château Saint-Louis, pour les garantir des incursions des Iroquois, leurs filles, au nombre de soixante-dix à quatre-vingts, venaient tous les jours en classe comme nos élèves externes. Après leur avoir fait dire leurs prières, chanter des cantiques, répéter le catéchisme et fait l'instruction ou l'explication de la doctrine chrétienne, on leur distribuait à manger de la *sagamité*. Chacune apportait son « ouragan [1] » et sa cuiller, et ces enfants après avoir rendu grâces à Dieu, s'en retournaient en leurs cabanes, emportant à leurs parents les restes de leurs repas. »

Nos lecteurs ne se demandent-ils pas ici si les ressources des Ursulines avaient augmenté, pour suffire à ce surcroît de dépense, après les pertes excessives qu'elles avaient subies? La compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés [2] avait fait

[1] Espèce d'assiette faite d'écorce de bouleau.

[2] La compagnie des Cent-Associés, qui avait le droit de distribuer les terres du pays en fiefs et seigneuries, administra les

à la vérité des concessions de terre assez considérables, mais le gouvernement français avait rarement alloué annuellement plus de 300 ibs en argent. Les sommes reçues des communautés et personnes pieuses de France, de 1652 à 1672, s'élevaient tout au plus à 19,520 ibs, c'est-à-dire en moyenne, mille livres par année. On recevait aussi différents effets en aumônes ; mais qu'était-ce que tout cela en face des besoins incessants de la communauté, surtout si l'on considère que ces aumônes devaient s'étendre non seulement aux sauvages, mais aux filles françaises des familles pauvres (et presque toutes l'étaient plus ou moins à cette époque), auxquelles on tenait à inculquer au moins les principes des vertus chrétiennes, « et qui coûtaient sans comparaison plus à nourrir et à entretenir que les sauvages, » disait la vénérée Mère [1].

La Providence continua sans doute la merveille que les religieuses avaient remarquée, pour la première fois, à l'époque de la dispersion de la nation huronne, lorsque ces malheureux étaient par centaines à la charge des trois communautés de Québec, c'est-à-dire que le pain se multipliait entre les mains de la vénérée Mère Marie de l'Incarnation à mesure qu'elle le distribuait. « Elle s'en apercevait bien elle-même, ajoute dom Claude Martin d'après le témoignage des religieuses, aussi disait-elle parfois

affaires de la colonie de 1627 à 1663, époque où le roi établit un gouvernement sous un contrôle direct.

[1] *Les Ursulines de Québec,* livre II, ch. 1er.

en coupant ce pain : « Je pense que Dieu le fait « multiplier en faveur de ces pauvres gens, et pour « les tirer de la nécessité. » Mais les religieuses, qui connaissaient les admirables vertus de leur sainte Mère et sa puissance sur le cœur de son divin Époux, constataient sans un trop grand étonnement cette ravissante merveille.

Dans les beaux temps, c'était sous des toits d'écorce, dans le voisinage du vieux frêne, qui se voit encore, dit-on, que se faisait cette classe spéciale des petites filles huronnes. Ces enfants donnèrent d'abord beaucoup de consolation ; malheureusement la passion des boissons enivrantes commençait déjà à faire de nombreux ravages dans leurs tribus, et bientôt elles ne se ressentirent que trop des vices de leurs parents. Les religieuses leur ayant représenté les suites de leur mauvaise conduite, toutes les coupables disparurent. « Le naturel des sauvages est comme cela, dit la vénérée Mère : ils font comme ils voient faire aux autres, en matière de mœurs, à moins qu'ils ne soient bien affermis dans la morale chrétienne. » Les marques sensibles de la colère de Dieu, dans les épouvantables calamités des années qui suivirent, ramenèrent ces pauvres gens à la raison et aux pratiques de la foi. Mais, à part cette défection momentanée parmi les filles sauvages externes, qui se trouvaient sous le contrôle immédiat de leurs parents, nos Ursulines n'avaient qu'à se féliciter de leurs élèves.

« Nos séminaristes sédentaires nous donnent tous

les contentements possibles, écrivait notre vénérable Mère. L'une d'elles me disait il y a quelque temps : « Je parle souvent à Dieu dans mon cœur, je prends « grand plaisir à nommer Jésus et Marie. Ah ! que « ce sont de beaux noms! » Un jour plusieurs d'entre elles se demandaient les unes aux autres quelle était la chose pour laquelle elles pensaient avoir le plus d'obligation à Dieu. L'une dit : « C'est parce qu'Il « s'est fait homme pour moi, et qu'Il a enduré la « mort pour me délivrer de l'enfer : » l'autre ajoute : « C'est de ce qu'Il m'a faite chrétienne, et de ce « qu'Il m'a mise par le baptême au nombre de ses « enfants. » Une petite fille qui n'a pas plus de neuf ans et qui a fait sa première communion depuis un an et demi, haussa la voix et dit : « C'est de ce que « Jésus se donne à nous en viande au saint Sacre- « ment de l'autel[1] ! »

Les dimensions de cette histoire ne nous permettent pas de citer davantage. Mais que n'aurions-nous pas à dire encore sur les élèves sauvages du monastère de Québec, aux premiers temps de sa fondation! Notre vénérable Mère ne tarissait pas sur le compte de ces chères enfants, objet de sa maternelle prédilection. Sa correspondance est toute pleine des témoignages de sa tendresse à leur égard.

Mais sortons un instant du monastère, et voyons un exemple des fruits que portaient au loin les travaux des Ursulines. Ce trait est tiré des relations et

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 213, 214.

se rattache à un épisode des cruelles guerres iroquoises en 1663.

« Deux Français avaient été pris par ces barbares aux environs du fort Richelieu. Emmenés aux Cinq-Cantons, ils furent couverts de plaies affreuses et ils allaient être mis à mort quand, sur l'avis de Garakontié, l'ami des Français, on leur donna un guide pour les ramener en leur pays. Mais ce guide les abandonna au milieu de ces terres inconnues. Exténués et à demi morts, ils invoquent la sainte Vierge, et trouvent assez de force pour se traîner jusqu'à l'entrée d'un village d'Onneyouths. Que faire ? Allaient-ils se livrer à la merci de leurs plus cruels ennemis ? Ils invoquent de nouveau la sainte Vierge et se sentent inspirés d'aller se réfugier dans une cabane qui se trouvait à l'écart. O Providence! une jeune femme vient à leur rencontre, les accueille avec toute la charité possible, leur parlant très bien français et les rassurant sur leur sort. Elle prépare du feu, leur présente à manger; puis elle panse leurs plaies, et va même chercher des racines pour en faire un appareil qu'elle applique sur leurs plus dangereuses blessures. Ces malheureux ne doutent plus que ce ne soit un ange du ciel envoyé par leur céleste libératrice, et ils demandent à cette charitable femme qui elle est : « Je suis, dit-elle, la « pauvre Marguerite Hatenhoutona, bien connue des « robes noires, de qui j'ai reçu le baptême, et des « saintes filles les Mères Ursulines de Québec, chez « lesquelles j'ai été élevée. J'en ai reçu de si bonnes

« instructions que, nonobstant ma malheureuse cap-
« tivité, je ne quitterai jamais la foi dont elles m'ont
« enseigné les principes avec une éducation de plu-
« sieurs années. Il est bien juste que je vous rende
« en partie la charité dont elles m'ont comblée quand
« j'étais avec elles. Elles m'ont appris à parler fran-
« çais ; n'est-il pas raisonnable que je vous console
« maintenant dans cette même langue, et que j'aie
« pour vous de la bonté comme elles en ont eu
« envers moi ? Le peu que je fais pour vous n'est
« rien en comparaison de ce qu'elles ont fait pour
« moi. » Et cette bonne Marguerite entrait de la manière la plus touchante dans les petits détails du soin qu'on avait pris d'elle aux Ursulines, ajoutant qu'elle s'employait de grand cœur à panser leurs plaies à l'exemple des autres saintes filles, qu'elle avait vues servir les malades avec tant de charité, entendant par là les religieuses hospitalières [1]. »

La jeune femme n'eut pas la consolation d'assister longtemps ses hôtes. Des traîtres la dénoncèrent, et les deux Français se virent encore à deux doigts de la mort. Cependant la sainte Vierge ne les abandonna pas, et, malgré bien des contre-temps, ils arrivèrent enfin dans leur pays, où ils rendirent un beau témoignage des fruits que portait au loin l'éducation donnée par nos ferventes Ursulines à leurs chères séminaristes.

Répondant au désir maintes fois manifesté par la

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 216, 217.

Mère de l'Incarnation de recevoir encore de la mère patrie quelque nouvelle religieuse capable de coopérer à l'œuvre apostolique du Canada, le R. P. J. Lallemand. qui était allé en France, s'était préoccupé de trouver parmi les Ursulines françaises une nouvelle élue du Seigneur. Il la trouva très heureusement en la personne d'une fervente religieuse de la maison de Magny, appelée Mère Marie de Villiers de Saint-André. Cette religieuse arriva à Québec, à la grande joie de sa nouvelle famille adoptive, le 29 juin 1657, amenant avec elle une excellente personne séculière appelée Antoinette Mékinon, spécialement choisie par les Ursulines de Dieppe pour la maison du Canada. Cette dernière devint sœur converse sous le nom de sœur Sainte-Marthe, et fit profession le jour même de l'arrivée à Québec de Mgr de Montmorency-Laval, dont nous parlerons bientôt.

Mais, si la France fournissait presque chaque année son contigent de ferventes religieuses à la nouvelle communauté de Québec, le Canada ne demeurait pas infécond en belles vocations religieuses. Ces beaux lis, que la main du divin Époux cultive avec tant de soin, et dont il est si jaloux, croissaient déjà en abondance au sein de la nouvelle Église.

Dès l'année 1652, au moment même de l'inauguration du nouveau monastère, on avait vu une douce jeune fille, dont les parents résidaient depuis déjà longtemps au Canada, venir frapper à la porte du couvent, sollicitant avec instance la faveur d'y être admise en qualité de postulante. C'était Mlle Gene-

viève Bourdon, fille de M. Bourdon, procureur du roi à Québec, un des plus vaillants chrétiens de la colonie.

La jeune prétendante n'avait pas encore quatorze ans. « Mais elle plaida si bien sa cause, disent les mémoires des Ursulines de Québec, qu'il fallut bien lui permettre de se ranger parmi les courageuses filles de Sainte-Ursule, sous les soins maternels et les saintes leçons de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. » Elle fit profession deux ans après, le 25 novembre 1654.

Son noble exemple, comme autrefois celui de saint Bernard, entraina peu de temps après vers la vie religieuse ses trois plus jeunes sœurs, Marie, Marguerite, Anne, et plusieurs de ses amies. Marie entra à l'Hôtel-Dieu en 1652, et y fit profession sous le nom de Thérèse de Jésus. Elle y mourut en 1660, âgée seulement de vingt ans. Marguerite entra aussi chez les Hospitalières en 1657. Elle devint une des fondatrices de l'hôpital général, où elle mourut en 1706, à l'âge de soixante-quatre ans.

Quant à la plus jeune de toutes, Anne, elle était destinée à s'enrôler, elle aussi, à l'exemple de sa sœur aînée, sous la virginale bannière de Sainte-Angèle et à devenir plus tard une des supérieures les plus remarquables de la maison de Québec. Ce n'était encore qu'une petite enfant de huit ans, lorsque sa sœur Geneviève entra au couvent; mais sa vocation paraissait dès lors déjà fixée. « On la voyait parfois, racontent les mémoires, quitter les

jeux de son enfance, et, courant se jeter dans les bras de son père, lui dire avec une ingénuité charmante : « Papa, voulez-vous que je sois religieuse ? « Je veux aller vivre au couvent avec ma sœur « Geneviève. — Oui, ma fille, répondait ce bon « père, quand vous serez assez grande. — Alors, « papa, ajoutait l'enfant, j'instruirai les petites filles « sauvages. Oh ! quand serai-je assez grande pour « aller instruire les petites filles sauvages ! »

M. Bourdon, le père de cette aimable enfant, était un chrétien admirable, qui ne connaissait et n'aimait que le devoir. On nous permettra de donner ici quelques détails sur son intérieur de famille qui serviront à faire connaître les mœurs et les habitudes patriarcales des premiers habitants de la colonie canadienne. Devenu veuf peu de temps après son arrivée à Québec, il s'était vu chargé seul du soin et de l'éducation de sept enfants, tous encore en bas âge. Mais la Providence vint heureusement à son secours, en lui faisant faire la connaissance d'une dame de haute piété et de grande qualité, qui ne tarda pas à remplacer auprès de lui l'épouse que la mort lui avait prématurément ravie. Elle était veuve elle aussi, et avait eu pour époux, avant son arrivée au Canada, Jean Clément du Wault, seigneur de Monceaux, chevalier de Saint-Louis et colonel d'un régiment de chevau-légers. Dégoûtée du beau monde de Paris et voulant se rapprocher de sa fille, mariée à M. d'Auteuil, et déjà établie à Québec, elle était venue se fixer au Canada dans le cours

de l'année 1649. Elle avait d'abord établi sa résidence chez M. d'Auteuil, à Sillery; mais bientôt la renommée de ses bonnes œuvres la fit connaître à M. Bourdon, qui désira fort la voir à la tête de sa propre famille. Laissons à notre vénérée Mère le soin de nous raconter certains autres détails de ce touchant épisode de la vie intime de ce pieux chrétien.

« Cette dame, dit-elle, est un exemple de piété et de charité dans tout le pays. Elle et Mme d'Ailleboust sont liées ensemble pour visiter les prisonniers, assister les criminels et les porter même en terre sur un brancard. Celle dont je vous parle, comme la plus agissante et la plus dévouée, est continuellement occupée à ses bonnes œuvres, et à quêter pour les pauvres, ce qu'elle fait avec succès. Enfin elle est la mère des misérables et l'exemple de toutes sortes de bonnes œuvres. Avant de passer en Canada où elle n'est venue que par un principe de piété et de dévotion, elle était veuve de M. de Monceaux, gentilhomme de qualité. Quelque temps après son arrivée M. Bourdon demeura veuf avec sept enfants, dont aucun n'était capable d'avoir soin de soi-même ni de son père. Elle eut un puissant mouvement d'assister cette famille, et, pour cet effet, elle résolut d'épouser M. Bourdon, dont la vertu lui était assez connue, mais à condition qu'ils vivraient ensemble comme frère et sœur; cela s'est fait, et la condition a été exactement observée. Elle se ravala de condition pour faire ce coup de charité, qui fut

jugé en France, où elle était fort connue, tant à Paris qu'à la campagne, comme une action de légèreté, eu égard à la vie qu'on lui avait vu mener. Mais l'on a bien changé de pensée, quand on a appris tout le bien qui a résulté de cette action généreuse, car elle a élevé tous les enfants de M. Bourdon avec une débonnaireté non pareille[1]. »

Telle était la noble chrétienne que la petite Anne vit venir, vers l'époque de sa première communion, prendre auprès d'elle la place de la mère qu'elle avait à peine connue. Les leçons de piété qu'elle en reçut contribuèrent beaucoup à l'affermir dans sa sainte résolution de se consacrer à Dieu. Aussi, dans le courant de l'année 1658, fut-elle admise au monastère des Ursulines en qualité de postulante. Elle y fut bientôt rejointe par une de ses amies, Mlle Marie Boutet de Saint-Martin, née et baptisée à Saintes sur la Charente. Les deux amies prirent le saint habit à peu près en même temps: l'une, Mlle Anne Bourdon, le 9 janvier 1659; l'autre, Mlle Marie Boutet de Saint-Martin, le 22 janvier suivant. La première ajouta à son nom celui de Sainte-Agnès; la seconde, celui de Saint-Augustin. Toutes les deux firent profession le même jour entre les mains de Mgr de Montmorency-Laval, le 30 septembre 1660.

Quelques mois après leur prise d'habit, le 26 juillet 1659, entra encore au noviciat Mlle Jeanne Godefroy, « fille du *noble homme* Jean Godefroy, écuyer,

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 225, 226.

sieur de Linctol, dit un vieux récit, et de Mlle Marie le Neuf de la Potherie, qui naquit en la ville des Trois-Rivières et fut baptisée en l'église de la Conception, paroisse de ladite ville. » Entrée au noviciat le jour de sainte Anne, elle prit le saint habit le 9 octobre suivant (1659), « et Mgr de Laval lui fit l'honneur de faire la cérémonie et le sermon. »

La petite communauté des Ursulines de Québec se composait de quatorze religieuses ou novices, lorsque ce saint évêque vint réjouir et consoler par sa présence le cœur de la vaillante Église du Canada.

Il était bien temps que ce vénéré prélat vînt rétablir l'ordre au sein de l'Église de Québec. On sait que les révérends Pères jésuites avaient été chargés du gouvernement spirituel de la Nouvelle-France, dès leur arrivée au Canada. Le Père J. Lallemand avait même été nommé à cet effet grand vicaire de Mgr l'archevêque de Rouen, dont la juridiction n'avait pas cessé de s'étendre sur le pays. Mais, vers la fin de l'année 1657, était arrivé un certain abbé de Queylus, grand vicaire de ce même archevêque de Rouen, avec mission de sa part de gouverner l'Église du Canada, et tout particulièrement investi du titre de supérieur de la communauté des Ursulines. C'était, sans doute, un de ces ecclésiastiques, comme il y en avait alors beaucoup, imbu des idées jansénistes et spécialement ennemi des Jésuites. Durant son séjour à Québec, il ne cessa de les vexer de toutes façons. Quant aux

Ursulines, il les « desservit beaucoup », selon l'expression d'un vieux récit du temps, en éloignant M. Vignal, dont nous avons déjà parlé, homme de zèle et de grand dévouement, qui était leur confesseur et aumônier. Ce saint prêtre se retira à Montréal où il mourut, après son retour d'un voyage qu'il fit en France, victime de son zèle à confesser la foi chrétienne parmi les sauvages.

Heureusement cette épreuve fut courte; car, en 1658, Mgr François de Montmorency-Laval[1], nommé par

[1] Mgr François de Montmorency-Laval, souvent désigné sous le titre d'abbé de Montigny, était né dans le diocèse de Chartres, le 30 avril 1623. Son père, Hugues de Laval-Montmorency, seigneur de Montigny et de Monbaudri, s'était marié le 1er octobre 1617 avec Michelle Péricard, et en avait eu six enfants, dont les deux premiers moururent en bas âge et les deux derniers se firent religieux. Mgr de Laval, qui était le troisième, devint l'aîné de la famille par la mort de ses deux frères nés avant lui: mais il céda volontairement tous ses droits à son frère cadet, par une renonciation expresse, quand il embrassa l'état ecclésiastique. Ce ne fut pas sans peine que le saint-siège parvint à envoyer à Québec Mgr de Laval en qualité de délégué apostolique. L'archevêque de Rouen et le parlement firent la plus vive opposition à cette délégation. Le futur évêque de Québec fut sacré par le nonce du pape dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 8 décembre 1658, après être demeuré quatre ans dans l'ermitage de M. de Bernières, pour se préparer à recevoir la dignité et le fardeau de l'épiscopat. (*Mémoires sur la vie de M. de Laval, premier évêque de Québec*. Cologne, 1761.)

Sur la question de savoir comment la maison de Laval se rattachait à celle des Montmorency, voici ce qu'on trouve dans l'*Histoire généalogique de la maison royale de France, des pairs, des grands officiers, etc.*, par le P. Anselme, t. III, ch. XXXVI, p. 626 et suiv. : « La maison de Laval commence à Gui de Montmorency dit de Laval, sixième du nom, chevalier, seigneur de Laval, de Gaigné, Aronville, Attiche, etc., fils puîné de Matthieu de Montmorency, second du nom, et de dame de Laval, sa seconde femme.

le saint-siège vicaire apostolique de la Nouvelle-France, avec le titre d'évêque *in partibus* de Pétrée, s'empressa de rendre au R. P. J. Lallemand le titre et les fonctions de supérieur des Ursulines. Ce fut le 16 juin 1659 que ce vénéré prélat fit son entrée solennelle dans la ville de Québec, qui devait devenir bientôt sa ville épiscopale. Écoutons encore la Mère Marie de l'Incarnation.

« L'arrivée de Mgr de Laval, écrivait-elle à son fils en 1659, a été une agréable surprise de toutes manières; car, outre l'avantage qui revient à tout le pays d'avoir un supérieur ecclésiastique, c'est un bonheur d'avoir un homme dont les qualités personnelles sont si rares. Sans parler de sa naissance, qui est fort illustre, car il sort de la maison de Montmorency, c'est un homme d'un mérite et d'une vertu singulière. J'ai bien compris ce que vous avez voulu dire de son élection; mais que l'on dise ce que l'on voudra, ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi. Je vous dis avec vérité qu'il vit saintement et en apôtre. Il ne sait ce que c'est que respect humain. Je vous ai dit qu'on n'attendait pas d'évêque cette année; aussi n'a-t-il rien trouvé de prêt pour le recevoir quand il est arrivé. Nous lui avons prêté

Il succéda à sa mère dans la seigneurie de Laval, dont il prit le nom et le transmit à sa branche. Il mourut en 1267. » La maison de Montmorency-Laval, qui commence donc au XIIIe siècle, s'est divisée en plusieurs branches, dont une était celle de Montigny, à laquelle appartenait l'illustre évêque de Québec. Cette branche s'est éteinte en 1720 en la personne du marquis de Laval, capitaine de dragons, qui mourut sans enfants.

notre séminaire, qui est à un des coins de notre clôture et tout proche de la paroisse.

« Il y aura la commodité et l'agrément d'un beau jardin, et afin que lui et nous soyons logés selon les saints canons, il a fait faire une clôture de séparation. Nous en serons incommodées, parce qu'il nous faut loger nos séminaristes dans nos appartements ; mais le sujet le mérite, et nous porterons avec plaisir cette incommodité, jusqu'à ce que la maison épiscopale soit bâtie [1]. »

Ailleurs elle dit encore : « Le dernier vaisseau s'est trouvé infecté de fièvres malignes et contagieuses. Il est arrivé en septembre 1660. Il portait deux cents personnes, qui ont presque toutes été malades. Il en est mort huit sur mer et d'autres sur terre. Presque tout le pays en a été infecté et l'hôpital est rempli de malades. Mgr de Laval y est continuellement pour les servir et faire leurs lits. On fait tout ce que l'on peut pour l'en empêcher et conserver sa personne, mais il n'y a point d'éloquence qui le puisse détourner de ces actes d'humilité [2].

« C'est un autre saint Thomas de Villeneuve, pour la charité et l'humilité, car il se donnerait lui-même pour cela. Il ne se réserve pour sa nécessité que le pire. Il est infatigable au travail ; c'est bien l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des biens de cette vie. Il donne tout, et vit en pauvre, et l'on peut dire avec vérité qu'il a l'esprit de pau-

[1] *Lettres historiques*. Lettre LVII, p. 541.
[2] *Id., ibid.*, p. 544.

vreté. Ce ne sera pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu, il est mort à tout cela. Peut-être (sans faire tort à sa conduite) que s'il ne l'était pas tant, tout en irait mieux, car on ne peut rien faire ici sans le secours du temporel : mais je me puis tromper, chacun a sa voie pour aller à Dieu. Il pratique cette pauvreté en sa maison, en son vivre, en ses meubles, en ses domestiques ; car il n'a qu'un jardinier, qu'il prête aux pauvres gens quand ils en ont besoin, et un homme de chambre qui a servi M. de Bernières. Il ne veut qu'une maison d'emprunt, disant que, quand il ne faudrait que cinq sols pour lui en faire une, il ne les voudrait pas donner. En ce qui regarde néanmoins la dignité et l'autorité de sa charge, il n'omet aucune circonstance. Il veut que tout se fasse avec la majesté convenable à l'église, autant que le pays le peut permettre. Les Pères lui rendent toutes les assistances possibles ; mais il ne laisse pas de demander des prêtres en France, afin de s'appliquer avec plus d'assiduité aux charges et aux fonctions ecclésiastiques [1]. »

De son côté, le R. P. Lallemand a rendu à cet illustre prélat ce précieux témoignage : « Nous ne pouvons douter que Dieu n'ait de hauts desseins sur ces terres pour en tirer sa gloire, puisqu'Il a relevé nos espérances par le don qu'Il nous fait d'un prélat après lequel cette Église naissante soupirait depuis longtemps. Il fut reçu comme un ange consolateur

[1] *Lettres spirituelles*. Lettre XC, p. 203, 204.

envoyé du ciel et comme un bon pasteur, qui vient ramasser les restes du sang de Jésus-Christ, avec un généreux dessein de ne pas épargner le sien et de tenter toutes les voies possibles pour la conversion des pauvres sauvages. Dieu lui a bientôt fait naître les occasions de leur faire connaître son amour ; car, le jour même de son arrivée, un enfant huron étant venu au monde, il eut la bonté de le tenir sur les fonts du baptême. Vers le même temps, un jeune homme aussi huron, malade à l'extrémité, devant recevoir les derniers sacrements, il voulut s'y trouver et lui consacrer ses premiers soins et ses premiers travaux, donnant un bel exemple à nos sauvages, qui le virent avec admiration prosterné près d'un pauvre moribond qui sentait déjà le cadavre, et auquel il nettoyait de ses propres mains les endroits du corps où l'on devait passer les onctions sacrées [1]. »

Le temps ne fit que confirmer cette haute idée que toute l'Église canadienne s'était faite du pontife que la Providence lui envoyait. La Mère Marie de l'Incarnation éprouva toujours pour ses rares vertus une admiration profonde qui se résume dans ce mot qui revient souvent sous sa plume, et qui se trouvait au fond de tous les cœurs et sur toutes les lèvres, quand on parlait au Canada de Mgr de Montmorency-Laval : *C'est un saint* [2].

[1] *Les Ursulines de Québec,* t. Ier, p. 221.

[2] La commission pour l'enquête épiscopale, préparatoire à la béatification et canonisation de Mgr de Laval, a commencé ses

On raconte qu'il disait presque tous les jours la sainte messe dans la chapelle des Ursulines, et nous l'y voyons le 16 octobre 1659, c'est-à-dire à peu près quatre mois après son arrivée, présider la cérémonie de vêture de Mlle Jeanne Godefroy, dont nous avons déjà parlé. C'était la première fois que l'on voyait au Canada une évêque présider une cérémonie de ce genre. Aussi se fit-elle très solennellement. L'heureuse novice perpétua le souvenir des bontés de Mgr de Laval en prenant à sa vêture le nom de Louise de Saint-François, sous lequel elle fit ses vœux, le 1er août 1661.

Cependant le zèle même dont était animé cet illustre prélat occasionna bientôt à nos ferventes Ursulines quelques légères inquiétudes, qui heureusement furent promptement dissipées. Au mois d'avril de l'année suivante, le pieux évêque avait voulu faire sa première visite canonique et épiscopale du monastère. Les religieuses furent grandement consolées en le voyant s'occuper sitôt de leurs intérêts spirituels. Mais Mgr de Laval, examinant les constitutions telles qu'elles avaient été légèrement modifiées par le R. P. J. Lallemand, avec l'autorisation de Mgr l'archevêque de Rouen, en 1647, proposa d'y faire des changements notables.

séances en octobre 1878; il s'agit, comme l'on sait, de prouver la réputation de sainteté dont il a joui dans la Nouvelle-France. Du haut du ciel la vénérable Mère doit voir avec joie se préparer la glorification de celui qu'elle a devancé dans ce pays et dans la récompense, et dont elle vénérait si hautement le caractère sacré et les éclatantes vertus.

La vénérable Mère, qui savait quels précieux avantages la communauté y avait trouvés jusque-là, en fut alarmée; « car, disait-elle, quand on est bien il faut s'y tenir, parce qu'on est assuré qu'on est bien; mais, en changeant, on ne sait si on sera bien ou mal [1]. »

Ces constitutions avaient été dressées d'ailleurs avec un soin admirable, « et avec tant de déférence à nos sentiments, dit la vénérable Mère, qu'il n'y a chapitre que chaque sœur n'ait lu trois fois, et dont elle n'ait conféré avec le révérend Père, disant en toute liberté ses pensées et ses sentiments. Le chapitre était ensuite présenté à la communauté pour être reçu par les suffrages secrets, et il n'y en a pas un seul que toutes nos sœurs n'ait reçu. Il faut avouer qu'il ne se peut rien voir de mieux concerté ni de plus propre à notre dessein et institut en ce pays [2]. »

Le digne prélat, qui avait donné une année à la communauté pour la discussion de cette affaire, changea lui-même de sentiment, et confirma ces constitutions telles qu'elles lui avaient été présentées. Elles furent observées jusqu'à l'adoption des constitutions de Paris, en 1681.

Mais de bien plus graves préoccupations allaient attirer l'attention du pieux et digne évêque et de toute la colonie.

[1] *Les Ursulines de Québec*, t. Ier, p. 235.
[2] *Id., ibid.*

CHAPITRE XI

LE MONASTÈRE EN ÉTAT DE SIÈGE

Alerte donnée à Québec. — Le monastère transformé en forteresse. — Daulac et ses héroïques compagnons au Saut-des-Chaudières, près Montréal. — Leur courage. — Leur piété. — Leur mort glorieuse. — La colonie est sauvée. — Détails complémentaires donnés par la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Intrabunt lupi rapaces in vos, non parcentes gregi.
Des loups dévorants feront invasion chez vous, et n'épargneront pas le troupeau.
(Act., XX, 29.)

La paix si péniblement conclue, en 1653, avec les farouches et féroces Iroquois, ne pouvait durer longtemps. Les Pères jésuites avaient beau déployer toutes les ardeurs de leur zèle, ils ne purent arriver à les dépouiller de sitôt de leurs instincts belliqueux et sanguinaires. Après trois ans d'assez grande tranquillité, on recommença à n'entendre parler que de nouveaux et cruels attentats consommés par ces sau-

vages. Ici, ils avaient arrêté des canots montés par des Français et des Hurons, qu'ils avaient impitoyablement massacrés; là, ils avaient brûlé les moissons après avoir quelquefois surpris les moissonneurs au milieu de leurs travaux et les avoir égorgés. Un jour, ils tombèrent à l'improviste sur quelques Hurons dans l'île d'Orléans, en aval de Québec, et les emmenèrent prisonniers, en quelque sorte sous les yeux de leurs compagnons et de la colonie française. Enfin chaque jour apportait de sinistres nouvelles sur les dispositions de ces tribus sauvages. Les Hurons, les Algonquins et les Français répondaient naturellement à leurs agressions par des représailles capables de leur inspirer des craintes; mais rien n'arrêtait leur fureur. Les vieilles forêts séculaires retentissaient au loin de leur strident cri de guerre. Les bords du grand fleuve et ceux des rivières étaient entièrement infestés par ces barbares. En un mot l'horizon devenait chaque jour de plus en plus menaçant.

Au printemps de l'année 1660, notre vénérée Mère écrivait : « Les Algonquins, qui sont très vaillants, ayant pris quelques prisonniers sur les Iroquois, en ont fait brûler quelques-uns, selon leur justice ordinaire, tant ici qu'aux Trois-Rivières. C'est la coutume des captifs, quand ils sont dans les tourments, de dire ce qu'ils savent. Il en fut brûlé un le mercredi de la Pentecôte qui, étant examiné par le R. P. Chaumonot, dit qu'il y avait une armée de huit cents hommes qui avaient leurs rendez-vous à la Roche-

Percée, près de Montréal, où quatre cents autres les devaient venir joindre pour venir tous ensemble fondre sur Québec. Il ajoutait que leur dessein était d'enlever la tête à Onontio, qui est monsieur le gouverneur, afin que, le chef étant mort, ils pussent plus facilement mettre tout le pays à feu et à sang. Il dit qu'à l'heure qu'il parlait ils devaient être ou dans les îles Richelieu, ou à Montréal, ou aux Trois-Rivières, et qu'assurément un de ces lieux était assiégé. En effet, on a su depuis qu'ils étaient à Richelieu, attendant le temps et la commodité de nous perdre tous, à commencer par Québec. Je vous laisse à penser si cette nouvelle nous surprit. Ce même jour, le saint Sacrement était exposé dans notre église, où la procession de la paroisse vint pour continuer les dévotions qu'on avait commencées pour implorer le secours de Dieu, dès qu'on sut qu'il y avait des Iroquois en campagne. Mais la nouvelle de cette grosse armée qu'on estimait proche donna une telle appréhension à monseigneur notre évêque qu'il n'arrivât mal aux religieuses, qu'il fit emporter le saint Sacrement de notre église, et commanda à notre communauté de le suivre. Nous ne fûmes jamais plus surprises, car nous n'eussions pu nous imaginer qu'il y eût sujet de craindre dans une maison forte comme la nôtre. Cependant il fallut obéir. Il en fit de même aux Hospitalières. Le saint Sacrement fut pareillement ôté de la paroisse.

« Après les dépositions du prisonnier, il fut arrêté qu'on ferait la visite des maisons religieuses, pour

voir si elles étaient en état de résister. Elles furent visitées en effet plusieurs fois par monsieur le gouverneur et par des experts, et ensuite on posa des corps de garde aux deux extrémités de notre maison. La faction s'y faisait régulièrement. L'on fit quantité de redoutes, dont la plus forte était proche de notre écurie, pour défendre la grange d'un côté et l'église de l'autre.

« Toutes nos fenêtres étaient garnies de poutreaux et murailles à moitié avec des meurtrières. L'on avait fait des défenses sur nos perrons. Il y avait des ponts de communication d'un appartement à un autre, et même de notre maison à celle de nos domestiques. Nous ne pouvions même sortir de notre cour que par une petite porte à moulinet, où il ne pouvait passer qu'une seule personne à la fois. En un mot, notre monastère était converti en un fort gardé par vingt-quatre hommes bien résolus. Quand on nous fit commandement de sortir, les corps de garde étaient déjà posés. J'eus la permission de ne point sortir, afin de ne pas laisser notre monastère à l'abandon de tant d'hommes de guerre, à qui il me fallait fournir les munitions nécessaires, tant pour la bouche que pour la garde. Trois autres religieuses demeurèrent avec moi ; mais il faut que je vous avoue que je fus sensiblement touchée en voyant qu'on nous ôtait le saint Sacrement, et qu'on nous laissait sans lui. Une de nos sœurs, nommée de Sainte-Ursule[1], en pleurait amèrement et demeura

[1] Catherine Lezeau de Sainte-Ursule, sœur converse.

inconsolable. J'acquiesçai néanmoins à la privation la plus sensible qui me pouvait arriver.

« Notre communauté et celle des Hospitalières étant sorties, furent conduites chez les révérends Pères Jésuites, où le Père supérieur leur donna des appartements séparés de leur grand corps de logis, savoir, à la nôtre le logis de la Congrégation, et aux Hospitalières un autre qui est assez proche. Tout cela est comme un fort fermé de bonnes murailles, où l'on était en assurance. Les sauvages chrétiens étaient enfermés dans leurs cabanes, dans la cour, et à couvert de leur ennemis.

« Quand les habitants nous virent quitter une maison aussi forte que la nôtre, car celle de l'hôpital est mal située à l'égard des Iroquois, ils furent si épouvantés qu'ils crurent que tout était perdu. Ils abandonnèrent leurs maisons et se retirèrent, les uns dans le fort, les autres chez les révérends Pères, les autres chez monseigneur notre évêque, et les autres chez nous, où nous avions six ou sept familles logées, tant chez nos domestiques que dans nos parloirs et offices extérieurs. Le reste se barricada de tous côtés dans la basse ville, où l'on posa plusieurs corps de garde.

« Le lendemain, qui fut le jeudi de la Pentecôte, le révérend Père supérieur ramena notre communauté au monastère; c'était le jour où nous devions élire une supérieure, si le trouble ne nous eût obligées de le différer. L'on en usa de même huit jours de suite : le soir on emmenait les religieuses, et le matin, sur les six heures, on les ramenait. Mais

nous fûmes privées du saint Sacrement jusqu'au jour de la Fête-Dieu, où monseigneur notre évêque eut la bonté de nous le rendre, parce que la visite de notre monastère ayant été faite, on jugea que les religieuses y pouvaient demeurer en sûreté et sans crainte des Iroquois, mais néanmoins on ne laissa pas d'y faire la garde jusqu'à ce que l'on eût reçu des nouvelles des habitations supérieures[1].

« Le huitième du même mois, on vint nous dire que l'armée était proche et qu'on l'avait vue. En moins d'une demi-heure, chacun fut rangé à son poste et en état de se défendre. Toutes nos portes furent de nouveau barricadées, et je munis tous nos soldats de ce qui leur était nécessaire. En ces moments, un de nos gens arriva de la pêche, et nous assura avoir vu un canot où il y avait huit hommes debout, et que ce canot était du Saut-de-la-Chaudière, qui est une retraite des Iroquois. Cela fit croire que l'alarme était vraie, mais heureusement elle se trouva fausse. Les Français étaient si encouragés qu'ils souhaitaient que l'affaire fût véritable ; car monsieur le gouverneur avait mis si bon ordre à toutes choses, et surtout à son fort, qu'il l'avait rendu comme imprenable, et chacun, à son exemple, avait quitté toute frayeur. Je dis pour les hommes, car les femmes étaient tout à fait effrayées. Pour moi, je vous avoue que je n'ai eu aucune crainte, ni dans l'esprit ni à l'extérieur. Je n'ai pourtant guère dormi durant toutes ces alarmes. Mon oreille faisait le guet toute la nuit, afin de n'être pas surprise, et

[1] *Lettres historiques*. Lettre LVII, p. 545, 546.

d'être toujours en état de fournir à nos soldats les choses dont ils auraient eu besoin en cas d'attaque[1]. »

Que se passait-il cependant sur les bords du grand fleuve qui était la route la plus directe par laquelle devait arriver l'armée tant redoutée des Iroquois? C'est ici un des épisodes les plus émouvants de l'histoire de ces temps héroïques du Canada, dont on nous permettra d'emprunter le récit à notre sympathique historien[2], déjà tant de fois cité.

« On était au printemps de l'année 1660. La colonie était presque épuisée après un demi-siècle de luttes sanglantes contre les Iroquois. Les succès réitérés de ces féroces ennemis avaient tellement accru leur audace, qu'elle leur avait inspiré le projet d'exterminer jusqu'au dernier Français. Cette nouvelle répandit la terreur et la consternation parmi tous les colons. On crut que tout était perdu. Le pays, en effet, semblait sur le penchant de sa ruine. L'ennemi était déjà aux portes : chaque jour des escarmouches annonçaient sa présence. Dans chaque village on érigea des forts, ou on en restaura les anciens; on se barricada dans toutes les maisons. A Montréal, à Québec, aux Trois-Rivières, on multiplia les moyens de défense.

« En ce moment critique une poignée de braves résolut de se dévouer pour la patrie en danger. Montréal était l'avant-poste de la colonie; c'est là qu'ils se réunirent.

[1] *Lettres historiques*. Lettre LVII, p. 548.

[2] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, Introduction.

« Par une matinée du mois d'avril de la même année, l'église de Villemarie[1] présentait le spectacle le plus attendrissant. Seize braves colons, entourés de leurs familles en pleurs, ayant à leur tête un jeune militaire du nom de Daulac, s'agenouillaient à la table sainte. Ils venaient prendre la résolution de sacrifier leur vie pour sauver la colonie. Après avoir fait leurs testaments et s'être confessés, ils étaient venus se nourrir du pain des forts et jurer au pied des saints autels de rester fidèlement unis jusqu'à leur mort et de ne jamais demander quartier. Certains de ne plus revoir leurs foyers, ils serrèrent une dernière fois entre leurs bras tout ce qu'ils avaient de plus cher ici-bas, et s'éloignèrent accompagnés des larmes et des bénédictions de ceux pour qui ils allaient mourir.

« Ils arrivèrent le premier mai suivant au pied du Saut-des-Chaudières, situé sur la rivière des Outaouais. Un fort y avait été construit l'automne précédent par les Algonquins. Ce fort avait le double désavantage d'être éloigné de l'eau, et dominé par une colline. Les Français prirent cependant le parti de se retrancher derrière ce faible rempart, formé d'une simple palissade en partie détruite, et d'y attendre les Iroquois, qui devaient suivre cette voie au retour de leur chasse d'hiver dans les forêts du nord.

« Après quelques jours d'attente, ils virent venir à eux une troupe de sauvages, qu'ils reconnurent

[1] C'est le nom primitif que la piété des fondateurs avait donné à Montréal.

bientôt pour des amis. C'étaient quarante guerriers de cette nation huronne, dont nous avons raconté les touchantes infortunes et dont quelques débris s'étaient réfugiés près de Québec. Ils étaient commandés par un vieux héros chrétien de la même nation, nommé Anahotaha. Un fameux chef algonquin, suivi de six de ses guerriers, s'était joint à eux aux Trois-Rivières; et ils venaient tous demander la faveur de combattre à leurs côtés contre l'ennemi commun, et de verser leur sang avec eux.

« Le lendemain de leur arrivée, qui était un dimanche, deux Hurons, envoyés en éclaireurs, rapportèrent qu'ils avaient vu cinq Iroquois qui marchaient aussi à la découverte dans la direction du camp. On tint aussitôt conseil, et il fut décidé qu'on élèverait, le lendemain, une seconde palissade autour de la première.

« C'était vers le soir. En attendant l'heure du souper, pendant que les chaudières bouillaient au-dessus des feux du bivouac, la petite armée, groupée à l'entrée du fort, récitait en commun la prière du soir. La voix grave et solennelle de Daulac s'élevait au milieu du silence de la troupe et du désert, et, par intervalles, un long murmure se prolongeait au loin, emporté par la rafale sous les voûtes des bois: c'était le concert de toutes les voix de l'armée mêlées au sourd grondement de la chute [1] et qui répondaient en chœur à la prière. Tout à coup des hurlements

[1] Chute d'eau proche du fort.

épouvantables, accompagnés de décharges de coups de fusils, interrompirent cette imposante cérémonie; et l'on vit apparaître une flottille de canots sauvages, portant deux cents chasseurs iroquois, qui descendait la rivière. Les alliés n'eurent que le temps de leur répondre et de se retirer précipitamment dans l'intérieur du fort, pour se préparer à la défense.

« Un des chefs iroquois mit pied à terre, et déposant ses armes sur le rivage, il s'avança jusqu'à la portée de la voix, et demanda à quelle nation appartenaient les guerriers qui défendaient le fort. « Ce « sont des Français, des Hurons et des Algonquins, « leur répondit-on ; si notre frère l'Iroquois veut « entendre des paroles de paix, qu'il aille camper « avec ses guerriers de l'autre côté de la rivière. » Les alliés espéraient par ce stratagème gagner assez de temps pour compléter leurs travaux de fortification. Mais les Iroquois ne se laissèrent pas prendre à ce piège et commencèrent immédiatement à dresser une palissade en face du camp. La lutte allait donc devenir inévitable. Les alliés profitèrent des quelques heures de répit qui leur restaient pour se fortifier de leur mieux, coupant des pieux, consolidant les endroits les plus faibles, entrelaçant les palissades de branches d'arbres et remplissant les intervalles de terre et de pierres, tout en ayant le soin de ménager des meurtrières de distance en distance. Les ouvrages n'étaient pas encore terminés que les ennemis montèrent à l'assaut en poussant, selon leur habitude, leur terrible cri de guerre. Les assiégés se défendirent avec

une bravoure sans égale. A chaque meurtrière étaient postés trois tireurs qui décimaient les rangs des Iroquois en dirigeant sur eux un feu continuel. Tout étonnés de rencontrer une aussi vigoureuse résistance, ils commencèrent à plier; mais, confus de se voir repoussés par une poignée d'hommes, ils s'élancèrent de nouveau à l'attaque. D'autres décharges aussi bien dirigées que les premières les accueillirent. Un grand nombre furent tués, un plus grand nombre blessés, et le reste, saisi de frayeur, prit la fuite en désordre, sans que les assiégés eussent à déplorer la perte d'un seul homme. Quelques-uns des alliés sautèrent alors par-dessus les remparts, allèrent couper la tête d'un chef iroquois qui avait été tué durant le combat, et l'érigèrent en trophée sur la palissade au bout d'un pieu.

« Cette première victoire enflamma l'enthousiasme des vainqueurs; ils se jetèrent à genoux pour remercier le Ciel, et reprirent avec une nouvelle ardeur leurs travaux de défense, décidés plus que jamais à combattre jusqu'au dernier soupir. Les ennemis, revenus de leur première frayeur, tinrent conseil et députèrent quelques-uns d'entre eux pour aller demander du secours à la grande armée iroquoise, alors cachée en embuscade dans les îles du Richelieu, et attendant le moment favorable pour envahir la colonie.

« Cependant le fort fut investi de tous les côtés, et, durant sept jours et sept nuits, les alliés soutinrent le feu continuel que les Iroquois ne cessèrent

de diriger contre eux dans la crainte de les voir s'échapper. Ils brisèrent les canots d'écorce des Français, qui avaient été abandonnés à quelque distance du fort, et en firent des flambeaux pour mettre le feu aux palissades ; mais toutes leurs tentatives furent inutiles, car le feu des assiégés était si bien nourri qu'ils ne purent jamais en approcher.

« Un deuxième assaut plus furieux que le premier fut donné contre la place ; mais il fut repoussé avec une telle vigueur, que l'ennemi n'osa plus revenir à la charge. Voyant qu'ils ne pouvaient réussir par la force ouverte, les Iroquois tentèrent alors d'employer la ruse. Connaissant l'insconstance des sauvages, ils feignirent de vouloir faire la paix. En effet, les Hurons commencèrent à hésiter ; mais les Français connaissaient trop bien la perfidie des Iroquois pour se laisser leurrer par ces belles promesses ; ils demeurèrent inébranlables. Ils ne furent pas longtemps sans s'apercevoir de la ruse ; car, pendant qu'on cherchait à attirer leur attention d'un côté, une bande d'Iroquois se glissait secrètement derrière eux et s'avançait déjà pour les surprendre.

« Il est impossible de peindre toutes les souffrances qu'eurent à endurer les courageux défenseurs du fort pendant tout le temps que dura le siège. Le froid, la faim, la soif, l'insomnie les tourmentèrent plus encore que les Iroquois. Pendant les courts instants de sommeil qu'ils pouvaient prendre entre les veilles de nuit, ils étaient obligés de coucher à la belle étoile, sur la terre glacée, au milieu des

balles qui sifflaient sans cesse autour de leur tête. Mais leur tourment le plus cruel provenait de la disette d'eau ; elle devint si grande, qu'ils se virent réduits à avaler toute sèche la farine de maïs qui leur servait de nourriture. Ils avaient découvert un peu d'eau boueuse dans un trou de la palissade ; mais à peine y en avait-il suffisamment pour que chacun d'eux pût y tremper ses lèvres. Lorsqu'ils ne pouvaient plus résister aux tortures de la soif, un petit détachement, protégé par quelques tireurs, faisait une sortie et allait puiser un peu d'eau à la rivière ; mais, leurs chaudières étant tombées dès le premier jour entre les mains des ennemis, ils ne pouvaient en rapporter qu'une petite quantité à la fois. Pour comble de malheur, les Hurons et les Algonquins n'ayant pas eu la prudence de ménager suffisamment leurs munitions, elles vinrent à leur manquer. Les Français leur en fournirent pendant quelque temps ; mais les leurs finirent aussi par devenir rares. Au milieu de tant de fatigues et d'angoisses, ces héros chrétiens puisaient dans la prière une force et un courage toujours renaissants. « Car dès que l'ennemi « faisait trêve, dit la Mère de l'Incarnation[1], ils « étaient à genoux, et sitôt qu'il faisait mine d'at- « taquer, ils étaient debout les armes à la main. »

« Une semaine entière s'était écoulée ainsi, lorsqu'ils entendirent tout à coup une immense clameur dans le camp ennemi. Toute la forêt retentit en

[1] *Lettres historiques de la Mère de l'Incarnation.*

même temps de hurlements sauvages et d'innombrables décharges de coups de fusils, qui, multipliés par les échos, produisirent mille bruits et des roulements de tonnerre capables de glacer d'épouvante les cœurs les plus intrépides. Chaque arbre semblait avoir soudain donné naissance à un ennemi. Les Iroquois saluèrent par de longues salves l'arrivée de plus de cinq cents de leurs guerriers. Tous les assiégés se jetèrent à genoux pour recommander leur âme à Dieu, et se préparer à la lutte suprême. Alors le grand chef huron Anahotaha adressa à tous les Saints cette prière que nous empruntons avec toute sa naïveté au récit de la Mère de l'Incarnation : « Vous sçavez, ô bienheureux habitants du ciel, ce « qui nous a conduits icy. Vous sçavez que c'est le « désir de réprimer la fureur de l'Hiroquois, afin de « l'empêcher d'enlever le reste de nos femmes et de « nos enfans, de crainte qu'en les enlevant ils ne « leur fassent perdre la foi et ensuite le paradis, les « emmenant captifs en leur païs. Vous pouvez obte- « nir notre délivrance du grand Maître de nos vies, « si vous l'en priez tout de bon. Faites maintenant « tout ce que vous jugerez convenable; car pour « nous, nous n'avons point d'esprit pour sçavoir « ce qui nous est le plus expédient. Que si nous « sommes au bout de notre vie, présentez à notre « grand Maître la mort que nous allons souffrir en « satisfaction des péchez que nous avons commis « contre sa loy, et impétrez à nos pauvres femmes et « à nos enfans la grâce de mourir bons chrétiens,

« afin qu'ils nous viennent trouver dans le ciel. »

« Telle avait été la vigueur de la défense, que les Iroquois, malgré leur spériorité numérique, n'osèrent monter à l'assaut. Ils investirent de nouveau la place, et firent pleuvoir une grêle de projectiles contre les meurtrières. Les assiégés n'avaient plus un instant de repos, et ils étaient tourmentés par une soif toujours de plus en plus ardente. Les sauvages surtout devinrent si exténués, qu'ils commencèrent à perdre courage, et songèrent à se rendre.

« Ils chargèrent de présents un prisonnier iroquois, et le firent accompagner dans le camp des ennemis par deux de leurs chefs. Ceux-ci furent accueillis par de grandes acclamations, et en même temps quelques Hurons apostats, réfugiés parmi les Iroquois, s'avancèrent vers la palissade pour engager leurs compatriotes à se rendre, leur représentant que c'était le seul moyen d'échapper à la mort. Malheureusement plusieurs Hurons se laissèrent gagner par ces perfides promesses, et malgré toutes les représentations des Français et les sanglants reproches d'Anahotaha, vingt-quatre d'entre eux s'élancèrent par-dessus la palissade. Les cris de triomphe redoublèrent, et les Iroquois, instruits désormais de la faiblesse de la garnison, qui ne comptait plus que quatorze Hurons, quatre Algonquins et les dix-sept Français, crurent en faire une proie facile. Ils s'avancèrent hardiment pour les faire prisonniers ; mais les assiégés firent feu sur les plus avancés, et en étendirent un grand nombre morts sur la place ; le reste prit la fuite.

« Honteux de se voir tant de fois vaincus par une poignée d'hommes, les Iroquois, ne respirant plus que la rage de la vengeance, et vociférant d'affreux hurlements, s'élancèrent tous à la fois à travers les balles. Les Français en firent un horrible carnage, mais ne purent les empêcher de s'avancer jusqu'au pied de la palissade, où ils se cramponnèrent à l'abri des meurtrières et se mirent à couper les pieux à coups de hache. Dans l'impossibilité où l'on était de les y atteindre, Daulac imagina de remplir de poudre plusieurs canons de fusils et d'y mettre le feu et de les jeter parmi les assiégeants pour les faire éclater au milieu d'eux. Cet expédient ayant assez bien réussi, il ajusta une fusée à un baril de poudre et le lança par-dessus la palissade. Par malheur, le projectile fut arrêté par une branche, et retomba dans l'intérieur du fort où il fit explosion, tuant les uns, blessant les autres, et mettant presque tout le reste hors de combat en leur brûlant la vue, ou les étouffant dans la fumée. En entendant le bruit de la détonation, les Iroquois comprirent tout l'avantage qu'ils pouvaient tirer de la confusion produite par cet accident, et s'emparèrent des embrasures, d'où ils firent un feu écrasant sur les derniers défenseurs. Ceux-ci se battirent jusqu'à la fin comme des lions. Ils inspiraient une telle frayeur à l'ennemi, qu'il n'osait pénétrer dans la place. Ces hommes aux figures hâves, aux regards illuminés par l'ardeur du combat, leur paraissaient comme des fantômes dont ils tremblaient d'approcher.

« Cependant Anahotaha blessé bondissait de toutes parts, assommant tous ceux qui s'avançaient jusqu'à la portée de son tomahawk. « Rends-toi, si tu veux « sauver ta vie, lui cria un de ses neveux trans- « fuge chez les Iroquois. — J'ai juré ma parole aux « Français, répond le héros chrétien, je meurs avec « eux. » Et il tombe frappé à mort. — « Mets-moi la « tête sur les charbons, murmure-t-il à un de ses « compagnons en se traînant vers le feu, l'Iroquois « n'aura pas ma chevelure. »

« Cependant des monceaux de cadavres jonchaient tout à l'extérieur du camp; les Iroquois s'en servirent pour escalader la palissade, et massacrèrent les derniers braves qui, sourds à toute proposition, voulaient mourir les armes à la main. Un moment auparavant, un Français, par un sentiment de pitié malentendue, assomma à coups de hache ceux de ses compagnons blessés qui respiraient encore, afin de leur épargner les tortures que leur réservaient leurs féroces vainqueurs. Quatre Français seulement et quatre Hurons tombèrent vivants entre leurs mains.

« Les Iroquois furent terrifiés de leur victoire; en comparant le nombre de leurs morts à celui de leurs victimes, ils ne pouvaient en croire leurs yeux. Comment un si petit nombre d'hommes, exténués de fatigues, mourants de soif, privés de nourriture, avaient-ils pu soutenir une lutte aussi longue et aussi acharnée sans prendre un instant de repos? Cette résistance était pour eux un mystère.

« Après avoir assouvi leur vengeance sur deux

blessés français qui avaient conservé un souffle de vie, ils prirent le chemin de leurs villages, n'osant aller attaquer un pays peuplé de tels héros.

« Lorsqu'on apprit les détails de cette sanglante tragédie par des captifs hurons qui avaient réussi à s'échapper, un long cri de deuil s'éleva dans toute la colonie. « Mais la nation canadienne était sauvée; ses défenseurs étaient tombés ensevelis dans leur triomphe.

« Voilà les hommes que la religion avait formés; voilà le peuple canadien, tel que l'avaient fait les missionnaires martyrs et l'éducation religieuse[1]. »

La Mère de l'Incarnation complète le récit de cette héroïque résistance en nous racontant ce qui suivit l'entrée des Iroquois dans le fort. « Ayant fait le pillage, dit-elle, ils dressèrent un grand échafaud, sur lequel ils firent monter les prisonniers, et, pour marque de leur perfidie, ils y joignirent ceux qui s'étaient rendus volontairement. Ils tourmentèrent cruellement les uns et les autres. Aux uns, ils faisaient manger du feu, ils coupaient les doigts aux autres, ils en brûlaient quelques-uns, ils coupaient à d'autres les bras et les jambes. Dans cet horrible carnage, un Oneiwteronnon, tenant un gros bâton, s'écrie à haute voix : « Qui est le Français assez « courageux pour porter ceci? » A ce cri, un, qu'on estime être René, quitte généreusement ses habits

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, Introduction.

pour recevoir à nu les coups que l'autre lui voudrait donner. Mais un Huron, nommé Anniewton, prenant la parole, dit à l'Iroquois: « Pourquoi veux-tu mal-« traiter ce Français, qui n'a jamais eu que de la « bonté pour toi ? — Il m'a mis les fers aux pieds, « dit le barbare. — C'est pour l'amour de moi, « réplique Anniewton, qu'il te les a mis; ainsi « décharge sur moi ta colère et non sur lui. » Cette charité adoucit le barbare, qui jeta son bâton sans frapper ni l'un ni l'autre. Cependant les autres étaient sur l'échafaud, où ils repaissaient les yeux et la rage de leurs ennemis, qui leur faisaient souffrir mille cruautés accompagnées de brocards. Aucun ne perdit la mémoire des bonnes instructions que le Père qui les avait gouvernés leur avait données. Ignace Thawenhohwi commença à haranguer tout haut ses captifs : « Mes neveux et mes amis, dit-il, « nous voilà arrivés tout haut au terme que la foi « nous fait espérer. Nous voilà presque rendus à la « porte du paradis. Que chacun de nous prenne « garde de ne pas faire naufrage au port. Ah ! mes « chers captifs, que les tourments nous arrachent « plutôt l'âme du corps que la prière de la bouche « et Jésus du cœur. Souvenons-nous que nos dou-« leurs finiront bientôt, et que la récompense sera « éternelle. C'est pour défendre la foi de nos femmes « et de nos enfants contre nos ennemis, que nous « sommes exposés aux maux que nous souffrons à « l'exemple de Jésus, qui s'offrit à la mort pour « délivrer les hommes de la puissance de Satan,

« leur ennemi : ayons confiance en lui ; ne cessons « point de l'invoquer, il nous donnera sans doute « du courage pour supporter nos peines. Nous aban- « donnerait-il au temps où il voit que nous lui « sommes devenus plus semblables, lui qui ne refuse « jamais son assistance aux plus contraires à sa « doctrine, quand ils ont recours à lui avec con- « fiance ? » Cette courte exhortation eut un tel pouvoir sur l'esprit de ces pauvres patients, qu'ils promirent tous de prier jusqu'au dernier soupir. »

Pendant que ces douloureux mais glorieux événements se passaient au Saut-des-Chaudières, la colonie tout entière était dans la consternation, car on s'attendait à tout instant à voir arriver les nouvelles hordes sauvages depuis longtemps annoncées. Durant tout l'été de cette année 1660, on continua à faire partout des travaux de défense. Le gouverneur de Québec, M. d'Argenson, se multipliait pour parer à toutes les éventualités ; mais les soldats lui manquaient pour prendre l'offensive contre ces sauvages, comme il l'eût désiré ; car il était convaincu, ainsi que tous les hommes d'expérience qui vivaient depuis longtemps au Canada, que cette tactique était la seule qui pût assurer la sauvegarde du pays. Mgr de Laval, qui venait d'arriver depuis peu à Québec, paraissait être d'un avis contraire. Il espérait pouvoir parvenir à gagner ces féroces indigènes comme on avait gagné les autres, par la persuasion et la douceur. Mais il dut revenir bientôt de cette généreuse illusion, et reconnaître qu'il n'y avait

d'autre moyen pour pacifier le pays que de les réduire par la force.

Grâce à l'héroïsme de Daulac et de ses compagnons, l'invasion tant redoutée fut retardée jusqu'au printemps de l'année suivante où les Iroquois massacrèrent plus de cent Français sur les bords du Saint-Laurent entre Montréal et Québec, envahirent l'île d'Orléans, mirent toutes les habitations des Hurons et des Français à feu et à sang, et poussèrent même leurs incursions jusqu'à Tadoussac.

Nous devons mentionner parmi leurs victimes le fils aîné de M. de Lauzon, dont le père avait succédé à M. d'Ailleboust dans la dignité de gouverneur de Québec. Le jeune homme fut tué au-dessous de Québec, à l'île d'Orléans. Une autre victime fut M. Godefroy, père de Mlle Jeanne Godefroy, qui était entrée au noviciat du monastère des Ursulines en 1659.

Mais le meurtre qui causa à notre chère Communauté la plus vive peine fut celui de M. Vignal, prêtre de Saint-Sulpice, qui fut massacré dans une île au-dessous de Montréal. Cet admirable serviteur de Dieu avait été pendant plusieurs années l'aumônier et comme le père de la Communauté naissante. Ami dévoué des Pères jésuites, il n'aspirait qu'à être leur émule dans la carrière apostolique auprès des sauvages. Sa santé ne lui permettant pas de satisfaire tous les désirs de son zèle, il demeurait à Québec, où il accomplissait toute sorte de bonnes œuvres et rendait mille services aux Ursulines.

Obligé de repasser en France après l'arrivée à

Québec du trop fameux abbé de Queylus, qui, en qualité de vicaire général de Mgr l'archevêque de Rouen, délégué pour la Nouvelle-France, lui avait enlevé tous ses pouvoirs de juridiction, il en était revenu, depuis quelques mois à peine, avec quelques religieuses Hospitalières destinées à fonder un établissement de leur ordre à Montréal. S'étant un jour transporté dans l'île qui se trouvait en face de cette localité, pour surveiller les ouvriers qui y réunissaient des matériaux pour la construction de la maison des Sulpiciens, les Iroquois, qui y étaient en embuscade, se jetèrent, comme des loups enragés, sur lui et sur les ouvriers français, et en tuèrent plusieurs. M. Vignal fut dangereusement blessé et fait prisonnier avec quelques autres de ses compagnons. Les sauvages le traînèrent jusqu'à la prairie de la Madeleine, où ils firent un fort pour s'abriter contre une surprise. Le bon et saint prêtre répétait à ses compagnons d'infortune : « Tout mon regret est d'être la cause que vous soyez dans l'état où vous êtes; prenez courage et souffrez pour Dieu ! » M. Vignal ne tarda pas à succomber à ses blessures. Après sa mort, les Iroquois lui enlevèrent la chevelure [1], et firent rôtir son corps pour le manger. C'était le 27 octobre 1661. Il y avait vingt années que cet ouvrier zélé du père de famille travaillait à la vigne du Seigneur, dans les missions de la Nouvelle-France.

[1] Note du R. P. Félix Martin.

« Sa vie, d'après le témoignage du R. P. J. Lallemand, était d'une très douce odeur à tous les Français par la pratique de l'humilité, de la charité et de la pénitence, vertus rares qui le rendaient aimable à tout le monde. » Le sang de cet excellent prêtre et celui de tant d'autres saintes victimes devait un jour produire sur cette terre ainsi purifiée une riche et brillante moisson de vertus, et cimenter les fondements de l'Église canadienne ; mais que de sacrifices les missionnaires et les premiers colons n'avaient-ils pas encore à accomplir!

La main de Dieu toutefois se montrait visiblement dans toutes les épreuves de l'Église de la Nouvelle-France. Si elle permettait tous ces maux, c'était pour embellir sa couronne, et établir d'une manière plus solide ses fondements. Mais elle savait aussi la préserver de toute ruine complète. Les nouveaux périls auxquels nous allons la voir exposée nous en fourniront une nouvelle preuve.

CHAPITRE XII

TREMBLEMENTS DE TERRE DE 1663

Fâcheux trafic de quelques Français qui échangent avec les sauvages des boissons alcooliques contre des peaux de castor et autres objets. — Abus fait par les sauvages de ces boissons enivrantes. — Menaces terribles dans le ciel pendant sept mois. — Visions prophétiques. — Effroyables tremblements de terre. — Leurs effets. — Terreur universelle. — Renouvellement religieux et moral du pays.

Movebuntur omnia fundamenta terræ.
Tous les fondements de la terre seront ébranlés. (Ps. LXXXI, 5.)

« Je vous ai parlé dans une autre lettre, écrivait à son fils notre vénérée Mère le 6 novembre 1662, d'une croix que je vous disais m'être plus pesante que toutes les hostilités des Iroquois. Voici en quoi elle consiste. Il y a dans ce pays des Français si misérables et si dépourvus de crainte de Dieu, qu'ils perdent tous nos nouveaux chrétiens, leur donnant des boissons très violentes, comme du vin et de l'eau-de-vie, pour tirer d'eux des peaux de castors. Ces

boissons perdent tous ces pauvres gens, les hommes, les femmes, les garçons et les filles mêmes; car chacun est maître dans la cabane quand il s'agit de manger et de boire; ils sont pris tout aussitôt et deviennent furieux. Ils courent nus, avec des épées et d'autres armes, et font fuir tout le monde, soit de jour, soit de nuit; ils courent par Québec, sans que personne les puisse empêcher. Il s'ensuit de là des meurtres, des brutalités monstrueuses et inouïes. Les révérends Pères ont fait l'impossible pour arrêter le mal, tant du côté des Français que de la part des sauvages; tous leurs efforts ont été vains. Nos filles sauvages externes venant à la classe, nous leur avons fait voir le mal où elles se précipitent en suivant l'exemple de leurs parents; elles n'ont pas remis depuis le pied chez nous. Le naturel des sauvages est comme cela: ils font tout ce qu'ils voient faire à ceux de leur nation en matière de mœurs, à moins qu'ils ne soient bien affermis dans la morale chrétienne. Un capitaine algonquin, excellent chrétien et le premier baptisé du Canada, nous rendant visite, se plaignait, disant: « Onontio (c'est monsieur le gouverneur) nous « tue en permettant qu'on nous donne des boissons. » Nous lui répondîmes: « Dis-lui qu'il le défende. — « Je lui ai déjà dit deux fois, repartit-il, et cependant il n'en fait rien; mais priez-le vous-même « d'en faire la défense, peut-être vous obéira-t-il. »

« C'est une chose déplorable de voir les accidents funestes qui naissent de ce trafic. Monseigneur notre prélat a fait tout ce qu'il se peut imaginer pour en

arrêter le cours, comme une chose qui ne tend à rien moins qu'à la destruction de la foi et de la religion dans ces contrées. Il a employé toute sa douceur ordinaire pour détourner les Français de ce commerce, si contraire à la gloire de Dieu et au salut des sauvages. Ils ont méprisé ses remontrances, parce qu'ils sont maintenus par une puissance séculière [1] qui a la main forte. Ils lui disent que partout les boissons sont permises. On leur répond que dans une nouvelle Église et parmi les peuples non policés, elles ne le doivent pas être, puisque l'expérience fait voir qu'elles sont contraires à la propagation de la foi et aux bonnes mœurs que l'on doit attendre des nouveaux convertis. La raison n'a pas fait plus que la douceur. Il y a eu des contestations très grandes sur ce sujet. Mais enfin le zèle de la gloire de Dieu a emporté notre prélat, et l'a obligé d'excommunier ceux qui exerceraient ce trafic. Ce coup de foudre ne les a pas plus étonnés que le reste ; ils n'en n'ont pas tenu compte, disant que l'Église n'a point de pouvoir sur les affaires de cette nature. Les affaires étant à cette extrémité, il s'embarque pour passer en France, afin de chercher les moyens de pourvoir à ces désordres, qui tirent après eux tant d'accidents funestes. Il a pensé mourir de douleur à ce sujet, et on le voit sécher sur pied. Je crois que s'il ne peut venir à bout de son dessein, il ne reviendra pas; ce qui serait une perte irréparable pour

[1] Les Hollandais, qui favorisaient singulièrement dans les parages de la Nouvelle-France l'importation des substances alcooliques.

cette nouvelle Église et pour tous les pauvres Français. Il se fait pauvre pour les assister, et, pour dire en un mot tout ce que je conçois de son mérite, il porte les marques et les caractères d'un saint. Je vous prie de recommander et de faire recommander à Notre-Seigneur une affaire si importante, et qu'il lui plaise de nous renvoyer notre bon prélat, père et véritable pasteur des âmes qui lui sont commises [1].

« De même que jadis le peuple hébreu, victime de ses prévarications, dit M. l'abbé Casgrain, était frappé par des fléaux destinés à venger les droits méconnus du Seigneur et à ramener son peuple dans les sentiers du devoir, de même aussi le peuple du Canada ne pouvait manquer d'expier chèrement des abus si funestes et si déplorables.

« La Mère de l'Incarnation, le cœur brisé par tant d'outrages faits à son divin Époux, s'offrit en victime pour l'expiation des péchés du peuple. Comme Moïse, afin d'obtenir grâce, elle demanda à Dieu d'être effacée du livre de vie. « Je désirais « d'être chargée de tous ces péchés, comme s'ils « m'eussent été propres, afin de recevoir seule le « châtiment. J'eusse voulu même que toutes ces « abominations eussent paru aux yeux des hommes « comme mes propres crimes [2]. »

« Dieu se laissa fléchir par les tendres gémissements de la Mère de l'Incarnation et des âmes

[1] *Lettres historiques*. Lettre LXIII, p. 572.

[2] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, IIIe ép., ch. XI.

pieuses de la colonie; mais il se chargea lui-même de rétablir l'ordre gravement compromis, et de venger ses lois foulées aux pieds, son Église méprisée. Comme autrefois du haut du Sinaï, il fit entendre sa voix formidable au milieu des tonnerres et des éclairs.

« Pendant sept mois consécutifs, les phénomènes les plus étranges, des perturbations effrayantes dans les airs et sur la terre, des météores inconnus, des globes de feu, des tremblements de terre épouvantables, se succédèrent sans interruption. La main de Dieu se montra si ostensiblement, qu'il fut impossible de la méconnaître. « Quand Dieu parle, écrivait le « Père Lallemand, il se fait bien entendre, surtout « quand il parle par la voix des tonnerres et des « tremblements de terre, qui n'ont pas moins « ébranlé les cœurs endurcis que nos plus grands « rochers, et ont fait de plus grands bouleversements « dans les consciences que dans nos forêts et sur « nos montagnes. »

« Au couvent des Hospitalières vivait une religieuse [1] qui jouissait d'une haute réputation de sainteté. Dans la soirée du lundi gras de l'année 1663 (5 février), étant en prière à l'heure où la société frivole se livrait aux divertissements du carnaval, et où l'on faisait dans toutes les églises des prières publiques pour expier ces désordres, elle eut une vision où lui furent prédits les fléaux dont Dieu menaçait la colonie.

[1] La Mère Catherine de Saint-Augustin.

« Elle vit quatre démons furieux, aux quatre côtés des terres voisines de Québec, qui les secouaient si rudement, qu'ils se proposaient de renverser toute la colonie. En même temps elle aperçut un jeune homme d'un air majestueux, qui montra l'autorité qu'il avait sur ces spectres, en ce qu'il les arrêta un peu de temps ; puis il leur lâcha la bride, et elle entendit les démons qui disaient que ce qui allait arriver convertirait tous les pécheurs [1].

« Elle était encore en prière, lorsque vers cinq heures et demi du soir, par un temps calme et serein, on entendit tout à coup dans le lointain un bruit sourd et semblable au roulement de plusieurs carrosses, lancés à toute vitesse sur un pavé de pierre. Au même instant un choc violent se fit sentir, accompagné de mille bruits confus, imitant tout à la fois le pétillement du feu dans les greniers, le bruissement d'une grêle de pierres tombant sur les toits, le roulement du tonnerre, ou le mugissement des vagues en fureur se brisant contre le rivage. La terre bondissait sous les pieds, s'affaissait, se soulevait, ondulait comme les flots de la mer, et se crevassait en mille endroits ; les arbres étaient agités comme dans la tempête, les uns se tordant, s'entrechoquant, les autres s'arrachant et jonchant le sol de débris. Les rochers se fendaient et s'écroulaient; des quartiers de pierre se détachaient du flanc des montagnes et roulaient au fond des vallées, déraci-

[1] *Histoire de l'hôtel-Dieu de Québec.*

nant et entraînant dans leur chute des troncs d'arbres et des monceaux de gazon. Les édifices ébranlés chancelaient tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Les clochers de églises se balançaient comme les arbres dans les grands vents; les cloches sonnaient d'elles-mêmes. Les toits des maisons s'élevaient et se courbaient en ondulations ; les murs se lézardaient ; les planchers, les cloisons craquaient, se disloquaient ; les portes s'ouvraient et se refermaient avec violence. Les animaux domestiques, saisis de frayeur, s'élançaient hors des maisons en poussant des cris et des hurlements.

« L'agitation n'était pas moins grande sur l'eau que sur la terre; les glaces énormes du fleuve, épaisses de cinq ou six pieds, s'ouvraient avec un formidable fracas, se soulevaient, s'entre-choquaient comme dans une violente débâcle, et retombaient brisées en mille fragments. Des interstices jaillissaient des nuages de fumée ou des jets de boue et de sable. Les poissons eux-mêmes, saisis de vertige au milieu de cette épouvantable confusion des éléments, s'élançaient hors de l'eau ; et l'on entendit même les sourds ronflements des marsouins, nageant par troupeaux dans les eaux du lac Saint-Pierre, où jamais on n'en n'avait vu auparavant.

« Aux premiers signes de ce cataclysme, les uns crurent à un vaste incendie, les autres à une attaque subite des Iroquois. Tout le monde se précipita en dehors des maisons, criant au feu ou courant aux armes, et se frayant un passage à travers les

meubles renversés, les cheminées écroulées et l'épaisse fumée qui volait de toutes parts.

« Cependant les secousses du tremblement de terre devenant de plus en plus violentes, on se crut transporté à la fin du monde. Les femmes tombaient en défaillance, les hommes se prosternaient la face contre terre en se frappant la poitrine, ou élevaient les mains vers le ciel en implorant la miséricorde de Dieu, croyant à chaque instant que la terre allait s'entr'ouvrir sous leurs pieds et les engloutir. Un grand nombre coururent vers les églises, afin de se préparer à paraître au jugement de Dieu.

« Cette première secousse dura près d'une demi-heure. Cependant les oscillations continuèrent longtemps encore à se faire sentir, mais avec moins de violence et d'une manière irrégulière, tantôt par des chocs rudes et saccadés, tantôt par un balancement analogue à celui d'un vaisseau bercé au roulis des vagues.

« La consternation fut universelle parmi les Français comme parmi les sauvages ; mais ce fut surtout un coup de foudre pour ceux qui se livraient, en ce moment même, aux divertissements du carnaval. Pendant toute la nuit, les églises furent encombrées de fidèles qui entouraient les tribunaux sacrés. D'étonnantes conversions s'opérèrent ; un missionnaire assura plus tard à la Mère de l'Incarnation qu'à lui seul il avait entendu plus de huit cents confessions générales.

« Vers huit heures du soir, une seconde secousse

eut lieu ; les Ursulines étaient alors au chœur, rangées debout dans leurs stalles et psalmodiant l'office des matines. Le choc fut si fort et si subit, qu'elles se trouvèrent toutes instantanément prosternées à genoux.

« Les Ursulines passèrent le carême dans des pratiques de mortification extraordinaire. Outre les jeûnes et les macérations qu'elles s'infligèrent, elles couchèrent toutes vêtues sur des paillasses étendues dans la salle de communauté, et à chaque secousse elles se jetaient à genoux et récitaient le psaume *Miserere*[1].

« C'est ainsi que ces victimes angéliques conjuraient par leurs veilles pénitentes le courroux du Ciel, et lavaient de leurs larmes le sang des crimes qui criait vengeance.

« Pendant sept mois entiers, la nature fut dans ces étranges convulsions. Dans toute l'étendue du pays, la surface du sol fut plus ou moins bouleversée. Des montagnes avaient disparu, d'autres s'étaient élevées tout à coup ; des forêts entières avaient été abattues et englouties dans des lacs ouverts en un jour ; des vallées étaient comblées par d'immenses éboulis. On vit surgir une île nouvelle des eaux du Saint-Laurent, jaillir des fontaines inconnues, de profondes crevasses sillonner la terre et servir de lit à des torrents impétueux, se creuser de larges cratères dont la gueule béante laissait

[1] *Histoire des Ursulines de Québec.*

échapper des vapeurs sulfureuses. Le cours de plusieurs rivières fut détourné; quelques-unes obstruées inondèrent leurs rives et entraînèrent avec elles, jusqu'au fleuve, une si grande quantité de sable et de limon, que pendant plusieurs jours ses eaux demeurèrent toutes jaunes [1].

« Durant cette longue période, la population vécut dans le tremblement et l'attente continuelle de l'heure suprême de l'univers. L'ange du Seigneur ne cessait de promener sa verge de fer sur cette contrée, qui semblait frappée d'anathème. « Lorsque « la journée était finie, raconte la Mère de l'Incar- « nation, on se mettait dans la disposition d'être « englouti durant la nuit; et, le jour venu, on atten- « dait continuellement la mort; en un mot, tout le « monde séchait dans l'attente de quelque malheur « universel. »

« Une seule âme conservait sa parfaite tranquillité au milieu de la désolation générale : c'était la Mère de l'Incarnation. « Tandis que les uns tremblent, « dit son biographe, que les autres pâlissent, et que « tous sont dans une consternation aussi accablante « que celle qui surprendra le monde à la fin des « siècles, elle seule demeure ferme et assurée; avec « un abandon et une présence d'esprit capables de « donner de l'admiration aux anges mêmes, elle « s'offre à Dieu pour être la seule victime de tout

[1] Tous ces détails sont tirés des lettres de la Mère de l'Incarnation et des *Relations des Jésuites*.

« le pays et pour expier, par sa mort, les crimes « qui avaient irrité la justice de Dieu. »

« Enfin le Ciel se laissa désarmer; avec le calme de la vertu dans les cœurs, reparurent les jours sereins. La nation, régénérée par la pénitence, sortit de ce bain salutaire toute ruisselante des eaux de la grâce et prête à s'asseoir au banquet d'une vie nouvelle, comme jadis, au jour de la primitive Église, ces vierges nouvellement converties à la foi, qui remontaient les degrés des fontaines sacrées, toutes resplendissantes de la robe d'innocence, et allaient prendre place parmi les convives du saint lieu.

« De ce jour en effet date une ère de bénédiction et de prospérité inouïe jusqu'alors. La colonie vient de traverser l'âge critique de l'enfance; elle quitte ses langes et entre en pleine adolescence. Les temps héroïques sont finis, et le règne de l'histoire commence[1]. »

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la vénérable Mère de l'Incarnation*, IIIe ép., ch. XI.

CHAPITRE XIII

DERNIÈRES ANNÉES D'APOSTOLAT

Translation des restes de la Mère Marie de Saint-Joseph. — Mgr de Montmorency-Laval fonde la société sacerdotale de la Sainte-Famille. — L'évêque et le clergé de la colonie. — Nouvelle organisation civile. — M. de Tracy, vice-roi. — Son arrivée. — Sa dévotion. — Défaite des Iroquois. — Nouvelles élèves. — Procession des reliques. — Consécration de la chapelle. — M. de Courcelles et l'intendant Talon. — Arrivée de quatre Ursulines françaises. — Mort de la Mère Philippe-Gertrude de Boulogne de Saint-Dominique et de la sœur Anne Bataille de Saint-Laurent. — *Ecce sponsus venit.*

Dum tempus habemus, operemur.
Travaillons tandis qu'il en est temps encore. (Galat., VI, 10.)

Les terribles catastrophes que nous venons de raconter ne sauraient nous faire oublier la fervente famille religieuse des Ursulines et sa Mère vénérée. Au printemps de l'année 1662, dix ans après la mort de l'angélique Mère de Saint-Joseph, une cérémonie touchante avait ravivé dans le cœur de ses com-

pagnes son précieux et cher souvenir. Son corps avait été placé provisoirement, on s'en souvient, dans le jardin du monastère. Mais, quand le caveau de la nouvelle église fut terminé, la Mère de l'Incarnation et ses chères filles n'eurent rien tant à cœur que de l'y transporter au plus tôt.

Dans une lettre que nous avons déjà rapportée, notre vénérée Mère nous a raconté les admirables phénomènes que toute la communauté fut appelée à constater au moment de l'ouverture du cercueil. Ce fut d'abord un suave parfum d'iris qui se répandit au dehors. On vit en même temps toute la substance charnue du corps réduite en une masse blanche au-dessous des ossements, et plusieurs des vêtements de la défunte et particulièrement les quatre nœuds de sa ceinture, demeurés intacts sans le moindre signe de corruption.

« Le R. P. J. Lallemand, directeur de la Mère Marie de Saint-Joseph, qui présidait la cérémonie, raconte notre Mère, nous fit une exhortation touchante. Ayant pris pour texte ces paroles de saint Paul aux Romains : *Saluez Marie, qui a beaucoup travaillé parmi nous*, il rapporta les vertus de cette bienheureuse servante de Dieu, donna une explication morale de cette substance blanche, de cette odeur si douce, des quatre nœuds de sa ceinture [1]

[1] La ceinture dont il est ici parlé est celle que l'on porte dans les maisons d'Ursulines fondées par la congrégation de Bordeaux; cette ceinture fut portée par nos Mères jusqu'en l'année 1681, où l'on adopta les constitutions et règlements de Paris.

restés sans corruption, et il ne fit point difficulté de l'appeler sainte, disant qu'il la croyait au ciel dans un très haut degré de gloire. Il fit aussi remarquer que dans la vie du R. P. L. du Pont il se trouvait quelque chose de semblable, et que les médecins ayant été appelés pour examiner ce qui paraissait être extraordinaire à l'ouverture du cercueil, ils attestèrent que de pareils faits ne pouvaient être attribués à des causes naturelles; et il ajouta que l'on devait rendre le même témoignage aux restes mortels de la vénérée Mère Marie de Saint-Joseph. »

Quelle douce consolation n'éprouvèrent pas nos ferventes Ursulines en cette circonstance! Ce retour vers le passé, ces parfums exhalés de la tombe, ces éloges si mérités, tout cela n'était-il pas pour elles la plus douce des consolations et un ineffable sujet d'espérance!

L'année suivante, Mgr de Laval, ayant fait un voyage en France, en était revenu, au bout de quelque temps, accompagné de plusieurs prêtres d'un mérite fort distingué qui formèrent une petite société sous l'autorité du pieux et saint prélat. On raconte qu'il aimait à l'appeler la *sainte famille des missions étrangères*, car son plus vif désir était qu'elle fût à l'image de la sainte Famille de Nazareth [1].

Une toute petite maison située près de l'église pa-

[1] Ces détails et tous ceux qui suivent sont empruntés au précieux ouvrage : *les Ursulines de Québec jusqu'à nos jours.*

roissiale fut l'humble berceau de cette œuvre, qui ne devait pas tarder à devenir une belle et puissante institution que Dieu, dans sa sagesse, a destinée à exercer une influence aussi puissante que salutaire sur l'avenir du Canada, et qui a pris les proportions majestueuses que tout le monde lui connaît aujourd'hui, car elle est à la fois séminaire, collège et université.

Il est intéressant pour la piété catholique de suivre les commencements de ce précieux établissement. Les habitants de Québec avaient amassé six mille livres pour la construction d'un presbytère et avaient remis cette somme à Mgr de Laval. Le 30 décembre 1663, le pieux évêque réunit les paroissiens et leur offrit de loger lui-même le curé à perpétuité, à condition qu'ils lui abandonneraient cette somme avec la jouissance d'un terrain qui leur appartenait. Ils accédèrent de grand cœur à cette demande, et Mgr de Laval céda bientôt à son tour ce terrain aux directeurs du séminaire, qui en devinrent ainsi les propriétaires jusqu'en 1703.

Le saint prélat, pour assurer la stabilité de son œuvre, adressa en 1664 aux prêtres des Missions étrangères à Paris, qui venaient d'organiser complètement leur séminaire, une invitation à venir y habiter. « Vous y trouverez, leur disait-il, un logement préparé et un fonds suffisant pour commencer un petit établissement *qui ira toujours en augmentant,* comme je l'espère. »

Un livre intitulé : *Histoire manuscrite du sémi-*

naire de Québec, qui n'a pas encore été publié, a conservé à la postérité de précieux détails sur les commencements de cette œuvre, qu'on ne lira pas sans édification et sans intérêt. Mgr de Laval, dans le dessein qu'il avait toujours eu de perpétuer la concorde et l'unité dans tout son clergé, engagea les Jésuites à signer un acte d'union spirituelle avec le séminaire. Le R. P. F. le Mercier, leur supérieur, le signa le 21 décembre 1665, au nom de la Compagnie, et MM. de Bernières et des Maizerets pour le séminaire. On promettait de vivre toujours en *frères*, de se donner mutuellement l'hospitalité, de dire une messe par année pour chaque associé défunt. On fit une association semblable avec le séminaire de Montréal, au mois de février 1688. Les religieuses elles-mêmes entrèrent dans cette association, en s'engageant à faire des prières et des communions.

Mais il convenait surtout que le clergé séculier, auquel l'évêque était personnellement uni, donnât l'exemple de la concorde et fût, pour ainsi dire, le lien de cette union générale. Et c'est à quoi il s'appliquait avec le plus grand zèle. Aussi rien ne représentait mieux la primitive Église que les commencements de l'Église du Canada. Tous les prêtres qui en faisaient partie n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme, sous la conduite de Mgr de Laval, et ne formaient entre eux qu'une seule famille, dont l'évêque était le père. Biens de patrimoine, bénéfices simples, pensions, présents et honoraires, ils avaient

mis tout en commun. Mgr de Laval, donnant le premier l'exemple, ne faisait rien de considérable que de concert avec tout son clergé, avec lequel il partageait tous ses revenus. De la sorte, il n'y avait parmi ces prêtres fervents ni riches ni pauvres ; ils étaient tous vraiment frères. C'est à cette étroite union que la religion fut redevable des rapides progrès qu'elle fit en Canada; car ce que la piété avait inspiré devint dans la suite nécessaire, pour engager les prêtres à venir de France en ce lointain pays dépourvu de ressources, mais où cette pieuse association les mettait d'avance à l'abri de tout chagrin et de toute inquiétude. Ce fut ainsi que le clergé canadien vécut pendant de longues années.

Heureux temps où l'on voyait revivre les exemples de charité de la primitive Église, et où on pouvait dire en toute vérité de l'évêque, des prêtres, des religieux, des fidèles, qu'ils ne faisaient entre eux qu'un cœur et qu'une âme [1] !

Cette union de cœur se remarquait aussi chez nos chères Ursulines. Elles aussi voyaient augmenter

[1] Le clergé de France ne saurait manquer d'unir ses vœux à ceux du clergé canadien en faveur de la prochaine introduction de la cause de béatification du glorieux évêque, dont nous venons de faire connaître en peu de mots, d'après les témoignages de la Mère de l'Incarnation, le noble caractère et les admirables vertus épiscopales. Ce portrait trop rapide fixera néanmoins, nous n'en doutons pas, les regards de tous ceux qui liront ces pages. Ils trouveront dans les traits caractéristiques de cette grande figure le type achevé du véritable évêque français. Puisse la Providence en donner beaucoup à notre chère patrie formés sur ce modèle ! Ce sont de tels pasteurs qui ont jadis *fait* la France, selon la célèbre parole de Gibbon. Seuls, de tels évêques pourraient encore la sauver.

leur nombre, sans que leur communauté perdît rien de l'esprit de charité fraternelle qui l'animait dès le début. Aussi la joie régnait-elle parmi elles, et c'était merveille de voir la sérénité de leur visage et la paix intérieure de leur maison.

Mme d'Ailleboust de Coulange[1], épouse de M. le gouverneur de la colonie, avait eu autrefois le vif désir de venir partager leur bonheur à la suite de sa sœur, devenue Mère Saint-Dominique. Cédant à ses pieuses instances, M. d'Ailleboust avait fini par y consentir même de son vivant. Mais, pour des motifs que nous ignorons, cet essai n'avait pas réussi. Après la mort de M. d'Ailleboust, qui eut lieu en 1660, lorsqu'il était gouverneur de Montréal, sa veuve crut pouvoir reprendre plus facilement ses

[1] Mme d'Ailleboust reprit au milieu du monde sa vie de bonnes œuvres et d'édification. Elle eut, avec Mgr de Laval et le R. P. Chaumonot, une large part à l'établissement de la société ou confrérie de la Sainte-Famille.

Plus tard, lorsque des fièvres contagieuses se déclarèrent parmi les troupes qui avaient accompagné le marquis de Tracy, on vit Mme d'Ailleboust s'offrir avec d'autres dames pieuses de Québec pour venir en aide aux religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Son mérite brilla à tel point, que M. de Courcelles, gouverneur, et M. Talon, intendant, lui offrirent tous deux leur main, et il ne tint qu'à elle d'être une seconde fois dame du château Saint-Louis. Mais cette femme généreuse sut rester fidèle à sa résolution, et, pour ne plus entendre parler d'alliance humaine, elle rompit tout à fait avec le monde et se retira à l'Hôtel-Dieu, où elle avait loué des appartements.

C'est là qu'elle mourut le 7 juin 1685, comblée de mérites et aspirant à la possession de son Dieu. Elle était âgée de soixante-sept ans. Sa pieuse sœur, la Mère Saint-Dominique, l'avait devancée au ciel de plusieurs années, ainsi qu'une autre de ses sœurs, bénédictine en France. (*Les Ursulines de Québec*, liv. II, ch. 1er.)

pieux desseins. Malheureusement ce nouvel essai ne réussit pas mieux que le premier. Entrée au couvent en 1663, elle fut obligée d'en sortir quelques mois après.

Pour la remplacer dans la famille religieuse de Sainte-Ursule, Dieu jeta les yeux sur une toute jeune enfant qui était entrée un an auparavant au pensionnat des Ursulines. C'était la fille d'un des principaux personnages de la colonie, appelé Jean Poisson, seigneur de Gentilly. On raconte qu'en quittant les terres de Gentilly, cette enfant de bénédiction fit à ces beaux lieux des adieux touchants, assurant à ses amis qu'on ne reverrait plus « ce petit oiseau » dans leurs bocages. La suite prouva que ces paroles n'étaient pas de l'enfantillage; car quelque instance que fît sa mère pour la retenir au moins un certain temps dans la famille, elle entra au noviciat n'ayant pas encore quinze ans. Elle prit l'habit sous le nom de sœur Saint-Jean l'Évangéliste, et fit ses vœux le 1er août 1668, entre les mains de M. de Bernières, grand vicaire de Mgr de Laval et curé de Québec.

M. l'abbé de Bernières, dont il est ici question, était le neveu du vénéré M. de Bernières, dont on n'a pas oublié le dévouement et les services auprès de Mme de la Peltrie et de la Mère Marie de l'Incarnation, au moment de leur départ de France. Ce saint homme venait de mourir dans le courant de l'année 1659, après avoir employé toute sa vie en bonnes œuvres, au service de Dieu et des pauvres. Son

neveu, l'abbé de Bernières, qui était tout jeune encore, était venu de France à Québec avec Mgr de Laval, et avait été ordonné prêtre par lui en 1660, puis nommé curé de la ville en octobre suivant.

L'arrivée du premier évêque au Canada avait été l'heureux présage d'une nouvelle organisation non seulement religieuse, mais encore temporelle et civile, de la colonie. Le vieux rocher de Québec sembla tressaillir de joie en voyant, le 30 juin 1665, débarquer sur les rivages du nouveau monde M. de Tracy avec le titre de vice-roi de la Nouvelle-France et lieutenant général du roi dans l'Amérique septentrionale. Il était accompagné du chevalier de Chaumont, son premier conseiller et son secrétaire intime.

Louis XIV, si heureux dans la nomination de ceux qu'il chargeait de soutenir sa gloire et ses intérêts, ne pouvait mieux choisir son représentant, car tout en celui-ci commandait le respect, l'amour et la confiance des populations soumises à son gouvernement. « Ce haut et puissant seigneur avait déjà fait rentrer sous l'obéissance les habitants de Cayenne, qui s'étaient ligués avec les Hollandais contre le roi de France ; il venait maintenant au Canada pour assurer la prospérité du pays, en portant le désastre dans les cantons iroquois[1]. »

Ce gracieux représentant de Sa Majesté très chrétienne ne permit pas qu'on lui fît une réception dis-

[1] *Les Ursulines de Québec,* liv. II, ch. II.

pendieuse et bruyante ; mais, dès ses premiers pas sur le sol canadien, il vit qu'il avait affaire à un peuple honnête et loyal, et il souriait comme un père à ses chaleureux transports. Ce fut vers le lieu saint qu'il dirigea tout d'abord sa marche, suivi du cortège le plus magnifique que l'on eût encore vu à Québec. En avant marchaient vingt-quatre gardes et six pages d'honneur en costume de cour. Venait ensuite le vice-roi entouré d'officiers dont le brillant uniforme étincelait d'or et d'argent. En arrière étaient six laquais portant livrée ; des militaires fermaient la marche, suivis du peuple, dont les cris d'allégresse ajoutaient encore au concert des cloches et des canons. Mgr de Laval, qui attendait le vice-roi à la porte de l'église, lui présenta l'eau bénite et la croix, et le conduisit lui-même au siège d'honneur qu'on lui avait préparé. Mais ce gentilhomme vraiment chrétien se tint à genoux sur le pavé, comme le dernier mousse de l'équipage, pendant que le sanctuaire retentissait de l'hymne d'actions de grâces.

M. de Tracy fut enchanté de l'aspect du pays. Il aimait le peuple comme un père aime ses enfants, c'est-à-dire avec un constant désir de le rendre heureux, et il s'y dévoua de tous ses efforts. Il aimait aussi les pauvres sauvages ; il écoutait avec bonté leurs harangues improvisées [1], et recevait même volontiers leurs petits présents.

[1] Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant ici quelques extraits de la première adresse qui fut présentée à M. de Tracy par les Hurons. Le premier orateur huron parla ainsi :

La joie fut grande dans la colonie à l'arrivée des derniers vaisseaux (septembre 1665), qui portaient le colonel de Salières et son état-major, le nouveau gouverneur, M. de Courcelles, l'intendant, M. Talon, ainsi que le reste du régiment de Carignan. Ils entrèrent au port aux acclamations du peuple réuni sur le rivage pour les recevoir.

Québec, qui venait d'être honoré du nom de ville, présentait alors un aspect des plus pittoresques. Les édifices religieux, en assez grand nombre et de belles dimensions; le château Saint-Louis, assis comme par enchantement au-dessus du port; les soixante-dix maisons « pierrotées » des Français, groupées de distance en distance sur le haut du vieux rocher, tout était de nature à prévenir favorablement l'étranger. Ajoutons à cela les arbres séculaires qui ombrageaient en tout lieu les habitations des Français, et

« Grand Ononthio, tu vois à tes pieds les débris d'une grande terre. Ce ne sont maintenant que des cadavres qui te parlent, à qui l'Iroquois n'a laissé que des os, en ayant dévoré la chair après l'avoir grillée sur les échafauds. Il ne nous restait qu'un petit filet de vie, quand avec bien de la peine, ayant levé les yeux, nous avons aperçu sur la rivière les navires qui te portaient, et avec toi tant de soldats qui nous sont envoyés par ton grand Ononthio et le nôtre... Mais après tout, quoique je t'entende, que je te voie de mes yeux et que j'embrasse tes pieds, la joie que tu apportes est si inopinée, que j'aurais peur d'être déçu par un beau songe, si je ne me sentais déjà tout fortifié par ta seule présence. Sois le bienvenu, ô généreux Ononthio, et reçois ce petit présent du cru de notre terre, pour marque de la joie que nous cause ton heureuse arrivée. » En prononçant ces dernières paroles, l'orateur avait déposé aux pieds du vice-roi une peau d'orignal, que celui-ci reçut avec grâce et une dignité qui charmèrent ces bons sauvages.

le « wigwam » solitaire qui, perché çà et là, mêlait ses grâces sauvages à la variété du tableau, et nos lecteurs auront une idée assez juste du lieu choisi pour être la résidence du vice-roi français, et du nombreux cortège d'hommes distingués qui l'accompagnaient au Canada.

L'élément joyeux dans lequel vivait alors, comme aujourd'hui du reste, cette population franco-canadienne, reçut une vitalité toute nouvelle par l'arrivée de ce fameux régiment de Carignan, dont l'histoire et les vieilles traditions du pays ont tant de fois raconté les beaux faits d'armes.

Ces quatre-vingts officiers en brillant uniforme jetaient un grand éclat dans toute la colonie. Mais on ne leur laissa pas le loisir de chevaucher longtemps[1] avec élégance dans les vertes avenues de Sainte-Foye ou de la Grande-Allée ; il fallut bientôt en venir à la réalité de leur mission. Trois semaines après l'arrivée des premiers vaisseaux, la Mère de l'Incarnation écrivait : « Les compagnies sont déjà parties avec cent Français de ce pays et un grand nombre de sauvages pour prendre le devant et s'emparer de la rivière des Iroquois, et pour y faire des forts et les garnir de munitions. L'on fait cependant ici un grand appareil de petits et de grands bateaux plats, pour passer les bouillons de l'eau qui se rencontrent dans les sauts.

[1] Avec le régiment de Carignan parurent pour la première fois des chevaux au Canada.

« M. de Tracy a déjà fait de très beaux règlements : je crois qu'il est choisi de Dieu pour l'établissement solide de ces contrées, pour la liberté de l'Église et pour l'ordre de la justice. C'est un homme d'une haute piété ; toute sa maison, ses officiers, ses soldats, imitent son exemple. Cela nous ravit, et nous donne beaucoup de joie. Ce qui les anime tous, c'est qu'ils vont à une guerre sainte et qu'ils vont combattre pour la foi. M. de Tracy, quoique âgé de soixante-deux ans, y veut aller en personne, afin que rien ne manque pour assurer cette expédition [1]. »

« Quant au reste de l'armée, écrivait-elle encore en septembre de cette même année, elle est en bonne disposition de signaler sa foi et son courage, et l'on tâche de leur inspirer de véritables sentiments de piété et de dévotion. C'est en cela que les Pères font merveille. Il y a bien cinq cents soldats qui ont pris le scapulaire de la sainte Vierge. C'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir. Ils disent tous les jours le chapelet de la Sainte-Famille avec tant de foi et de dévotion, que Dieu a fait voir par un beau miracle [2] que leur

[1] *Lettres historiques.* Lettre LXX, p. 600.

[2] « Un lieutenant du régiment de Carignan, ne s'étant pu trouver à l'assemblée pour réciter le chapelet de la Sainte-Famille, s'était retiré dans un buisson pour le dire en son particulier. La sentinelle, ne le distinguant pas bien, crut que c'était un Iroquois qui s'était caché; il le tire quasi à brûle-pourpoint et se jette aussitôt dessus, croyant trouver son homme mort. Il le devait être, en effet, la balle lui ayant donné dans la tête, deux doigts au-dessus de la tempe. Mais la sentinelle fut bien étonnée de

ferveur lui est agréable; ce miracle a beaucoup augmenté la dévotion dans l'armée. »

Nous ne dirons rien de la difficile et glorieuse expédition du marquis de Tracy au pays des Iroquois, de ce voyage de plus de cent cinquante lieues à travers les bois et les rivières, durant lequel les chefs comme les soldats devaient porter sur leur dos vivres, armes, bagages, etc. Mais la Mère de l'Incarnation en racontait dans une de ses lettres l'heureuse issue en ces termes :

« Notre-Seigneur a exaucé les prières que nous faisions ici pour le succès de cette guerre. L'oraison de quarante heures a été continuelle, depuis le 1er d'octobre jusqu'au 2 de novembre, où nous avons appris des nouvelles de M. de Tracy et de l'armée. Les prières n'étaient pas moins continuelles dans les familles en particulier que dans les églises pour le public. Mais, ayant appris la nouvelle de la déroute des ennemis, nous avons changé nos prières en actions de grâces, et le *Te Deum* a été chanté avec beaucoup de pompe et de solennité. »

Cette joie devait retentir bien profondément dans le cœur de nos Ursulines, tant à cause de l'intérêt qu'elles portaient à la colonie et à la conversion des

trouver son lieutenant à terre, tout en sang, au lieu d'un Iroquois. On le prend, on fait son procès; mais celui que l'on croyait mort se lève, disant qu'il demandait sa grâce et que ce n'était rien. En effet, l'ayant visité, on trouva la balle enfoncée, mais l'homme sans péril, ce qui a été regardé comme miracle. » (*Lettres de la vénérable Mère.*)

sauvages, qu'au point de vue de leur propre conservation en ce pays.

L'année 1666, déjà célèbre par les victoires remportées sur les Iroquois, fut encore remarquable par les témoignages extérieurs de piété donnés par les pieux habitants de la colonie. Nous citerons entre autres la procession des saintes reliques, dont la Mère de l'Incarnation nous fait un tableau si vivant.

Ces saintes reliques n'étaient autre chose que le corps précieux de saint Flavien et de sainte Félicité, que le pape Alexandre VII avait donnés à Mgr de Laval en 1662, pour la nouvelle Église du Canada. Elles avaient été renfermées dans quatre châsses, destinées aux quatre églises ou chapelles de Québec. « Il ne s'était point encore vu dans ces contrées une si belle cérémonie, raconte notre vénérée Mère. Il y avait à la procession quarante-sept ecclésiastiques en surplis, chapes, chasubles et dalmatiques. Comme il fallait porter les reliques dans les quatre églises de Québec, nous eûmes la consolation de voir cette magnifique cérémonie. M. de Tracy, vice-roi, M. de Courcelles, gouverneur, M. Talon, intendant, et l'agent de la compagnie des Cent-Associés, M. le Barrois, portaient le dais. Les plus élevés en dignité d'entre les ecclésiastiques portaient les quatre grandes châsses sur des brancards magnifiquement ornés, et environnés d'un grand nombre de flambeaux.

« La procession, sortant d'une église, y laissait une châsse. La musique ne cessa point, tant dans les chemins que dans les stations. Dans la chapelle du

château, où l'on avait préparé un beau reposoir, les saintes reliques furent saluées par plusieurs décharges générales de l'artillerie. Monseigneur suivait les reliques et la procession en ses habits pontificaux. Je n'aurais jamais osé espérer de voir une si grande magnificence dans l'Église du Canada, où, quand je suis venue, je n'avais rien vu que d'inculte et de barbare[1]. »

Un accident, toutefois, vint attrister un instant cette brillante cérémonie. On raconte qu'au moment où le cortège se trouvait réuni dans la chapelle des Ursulines, le plancher, qui était en bois, s'effondra tout à coup, sous le poids de la foule qui remplissait le saint lieu. Mais cet accident, qui aurait pu être si funeste, ne causa aucun mal; personne ne fut blessé.

La pieuse chapelle fut bien vite réparée, et l'année suivante Mgr de Laval voulut en faire lui-même la dédicace et la consécration solennelle. M. de Tracy, qui venait d'être rappelé en France par le roi, put encore assister avant son départ à cette fête religieuse.

Le rappel en France de ce vaillant gentilhomme, digne représentant du roi, et qui était l'ami sincère et dévoué des Ursulines, fut un deuil public pour la colonie. « Nous allons perdre M. de Tracy, écrivait notre Mère. Le roi, qui le rappelle en France, a envoyé un grand vaisseau de guerre pour l'emmener avec honneur. Cette nouvelle Église et tout le pays y fera une grande perte qui ne se peut dire,

[1] *Lettres historiques.* Lettres LXXIII, p. 608, 609.

car il a fait ici des expéditions qu'on n'aurait jamais osé entreprendre ni espérer. Dieu a voulu donner cela à la grande piété de son serviteur, qui a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres, et par les grands exemples de vertu et de religion qu'il a donnés à tout le pays. On l'a vu plus de six heures entières dans l'église sans en sortir. Son exemple avait tant de force, que le monde le suivait comme des enfants suivent leur père. Il a favorisé et soutenu l'Église par sa piété et par le crédit qu'il a continuellement sur tous les esprits. Nous perdons beaucoup en lui pour notre particulier. C'est le meilleur ami que nous ayons eu depuis que nous sommes en ce pays [1]. »

La seule pensée qui consolait le cœur des braves colons français au moment du départ de ce vaillant défenseur de la France, qu'ils considéraient comme leur père, était celle des deux hommes éminents qu'il laissait à Québec pour continuer son œuvre, M. de Courcelles, gouverneur, et l'intendant général, M. Talon. Ces deux hommes, le dernier surtout, ont laissé d'impérissables souvenirs de leur dévouement et de leurs éminentes qualités. Sous la gestion matérielle et administrative de l'intendant Talon, « le pays *s'est plus fait,* disait plus tard notre vénérée Mère, et les affaires ont fait plus de progrès que depuis que les Français y habitent. »

Cet intelligent et dévoué administrateur de la

[1] *Lettres historiques.* Lettre LXXIII, p. 609.

colonie fut constamment, lui aussi, à l'exemple de M. de Tracy, le protecteur et l'ami des Ursulines. Il leur confia comme lui, à plusieurs reprises, de jeunes enfants iroquoises, pour les élever dans la crainte de Dieu et l'amour de la France. Chose étonnante, étant donné le caractère féroce et sanguinaire de la plupart de leurs tribus, notre vénérée Mère rendait à ces petites filles iroquoises, dans une de ses lettres, cet aimable témoignage : « Ce sont les plus jolies et les plus douces de toutes. »

Malheureusement, on ne pouvait arriver qu'avec la plus grande peine à leur inspirer des mœurs françaises. Les autres élèves sauvages, algonquines et huronnes, n'étaient d'ailleurs guère moins réfractaires à cette éducation. C'était, sans doute, il est vrai, le désir ardent du roi de voir ces jeunes filles sauvages se transformer en jeunes filles françaises, c'était aussi l'espérance manifestée à plusieurs reprises par M. de Tracy, Mgr de Laval, M. Talon et d'autres personnages influents, nouveaux venus dans la colonie. Mais ceux qui vivaient depuis longtemps dans le pays, et qui avaient l'expérience des habitudes sauvages ne partageaient point l'espoir d'arriver, au moins de bien longtemps encore, à un tel résultat. On avait beau faire, l'humeur vagabonde, la passion de la forêt, de la liberté, de la chasse, reprenaient bien vite le dessus chez ces pauvres enfants des bois confiées à nos Ursulines. Elles franchissaient les clôtures, sautaient par-dessus les murailles au moment où l'on s'y attendait le moins; en un mot, elles reve-

naient tout à coup à leurs premiers instincts, quand on croyait les avoir un peu assouplies aux habitudes et aux usages français.

Cependant, pour répondre aux désirs du roi, on faisait tout ce qui était possible pour les franciser. Mais notre Mère écrivait plus tard que, sur cent jeunes filles sauvages, c'est à peine si les Ursulines étaient parvenues à en franciser une. Ce seul détail suffit à nous donner une idée du grand nombre d'enfants de la forêt élevées dans cette maison; car nous savons que plusieurs en étaient sorties parfaitement formées aux mœurs et aux habitudes de la France, si bien qu'on avait pu les marier à des Français, avec lesquels elles faisaient d'ailleurs fort bon ménage. Plusieurs même étaient devenues capables, au jugement de leurs maîtresses, d'embrasser la vie religieuse, et on raconte que deux d'entre elles furent reçues dans la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, une autre à l'Hôtel-Dieu de Québec; malheureusement elles moururent peu de temps après.

Mais si nos Ursulines ne parvenaient pas à faire de toutes leurs élèves sauvages des Françaises, elles en faisaient du moins de ferventes chrétiennes. Sous ce rapport, il en était peu qui ne leur donnassent de vraies consolations. La grâce pénétrait facilement ces natures neuves, en quelque sorte, et y produisait d'admirables fruits de vertus. Nous en avons cité assez d'exemples dans le cours de cette histoire pour n'avoir pas à y revenir ici. Mais on nous per-

mettra d'en tirer cette conclusion, que c'est la religion seule qui a transformé ces peuplades sauvages, et en a fait ces peuples chrétiens qui sont devenus l'honneur et la gloire de l'Église dans le nouveau monde.

Que de sacrifices toutefois, que de généreux efforts ne fallut-il point pour arriver à de si beaux résultats! Une des choses les plus difficiles avait été l'étude des langues sauvages. On sait que dès son arrivée au Canada notre Mère de l'Incarnation s'était adonnée à l'étude de l'algonquin, tandis que la Mère de Saint-Joseph étudiait le huron. Nous avons dit aussi qu'après le désastre de la petite Église huronne, en 1649, et l'arrivée des Hurons à Québec, elle voulut à tout prix étudier leur langue, afin de pouvoir les instruire. Mais, plus tard, l'arrivée des Iroquois l'obligea encore à étudier celle de ces sauvages.

Elle était donc parvenue, vers la fin de sa vie, à posséder ces trois idiomes si différents. Un simple détail nous donnera une idée des difficultés qu'elle eut à surmonter pour en arriver là. Elle dut d'abord commencer par apprendre par cœur le dictionnaire algonquin, puis le huron et enfin l'iroquois. Quand elle eut surmonté toutes ces difficultés, elle composa elle-même, en 1668, un ouvrage en algonquin sur l'histoire sainte, un catéchisme et un dictionnaire iroquois, qui furent considérés comme de vrais trésors, enfin un gros dictionnaire algonquin à l'alphabet français, et un autre à l'alphabet sauvage. Malheureusement ces précieux ouvrages ne se trouvent plus à

Québec. Plusieurs ont été perdus dans un nouvel incendie qui eut lieu en 1686, les autres ont été donnés à des missionnaires qui allaient évangéliser les sauvages du nord.

Une des plus chères fonctions de notre Mère, aux derniers jours de sa vie, était de grouper autour d'elle les jeunes religieuses, et de les former elle-même à l'étude des langues. Mais quelle consolation pour son cœur de voir le nombre de ces jeunes et vaillantes recrues augmenter tous les jours! Un an avant sa mort, on en vit arriver quatre à Québec. C'était la Mère Marie le Maire des Anges qui venait de la maison de Paris, avec une sœur converse appelée Marie Dieu de la Résurrection, et deux autres Mères de la maison de Bourges, dont l'une se nommait Mère Marie Gibault de Breuil de Saint-Joseph, et l'autre Mère Marie Dronet de Jésus.

Mais, par contre, la mort était venue visiter depuis quelques années le nouveau monastère et avertir notre Mère que l'heure de son départ allait bientôt sonner. En l'année 1667, elle avait fermé les yeux à la seconde professe de la maison de Québec, Mère Philippe-Gertrude de Boulogne de Saint-Dominique, dont la mort fut digne de la sainte vie. Quand ses derniers moments furent venus, la Mère de l'Incarnation la tenait dans ses bras, et elle ne quitta ses maternels embrassements que pour voler à la rencontre du céleste Époux.

Deux années plus tard, la première sœur converse du monastère, la sœur Anne Bataille de Saint-Lau-

rent, avait quitté elle aussi cette maison tout embaumée de ses douces vertus. La Mère de l'Incarnation avait présidé encore à ce nouveau départ pour le ciel.

Cependant elle entendait elle-même chaque jour au fond de son âme cette *réponse de mort* dont parle le grand Apôtre, heureux présage de la prochaine rupture des liens fragiles qui la retenaient encore ici-bas. Une maladie cruelle étreignait lentement son enveloppe mortelle, et achevait peu à peu d'imprimer dans ses membres la ressemblance sacrée de Jésus-Christ.

D'ailleurs, en jetant les regards autour d'elle, ne pouvait-elle pas dire, elle aussi : J'ai achevé ma course ? *Cursum consummavi.* Plus de trente ans s'étaient écoulés depuis le jour où elle avait foulé pour la première fois le sol de la Nouvelle-France. Quel changement s'y était opéré depuis ! La petite colonie française dont M. de Montmagny était alors le chef et le père se composait à peine de deux cents personnes, et maintenant Québec comptait à lui seul plus de quatre mille habitants. Là où l'on ne voyait le plus souvent que des cabanes d'écorce, s'élevaient maintenant des maisons toutes françaises, des établissements, des églises. Les Pères Jésuites, ces vaillants pionniers de l'Évangile, avaient ouvert un brillant collège où plus de cent vingt élèves recevaient l'enseignement des lettres ou de la philosophie. Un évêque aussi distingué par son mérite, sa haute vertu, que par l'éclat de sa naissance honorait

cette chère Église, fière de voir à sa tête un tel pasteur. Autour de lui, formés à son image, héritiers de son zèle, on voyait se grouper chaque année des prêtres nombreux qui venaient de France pour prendre part à ses travaux. L'histoire a conservé le nom de plusieurs de ces vaillants auxiliaires de Mgr de Laval, tels que MM. les abbés de Bernières, de Maizeretz. Mais le plus glorieux de tous fut l'abbé de Fénelon, le frère de l'illustre archevêque de Cambrai. A Montréal, les fils de M. Olier, prêtres de Saint-Sulpice, avaient fondé depuis déjà plusieurs années une maison apostolique qui étendait son action bienfaisante jusqu'au milieu des tribus sauvages. Enfin, après plus de quarante ans d'absence, les révérends Pères Récollets, qui avaient été au temps de l'illustre Champlain les premiers apôtres de la Nouvelle-France, venaient relever à Québec leur couvent abandonné de Notre-Dame-des-Anges. Des religieuses de divers ordres venaient aussi tous les jours de la mère patrie prêter main-forte à tous ces vaillants ouvriers apostoliques.

Quelle joie pour notre vénérée Mère de contempler tous ces magnifiques progrès de la foi au sein de cette chère Église, pour laquelle elle avait offert à son divin Époux tant de prières, de travaux et de souffrances!

Elle avait connu les jours d'épreuves et d'angoisses, elle avait vu tous les périls de la colonie naissante. Maintenant l'avenir paraissait assuré. Les Iroquois, refoulés loin des terres françaises, recevaient avec

reconnaissance les frères de ces apôtres dont ils avaient autrefois si cruellement répandu le sang. On bâtissait partout des chapelles; partout on fondait des Églises nouvelles, jusqu'au sein des peuples sauvages du nord, voisins des glaces du pôle.

Des jours brillants, pleins de joie et d'espérance, semblaient se lever pour cette partie septentrionale du nouveau monde, jusque-là plongée encore dans les ténèbres de l'idolâtrie.

O Mère! chantez le cantique de la délivrance. Dites avec le vieillard Siméon : Seigneur, renvoyez maintenant votre *servante* en paix, car mes yeux ont vu le salut d'Israël. Vous aussi, vous voyez se lever le grand jour de la grâce sur ces peuples sauvages que vous avez tant aimés. Nous vous avons suivi à travers les sentiers de votre carrière apostolique, au milieu de ces âmes que vous aviez demandées autrefois avec tant d'instance à votre divin Époux. Nous avons vu vos œuvres, mais nous ne vous disons pas adieu. Il nous reste maintenant à considérer de plus ravissantes merveilles encore, car votre beauté et votre gloire, comme celles de la fille de Sion, sont surtout à l'intérieur.

QUATRIÈME PARTIE

VIE INTÉRIEURE ET ÉTATS D'ORAISON DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

QUATRIÈME PARTIE

VIE INTÉRIEURE ET ÉTATS D'ORAISON DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

CHAPITRE I

HUIT ANNÉES D'ÉPREUVES INTÉRIEURES

De 1639 à 1647

Similitude d'épreuves intérieures entre sainte Thérèse, au début de son œuvre de réformation du Carmel, et la Mère Marie de l'Incarnation au moment de son arrivée dans le nouveau monde. — Effroyables visions de l'enfer. — Les *suppositions impossibles* de la Mère Marie de l'Incarnation justifiées par Bossuet. — Son parfait dénuement intérieur. — *Apporte-moi des vaisseaux vides.* — La jalousie exquise de l'Époux divin au sujet de la pureté de son épouse. — Patience et abandon de celle-ci aux coups du divin amour. — Dieu seul! — La pureté parfaite du cœur.

Deducis ad inferos et reducis.
Vous conduisez les âmes jusqu'aux enfers et vous les en retirez.
(Tobie, XIII, 2.)

Mirabiliter me crucias.
Vous me tourmentez admirablement.
(Job, X, 16.)

On raconte qu'au moment de quitter son premier monastère d'Avila pour commencer son œuvre de réformation monastique, sainte Thérèse fut soumise

encore, pour un temps assez long, aux épreuves des purifications passives. « Des hauteurs du Thabor, écrit un de ses historiens récents, elle redescendit tout à coup dans la vallée de l'épreuve ; les glaces de l'hiver, les ombres de la nuit succédèrent pour elle, sans transition, aux chauds rayons du soleil[1]. »

La sainte nous a décrit elle-même ces rigoureuses opérations de la grâce en son âme. « Il m'arrivait de temps en temps, dit-elle, d'éprouver de si grandes peines intérieures et de telles douleurs physiques, des maux si accablants, que je ne savais que devenir. Je supportais avec beaucoup d'allégresse les souffrances du corps, même les plus vives, quand l'âme restait en paix ; mais lorsque les deux souffraient ensemble, j'avais le cœur bien dans l'angoisse. J'oubliais alors toutes les grâces que le Seigneur m'avait faites : il ne m'en restait, comme d'un songe, qu'un souvenir confus, et ce souvenir encore ne servait qu'à me tourmenter. Mon esprit, engourdi, obscurci, s'égarait dans mille doutes et soupçons. Je craignais de n'avoir pas su comprendre ce qui se passait en moi, d'être le jouet de mes illusions, et de tromper les autres après m'être trompée moi-même ; enfin je me trouvais si mauvaise, que toutes les hérésies et tous les maux qui désolaient le monde me semblaient être le châtiment de mes péchés. Ces terribles assauts duraient quelquefois huit jours,

[1] *Histoire de sainte Thérèse, d'après les Bollandistes*, t. Ier, ch. XI.

quinze jours, sinon plus. Mon imagination se remplissait tout à coup de choses si futiles, que dans un autre temps je n'aurais fait qu'en rire. Tout se bouleversait dans mon intérieur ; mon âme, enchaînée, n'était plus maîtresse d'elle-même ; incapable de penser rien de bon, poursuivie d'idées vaines, insensées, elle étouffait. Il me semblait que les démons jouaient avec ma personne comme avec une balle, sans qu'il me fût possible d'échapper de leurs mains [1]. »

Pour mieux nous faire comprendre l'état de son âme en ces moments de purification intérieure, l'illustre sainte ajoute encore : « Quelquefois je me sentais saisie de je ne sais quelle angoisse et quelle torpeur. Le souvenir de Dieu, les grandes vérités de la religion ne frappaient mon esprit que comme un son vague que l'on entend de loin. Dans cet état, on ne perd ni la foi ni les autres vertus, puisqu'on croit ce qu'enseigne l'Église ; mais la foi dort, les actes que l'on veut en produire semblent ne partir que du bout des lèvres, et si l'âme se préserve de la moindre chute, elle le doit à ses bonnes habitudes et surtout à l'assistance particulière que Dieu lui prête au milieu de ces ténèbres spirituelles. Puis venait un autre tourment, c'était l'impuissance absolue de former une bonne pensée ou un bon désir. Corps et âme, j'étais inutile à tout et un vrai fardeau pour moi-même. Mon dégoût général de

[1] *Histoire de sainte Thérèse, d'après les Bollandistes*, t. I[er], ch. XI.

toutes choses m'empêchait d'être satisfaite de rien. Alors, moitié de gré, moitié de force, je tâchais de m'occuper de quelques bonnes œuvres extérieures, et j'apprenais à connaître le peu que nous sommes lorsque la grâce vient à se cacher. Ou bien je me trouvais dans une sorte de stupidité fort singulière. Sans faire ni bien ni mal, sans éprouver ni peine ni consolation, insensible au plaisir et à la douleur, à la vie et à la mort, je marchais à la suite des autres comme un vrai petit ânon[1]. »

Pour mettre le comble à ces angoisses et désolations intérieures, le démon lui-même apparaissait à la glorieuse vierge d'Avila, tantôt sous la forme d'un petit nègre aux dents grimaçantes, tantôt sous une forme plus repoussante encore. Puis l'abîme s'ouvrait tout à coup aux regards terrifiés de Thérèse, et l'enfer lui était montré avec toutes ses horreurs.

Or quelque chose de semblable se passait aussi dans l'âme de notre vénérée Mère Marie de l'Incarnation, au moment de son arrivée dans le nouveau monde, et pendant les huit années qui suivirent cet événement. Ce furent de longues années d'épreuves durant lesquelles son âme fut *ballottée*, à l'exemple de celle de sainte Thérèse, et selon l'expression même dont s'est servi cette grande sainte, entre le ciel et l'enfer. Elle aussi se vit plus d'une fois transportée tout à coup des hauteurs des cieux jusqu'aux

[1] *Histoire de sainte Thérèse, d'après les Bollandistes*, t. Ier, ch. XI.

bords des affreux abîmes où sont plongés les damnés. De sombres visions obsédaient ses regards, les impressions les plus pénibles envahissaient son âme. Tremblante et éperdue, elle n'avait alors d'autres ressources que de se jeter dans le sein de la miséricorde de Dieu et de s'abandonner à sa justice.

Cet état douloureux lui avait été annoncé, on s'en souvient, avant qu'elle ne sortît de son monastère de Tours. Mais à peine eut-elle quitté la France, elle commença à en faire l'expérience. « Ce fut d'abord, écrit-elle, un changement de la paix dont je jouissais auparavant en une autre qui me fut donnée pendant tout notre voyage sur mer, paix solide et profonde, sans doute, mais qui me paraissait bien éloignée de moi, quoiqu'elle fût en moi ; paix si subtile, que je ne la voyais que comme dans une région fort éloignée, ce qui est une chose très pénible à la nature et très crucifiante pour l'esprit. Car, de même qu'en un autre endroit j'ai dit que les puissances de l'âme n'opéraient plus parce que Dieu les avait comme perdues et anéanties dans son propre fond, lorsqu'il commença à en prendre possession et à s'en rendre maître, de même en ce moment elles demeurèrent comme mortes ou plutôt comme crucifiées. Mais cette croix fut rendue volontaire par l'acquiescement libre de l'âme, qui ne voulait ni n'aimait rien autre chose que l'action de Dieu en elle. Aussi elle ne se mettait point en peine des afflictions ni des privations qui se faisaient sentir dans la partie inférieure, ne trouvant elle-même son

compte et sa satisfaction que dans ces épaisses ténèbres où elle se croyait perdue. La partie inférieure de mon âme expérimentait en cet état, tant pour l'extérieur que pour l'intérieur, ce que c'est que servir Dieu à ses dépens, ce qui permet de reconnaître si l'on a contracté vraiment quelque habitude de vertu. Notre-Seigneur me faisait la grâce de pouvoir agir en cet état comme auparavant, et de pouvoir conférer sur mes dispositions intérieures avec le R. P. Lejeune, qui m'aidait de ses conseils autant que je pouvais le désirer. Toutefois, pendant tout le voyage en mer, je demeurai seule intérieurement, sans pouvoir communiquer à qui que ce fût mes impressions, à cause de leur subtilité. Je ne pouvais parler que des affaires extérieures : ce qui m'était assez pénible, car je n'étais pas habituée à ces difficultés pour exprimer ma pensée.

« Mais de cet état je passai bientôt dans un autre bien plus crucifiant encore. Je me vis dépouillée de tous les dons de la grâce et de tous les talents naturels dont il avait plu à Dieu de me favoriser. Je perdis même confiance en toutes les personnes qui m'entouraient. Les plus saintes d'entre elles, celles avec qui j'avais coutume d'avoir les entretiens les plus fréquents et les plus intimes, étaient précisément celles qui me causaient le plus de croix et de mortifications. Dieu permettait aussi qu'elles eussent continuellement des tentations d'aversion contre moi, ainsi qu'elles me l'ont avoué depuis. Enfin je m'estimais moi-même comme la créature

la plus basse, la plus ravalée, la plus digne de mépris qui fût au monde, et, dans ce sentiment, je ne pouvais me lasser d'admirer la bonté, la douceur et l'humilité de mes sœurs, qui voulaient dépendre de moi et me supporter auprès d'elles. Je n'osais presque lever les yeux, tant je me sentais sous le poids d'une humiliation profonde. Je m'étudiais en conséquence à faire les actions les plus basses et les plus viles, ne m'estimant point digne d'en faire d'autres. Pendant les récréations, je n'osais pas parler, m'estimant indigne d'ouvrir la bouche ; mais j'écoutais les sœurs avec respect, me faisant néanmoins violence pour éviter toute singularité dans ma conduite extérieure. Mon esprit toutefois demeurait libre pour l'étude des langues, bien qu'il prît sa part des souffrances intérieures que j'endurais.

« Je ne sais si mes sœurs se sont aperçues de ces grandes tribulations, bien que j'eusse alors un sentiment tout contraire. Il me semblait, en effet, que chacune d'elles voyait ma misère aussi bien que moi, qui m'en voyais si remplie, que je ne pouvais découvrir aucun bien en moi. Je croyais que cette grande misère m'avait complètement éloignée de Dieu, et privée de toutes ses grâces et de ses insignes miséricordes. Je communiquais peu cette dispostion au R. P. Lejeune, car il m'était impossible de le faire; mais ce bon Père en connaissait assez pour en avoir de la compassion et pour en appréhender les suites.

« Quelquefois cependant, parmi ces ténèbres si affligeantes, il s'élevait en mon âme un rayon divin qui l'éclairait et l'embrasait d'un amour qui la mettait dans un transport extraordinaire, en sorte qu'après tant d'angoisses il me semblait que j'étais dans le paradis. Je jouissais alors d'un entretien très familier avec Dieu, qui me caressait par ses embrassements. Mais cela passait bientôt. Cette lumière était comme ces rayons lumineux qui pénètrent inopinément les nues dans les jours d'orage, et se retirent promptement. Quant à ces caresses, elles ne servaient qu'à appesantir mes croix et à rendre mes peines plus sensibles. Je passais alors d'un abîme de lumière et d'amour en un abîme d'obscurités et de ténèbres douloureuses. Je me voyais comme plongée dans un enfer plein de tristesses et d'amertumes mortelles, qui provenaient d'une affreuse tentation de désespoir qui était comme née dans ces ténèbres, sans que j'en connusse la cause. Je me serais certainement perdue en cette tentation, si la bonté de Dieu ne m'eût soutenue par une vertu secrète. J'étais quelquefois subitement arrêtée en mon chemin par une vision soudaine qui me montrait l'enfer ouvert à mes pieds, et il me semblait que du fond de cet abîme sortaient des flammes qui allaient m'absorber et me dévorer, et moi-même, en même temps, je me sentais portée par une disposition intérieure effroyable à m'y précipiter en haine de Dieu. Mais aussitôt la bonté et la miséricorde divine, par un écoulement secret de la

grâce en mon âme, excitaient ma volonté à vouloir en effet être précipitée dans l'enfer, mais non pour déplaire à Dieu et par un sentiment de haine contre lui, mais, au contraire, afin que la justice de Dieu fût satisfaite par le châtiment éternel de mes iniquités. Par cet acte de simple vue de foi, j'étais alors comme retirée de l'enfer dans lequel je voulais bien alors être ensevelie à cause de mes péchés, pourvu toutefois que je n'y eusse point été privée de l'amitié de Dieu [1]. »

Quelques lignes plus loin, notre vénérée Mère rapporte encore sur une de ces terribles visions quelques détails qu'il importe de faire connaître. « Un jour, dit-elle, étant debout près du très saint Sacrement, je vis tout à coup une grande flamme qui sortait par un soupirail, qui me semblait être celui de l'abîme. Alors, par une certaine saillie et vivacité, je me sentis portée en tout moi-même à m'y jeter par un sentiment de mépris de Dieu. Mais aussitôt la divine miséricorde me soutint par une vertu secrète, et bientôt cette vue effroyable cessa, et avec elle l'opération intérieure qui l'avait accompagnée. Mais je crois que si je n'eusse rencontré à propos un lambris qui se trouvait à mes côtés, et auquel je me tins cramponnée, je serais tombée, tant cette opération fut vive et violente [2]. »

Il faut reconnaître ici une des plus grandes

[1] Dom Claude Martin, IIe partie, ch. IV, p. 414 et suiv.
[2] Dom Claude Martin, IIIe partie, ch. IV, *addition.*

épreuves auxquelles Dieu ait jamais permis que certaines grandes âmes aient été soumises pour les purifier entièrement. Mais l'histoire nous apprend qu'autant ces sortes de purifications sont terribles, autant le résultat en est merveilleux. On y sent un de ces coups portés par la main du divin Amant de ces âmes privilégiées, par lesquels il veut triompher, comme en un moment, de toutes les résistances les plus secrètes de leur nature et épurer entièrement leur charité.

C'est ainsi que nous voyons la Mère Marie de l'Incarnation opposer, par un héroïsme sublime, comme une sorte d'excès d'amour divin aux suggestions de haine qui lui sont venues de l'enfer. Par une de ces suppositions impossibles telles que plusieurs saints personnages en ont formées, elle se dévoue et se condamne volontairement elle-même, ainsi que nous venons de le voir, à une éternité de peines et de tourments dans l'enfer afin que la justice de Dieu soit satisfaite, pourvu toutefois qu'elle ne soit point privée de l'amitié de Dieu.

Dans les belles instructions sur les *États d'oraison* qu'il publia au cours de la grande controverse sur le quiétisme, Bossuet cite un grand nombre d'exemples et de paroles semblables empruntées aux plus grands saints et notamment à sainte Thérèse, à sainte Catherine de Gênes et surtout à saint François de Sales. Il les oppose, en les expliquant, aux prétentions des faux mystiques qui préconisaient alors, comme étant le moyen le plus facile, pour les âmes

pieuses, d'aller à Dieu et de lui plaire, l'indifférence absolue à l'égard de leur propre salut. Il fait observer avec juste raison que si certains saints personnages, à la suite de saint Paul, ont exprimé le désir d'être frappés d'anathème pour obtenir la conversion de leurs frères, ou se sont résignés d'avance à subir volontairement les peines de l'enfer, ce n'a été que par le vif sentiment d'amour de Dieu dont ils étaient animés, et pour marquer, par ces excès de langage, leur ardente volonté de demeurer fidèles à son amitié.

« Ces suppositions par impossible sont célèbres dans toute l'école, continue Bossuet, on n'a pas besoin de rapporter les mystiques où elles sont fréquentes; et après cela il ne faut pas s'étonner de les trouver si souvent dans le saint évêque de Genève. » L'illustre auteur des *États d'oraisons* rappelle ensuite que saint François de Sales ne s'est pas contenté de parler de ces *suppositions impossibles* dans ses écrits, mais « qu'il en est venu lui-même à la pratique ». On se souvient, en effet, qu'accablé sous le poids d'une affreuse persuasion qu'il était voué à une réprobation certaine, il ne put triompher d'une si cruelle tentation qu'en se résignant par avance à cette horrible destinée, et en disant à Dieu que puisqu'il ne devait pas le voir et l'aimer dans l'autre vie, il lui demandait du moins de l'aimer en celle-ci de toutes les forces de son âme et de toute l'étendue de ses affections ».

Sainte Chantal, sa digne fille spirituelle, disait

souvent elle aussi à Notre-Seigneur « que s'il lui plaisait de lui marquer sa place et sa demeure dans l'enfer, pourvu que ce fût à sa gloire éternelle, elle en serait contente, et que toujours elle serait à Dieu ». Sainte Angèle de Foligno, sainte Catherine de Gênes, sainte Thérèse ont passé par les mêmes épreuves et ont produit les mêmes actes de charité.

Ces grands exemples suffisent pour justifier pleinement notre Mère de l'Incarnation, si elle avait besoin de l'être, aux yeux de certains mystiques. Mais ce qu'il y a de plus remarquable chez elle, c'est qu'elle ne s'est pas contenté de faire cet acte héroïque une fois seulement, dans un moment de ferveur extraordinaire. A l'exemple de sainte Chantal, elle y revient à plusieurs reprises, de sorte que ce sublime sacrifice doit être considéré en elle moins comme un acte que comme une disposition habituelle de son âme. N'est-ce pas ici le plus beau triomphe que la grâce puisse remporter sur la nature ?

Il y a toutefois dans l'âme de notre Mère quelque chose de non moins admirable encore ; c'est l'exquise délicatesse de son cœur par rapport aux grâces dont elle était favorisée : « J'étais bien aise, dit-elle, que Dieu retînt ces grâces et qu'il m'en privât quelquefois, et je l'en remerciais de cœur et d'affection, parce que, les retenant en lui-même, il les conservait dans leur pureté, au lieu qu'en me les donnant, je les eusse souillées par mes misères[1]. »

[1] Dom Claude Martin, IIIe partie, ch. IV, *addition*.

Elle a voulu nous montrer surtout, par un tel langage, qu'au lieu de nous arrêter et de nous attacher aux grâces que Dieu nous fait dans sa miséricorde, nous devons remonter sans cesse à Celui qui nous les donne, et que c'est en lui seul, en sa gloire, son bon plaisir et son pur amour, que nous devons prendre notre repos et chercher notre satisfaction. Son directeur lui ayant écrit un jour d'un pays assez éloigné, où il avait été obligé de se rendre, que Dieu se plaisait à lui communiquer un don des larmes qui lui causait une consolation toute céleste, mais qu'il ne voulait point s'y arrêter de peur que l'amour-propre ne s'en nourrit et l'empêchât d'aller purement vers Dieu, elle lui répondit aussitôt : « Je crois, mon Père, que Notre-Seigneur veut vous conduire par la voie d'un grand dénuement intérieur, et je suis extrêmement consolée de la disposition où il vous met touchant les larmes ; car, bien que ce soit là un grand don de Dieu, la nature cependant peut s'y laisser prendre et s'y complaire en quelque façon. Or un esprit vraiment épuré de toutes choses, sans s'arrêter aux dons de Dieu, s'élance directement vers Dieu lui-même, et c'est en cela que consiste la parfaite pureté du cœur. Il me souvient qu'étant un jour fort unie à cette divine Majesté, et m'étant permis de lui offrir quelques âmes qui s'étaient recommandées à mes froides prières, j'entendis très distinctement cette parole intérieure : *Apporte-moi des vaisseaux vides*. Je compris en même temps que Dieu voulait désigner par là ces âmes vides de toutes

choses qui, comme saint Paul, courent sans cesse vers le but afin d'y arriver; car c'est dans ces âmes que Dieu se plaît à habiter, et avec elles qu'il aime à converser familièrement. Quand il nous dit dans le saint Évangile : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait,* il nous apprend qu'il veut que les âmes qu'il a choisies pour les élever à une si haute perfection soient *unes* elles aussi, c'est-à-dire dépouillées de toutes choses et même de tout attachement à ses propres dons, afin qu'étant attachées à lui seul, elles ne soient qu'un même esprit avec lui et puissent dire avec le prophète : *J'ai vu la fin de toute consommation;* c'est-à-dire la fin de tout attachement et propriété personnelle, de toute recherche naturelle capable de souiller tant soit peu les dons de Dieu par les satisfactions que nous pourrions en tirer. Car ce sont là des liens qui empêchent l'âme de voler vers Dieu et de se reposer en lui [1]. »

Conformant sa conduite à des vérités si saintes, elle finit par ne plus rechercher, au milieu même de ses plus grandes peines intérieures, aucune consolation, se privant même de cette satisfaction si légitime qui consiste pour une religieuse à aller épancher sa douleur dans le cœur de sa supérieure. Mais néanmoins elle nous apprend qu'un tel sacrifice ne laissait pas d'être très douloureux pour son cœur.

Nous ne saurions mieux résumer tout ce que nous venons de dire qu'en citant le passage suivant d'une

[1] Dom Claude Martin, IIIe partie, ch. IV, *addition.*

lettre qu'elle écrivait à son directeur : « Bien que j'accepte pleinement toutes les dispositions de la Providence à mon égard, ne croyez pas cependant qu'elles ne me coûtent pas, car je vis depuis si longtemps ou plutôt je meurs d'une mort si longue et si sensible, si forte et si dure à la partie inférieure, que j'ose vous dire en toute vérité que Dieu m'enlève tout ce qui peut me causer quelque contentement, de sorte que je ne puis me considérer que comme une étrangère ou plutôt une personne à qui l'on ôte tout. Il vous souvient sans doute de cette lumière que Dieu me donna un jour, au commencement de ma conversion, et par laquelle il me fit voir que j'avais toutes les choses créées derrière moi, et que je devais courir vers sa divine Majesté dans un état de dépouillement intérieur complet. Or ce dépouillement s'accomplit en moi tous les jours, aux dépens de mes sentiments les plus chers. Je croyais depuis longtemps que j'étais vraiment morte à toutes choses, mais, hélas ! je ne connaissais pas alors tout ce qui est en moi superflu, et que le divin Jésus s'applique à faire disparaître tous les jours. Ce divin Sauveur m'avait montré autrefois une âme vraiment dépouillée de tout et exempte de tout atome d'imperfection, et il me fit comprendre que pour aller à lui je devais être aussi toute pure. J'avais cru qu'en vertu de l'union intime qu'il daignait avoir contractée avec moi, il me rendrait aussi pure qu'il le désirait et que ma nature pourrait arriver à cette pureté à assez bon compte. Mais j'étais alors bien

aveugle et bien ignorante, je ne soupçonnais pas ce que j'aurais à souffrir pour arriver à ce détachement intérieur parfait des créatures et de moi-même qu'il exige de moi. Plus je m'approche de Dieu, et plus je vois en moi de choses qu'il me faut ôter et faire disparaître encore. Je supplie mon divin Époux d'arracher lui-même tout ce qui lui déplaît en moi; mais cette opération divine ne laisse pas d'être un martyre continuel, tant dans la partie intérieure qu'extérieure de mon âme. Je souffre par les côtés les plus sensibles de mon être ; c'est un crucifiement spirituel, mais je ne voudrais pas l'échanger contre toutes les délices imaginables, car il m'unit le plus efficacement à mon céleste Époux, que je veux aimer par-dessus toutes choses [1]. »

« Qui pourrait exprimer, disait-elle encore, les voies de cette divine pureté et ce qu'elle exige des âmes qui sont appelées à la vie vraiment spirituelle et intérieure ? Cela ne se peut dire, ni combien l'amour divin est terrible, pénétrant et inexorable sur ce point. Cette pureté est incompatible avec l'esprit de la nature. Mais cet esprit est si subtil, que quand on le croit anéanti, il vit encore; car la nature a des coins, des détours et des labyrinthes incompréhensibles. L'esprit de Dieu peut seul connaître à fond ces voies mystérieuses de la nature, et l'y poursuivre pour la détruire par son feu très ardent et sa puissance souveraine. Quand il lui plaît d'y travailler,

[1] Dom Claude Martin, IIIe partie, ch. IV, *addition*.

l'âme est comme dans un purgatoire plus pénétrant que la foudre. Mais mon âme néanmoins n'y perdait pas de vue le Verbe incarné, car c'était lui-même, qui naguère ne me paraissait qu'amour et consumait mon âme dans ses divins embrassements, qui la crucifiait maintenant et semblait en séparer son esprit, excepté toutefois en son fond, où était toujours la demeure permanente de Dieu. Mais ce fond me paraissait alors comme un abîme éloigné et séparé des autres parties de l'âme. Je ne puis autrement m'exprimer. Et on eût même dit que Dieu s'y cachait tellement qu'il semblait vide de tout. Cet état est si difficile à supporter, que l'âme se croirait alors livrée à des désespoirs qui la jetteraient, ce semble, au fond des enfers [1]. »

Nous avons déjà parlé dans la première partie de cet ouvrage de cette union extraordinaire avec Dieu qui fut le grand privilège mystique de notre vénérée Mère, et qui se perpétuait sans cesse dans ce qu'elle a appelé si souvent son *fond*, c'est-à-dire cette partie profonde de l'âme où le tumulte des affaires et celui des tentations ne se faisait jamais sentir. Nous voyons toutefois, par ce qu'elle vient de dire, que les épreuves de purification auxquelles elle fut soumise, pendant les premières années de son séjour dans le nouveau monde, semblèrent atteindre quelquefois cette partie-là elle-même, et cacher un instant à ses yeux l'hôte divin qui y faisait sa résidence, et qu'elle ne perdait jamais de vue. La con-

[1] Dom Claude Martin, IIIe partie, ch. v, p. 128.

tradiction ici n'est qu'apparente, elle n'est point réelle, car il pouvait y avoir à certains moments, en effet, dans l'âme de notre vénérée Mère, une légère diminution de cette lumière qui lui montrait sans cesse son divin Époux présent dans son *fond*, sans qu'elle le perdît néanmoins entièrement de vue. Elle a comparé elle-même ces courts intervalles de diminution de lumière, dans les cruels moments d'épreuve dont nous parlons, à ces rapides interceptions des rayons solaires qui se produisent lorsque de légers nuages rapidement chassés par le vent passent devant le soleil. On ne voit plus alors, il est vrai, le grand astre dans sa splendeur ordinaire, mais on ne cesse pas cependant d'apercevoir son disque lumineux.

Ainsi en était-il quelquefois, quoique très rarement, dans l'âme de notre Mère durant les jours de purification intérieure dont elle vient de nous parler. Mais ces épreuves, quelques courtes qu'elles fussent, eussent suffi pour la réduire au désespoir, si Dieu ne l'eût soutenue. Qu'est-ce donc que la beauté de Dieu? Et quel est le privilège d'une âme appelée à ne perdre presque jamais de vue quelques-uns de ses rayons?

Cependant le divin Époux, qui voulait s'unir bientôt sa chère épouse par des liens encore plus intimes, avait recours sans cesse à de nouveaux moyens pour la purifier. Un jour il lui représenta la pureté éminente de la très sainte Vierge. « Je voyais d'une manière admirable, dit-elle, une âme et tout ensemble la majesté de Dieu; et cette âme avait une

pureté toute céleste, n'ayant aucun atome d'imperfection, et aussi sans intermédiaire elle se joignait à son Dieu, qui l'attirait comme un aimant sacré pour l'abîmer en son sein, et il me fut enseigné que telle était la pureté de la très sainte Vierge Mère de Dieu [1]. »

Ces vues et autres semblables lui « piquaient l'âme », nous dit-elle, et lui « faisaient pousser ces élans » par lesquels elle « s'abandonnait à tout par un parfait anéantissement » d'elle-même et le sacrifice absolu de son honneur et de sa réputation; car rien autre chose ne la touchait que l'extrême pureté dont elle voulait orner son cœur. « L'on ne peut dire, ajoutait-elle, ce que l'esprit de Dieu demande d'une âme qu'il tient dans une union intime, habituelle et continuelle avec lui. J'ai souvent expérimenté que rien de souillé ne peut avoir accès dans cette partie intime, ou centre de l'âme, qui est la demeure de Dieu et comme son ciel. »

Les mouvements de la nature se font encore sentir, il est vrai, dans les âmes élevées à tel degré d'oraison, mais ils sont aussitôt réprimés. Notre vénérée Mère les compare à « certaines exhalaisons d'imperfection et d'impureté spirituelle ». Ce sont ces « petites malignités, ces petits gauchissements, dit-elle, ces petits déguisements qui se couvrent d'une ombre de sainteté, de charité, de zèle, de piété et même de gloire de Dieu [2] ».

[1] Dom Claude Martin, IIe partie, ch. IV, *addition*.
[2] *Id., ibid.*, ch. VIII.

Mais il n'en est pas toutefois de ces passions, il importe de le remarquer, comme de celles qui proviennent, par exemple, « d'un naturel qui dans son fond est facile à s'émouvoir, ni comme de celles dont les mouvements sont fondés sur les mauvaises habitudes, et que ceux qui entrent dans la vie spirituelle s'efforcent de mortifier ; » car, bien loin qu'on se sente entraîné à les satisfaire, comme cela arrive pour les passions dont nous venons de parler, on endure celles-ci, au contraire, comme une sorte de « flagellation extrêmement sensible et très difficile à supporter [1] ».

En un mot, elles constituent pour l'âme une épreuve dont elle peut tirer un excellent parti, au point de vue de ses progrès dans l'humilité, la connaissance d'elle-même et l'acquisition des autres vertus; mais elles ne laissent pas néanmoins, si on cesse un instant de les réprimer, d'être pour Dieu une légère offense dont il se sent blessé. C'est là ce qui faisait dire à saint Paul, ravi cependant jusqu'au troisième ciel : *Malheureux que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort [2] ?* et ce qui a arraché dans toute la suite des siècles à un grand nombre de saints des cris semblables. Tant il est vrai que la paix parfaite n'est ici-bas le privilège de personne, et que le Thabor lui-même, où Jésus conduit quelquefois les préférés de son cœur, n'est pas encore le ciel.

[1] Dom Claude Martin, IIIe partie, ch. VIII.

[2] Rom., VII, 24.

CHAPITRE II

LA PAIX RECONQUISE

De 1647 à 1650.

La paix et la joie intérieures rendues à l'occasion de la fête de l'Assomption de la très sainte Vierge. — Avantages que la Mère de l'Incarnation a tirés de ses peines. — Les maximes de la sainte Écriture. — Le vœu du plus parfait. — Observation de son fils. — Sublimité d'un tel vœu. — La Mère de l'Incarnation a été toute sa vie fidèle à le bien observer.

Pax Dei... exsuperat omnem sensum.
La paix de Dieu est au-dessus de tout autre sentiment. (Philip., IV, 7.)

A l'occasion de la fête de l'Assomption de la très sainte Vierge de l'année 1647, notre vénérée Mère eut la pensée de recourir à cette auguste protectrice pour obtenir la cessation de ses peines. Sa confiance en Marie ne fut point trompée.

« Je lui représentai, dit-elle, qu'elle connaissait bien ma faiblesse, et combien ces douleurs spirituelles étaient contraires à l'état de paix que la divine Majesté voulait établir dans le centre de

mon âme. Je lui demandai enfin que sa très sainte volonté fût accomplie en moi, faible victime offerte à son amour. Je me trouvais en ce moment devant le très saint Sacrement, et je voyais clairement que c'était l'esprit de Dieu lui-même qui me faisait parler ainsi à cette divine Mère. Aussi, en cet instant même, je me sentis exaucée et comme déchargée d'un vêtement lourd, et je sentis en même temps comme une suave effusion de paix dans la partie sensible de mon âme[1]. »

L'épouse de Jésus-Christ fut en même temps délivrée d'un sentiment d'aversion naturelle qu'elle avait éprouvé jusque-là à l'égard d'une personne dont elle a voulu nous taire le nom, et elle ressentit envers elle, jusque dans la partie sensible de son être, les effets d'une très ardente et très affective charité. Son âme fut comme submergée dans « un déluge de paix », selon ses propres expressions, et Dieu lui fit comprendre que non seulement elle n'avait rien perdu durant ces années d'épreuves et de tentations, mais « qu'elle avait fait, au contraire, un amas de trésors indicibles »; car « sa charité n'en avait point été diminuée, mais conservée comme un feu caché sous la cendre ». Précieuse et touchante leçon, bien faite pour apprendre aux âmes qui sont appelées à passer par les voies des ténèbres et des insensibilités spirituelles, quels précieux avantages elles peuvent y trouver !

[1] Dom Claude Martin, IIIe partie, ch. XI.

« Je loue et bénis Dieu, disait encore la Mère de l'Incarnation, de ce qu'il lui a plu de m'humilier dans ses voies de tant de diverses manières. Je lui dis avec le prophète : *Ah! qu'il est bon et avantageux que vous m'ayez humiliée.* Et c'est avec vérité que je le lui dis, car, pour tous les trésors de la terre, je ne voudrais pas n'avoir pas passé par ces états d'humiliations que je vois infiniment précieux, et plus que je ne le puis dire. Il me semble que j'ai passé par « ces cavernes de lions et de léopards » dont parle l'épouse des Cantiques, et qu'au lieu d'avoir été endommagée par leurs morsures, je me suis sauvée dans les domaines et dans les retraites de mon céleste Époux, qui ne sont autres que les saintes et sacrées maximes de l'Évangile [1]. »

Ces maximes étaient sa « force et son soutien » au milieu de ses épreuves intérieures, non moins que des affaires fort épineuses qu'elle avait à traiter. Car son divin Époux « opérait en elle par ses impressions saintes, selon ses propres paroles, les vertus foncières de ces divines maximes ». Aussi était-ce comme un complet renouvellement intérieur qui ne cessait de s'accomplir en son âme. « J'expérimentais, dit-elle, que j'étais une créature nouvelle, et que Dieu me possédait par les maximes de son suradorable Fils,... d'où vient qu'un jour, après avoir rendu compte de mon intérieur au R. P. Lallemand, il me dit que je ne devais jamais refuser aucun emploi dans les affaires temporelles, puisqu'elles ne

[1] Dom Claude Martin, IIIe partie, ch. XII.

me distrayaient point du grand commerce qu'il plaisait à Dieu de me donner avec lui. »

Ce fut vers cette époque qu'elle prononça son vœu du plus parfait, vœu si excellent et si sublime, qu'on en trouve peu d'exemples même dans la vie des saints. Elle était alors depuis peu de temps sous la direction spirituelle du R. P. J. Lallemand, qui venait de succéder au R. P. Vimond dans la charge de supérieur général des missions du Canada.

« Dans l'octave de Noël de l'année 1649, il me vint une forte pensée que si je m'engageais par vœu à chercher la plus grande gloire de Dieu et tout ce qui serait de plus grande perfection, sa divine Majesté m'assisterait; je me sentis fort pressée intérieurement d'en parler au R. P. Lallemand, qui, après m'avoir entendue et avoir recommandé l'affaire à Dieu, me permit de le faire et de m'engager vis-à-vis de Dieu à faire, souffrir, penser et dire désormais tout ce que je connaîtrais être le plus parfait et pour la plus grande gloire de Dieu. Je me sentis aussi extrêmement fortifiée, et Notre-Seigneur me fit de grandes grâces par cet engagement qui me lia d'une façon toute nouvelle à ses saintes et divines maximes. Dans ce vœu était compris celui d'obéissance à mon directeur pour être dirigée par lui, sous la protection de la très sainte Mère de Dieu. Car je dirai en passant qu'une des plus grandes grâces que sa divine Majesté m'ait faites, dans le cours de ma vie, a été de me porter à une prompte obéissance à ses mouvements et ins-

pirations, soumises au jugement de mon directeur. Mon âme ne pouvait trouver de repos avant que je ne fusse allée le trouver pour avoir son approbation et son consentement à cet égard. L'esprit de grâce qui me dirigeait me faisait franchir toutes les difficultés; car, comme je le dirai ailleurs, une âme que Dieu appelle à une vie continuelle de l'esprit doit se résoudre à passer par beaucoup de morts avant d'arriver au terme; cela n'est pas imaginable, et quiconque n'y aurait pas passé aurait de la peine à se faire une idée de l'état d'absolu abandon où doit être l'âme à qui Dieu demande de se laisser conduire partout où il veut la mener. L'on dit, et cela est vrai en un sens, que la contemplation est oisive; mais son oisiveté ne l'empêche pas d'avoir de grands travaux à supporter, qui ne lui donnent de repos ni jour ni nuit, dans les routes et dans les voies que l'esprit de grâce lui fait tenir, et la nature les ressent plus que je ne le puis dire, quelque soumis que soit l'esprit. Mais je reviens à mon discours. J'ai dit plus haut que le R. P. Lallemand m'éprouvait et me disait avec une grande liberté toutes mes vérités. Un jour entre autres il me dit, et me le prouva par la raison, que je n'étais pas digne de traiter avec Dieu dans une si grande familiarité, à cause de mes grandes imperfections. Il avait raison, et mon esprit en était convaincu, me croyant encore plus misérable qu'il ne me voyait. « Comment, disait-il, traiter de la sorte avec une « si haute Majesté, vouloir le baiser de la bouche?

« Sous les pieds, sous les pieds! C'est encore trop « pour vous. » Je voyais bien qu'il disait vrai. Le zèle et la ferveur avec lesquels il me parlait m'anéantissaient puissamment et m'auraient fait passer par le feu, afin que la justice divine fût satisfaite pour ma trop grande témérité. Afin de profiter de ces avis, je me faisais de très grandes violences pour traiter d'une autre manière avec mon divin Époux, mais je ne pouvais y parvenir. Je lui demandai avec un amoureux respect qu'il lui plût de me faire la grâce d'obéir à celui qui tenait sa place pour la direction de mon âme, et au moment même où je lui faisais cette demande, je me trouvai, sans y penser et tout à fait à mon insu, dans un doux et intime commerce avec lui. Mais, me ravisant aussitôt, je lui disais : « Mon chaste Amour, il faut que j'obéisse à celui qui me tient votre place, il le désire; pardonnez-moi, s'il vous plaît, si je me retire de vous, vous savez que je veux obéir. » Je m'efforçais alors de me faire violence pour me soustraire un peu à ses divines caresses, et insensiblement je me voyais en sa divine présence comme liée et captive de l'obéissance, et sa bonté amoureuse se plaisait à regarder mes liens [1]. »

Saints et précieux liens de l'obéissance à l'égard de son directeur, qui en bien des occasions mirent cette grande âme à l'abri des dangers, des illusions, des tentations et scrupules auxquels son vœu

[1] Dom Claude Martin, IIIe partie, ch. x.

héroïque du plus parfait l'eût exposée, non moins que son directeur lui-même. Car, en mille circonstances, l'âme qui a fait un tel vœu ne peut-elle pas se demander où se trouve la plus grande perfection qu'elle a promise? Si elle porte le cilice, par exemple, un jour de la semaine, ne pourra-t-elle pas croire qu'il serait plus parfait de le porter deux ou trois jours? Et si elle le porte pendant deux ou trois jours, ne se croira-t-elle pas obligée de le porter tous les jours? Ainsi peut-il en être en une foule d'autres occasions où, sous l'apparence d'un bien meilleur et d'une vertu plus parfaite, le démon pourrait facilement donner le change à cette âme en la poussant à des excès funestes, voisins des abîmes de l'illusion.

Quand son fils, alors depuis longtemps déjà engagé dans l'ordre de Saint-Benoît, eut appris cette nouvelle, il se permit de lui écrire pour lui faire part de ses appréhensions. Voici quelle fut la réponse de notre Mère : « Pour le vœu de la plus grande gloire de Dieu, vous m'exposez les mêmes difficultés que sainte Thérèse éprouva après l'avoir fait. Car, comme son vœu était général, cela la jetait dans de fréquents scrupules, ainsi que son confesseur, comme on peut le voir dans les chroniques du Mont-Carmel. Cela obligea son directeur à lui en donner une formule[1] que je vous envoie, et à laquelle

[1] Le confesseur de sainte Thérèse était à cette époque le Père Garcia de Toledo, de l'ordre de Saint-Dominique. La première formule du vœu parut au sage directeur manquer de précision, et il

le R. P. Lallemand a jugé à propos que je me tinsse. Voici cette formule :

« *Vœu de la plus grande perfection ou de la plus « grande gloire de Dieu, réduit en pratique et donné « à sainte Thérèse pour l'empêcher de tout scrupule, « elle et ses confesseurs :*

« Promettre à Dieu d'accomplir tout ce que votre « confesseur, après l'avoir interrogé en confession, « vous répondra et vous déterminera que c'est le « plus parfait, et que vous soyez alors obligée de « lui obéir et de le suivre; mais cette obligation « doit supposer trois conditions : la première, que « votre confesseur soit informé de ce vœu et qu'il « sache que vous l'avez fait. La seconde, que ce « soit vous-même qui proposiez à votre confesseur « les choses qui vous sembleront être de plus « grande perfection, et que vous lui en demandiez « son sentiment, lequel vous servira d'ordonnance. « La troisième, qu'en effet la chose qui vous sera « spécifiée soit pour vous de plus grande perfection. « Alors ce vœu qui sera ainsi conditionné vous « obligera fort raisonnablement, au lieu que celui « que vous avez fait auparavant par un excès de

vit de suite quels inconvénients douloureux pouvaient en résulter pour l'âme de Thérèse. Et de fait *non deerant scrupuli quibus tum ejus ipsius animus, tum animi confessariorum, in tanta operationum varietate ac multitudine, anticipes hærerent quid magis aut nimis perfectum foret* (ait P. Fredericus, lib. I, cap. XIX). Le P. Garcia mit le plus grand soin à étudier les termes de la formule nouvelle sous laquelle la sainte prononça une seconde fois son vœu. (*Histoire de sainte Thérèse, d'après les Bollandistes, ses divers historiens et ses œuvres complètes*, ch. XI, note.)

« ferveur supposait une trop grande délicatesse de « conscience, et vous exposait, aussi bien que votre « confesseur, à beaucoup de troubles et de scru- « pules [1] ».

Après avoir lu cette lettre, dom Claude Martin ne put s'empêcher de faire parvenir à sa mère une observation. Cette formule ne lui paraissait pas répondre parfaitement au vœu que sainte Thérèse avait fait, et semblait même, à son avis, renfermer un blâme à l'égard de cette grande sainte. « Comment, en effet, lui disait-il, interpréter autrement ces paroles : « Ce vœu vous obligera raison- « nablement, *au lieu que celui que vous aviez fait* « *auparavant* par un excès de ferveur?... » Quelques scrupules ou difficultés que les confesseurs de cette illustre épouse de Jésus-Christ pussent avoir touchant ce vœu, le fils de notre vénérée Mère était d'avis qu'ils ne devaient pas tant avoir égard à leur peine qu'à l'intention de celle qui l'avait fait, et qu'au lieu d'accommoder ce vœu à leur direction, ils eussent mieux fait, au contraire, de mettre leur direction en harmonie avec un si grand vœu.

Cependant, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut, il est certain qu'un tel vœu, fait sans restriction ni limites d'aucune sorte, ne pouvait manquer d'être l'occasion d'une foule de difficultés et d'inquiétudes. C'est pourquoi on ne saurait blâmer ni le confesseur de sainte Thérèse, ni le R. P. Lalle-

[1] Dom Claude Martin, III[e] partie, ch. x, *addition.*

mand, confesseur de la Mère Marie de l'Incarnation, d'avoir apporté une sorte de tempérament et de limite à un vœu d'une si grande étendue et d'une si haute perfection. D'ailleurs, ne pourrait-on pas dire que l'obéissance étant une vertu essentielle à la perfection, l'âme qui a fait ce vœu héroïque doit mettre tout son zèle à obéir autant que possible en toutes choses. De sorte que l'obéissance qui doit en être l'objet le plus constant en est aussi la sauvegarde la plus sûre.

La vénérable Mère de l'Incarnation le prononça l'année même où les RR. PP. Jésuites de la mission huronne périrent sous le fer et le feu des Iroquois. Elle s'unissait ainsi à leur sacrifice, se montrant digne des leçons et des pieuses exhortations qu'elle en avait reçues.

CHAPITRE III

L'ÉTAT DE VICTIME OU LA PARFAITE PURETÉ D'ESPRIT

De 1650 à 1654 [1].

Profond attrait pour la consommation du sacrifice entier d'elle-même, ou la purification parfaite de toutes les facultés ou puissances de son âme. — Cinq degrés de cette pureté suréminente. — Le premier degré, ou la purgation de la partie sensitive. — Du deuxième degré, ou de la suspension de l'entendement. — Du troisième degré de pureté, qui consiste dans la suspension de la volonté. — Le quatrième degré. — Divins et amoureux respirs. — Le cinquième degré, ou la purification des divins respirs. — Des visions imaginaires et intellectuelles. — Toutes les espèces imaginaires transformées chez la Mère de l'Incarnation en espèces intellectuelles. — Un certain air. — Perte de la créature en Dieu. — La *possession* divine.

Deus noster ignis consumens est.
Notre Dieu est comme un feu qui consume tout. (Hebr., XII, 29.)

Après les persécutions sanglantes dont les RR. PP. Jésuites avaient été victimes chez les

[1] A cause de la haute importance et de l'extrême délicatesse des matières traitées dans ce chapitre et dans les deux chapitres suivants, on s'y est rapproché le plus possible, dans les passages les plus difficiles, du texte de l'ouvrage de dom Claude Martin.

Iroquois, la dispersion de la petite Église huronne et l'arrivée à Québec de ses glorieux débris, les derniers jours de l'année 1650 avaient encore été marqués, on s'en souvient, par l'incendie du premier monastère. Tant de malheurs accumulés, loin d'abattre la sainte énergie de notre vénérée Mère, n'avaient fait que l'exciter, au contraire. On sait avec quelle activité, étant de nouveau élue supérieure, elle se mit à l'œuvre, relevant autour d'elle tous les courages et la confiance de toute la colonie.

Mais tandis qu'elle rebâtissait l'édifice extérieur, Dieu se plaisait à consommer de plus en plus son ouvrage de sanctification dans le sanctuaire de cette âme d'élite. Laissons-la nous raconter elle-même quelque chose de ce travail intérieur et divin.

« L'état dans lequel Notre-Seigneur m'a établie, depuis que je suis entrée en charge de supérieure pour la seconde fois, est un état de victime continuel, plus spirituel et plus parfait qu'à l'ordinaire, qui en diverses manières me consume par son esprit. Quoiqu'il soit assez difficile d'en parler, j'en dirai néanmoins quelques particularités, et, puisque l'obéissance m'y oblige, je ferai ce qui me sera possible avec l'aide du divin Esprit, qui me comble sans cesse de ses miséricordes. J'oserai donc dire, pour commencer, que la bonté et la magnificence de mon divin Époux m'a fait la grâce de me communiquer les effets des divines paroles qu'il a dites dans son sermon des huit béatitudes. Je ne présume pas néanmoins que cela soit dans le degré de perfection qu'il

les a communiquées à ces grands saints, qui se sont dignement disposés à recevoir ses grandes grâces, mais seulement selon qu'il lui a plu de dilater et disposer mon âme, car j'attends tout de lui et je tiens tout de lui. De moi-même, en effet, je confesse que je suis le néant et l'impuissance même, capable seulement de mettre des millions d'obstacles à ses signalées faveurs. Le sentiment que j'ai de mes misères, en me voyant néanmoins l'objet de ses divines familiarités et de ses magnifiques largesses, me tient dans un étonnement inexprimable; car, en vérité, je suis une grande pécheresse qui commets des lâchetés sans nombre, des puérilités sans fin et des faiblesses sans mesure. Il est donc très admirable que Dieu, qui a des milliers de millions d'âmes qui l'aiment purement, veuille jeter les yeux sur la dernière de ses créatures, et lui donner une si grande part en son amour et une si excellente place dans son cœur. J'ai donc expérimenté qu'il y a divers degrés en la vraie pauvreté d'esprit. Lorsque Notre-Seigneur m'inspira la vocation à la vie religieuse, sa miséricorde m'en fit connaître le prix et la valeur. Toute mon âme se sentait portée à cette éminente vertu, que je voyais tenir le premier rang dans la vie sublime du Fils de Dieu. J'étais même persuadée que toutes les autres vertus étaient renfermées en celle-là, car je voyais que son objet n'était que le pur amour qui, dans sa simplicité, ne regarde plus que Dieu seul. Mais je ne voyais pas encore en ce temps-là ce que l'Esprit de Dieu voulait faire

dans mon âme et dans mon esprit, pour lui faire expérimenter comme le fond et la substance même de la véritable pauvreté spirituelle, ainsi qu'il l'a fait depuis quelque temps, en me faisant passer par plusieurs changements d'état intérieur. Tous ces changements et ces opérations divines m'ont enfin réduite à un état de victime et d'entière consommation de moi-même si contraire à la nature, qu'il faudrait en avoir fait l'expérience pour comprendre jusqu'à quel point il anéantit la créature en la plus noble portion d'elle-même. Je parle peut-être avec obscurité; je m'entends bien néanmoins, mais il n'est pas possible d'exprimer la millième partie des divines impressions et des opérations saintes que mon divin Époux a faites en mon âme; et d'ailleurs les divers emplois auxquels il faut que je m'applique ne me permettant pas de m'étendre bien au long, je me contente seulement de dire le plus essentiel de ce que l'esprit qui me conduit opère en moi[1]... Je dirai donc que Dieu ayant créé l'âme raisonnable avec la liberté, et lui ayant donné des facultés pour opérer son salut avec le secours de la grâce, elle reçoit de son divin créateur et rédempteur, dès qu'elle vient à connaître sa dignité et la perfection à laquelle elle est appelée, des trésors ineffables de lumière, de feu, et de saintes ardeurs, la clef de la science divine et la communication de ses richesses.

[1] Dom Claude Martin, liv. IVe, ch. I.

« Cette âme, ainsi enrichie, se promène en quelque sorte dans ces pâturages gras et fertiles où Dieu l'a placée, dans ces parterres odoriférants et ces délicieuses retraites où ses facultés se délectent dans la possession de la divine Sagesse, comme en des repas savoureux, en de divins plaisirs et une paix profonde. Dans la sainte ivresse où elle se trouve alors plongée, elle chante un épithalame ou cantique d'amour qui ne cesse que lorsque, par de certaines pâmoisons, Dieu l'arrête pour la faire en quelque sorte expirer en lui, et l'abîmer de nouveau dans le torrent des voluptés divines.

« Revenue de cet excès ou extase, elle recommence aussitôt son cantique : *Exsultabimus et lætabimur in te, memores uberum tuorum super vinum : recti diligunt te.* Tout cela se dit et se passe sans aucune opération réfléchie, par une abondance de l'Esprit de Dieu, sous l'action duquel l'âme demeure passive, et reçoit en son entendement un sens et une intelligence qui la fait fondre d'amour. De là naissent les joies et les larmes, qui font également en elle un paradis où elle jouit de Dieu dans une privauté très intime.

« Cet état rejaillit jusque dans les sens extérieurs, et la partie sensible de l'âme en est toute pénétrée; de sorte que cette âme peut dire avec le prophète : *Mon esprit et ma chair tressaillent de joie dans le Dieu vivant.*

« Jusqu'ici, il n'y pas eu de retranchement dans cette vie intérieure, et l'âme, croyant qu'il n'y a

rien au-dessus de la jouissance où elle se trouve, se persuade qu'elle est établie pour toujours dans cet état, où elle est tellement comblée des richesses immenses de l'Époux, qu'elle semble posséder les mystères de la foi, et en jouit avec tant de certitude et si peu d'obscurité qu'elle s'écrie : « O mon Dieu, « je n'ai plus la foi, et il me semble que vous ayez « tiré le rideau. » Elle est dans ce sens, et par expérience, vraiment *appuyée sur son Bien-Aimé, toute regorgeante de délices*. Elle ne voit, ne goûte, ne veut que lui. Mais, tandis qu'elle est ainsi abîmée, elle ne voit pas ce qui lui doit arriver, ni où l'esprit va la conduire.

« Bientôt, en effet, ce divin Époux, qui est infiniment jaloux, qui, en matière de pureté, se montre toujours inexorable, qui veut seul posséder cette âme marquée pour lui appartenir uniquement, commence à attaquer sa partie sensible et inférieure, et à lui faire souffrir en diverses manières des privations très rudes et très crucifiantes. Mais la nature, si fine et si rusée, a de la peine à quitter son fort, et à perdre la part de satisfaction qu'elle ressent dans la jouissance des biens spirituels de l'âme. Elle les a trouvés, en effet, si fort à son goût, que tous les autres contentements qu'elle avait eus autrefois dans les créatures ne lui causent plus maintenant que de la mortification et du dégoût. Aussi, quand elle vient à être privée de toute participation aux délices de l'esprit et se voit tout à coup sevrée, tant des plaisirs de la grâce que de ceux de la

nature, elle ne sait plus où se reposer. Elle fait beaucoup d'efforts pour conserver les biens de l'esprit, où elle trouvait sa vie et sa force au milieu de ses peines et de ses fatigues. Mais elle comprend que toutes ces délices lui sont maintenant refusées, que ses efforts sont vains, et qu'elle n'a d'autre partage que la privation et le dénuement où elle se trouve.

« En cette mort (c'est ainsi que j'appelle la privation des délices spirituelles dans la partie inférieure), il y a plusieurs degrés, parce qu'il y a des coins et des recoins, des tours et des détours, des ruses et des finesses dans la nature corrompue, qui voudrait à tous moments, et de diverses manières, faire entrer les sens et les puissances sensitives dans le commerce, ou du moins en quelque participation des joies de l'esprit. Mais l'Esprit de Dieu tranche et agit de telle sorte, qu'il prive toutes ces puissances inférieures des mets de la table royale, qui ne sont point préparés pour elles; et c'est par là surtout que l'on voit clairement la distinction de la partie inférieure d'avec la supérieure. Ce n'est là néanmoins que le premier pas pour entrer dans l'état de victime et dans la possession de la véritable pauvreté ou pureté d'esprit [1]. »

Notre grande mystique nous signale ici cinq degrés distincts dans cette parfaite purification spirituelle qu'elle est occupée à nous décrire. C'est le ravissant

[1] Dom Claude Martin, IV[e] partie, ch. II.

tableau de son âme qu'elle met sous nos yeux, la merveille des merveilles de son union mystique avec le divin Époux. Suivons-la avec une religieuse attention.

Après la purification ou l'immolation de la partie inférieure et sensible de son âme, voici maintenant le tour de la partie supérieure. « Étant ainsi anéantie par la privation des délices spirituelles qui la soutenaient et la disposaient à exécuter promptement tout ce que l'esprit demandait d'elle, la nature est humiliée à un point qui ne se peut dire. Mais, par contre, la partie supérieure de l'âme est heureuse de se voir délivrée de ce qui, aux yeux de son Bien-Aimé, portait atteinte à la parfaite pureté de son union avec lui. Toutefois la jalousie de l'Esprit de Dieu, qui veut tout pour lui, voyant que l'entendement, quelque épuré qu'il soit, mêle encore, à son tour, quelque chose de trop naturel dans les opérations divines, l'arrête, lui aussi, en sorte qu'il est comme suspendu et rendu incapable, pour ainsi dire, de ses opérations ordinaires. »

C'est ici le second degré de l'état de victime, ou, si l'on veut, de la pureté d'esprit, ou encore de la parfaite pauvreté spirituelle; car ces trois dénominations reviennent indifféremment sous la plume de notre vénérée Mère pour désigner le même état intérieur, la même disposition spirituelle.

Par cette suspension ou arrêt de son entendement, Dieu la faisait entrer dans ce genre de contemplation que les écrivains mystiques appellent

contemplation surnaturelle, infuse ou passive, dont il ne sera pas inutile d'indiquer ici en peu de mots la nature et les principaux caractères.

On distingue généralement, on le sait, deux sortes de contemplations : l'une naturelle, dans laquelle l'âme placée sous l'action de Dieu se propose à elle-même un sujet de contemplation et met ses facultés en exercice pour le considérer. Toute âme de bonne volonté, aidée de la grâce divine, arrive ordinairement, bien que parfois à la longue et après un travail opiniâtre, à ce genre de contemplation plein de grâces et de suavités, et elle y trouve la récompense de son assiduité à l'oraison et de sa fidélité à correspondre aux lumières qu'elle y a reçues. C'est pour cela qu'en un sens on l'appelle aussi contemplation *naturelle*, ou mieux *ordinaire*, non pas que la grâce n'y ait aucune part, puisque c'est le Saint-Esprit qui aide et soutient l'âme dans cette sainte opération, mais parce qu'elle ne sort pas des règles communes qui servent à favoriser les rapports de l'âme avec Dieu dans l'oraison.

Quant à l'autre sorte de contemplation appelée *surnaturelle, infuse* ou *passive*, elle est tout extraordinaire, et les mots dont les théologiens se servent pour la qualifier disent assez déjà par eux-mêmes en quoi elle diffère de la première. Elle est *surnaturelle*, ou mieux encore *extraordinaire*, en ce sens qu'elle est tout à fait au-dessus et en dehors des voies ordinaires de l'oraison de contemplation. Elle est *infuse*, en ce sens que c'est Dieu qui détermine

et applique directement les facultés de l'âme à tel objet qu'il a choisi lui-même, et l'excite dans la contemplation de ce divin objet, à tel point qu'elle est bientôt ravie hors d'elle-même; ou bien encore (ce qui est le plus haut degré de cet état d'oraison), il se propose lui-même comme l'objet direct de sa contemplation en lui donnant une espèce sublime et lumineuse de son essence divine. Alors il s'élève par intervalles dans cette âme comme un soleil qui l'illumine tout entière sans l'éblouir. Nous disons encore que cette contemplation est *passive*, en ce sens que c'est Dieu qui y prend la plus grande part d'action. Il tend de plus en plus, à mesure que l'âme fidèle gravit les degrés de cette échelle mystérieuse, à substituer ses propres opérations à celles de la créature, mais il ne les supprime jamais entièrement.

C'est à cette opération de Dieu à l'égard de son entendement que notre vénérée Mère fait allusion dans les derniers mots tombés de sa plume, que nous venons de citer tout à l'heure, et cette sorte de suspension partielle de cette faculté constitue, d'après son témoignage, le second degré de la *pureté parfaite de l'esprit*.

Quant au troisième degré, il consiste dans la même opération divine par rapport à la volonté : « Alors la volonté ravie en Dieu, dit toujours notre Mère, jouit de ses embrassements et n'a plus besoin de l'entendement pour lui fournir de quoi fomenter son feu. Il lui serait, au contraire, nuisible en cet

état à cause de sa trop grande abondance et fécondité[1]. Cette volonté, ainsi libre, demeure alors comme une reine qui jouit de son divin Époux dans des privautés dont les Séraphins seuls pourraient

[1] « Par ces paroles, dit textuellement dom Claude Martin, notre Mère semble résoudre une difficulté des plus considérables de la vie mystique, savoir : si la volonté peut arriver à un tel degré d'amour que sa chaleur lui serve de lumière, en sorte qu'elle n'ait plus besoin de celle de l'entendement. Car il y a des contemplatifs fort éclairés qui estiment que la volonté se peut passer de l'entendement, et qu'elle s'en passe quelquefois en effet. Les autres, au contraire, raisonnant sur la subordination nécessaire de ces deux puissances, assurent que cela est impossible, et que l'âme ne peut rien aimer que par la volonté, pour embrasée qu'elle soit, qu'elle ne le voit par l'entendement. Quoique notre Mère semble d'abord être du sentiment des premiers, elle penche néanmoins bien plus du côté des autres; mais en effet elle est du sentiment des deux partis, car elle ne retranche pas absolument la lumière de l'entendement, mais seulement son abondance et sa fécondité comme préjudiciables aux opérations de l'amour, et quand elle dit que la volonté n'avait plus besoin de l'entendement pour lui fournir de quoi fomenter son feu, elle dit indirectement qu'elle en avait encore besoin pour autre chose, savoir, pour lui découvrir son objet. Ainsi elle résout judicieusement, à mon avis, cette grande difficulté : car il est certain que la volonté peut aimer et jouir sans l'entendement, c'est-à-dire sans ses raisonnements et sans les grandes découvertes qu'il fait dans la ferveur de l'esprit. Et il est encore véritable qu'elle ne peut aimer ni jouir sans l'entendement, c'est-à-dire sans une lumière simple et une simple pensée, car elle ne peut aimer un objet si elle ne le voit, et elle ne le peut voir que par l'entendement, qui est son œil. Mais parce que la simplicité de cette lumière ou pensée est imperceptible au temps de la fruition, et que l'activité de l'amour aveugle l'entendement à lui-même et ne lui permet pas de réfléchir sur son opération, l'on se persuade facilement que la volonté aime et jouit sans l'entendement. Tout ainsi que quand on s'applique avec ardeur à une lecture qu'on aime, on ne pense point du tout à la lumière, et ce défaut de pensée et de réflexion ferait facilement dire que l'on n'en a point eu du tout, si la raison ne persuadait le contraire. » (*Vie de la Mère de l'Incarnation,* liv. IV, ch. II, p. 652.)

parler... Des années se passent de la sorte; mais ce divin Esprit veut encore triompher de la volonté, et bien que ce fût lui qui opérât en elle ses divines motions et lui faisait chanter son continuel épithalame, il ne la peut souffrir ainsi; car cette volonté mêle à son action divine quelque chose qui le rend encore jaloux, et le détermine à s'en rendre le maître absolu. Il la purifie donc de ce reste, et, comme il est amour, il est vrai de dire *qu'il est fort comme la mort, et que sa jalousie est dure et inexorable comme l'enfer*, qui ne pardonne à personne. *Ses lampes sont des feux et des flammes*, de telle sorte qu'il faut, sans rémission, qu'elles consument tout. En cet état, l'amoureuse activité de l'âme, quoique très délicate, qui jusque-là dans les embrassements de l'Époux surpassait toute douceur, et qui, comme une chaîne qui n'a point de bout, liait et concentrait la volonté dans la possession de son souverain bien, cette amoureuse activité, dis-je, est comme arrêtée, et la volonté subit à son tour le sort de l'entendement... Tel est l'état de victime où le Saint-Esprit, infiniment zélé pour la pureté des épouses du Fils de Dieu, les réduit peu à peu afin de les mettre dans l'état où il les veut pour prendre en elles ses délices, et y demeurer comme en sa couche de prédilection [1]. »

On ne saurait trop faire observer, surtout quand il s'agit de la volonté, qu'il ne convient pas de

[1] Dom Claude Martin, liv. IVe, ch. II.

prendre trop à la lettre certaines expressions qui se trouvent assez fréquemment sous la plume de notre vénérée Mère de l'Incarnation, comme d'ailleurs dans les ouvrages de spiritualité des auteurs les plus en renom, tels que saint Jean de la Croix, sainte Thérèse, saint François de Sales. Quand ces grands écrivains mystiques parlent d'*anéantissement*, de *trépas* de la volonté, ils n'entendent pas parler d'une suppression absolue de tous les actes de cette faculté souveraine, ainsi que l'ont cru les faux mystiques, mais seulement de la cessation des opérations délibérées faites par le raisonnement, ou par une activité naturelle qui empêcherait ou troublerait les communications divines [1]. Le grand éloge fait par l'illustre évêque de Meaux, dans son beau traité des *États d'oraison*, des voies mystiques de notre vénérée Mère et du livre que son fils a consacré à sa mémoire, et dont ce travail n'est qu'une bien imparfaite reproduction, suffit surabondamment, d'ailleurs, à rassurer la juste susceptibilité qu'il convient d'apporter en une matière si relevée et d'une si grande importance.

Mais ce trépas de la volonté, quelque amoureux qu'il soit, ne laisse pas cependant d'être accompagné de grandes souffrances pour la nature. Aussi cherche-t-elle à reprendre et à faire revivre cette volonté ainsi sacrifiée. Ce que voyant l'Époux divin,

[1] Saint François de Sales. *Traité de l'amour de Dieu*, liv. IX et X.

toujours inexorable en matière de pureté à l'égard de son épouse, il la purifie de plus en plus, en lui demandant encore le sacrifice de cette dernière inclination naturelle. Alors seulement il est satisfait, et la volonté ayant perdu, en quelque sorte, son activité et même cette inclination dont nous venons de parler, l'âme se trouve réduite à sa plus simple expression et demeure, par un amour actuel, dans les embrassements du suradorable Verbe incarné, son époux. Cet état est un doux et amoureux respir [1] qui ne finit point, c'est un commerce d'esprit à esprit qui fait dans l'âme ce que saint Paul expérimentait en lui-même lorsqu'il disait : *Jésus-Christ est ma vie, et ma vie est Jésus-Christ; ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.*

Par ce doux et amoureux respir « qui ne finissait pas, et qui était un commerce ineffable d'esprit à esprit et d'esprit en esprit » entre l'Époux et l'épouse, il ne faut pas entendre une sorte de respiration intellectuelle, s'il nous est permis de parler ainsi, ou un mouvement de l'esprit, et bien moins encore quelque chose de matériel et de sensible, mais une amoureuse opération toute spirituelle de l'âme qui est bien supérieure encore au baiser de la bouche, dont il est parlé au livre des Cantiques. Dom Claude Martin la compare au baiser des colombes, « qui, en se baisant, dit-il, respirent mutuellement l'une dans l'autre, recevant et rendant sans cesse, par

[1] Saint Jean de la Croix, *Vive flamme d'amour,* Cant., IV, v. 3.

leur mutuelle respiration, le même air et le même esprit[1]. »

Notre Mère de l'Incarnation, expliquant ailleurs une opération si sublime, s'exprime ainsi : « Le respir doux et amoureux qui suit l'anéantissement des puissances (c'est-à-dire le propre agir de ces mêmes puissances) doit s'entendre de cette sorte, que de même que notre vie naturelle se soutient et se maintient par la respiration, sans laquelle il faudrait mourir, ainsi l'âme, étant libre de l'opération de ses puissances, ne vit plus que de la vie de son Époux, sans laquelle elle serait réduite au néant. Dans son intime union avec lui, elle respire la même vie qu'il lui influe lui-même, et c'est ce que j'appelle commerce d'esprit à esprit, et d'esprit en esprit[2]. »

Toutefois cette sublime opération n'était pas encore si parfaite, au gré du divin Époux, qu'elle ne donnât matière à une nouvelle purification. Mais Claude Martin n'a pu nous en révéler le secret. Gardons-nous bien de vouloir nous-même essayer de le pénétrer, et contentons-nous de répéter, en présence de tous ces ineffables mystères d'amour et d'union mystique, ces paroles de saint Paul : *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei, quam incomprehensibilia sunt judicia ejus et investigabiles viæ ejus*[3] !

[1] Dom Claude Martin, liv. IV[e], ch. IV, *addition*.
[2] *Id., ibid.*
[3] Rom., XI, 33.

Tel est le travail de purification spirituelle que le Saint-Esprit se plaisait à accomplir dans cette âme vraiment séraphique, pour la rendre de plus en plus agréable à ses yeux. Mais notre grande mystique est allée plus loin encore. Elle s'est efforcée de nous donner une idée des rapports ineffables et réciproques de l'Époux divin avec son épouse, quand celle-ci a passé par les cinq degrés d'immolation ou de purification dont elle vient de nous parler. Suivons-la encore avec le même respect et la même admiration dans ce sanctuaire intime de son âme où se consomme, avec d'inénarrables témoignages réciproques d'amour et de tendresse, la parfaite alliance mystique avec le Verbe divin.

« Mon âme expérimente (c'est encore notre Mère qui parle) qu'étant dans l'intime union avec le Verbe incarné, elle y est de même avec le Père éternel et avec le Saint-Esprit. Cette expérience est fondée sur la vérité et la certitude de ce que cet adorable Seigneur et Maître disait à ses apôtres, dans le dernier entretien qu'il eut avec eux et dans l'oraison qu'il fit à Dieu son Père; car, répondant à saint Philippe qui lui avait demandé qu'il lui fit voir son Père, il lui dit : *Philippe, qui me voit, voit aussi mon Père. Comment dites-vous : Montrez-nous votre Père? ne croyez-vous pas que je suis en mon Père, et que mon Père est en moi?* Cette sorte d'union est très haute et très pure, et quoique je parle ici du sacré Verbe incarné, ce n'est pas que j'en aie une espèce imaginaire, mais tout se passe

dans une pureté et simplicité spirituelle, où mon âme expérimente que le Père et le Verbe incarné ne sont qu'une même chose avec leur Esprit adorable, sans qu'elle confonde leur personnalité. Or ces motions, ces impressions, ces opérations font que le même Esprit me fait parler tantôt au Père éternel, tantôt au Fils, et tantôt à lui-même sans que j'y fasse réflexion. Je me trouve disant au Père : O Père, au nom de votre très aimé Fils, je vous dis cela; et au Fils : Mon Bien-Aimé, mon cher Époux, je vous demande que votre Testament soit accompli en moi, ou d'autres choses que ce divin Esprit me suggère, et j'ai comme une expérience certaine que c'est le Saint-Esprit qui me lie de la sorte au Père et au Fils. Il m'arrive aussi fort souvent de lui dire à lui-même : Divin Esprit, dirigez-moi dans les voies de mon divin Époux. Je suis sans cesse dans ce divin commerce d'une manière si délicate, si simple, si ravissante, qu'elle ne peut me permettre aucune expression : ce n'est pas un acte, c'est un respir; c'est un air si doux dans le centre de l'âme, où est la demeure de Dieu, que, comme je l'ai déjà dit, je ne puis trouver de termes pour m'expliquer. Mes regards à cette suradorable Majesté portent avec eux ce que l'Esprit me pousse à lui dire; et c'est par lui que je parle, car, dans ce commerce d'esprit à esprit dont la divine Majesté veut honorer ma bassesse, je ne puis absolument rien que par sa motion très simple. Si donc elle est si simple, comment ma langue ou ma plume diraient-

elles ce que c'est, puisque mon esprit même a de la peine à la distinguer à cause de sa très grande simplicité ou pureté qui augmente toujours de plus en plus? Tout le temps de ma retraite des exercices spirituels d'où je sors s'est passé de la sorte, et aujourd'hui ce qui a été imprimé dans mon esprit, ç'a été ce discours de Notre-Seigneur : *Je suis la vigne, et mon Père est le vigneron; il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruit en moi, et il taillera toutes celles qui portent du fruit, afin qu'elles en portent davantage.* Ce passage me montrait les raisons des divers états de purgation par lesquels j'ai passé et que j'ai exposés plus haut. Il me montrait combien il est important d'être uni à la divine Vigne, le suradorable Verbe incarné, pour n'avoir de vie que par sa sève, qui est son divin Esprit, et il me faisait voir enfin que c'est le haut point de la vie spirituelle et la consommation des saints de n'avoir plus de vie qu'en lui, par lui et pour lui[1]. »

Mais comment se faisait cette union si haute et si pure? Était-ce par des impressions imaginaires, ou d'une manière purement intellectuelle? Notre Mère nous dit, il est vrai, que tout se passait dans une parfaite pureté et simplicité spirituelle. Mais, comme elle ne nous dit pas comment l'humanité sainte du Sauveur se spiritualisait en son esprit, son fils la pria un jour de s'expliquer davantage sur

[1] Dom Claude Martin, liv. IV[e], ch. v, *addition.*

un point d'une si haute importance dans l'oraison surnaturelle.

Voici quelle fut sa réponse : « Ç'a été une chose rare que j'aie eu des impressions imaginaires, et quand j'en ai eu, elles ont été aussitôt changées en intellectuelles. C'est une expérience que j'ai faite depuis que la divine Bonté m'a fait l'honneur et la miséricorde de m'appeler, savoir, depuis l'âge de dix-neuf ans environ. Auparavant c'étaient des mouvements, des aspirations et des touches qui étaient mêlées. Mais depuis il n'en a pas été ainsi. Il faut, pour qu'une chose puisse être imaginaire, qu'elle ait un corps, afin qu'elle produise une espèce qui puisse tomber sous les sens. Or, lorsque j'ai eu des espèces de cette sorte, elles ont été aussitôt anéanties par une abstraction de l'esprit; de sorte que, l'esprit étant demeuré purement pâtissant et jouissant, la chose a été rendue purement spirituelle et intellectuelle, portant une impression infiniment plus noble et plus pure, et entièrement dégagée de l'imagination. Voilà la distinction des impressions imaginaires et des intellectuelles. Quant à ce que vous me proposez au sujet du suradorable Verbe incarné, de ses entretiens familiers et de ses paroles intérieures, je vous dirai d'abord qu'il est véritable que ce mot *Verbe incarné* suppose un corps, car le Verbe s'est fait homme. Aussi, dans les commencements de ma conversion, tout ce que ce divin Sauveur a fait et souffert dans le mystère de notre Rédemption m'était présent d'une manière

imaginaire. Mais ensuite, comme vous avez pu le remarquer par mes écrits, la chose est devenue tout autre... et il ne se trouve dans mon fond aucune espèce imaginaire. Si quelquefois, par certains passages du saint Évangile qui se rapportent à ce que Notre-Seigneur a dit, ou fait, ou souffert, il s'en forme quelqu'une, tout est aussitôt absorbé dans ce fond, et je n'ai plus de souvenir que de sa personne divine et de son entretien. Je me borne donc à me laisser conduire par son esprit et à suivre sa pente, ou à pâtir son opération ; et en cela il n'est pas besoin d'espèces, parce que l'âme est si éclairée, qu'elle distingue sans hésiter si c'est le Père éternel, ou le Fils, ou le Saint-Esprit qui opère en elle. Et il en est de même de ses attentions et de ses correspondances, je ne puis pas m'exprimer autrement, et je ne me mets point en peine de faire tant d'examens, mais plutôt j'y sens de l'aversion, à cause de la curiosité qui peut s'y mêler. Je laisse le tout au jugement de celui qui tient auprès de moi la place de Dieu. Sans cela, je me causerais plusieurs distractions qui seraient désagréables à sa divine Majesté [1]. »

Mais ne pouvons-nous pas nous demander encore quelles sont ces paroles dignes de la familiarité de Dieu? Quel est ce nouveau commerce divin dans lequel l'âme parle aux Personnes divines comme un

[1] Dom Claude Martin, liv. IV[e], ch. v, *addition*.

ami parle à ses amis? Il faudrait l'avoir expérimenté pour pouvoir le dire, et même cette âme si éclairée d'en haut, et qui en avait une expérience habituelle, assure que cela est impossible. Dès le moment où elle est entrée dans l'alliance du Verbe incarné, elle est aussi entrée dans cette familiarité sainte; mais, comme ce commerce s'est subtilisé avec le temps, et qu'il s'est toujours élevé, purifié et simplifié de plus en plus, elle n'a trouvé d'autre comparaison, pour nous en donner une idée, que celle d'un *certain air* qui paraît quelquefois sur le visage et dans le maintien des personnes, et par lequel, sans dire mot, on découvre les affections du cœur et les inclinations intérieures de l'âme d'une manière infiniment plus vive et plus touchante que ne sauraient le faire les paroles les plus animées. « Quand vous jetez les yeux, dit Claude Martin, sur un malade qui a de la peine à parler, il vous regarde d'un certain œil qui vous fait mieux comprendre l'excès de sa douleur que s'il s'expliquait en paroles. Quand un misérable se présente à vous sans rien dire, il vous explique mieux sa misère et vous fait plus de pitié qu'il ne ferait par toute l'éloquence de ses lèvres. Quand un homme apprend quelque nouvelle qu'il estime être avantageuse pour ses intérêts, son cœur paraît aussitôt sur son visage, et la joie secrète de son âme se publie d'elle-même par l'air de ses yeux, de sa bouche, de ses joues et des autres parties de son visage. Et sans nous éloigner beaucoup de notre sujet, une épouse fait mieux connaître à

son époux l'amour qu'elle lui porte par une seule œillade, qu'elle ne le ferait par toutes les paroles qu'elle pourrait lui dire et les caresses qu'elle pourrait lui prodiguer. Ainsi, bien que cette âme éminente parlât au Père éternel quand elle le voulait, qu'elle conversât familièrement avec le Verbe son Époux et s'entretînt intimement avec le Saint-Esprit, ce commerce néanmoins était si simple, qu'elle témoigne que ce « n'était pas un acte, que ce n'était « pas même un respir, mais que c'était un air dans « le centre de l'âme », par lequel, sans efforts, sans paroles, sans mouvements, mais comme par un simple signe, elle disait aux Personnes divines ce qu'elle voulait, ou plutôt ce que le Saint-Esprit dont elle était animée lui faisait dire [1]. »

Et il en était de même du côté de Dieu; car cette disposition divine était un commerce réciproque d'amour entre l'Époux divin et son épouse.

Mais voici un nouveau phénomène non moins merveilleux : « Il y a encore une autre disposition, ajoute notre Mère, dans laquelle je me trouve, et qui est comme une suite de celle dont j'ai parlé au précédent chapitre. Elle m'arrive le plus souvent quand je suis seule en notre chambre, au retour de quelque exercice du chœur et surtout de la sainte communion. Je pâtis une impression dans l'âme (ce n'est pas que je conçoive que ce soit une impression, mais j'use de ce terme pour

[1] Dom Claude Martin, liv. IVe, ch. v *addition*.

m'expliquer); c'est une chose si haute, si ravissante et si divine, si simple, si pure et si élevée, que je ne la puis exprimer, sinon que je suis en Dieu, possédée de Dieu, et que Dieu m'aurait bientôt consumée par sa subtilité et son efficacité amoureuse, si je n'étais soutenue par une autre impression objective qui succède à celle-là, sans la détruire, mais qui en modère la grandeur et la force. »

« Cette disposition n'était autre chose, dit textuellement Claude Martin, qu'une aspiration surnaturelle et suréminente par laquelle, pour lui marquer extraordinairement son amour, Dieu prit une véritable et réelle *possession* de son âme.

« Pour expliquer une opération si subtile et si peu usitée, nous nous servirons d'une comparaison assez exacte, quoiqu'elle soit absolument indigne d'un sujet si haut et si divin. Mais comme on ne peut mieux faire connaitre la beauté de la lumière, qui est la chose du monde la plus belle, qu'en la comparant et en l'opposant à la nuit, qui est l'obscurité et la laideur même, ainsi nous ne croyons pas pouvoir mieux faire comprendre l'excellence de la possession que ce Dieu de lumière prit de l'âme de notre Mère, qu'en la comparant à la possession que le prince des ténèbres prend quelquefois des corps. Quand le démon possède un corps, il s'en rend tellement, en effet, le maitre, qu'il en est comme l'âme. C'est lui qui fait parler la langue, qui fait

[1] Dom Claude Martin, liv. IV[e], ch. v, *addition*.

regarder les yeux, qui donne le mouvement à tous les membres, en sorte qu'il semble que le corps n'ait de l'être, de la vie et de l'action que par l'esprit impur qui le possède.

« Il en était de même de Dieu à l'égard de cette âme qu'il avait purifiée et rendue digne de ses plus grandes faveurs. Il la possédait si intimement et d'une manière si pénétrante et si vive, que si jamais cette parole de saint Augustin s'est trouvée véritable, à savoir, que « Dieu est l'âme de l'âme du juste », c'est en la personne de cette dévote Mère; car, étant si suavement possédée de Dieu, elle semblait ne subsister que par son être divin, ne vivre que de sa vie et n'opérer que par son action[1].

« Dieu, possédant toutefois cette âme éminente, « non par une simple impression, » ainsi qu'elle le déclare, mais par une opération très intime si haute, si ravissante et si divine, qu'elle ne se peut expliquer, elle ressentait en même temps quelque chose de si pénétrant et si subtil, qu'elle en eût été bientôt consumée si elle n'eût été soutenue par une autre impression objective qui succédait à celle-là, et qui, sans la détruire, en modérait un peu la grandeur et l'excès. Car Dieu est un feu consumant et un esprit absorbant qui ne peut faire alliance avec la créature sans la détruire, à moins qu'il ne la soutienne par quelque qualité ou grâce divine, ou qu'il ne s'abaisse lui-même en modérant l'éclat de sa majesté et de sa puissance.

[1] Dom Claude Martin, liv. IV, ch. vi, p. 668, 669.

« Cette impression objective, qui avait toujours du rapport au suradorable Verbe incarné, était, continue toujours Claude Martin, comme une nuée qui s'interposerait entre le soleil et nos faibles yeux, et leur permettrait ainsi de fixer quelques instants l'astre du jour sans en être éblouis.

« Tel est le résumé, dit encore le glorieux fils de notre vénérée Mère, des plus hautes dispositions où cette grande âme ait été élevée et celle qui lui a été la plus fréquente dans son état foncier et permanent, le reste du temps qu'il a plu à la divine Majesté de la laisser sur la terre, savoir, l'espace de dix-huit ans entiers. Au temps qu'elle écrivait ceci, cette disposition l'attachait à Dieu principalement après les exercices du chœur et surtout après la sainte communion, mais elle lui devint si familière, qu'enfin elle lui était très fréquente, ainsi que nous le remarquerons en son lieu. D'où il faut inférer combien ce reste de vie a été saint et admirable aux anges plus qu'aux hommes, puisqu'ils voyaient mieux qu'eux la beauté de son intérieur, encore que les hommes eussent assez de preuves de sa sainteté cachée par les vertus toutes chrétiennes et toutes évangéliques dont il a été parlé tant de fois dans cette histoire [1]. »

[1] Dom Claude Martin, liv. IVe, ch. VI, *addition*.

CHAPITRE IV

DESCRIPTION DES DIVERS ÉTATS D'ORAISON DE QUIÉTUDE

Maladie de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. — Les médecins l'abandonnent. — Son indifférence absolue à la vie, à la maladie et à la mort. — Soleil radieux dans le fond de son âme. — Trois états distincts dans l'oraison de contemplation extraordinaire. — Le premier état, ou l'oraison de quiétude. — Des trois dispositions distinctes qui s'y trouvent, le recueillement des puissances, le silence intérieur et le sommeil spirituel. — Du deuxième état d'oraison extraordinaire, ou l'oraison d'union. — De divers phénomènes ou dispositions qui s'y trouvent, savoir : les touches divines, les paroles intérieures, les caresses, les extases, les ravissements, les visions intellectuelles. — Du troisième état d'oraison, ou le mariage mystique. — Trois sortes de mariages mystiques. — Le troisième état d'oraison extraordinaire est le second de ces mariages. — Plus de ravissements et d'extases. — Des trois dispositions qui se rencontrent en cet état : les respirs amoureux, l'air intime, la perte de l'épouse dans l'Époux.

Justorum semita, quasi lux splendens, procedit et crescit usque ad perfectam diem.
Le sentier des justes est comme une lumière brillante qui s'avance et qui croît jusqu'au jour parfait de l'éternité.
(Prov., IV, 18.)

Pour suivre le travail de la grâce dans l'âme de notre vénérée Mère de l'année 1664 à l'année 1672,

qui fut la dernière de sa vie, il nous reste, à défaut de ses *relations*, qui sont muettes sur ces huit dernières années, plusieurs lettres écrites à son fils, dans lesquelles elle a fait une merveilleuse description des dispositions intimes de son âme. La première est datée du 29 juillet 1664 ; elle y fait connaître en ces termes la terrible maladie qui commença en cette même année à ravager son corps exténué déjà par tant de fatigues et de macérations, et acheva bientôt de ruiner sans retour sa constitution vigoureuse :

« En l'année 1664, il plut à la divine Bonté de me visiter d'une grande maladie, et de m'y disposer d'une manière tout extraordinaire et tout aimable. J'en dirai l'origine et les suites. Avant de tomber malade, je vis en songe Notre-Seigneur attaché à la croix tout vivant, mais tout couvert de plaies dans toutes les parties de son corps. Il gémissait d'une manière très pitoyable, étant porté par deux jeunes hommes, et j'avais une forte impression qu'il allait chercher quelque âme fidèle pour lui demander du soulagement dans ses extrêmes douleurs. Il me semblait qu'une dame se présentait à lui pour cet effet ; mais, peu après, elle lui tourna le dos, et l'abandonna dans ses souffrances, et moi je le suivis, le contemplant toujours dans ce pitoyable état, et le regardant d'un œil de compassion. Je n'en vis pas davantage, mais, mon mal arrivant là-dessus, il me demeura dans l'esprit une impression si forte et si vive de ce divin Sauveur crucifié, qu'il me semblait

l'avoir continuellement devant les yeux. Le mal commença par un flux hépatique et par un épanchement de bile dans tous les membres, en sorte qu'il me semblait qu'on me transperçât tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds. J'avais avec cela une fièvre continue, et une colique qui ne me quittait ni jour ni nuit, de sorte que, si Dieu ne m'eût soutenue, la patience me serait échappée et j'aurais crié très fort. L'on me donna les derniers sacrements, que l'on crut devoir me donner encore à nouveau quelque temps après, à cause d'une rechute qui commença par un mal de côté, comme une pleurésie, avec une colique néphrétique et de grands vomissements, accompagnés d'une rétraction des nerfs qui m'agitait tout le corps jusqu'aux extrémités. » Ce n'étaient là que les préludes de l'horrible maladie de la pierre dont elle fut miraculeusement délivrée par l'intercession de la très sainte Vierge.

« Cette longue maladie, ajoute-t-elle, ne m'a point du tout ennuyée, et par la miséricorde de notre bon Dieu je n'y ai ressenti aucun mouvement d'impatience ; j'en dois toute la gloire à l'aimable compagnie de mon Jésus crucifié, son divin esprit ne me permettant pas de souhaiter un moment de relâche en mes souffrances, et me donnant une douceur qui me tenait disposée à les endurer jusqu'au jour du jugement. Les remèdes ne servaient qu'à aigrir mon mal et à accroître mes douleurs, ce qui fit résoudre les médecins à me laisser entre les mains de Dieu, disant que tant de maladies ensemble

étaient extraordinaires, et que la providence de Dieu me les avait envoyées purement pour me faire souffrir. Etant donc ainsi abandonnée des hommes, toutes les bonnes âmes de tout le pays faisaient à Dieu des vœux et des neuvaines pour ma santé; l'on me pressait de la demander avec elles, mais il ne me fut pas possible de le faire, ne voulant ni vie ni mort que dans le bon plaisir de Dieu. Monseigneur, notre digne évêque, me pressait aussi, mais je lui répondis que j'étais dans l'impuissance de le faire. Ce très bon et très charitable prélat me fit l'honneur de me visiter plusieurs fois. Le R. P. Lallemand me rendit toutes les assistances d'un bon Père. La Mère de Saint-Athanase, notre assistante, quoiqu'elle fût chargée à mon défaut de toute la maison, voulut être mon infirmière, et ni elle ni aucune de mes sœurs, quoiqu'elles me veillassent jour et nuit avec des fatigues incroyables, ne fut, par la miséricorde de Dieu, ni malade ni incommodée[1]. »

Cependant, que se passait-il dans les profondeurs mystérieuses de l'âme de notre Mère vénérée pendant ses longs jours de souffrances? Dieu était toujours là, comme un soleil radieux, illuminant ce sanctuaire paisible de ses plus vives clartés. Le corps était plongé dans la souffrance, mais l'âme était tout entière dans le Seigneur. Ainsi autrefois les martyrs étaient souvent inondés des plus ineffables délices spirituelles, tandis que la dent des bêtes

[1] Dom Claude Martin, IVe partie, ch. VIII.

féroces déchirait leur chair ou que le chevalet broyait leurs membres.

« La divine Majesté, dit notre Mère dans cette lettre que nous avons citée tout à l'heure, m'a fait la grâce et l'honneur de me tenir aussi fidèle compagnie dans mes souffrances qu'au temps de ma santé dans les emplois et dans les affaires qu'elle désire de moi. Quand une âme se rend fidèle à ses desseins, Dieu la conduit quelquefois dans un état où rien ne la peut distraire, où tout lui est égal, et où, soit qu'il faille souffrir, soit qu'il faille agir, elle le fait avec une parfaite liberté des sens et de l'esprit, sans perdre cette divine présence. J'ai dit *quelquefois*, parce que, selon ma faible expérience, j'ai remarqué, dans l'oraison surnaturelle, trois états qui se suivent, et qui ont leur perfection propre et particulière. Il y a des âmes qui ne passent pas le premier; d'autres sont élevées jusqu'au second, et d'autres, enfin, parviennent heureusement au troisième. Mais en chacun de ces états il y a divers degrés ou opérations, où le Saint-Esprit les élève selon sa volonté, pour sa plus grande gloire, et pour leur perfection particulière, toujours avec des caresses qui n'appartiennent qu'à un Dieu d'une bonté infinie.

« Le premier état est l'oraison de quiétude, où l'âme, qui dans ses commencements avait coutume de s'occuper à la considération des mystères, est élevée par un attrait de la grâce, en sorte qu'elle s'étonne elle-même de ce que, sans aucun travail,

son entendement est emporté et éclairé dans les attributs divins, où il demeure si fortement attaché, qu'il n'y a rien qui l'en puisse séparer. Elle demeure dans ces illustrations sans qu'elle puisse opérer d'elle-même, mais elle reçoit et subit les opérations de Dieu, autant qu'il plait à sa bonté d'agir en elle. Après cela, elle se trouve comme une éponge toute plongée dans ce grand océan...

« L'âme, étant ainsi attachée à Dieu comme au centre de son repos et de ses plaisirs, attire facilement à soi toutes ses puissances pour les faire reposer dans l'union de son Bien-Aimé. De cet état elle passe bientôt à un silence où elle ne parle pas même à celui qui la tient captive, parce qu'il ne lui en donne ni la permission ni le pouvoir. Ensuite elle s'endort avec beaucoup de douceur et de suavité sur son sein. Ses aspirations néanmoins ne reposent point, mais plutôt elles se fortifient tandis que tout le reste se repose, et elles allument dans son cœur un feu qui semble la vouloir consumer. Elle entre ensuite dans l'inaction, et demeure comme pâmée en celui qui la possède.

« L'ensemble de ces états d'oraison, de quiétude, n'est pas si permanent dans les commencements que l'âme ne change quelquefois pour retourner sur les mystères du Fils de Dieu, ou sur les attributs divins. Mais, quelque retour qu'elle fasse, ses aspirations sont beaucoup plus relevées que par le passé, parce que les opérations divines qu'elle a subies dans sa quiétude l'ont mise dans une grande privauté

avec Dieu, sans travail, sans effort, sans étude, mais seulement poussée par son divin esprit. Si elle est fidèle dans la pratique des vertus que Dieu demande d'elle, elle passera outre, et entrera plus avant dans le divin commerce avec le divin Époux[1]. »

On sait que les mystiques reconnaissent plusieurs sortes ou espèces de contemplations passives. Mais notre Mère les réduit à trois, savoir : l'oraison de quiétude, l'oraison d'union et le mariage mystique ; toutefois, dans chacun de ces états, elle distingue des dispositions particulières et des degrés divers.

Elle vient de parler, dans la citation précédente, de l'oraison de quiétude. D'après elle, c'est un état dans lequel l'âme, assurée par une douce expérience qu'elle est avec Dieu, demeure dans un parfait repos et dans une entière satiété, sans rien désirer autre chose que la présence de son Bien-Aimé et la paix qu'elle trouve en lui, comme dans son centre et l'unique objet de ses désirs.

Ce repos cependant n'est point stérile, car la douceur et la suavité qu'on y éprouve dilatent tellement le cœur, qu'il devient capable de pratiquer les plus héroïques vertus. De même, en effet, que l'âme trouve dans les consolations de l'oraison ordinaire un secours puissant qui lui facilite la pratique de ses devoirs, de même les faveurs qu'elle éprouve dans cette oraison extraordinaire de quiétude la portent à tout entreprendre pour Dieu. Rien ne saurait la rebuter en cet état, ni les plus grands

[1] Dom Claude Martin, IVe partie, ch. IX.

travaux, ni les privations les plus amères; car elle trouve dans ces sacrifices l'occasion de prouver à son divin Bien-Aimé l'ardeur de son amour.

Cette disposition d'oraison est souvent d'ailleurs la récompense des travaux et des sacrifices que cette âme s'est imposés pour Dieu, et comme « le fruit savoureux de ses vertus ». Il ne faudrait pas toutefois confondre cette quiétude, ce repos des puissances, avec la suspension de ces mêmes puissances qui ne se manifeste que rarement en cet état d'oraison, mais bien dans les états supérieurs.

Dans l'oraison de quiétude dont il est ici question, ces puissances se reposent seulement, mais ne sont point suspendues et purement passives. Écoutons un instant saint François de Sales nous décrivant, avec les ineffables charmes de son style, les commencements et la suite de ce merveilleux état d'oraison : « Il arrive quelquefois que Notre-Seigneur répand imperceptiblement au fond du cœur une certaine douce suavité qui témoigne sa présence, et alors les puissances, et même les sens extérieurs de l'âme, par un certain secret consentement, se retournent du côté de cette intime partie où est le très aimable et très cher époux ; car ainsi qu'un nouvel essaim, ou jeton de mouches à miel, lorsqu'il veut fuir et changer de pays, est rappelé par le son que l'on fait doucement sur des bassins, ou par l'odeur du vin emmiellé, ou bien encore par la senteur de quelques herbes odorantes, en sorte qu'il s'arrête par l'amorce de ces douceurs et entre dans la ruche

qu'on lui a préparée, de même Notre-Seigneur prononçant quelque secrète parole de son amour, ou répandant l'odeur du vin de sa dilection plus délicieuse que le miel, ou bien évaporant les parfums de ses vêtements, c'est-à-dire quelques sentiments de ses consolations célestes en nos cœurs, et par ce moyen leur faisant sentir sa très aimable présence, Notre-Seigneur, dis-je, retire à soi toutes les facultés de notre âme, qui se ramassent autour de lui et s'arrêtent en lui comme en leur objet très désirable. Qu'on place un morceau d'aimant entre plusieurs aiguilles, on verra soudain toutes les pointes se retourner du côté de leur aimant bien-aimé, et venir s'attacher à lui ; ainsi, lorsque Notre-Seigneur fait sentir au milieu de notre âme sa très délicieuse présence, toutes nos facultés retournent leurs pointes de ce côté-là pour se venir joindre à cette incomparable douceur...

« Remarquez donc soigneusement, Théotime, retenez qu'en somme tout ce recueillement se fait par l'amour, qui, sentant la présence du Bien-Aimé par les attraits qu'il répand au milieu du cœur, ramasse et rapporte toute l'âme vers lui par une très aimable inclination, par une très douce conversion et par un délicieux repli de toutes les facultés du côté du Bien-Aimé, qui les attire à soi par la force de sa suavité, avec laquelle il lie et tire les cœurs, comme on tire les corps par les cordes et les liens matériels[1]. »

[1] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. VI, ch. VII.

La Mère de l'Incarnation a connu par expérience trois dispositions ou opérations distinctes dans cette oraison de quiétude, le recueillement des puissances, le silence intérieur et le sommeil spirituel ou mystique suivi de l'inaction. Nous essayerons de les analyser, d'après les témoignages qu'elle nous en a laissés dans ses *Relations* ou sa correspondance.

Le recueillement des puissances est une disposition par laquelle ces facultés spirituelles se retirent en quelque sorte dans la partie supérieure de l'âme, s'unissent à la volonté et se concentrent avec elle en Dieu seul. On dirait même que les sens participent, eux aussi, à ce mouvement de concentration des puissances, ou tout au moins s'efforcent de ne pas le troubler. Tout cela se fait en un moment et sans peine d'aucune sorte, et c'est là ce qui distingue ce recueillement extraordinaire du recueillement actif et ordinaire, qui s'obtient peu à peu et par une suite d'efforts tendant à éloigner les souvenirs ou fantômes de l'imagination. Quand le recueillement extraordinaire commence à cesser, et que toutes les facultés de l'âme, concentrées en Dieu, semblent, en quelque sorte, se séparer pour vaquer chacune à leurs opérations particulières, elles se trouvent remplies d'une grâce tout à fait ineffable. Les sens eux-mêmes, après avoir participé à leur manière à ce repos des puissances, trouvent maintenant du dégoût dans les objets sensibles, et sont tout disposés à se prêter de nouveau à ce recueille-

ment amoureux et divin des facultés supérieures en Dieu, lorsqu'il leur plaira d'y revenir [1].

[1] Cet état d'oraison correspond, ce nous semble, à celui que sainte Thérèse appelle oraison de quiétude ou des goûts divins, et qu'elle décrit ainsi : « Ce que j'appelle ici goût de Dieu et qu'ailleurs j'ai nommé oraison de quiétude, est tout différent des contentements... Je comparerai les contentements et les goûts à deux fontaines dont les bassins se remplissent d'eau... Ces deux bassins se remplissent d'une manière différente : l'un reçoit une eau qui vient de loin, par des aqueducs et à l'aide de notre propre industrie; l'autre, se trouvant dans l'endroit même où jaillit la source, se remplit sans aucun bruit. Que si la source est fort abondante, comme est celle dont nous parlons, elle fournit tant d'eau à ce bassin, qu'il en sort un grand ruisseau qui coule sans cesse, sans qu'il soit besoin pour ce sujet d'user d'aucun artifice. Et maintenant, pour montrer la différence qui existe entre les contentements et les goûts, je dirai que les contentements ressemblent à l'eau qu'on fait venir de loin par des aqueducs dans le premier bassin. En effet, c'est par le travail de notre entendement que nous les obtenons... Les goûts ressemblent à cette eau qui, de la source même, qui est Dieu, jaillit dans le bassin de l'âme. Ainsi, quand il plaît à Dieu de nous accorder cette oraison qui est surnaturelle, c'est au milieu d'une paix, d'une tranquillité, d'une suavité inexprimables, qu'il produit ces goûts dans le fond très intime de notre âme. Quel est ce fond, et comment Dieu y opère-t-il, c'est ce que je ne sais point.

« Ce plaisir ne se sent point tout d'abord dans le cœur, comme ceux d'ici-bas; ce n'est qu'ensuite qu'il le pénètre et le remplit. Cette eau céleste se répand dans toutes les demeures du château, remplit les puissances de l'âme, et arrive enfin jusqu'à ce corps mortel. C'est ce qui m'a fait dire que ces goûts commencent en Dieu et se terminent en nous, et non seulement leur suavité se fait sentir à l'âme, mais encore à tout l'homme extérieur, comme le verront ceux qui en feront l'expérience... A peine cette eau céleste a-t-elle commencé à jaillir de sa source, c'est-à-dire de ce fond intime de nous-mêmes, que tout notre intérieur se dilate et s'élargit. On est alors enrichi de certains biens qui ne se peuvent dire, et l'âme n'est pas capable de comprendre quels sont les dons qu'elle reçoit en cet heureux moment. Elle respire je ne sais quelle suave odeur; c'est comme si, au dedans d'elle-même, dans l'endroit le plus profond, il y avait un brasier où l'on jetât d'excel-

Après le recueillement des puissances, notre Mère de l'Incarnation distingue dans l'oraison de quiétude une autre disposition qu'elle appelle le silence intérieur. C'est une disposition purement passive, dans laquelle l'âme ne peut ni parler de Dieu ni se parler à elle-même. Tandis que dans la contemplation ordinaire tout parle, le cœur par ses désirs, la mémoire par ses souvenirs, l'entendement par ses réflexions, l'imagination par ses images, dans cette dernière disposition, au contraire, tout garde le silence. Le cœur demeure lié et ne peut plus exprimer ses affections, la mémoire est inerte et ne conserve plus qu'un simple souvenir de Dieu, l'entendement demeure comme suspendu dans une admiration qui, si elle n'est pas une extase proprement dite et complète, en est du moins un commencement. L'imagination elle-même demeure fixée et immobile et ne peut plus se représenter quoi que ce soit. Dans ce silence, Dieu parle quelquefois et l'âme l'écoute; quelquefois aussi il se tait lui aussi, et alors l'âme se contente d'être en sa présence, de le regarder d'une manière toute simple, et de savoir

lents parfums. On ne voit, il est vrai, ni la lumière du feu ni l'endroit où il est; mais la chaleur et la fumée odoriférante pénètrent l'âme tout entière, et souvent, comme je l'ai dit, le corps lui-même y participe. Ne vous imaginez pas néanmoins, mes filles, que l'on sente de la chaleur et qu'on respire un parfum : c'est une chose beaucoup plus délicate, et je me sers de ces termes pour vous en donner quelque intelligence... Il ne me paraît pas qu'alors les puissances de l'âme soient unies à Dieu; il me semble seulement qu'elles sont comme enivrées et saisies d'étonnement à la vue des merveilles qu'elles découvrent. » (*Le Château intérieur,* IVe demeure, ch. VII.)

qu'il voit ses pensées et ses désirs, sans qu'elle éprouve d'ailleurs le besoin de les lui manifester.

Enfin la Mère de l'Incarnation désigne la troisième disposition de l'oraison de quiétude sous le nom de sommeil spirituel et mystique. Dans cet état, l'âme, toute rassasiée de Dieu et tout enivrée des plaisirs de sa quiétude, se repose amoureusement sur son sein, comme un enfant qui s'endort sur le sein de sa mère, après s'être surabondamment nourri de son lait. Notre Mère a reconnu par sa propre expérience que dans cette disposition les puissances sont encore moins actives que dans le silence; car, dans le silence, l'entendement peut encore regarder Dieu, bien qu'il ne le regarde que d'un regard très simple, tandis que, dans le sommeil mystique, toutes les facultés sont entièrement arrêtées, à l'exception du cœur qui veille, selon l'expression des Cantiques, et qui adhère paisiblement à son divin objet. Écoutons encore ici le docteur mystique, le doux et profond saint François de Sales, sur ces deux dernières dispositions de l'oraison de quiétude : « Certes, les époux humains se contentent parfois d'être auprès ou à la vue de l'épouse, sans lui parler, et sans discourir extérieurement ni d'elle ni de ses perfections ; rassasiés, ce semble, et satisfaits de savourer cette bien-aimée présence, non par aucune considération qu'ils fassent sur elle, mais par une certaine tranquillité et un repos que leur esprit prend en elle. *Mon bien-aimé m'est un bouquet de myrrhe*[1]. *Mon bien-aimé est à*

[1] Cant. cant., I, 12.

moi, et moi je suis à lui, c'est lui qui paît entre les lis, tandis que le jour aspire et que les ombres s'inclinent[1]. *Montrez-moi donc, ô l'ami de mon âme, où vous paissez, où vous reposez sur le midi*[2]. Voyez-vous, Théotime, comme la sainte Sulamite se contente de savoir que son bien-aimé est avec elle, ou dans son parc, ou ailleurs, pourvu qu'elle sache où il est : aussi est-elle Sulamite toute paisible, toute tranquille et en repos.

« Or ce repos passe quelquefois si avant dans sa tranquillité, que toute l'âme et toutes ses puissances demeurent comme endormies, sans faire ni mouvement ni action quelconque, sinon la seule volonté, qui même ne fait autre chose que recevoir le contentement et la satisfaction que la présence du bien-aimé lui donne. Et ce qui est encore plus admirable, c'est que la volonté n'aperçoit point cette satisfaction et ce contentement qu'elle reçoit, puisqu'elle en jouit insensiblement, ne pensant pas à soi, mais à celui dont la présence lui donne ce plaisir ; comme il arrive quelquefois que, surpris d'un léger sommeil, nous entendons sans distinguer ce que nos amis disent autour de nous, ou nous ressentons les caresses qu'ils nous font, presque imperceptiblement, sans sentir que nous sentons.

« Néanmoins l'âme, qui en ce doux repos jouit de ce délicat sentiment de la présence divine, quoiqu'elle ne s'aperçoive pas de cette jouissance,

[1] Cant. cant., II, 16, 17.
[2] *Id.*, I, 6.

témoigne toutefois clairement combien ce bonheur lui est précieux et aimable, quand on le lui veut ôter, ou que quelque chose l'en détourne; car alors la pauvre âme fait des plaintes, crie, pleure quelquefois même comme un petit enfant qu'on a éveillé avant qu'il ait assez dormi, et qui, par la douleur qu'il ressent de son réveil, montre bien la satisfaction qu'il avait dans son sommeil. Aussi le divin berger *adjure les filles de Sion, par les chevreuils et par les cerfs des campagnes,* qu'*elles n'éveillent point sa bien-aimée jusqu'à ce qu'elle le veuille*[1], c'est-à-dire qu'elle s'éveille d'elle-même. Non, Théotime, l'âme ainsi tranquille en son Dieu ne quitterait pas ce repos pour tous les plus grands biens du monde[2]. »

Mais il y a encore, dans cet état d'oraison, comme une autre disposition plus parfaite que notre Mère appelle l'*inaction*. L'âme, non contente de reposer sur le cœur de Dieu, comme l'enfant qui dort sur le sein de sa mère, ainsi que cela arrive dans le sommeil mystique, veut se rassasier plus complètement. Elle se jette pour cela dans l'abîme immense de l'amour de Dieu, comme un homme qui se précipiterait dans l'océan. La Mère de l'Incarnation donne à cette suprême disposition le nom de pâmoison, car ici l'âme est comme perdue et absorbée en Dieu.

Telles sont les diverses dispositions du premier état d'oraison de quiétude.

[1] Cant. cant., VIII, 4.

[2] *Traité de l'amour de Dieu,* liv. VI, ch. VIII.

Arrivons au second, appelé oraison d'union. Voici ce qu'en dit notre Mère :

« Le second état de l'oraison surnaturelle est l'oraison d'union, dans laquelle Dieu, après avoir enivré l'âme des douceurs de l'oraison de quiétude, *l'enferme dans les celliers* de ses vins, pour introduire en elle la parfaite charité. En cet état, la volonté tient l'empire sur l'entendement, qui est tout étonné et tout ravi des richesses qu'il voit en elle, et il y a, ainsi qu'au précédent, divers degrés qui rendent l'âme un même esprit avec Dieu. Ce sont des touches, des paroles intérieures, des caresses, d'où naissent les extases, les ravissements, les visions intellectuelles et d'autres grâces très sublimes, qui se peuvent mieux expérimenter que dire, parce que les sens n'y ont point de part, l'âme n'y faisant que pâtir et souffrir ce que le Saint-Esprit opère en elle [1]. »

La Mère de l'Incarnation a expérimenté plusieurs degrés ou dispositions en cet état d'oraison d'union, comme en celui de quiétude. Ceux qu'elle indique ici, on vient de le voir, sont les touches divines, les paroles intérieures, les caresses, les extases, les ravissements, les visions intellectuelles; mais il en est d'autres encore qu'elle ne nomme point. Les mystiques ont décrit ces divers phénomènes. Mais, comme il en est peu qui les aient éprouvés au même degré que notre Mère, son témoignage est très précieux à recueillir.

[1] Dom Claude Martin, IVe partie, ch. x, p. 686.

Dom Claude Martin, qui les a si admirablement compris et analysés, nous dit que les touches divines sont certaines grâces extraordinaires par lesquelles Dieu excite l'âme et imprime à la volonté d'une manière forte, mais pourtant très douce, un mouvement et impulsion qui la porte vers Dieu, et le lui fait goûter comme son souverain bien. Quoique ces touches divines excitent directement la volonté, leur effet néanmoins se communique indirectement à l'entendement, dont il purifie si bien la vue, que ce qu'il connaissait de Dieu lui paraît dans un jour incomparablement plus clair et plus lumineux. Et c'est pourquoi notre Mère remarque qu'en cet état d'oraison la volonté tient l'empire sur l'entendement, tandis que, dans la contemplation ordinaire, c'est l'entendement qui éclaire la volonté. Ces touches célestes se font sentir sans effort, sans étude, sans considération, de la part de l'âme et même sans qu'elle en ait éprouvé le moindre pressentiment. Aussi est-ce de cette opération que les mystiques veulent parler, quand ils disent, après saint Denys, que l'âme *subit* les choses divines; car, soit dans la motion de la volonté, qui en est le propre effet, soit dans l'illustration de l'entendement, qui en est la simple suite, l'âme ne fait rien autre chose que subir et suivre passivement l'opération de Dieu.

Quant aux paroles intérieures, personne ne peut mieux en expliquer la nature et les effets que notre Mère, qui en avait une parfaite et presque

continuelle expérience; car c'est en cette manière que Dieu lui parlait intérieurement, lui découvrait les choses à venir, lui déclarait les desseins qu'il avait sur elle, et lui marquait même de quelle manière elle les devait exécuter. Elle avait ainsi, dans le fond de son intérieur, comme un oracle sacré qui, étant interrogé, donnait aussitôt une réponse claire et assurée. Voici ce qu'elle en dit elle-même : « La parole intérieure se dit subitement dans le fond de l'âme et porte en un moment son effet. Elle ne laisse aucun lieu de douter ni même d'hésiter que c'est Dieu qui parle dans l'âme, mais elle se la rend soumise avec tout ce qui est dans la créature, et la chose arrive infailliblement comme elle a été signifiée. Cette parole intérieure est semblable au langage de l'esprit ; ce n'est pas une simple aspiration qui excite l'âme, ni un son qui frappe l'oreille du corps, ni aucune chose qui se fasse par actes ou avec succession, mais c'est comme une impression claire et distincte qui se fait tout d'un coup dans l'esprit ; et, quoiqu'elle dise des choses qui ne se pourraient exprimer au dehors que par une longue suite de paroles, l'âme l'entend et la distingue bien, et elle sait assurément qui est celui qui lui a parlé, de sorte qu'elle expérimente la vérité de ce que dit Notre-Seigneur : *Mes brebis entendent ma voix*[1]. »

Cette explication de la parole intérieure fait com-

[1] Dom Claude Martin, ch. x, *addition*, p. 689.

prendre en peu de mots tout ce que les plus éclairés mystiques en ont écrit en de longs traités. Nous nous permettrons d'ajouter seulement que l'on en distingue deux sortes : les unes sont imaginaires, elles se forment immédiatement dans l'imagination par une opération de Dieu lui-même, qui parle distinctement à cette faculté, sans l'intermédiaire ordinaire des sens.

Les autres sont intellectuelles ; Dieu, ou un ange de sa part, les profère directement à l'esprit, sans qu'elles passent par les sens ni par l'imagination. Elles se disent encore bien plus promptement que les imaginaires, parce qu'elles ne sont autre chose qu'une lumière spirituelle qui s'élève subitement dans l'esprit, et découvre la vérité que Dieu veut faire connaître. Or ce sont proprement ces paroles intellectuelles que notre Mère vient d'expliquer, et qui sont semblables au verbe de l'entendement qu'elle appelle le langage de l'esprit.

« Dieu parle à l'âme sans paroles, dit de son côté sainte Thérèse. C'est un langage tellement du ciel, que nul effort humain ne le peut faire comprendre, si le divin Maître ne nous l'enseigne par expérience. Il met bien avant dans l'intime de l'âme ce qu'il veut faire entendre, et là il le lui représente sans image ni forme de paroles, mais par le même mode que la vision (intellectuelle). Par ce genre de langage, le Seigneur veut, selon moi, donner à l'âme une certaine connaissance de ce qui se passe au ciel. Il l'initie à ce parler sans paroles qui est la langue

de la patrie. Qu'une telle langue existât, je l'avais toujours complètement ignoré, jusqu'à ce qu'il plût au Seigneur de m'en rendre témoin et de me le montrer dans un ravissement. Ainsi, dès l'exil, Dieu et l'âme s'entendent par cela seul qu'il veut être entendu d'elle, et ils n'ont besoin d'aucun autre artifice pour s'exprimer leur mutuel amour. Ici-bas, deux personnes d'esprit qui s'aiment beaucoup s'entendent même sans signes, seulement en se regardant. C'est apparemment ce qui se passe entre Dieu et l'âme ; mais il ne nous est pas donné de voir de quelle manière ils portent l'un sur l'autre ce regard où se lit tout leur amour[1]. »

On remarque encore dans cet état d'oraison d'union plusieurs autres faits tout à fait extraordinaires. Le premier est l'extase, qui n'est autre chose qu'une élévation et tout ensemble une application de l'âme à Dieu ou aux vérités divines avec une certaine abstraction des sens. Cette élévation et cette abstraction sont quelquefois si fortes, qu'elles vont jusqu'au ravissement. Ces deux merveilleux phénomènes ne diffèrent que du plus au moins. Ils ont le même objet, ils viennent des mêmes principes, et ils causent l'un et l'autre une certaine abstraction dans les sens; mais l'extase n'est qu'un simple excès et une douce sortie de l'âme hors d'elle-même pour se lier à son objet, au lieu que le ravissement est un excès violent et une sortie qui se fait avec tant

[1] *Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même*, ch. XXVII.

d'efforts, que le corps s'élève quelquefois de terre pour suivre l'impétuosité de l'esprit [1].

Pour ce qui est des visions qui se produisent dans le second état d'oraison dont nous parlons en ce moment, notre Mère a souvent parlé des visions intellectuelles et très peu des imaginaires ; car, comme elle l'a remarqué ailleurs, il était rare qu'elle en eût de cette nature, ou, si quelquefois elle en avait, ce qu'elles avaient de corporel et figuré se subtilisait aussitôt et d'imaginaire devenait intellectuel, et par conséquent beaucoup plus noble, puisque les objets y étaient représentés d'une manière plus pure et se rapprochant davantage de celle de la vision glorieuse dont jouissent les élus au ciel.

Ces visions intellectuelles, qui lui étaient si familières, sont une claire et manifeste représentation des choses divines ou des vérités célestes que Dieu fait à l'esprit, soit par lui-même, soit par le ministère des anges, y formant une espèce surnaturelle

[1] Nous ne voyons pas dans la vie de notre Mère de l'Incarnation d'exemples de faits de ce genre. Mais ils sont assez fréquents chez les grands mystiques espagnols. Saint Pierre d'Alcantara, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, ont été plusieurs fois ravis ainsi en Dieu et élevés à une certaine hauteur au-dessus du sol. On montre encore au monastère de l'Incarnation d'Avila le parloir où sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, étant un jour occupés à converser ensemble des choses du ciel, furent ravis en Dieu et élevés l'un et l'autre, pendant plusieurs heures, au-dessus du sol. Une religieuse étant rentrée au parloir à ce moment fut témoin du prodige. C'est ce qui faisait dire plus tard à sainte Thérèse : « Il faut parler de Dieu avec beaucoup de réserve au Père Jean de la Croix ; car non seulement il entre en extase, mais il y fait entrer les autres. »

qu'il tire immédiatement de ses trésors, ou se servant de celles qui ont tiré leur origine des sens, en les disposant de telle sorte, qu'elles puissent représenter les choses qu'il veut révéler. Quelle que soit son origine, cette espèce admirable n'a rien de terrestre, de corporel ou de figuré, parce que c'est une représentation lumineuse, ou plutôt une lumière toute pure qui porte en elle-même la ressemblance de Dieu ou des vérités révélées. C'est par une semblable espèce que la Mère de l'Incarnation jouissait de la vue de son divin Époux et que celui-ci l'honorait de sa présence. C'est encore de la sorte que la sainte Vierge l'accompagnait partout, lorsqu'elle dirigeait les travaux de la reconstruction de son monastère après l'incendie. Ces sortes de visions intellectuelles sont une des plus hautes faveurs spirituelles qui puissent être accordées à une âme en cette vie [1].

[1] Voici ce qu'en dit sainte Thérèse : « Le jour de la fête du glorieux saint Pierre, étant en oraison, je vis ou, pour mieux dire, car je ne vis rien ni des yeux du corps ni de ceux de l'âme, je sentis près de moi Notre-Seigneur Jésus-Christ, et je voyais que c'était lui qui me parlait. Comme j'ignorais complètement qu'il pût y avoir de semblables visions, j'en conçus une grande crainte au commencement, et je ne faisais que pleurer. A la vérité, dès que cet adorable Maître me disait une seule parole pour me rassurer, je demeurais, comme de coutume, calme, contente et sans aucune crainte. Il me semblait qu'il marchait toujours à côté de moi; néanmoins, comme ce n'était pas une vision imaginaire, je ne voyais pas sous quelle forme. Je connaissais seulement d'une manière fort claire qu'il était toujours à mon côté droit, qu'il voyait tout ce que je faisais, et, pour peu que je me recueillisse ou que je ne fusse pas extrêmement distraite, je ne pouvais ignorer qu'il était près de moi...

Quelquefois cette lumière divine croît d'une telle manière, qu'elle fait voir les vérités divines comme intuitivement et à découvert. Alors elle ravit l'esprit et suspend l'usage des sens, et c'est de la sorte que notre Mère a vu, dans ses ravissements merveilleux dont nous avons parlé, l'unité de l'essence de Dieu, la distinction et les propriétés des personnes divines et la subordination des anges avec leurs diverses opérations[1].

« Que si je dis que je ne vois Notre-Seigneur ni des yeux du corps ni de ceux de l'âme, attendu que la vision n'est point imaginaire, on me demandera sans doute comment je puis savoir et affirmer qu'il est près de moi avec plus d'assurance que si je le voyais de mes propres yeux. Je réponds que c'est comme quand une personne, ou aveugle, ou dans une très grande obscurité, n'en peut voir une autre qui est auprès d'elle. Toutefois ma comparaison n'est pas exacte, elle n'exprime qu'un faible rapport; car la personne dont je parle acquiert par le témoignage des sens la certitude de la présence de l'autre, soit en la touchant, soit en l'entendant parler ou se remuer. Dans cette vision il n'y a rien de cela : point d'obscurité pour la vue; Notre-Seigneur se montre présent à l'âme par une connaissance plus claire que le soleil. Je ne dis pas qu'on voit ni soleil ni clarté, non; mais je dis que c'est une lumière qui, sans qu'aucune lumière frappe nos regards, illumine l'entendement, afin que l'âme jouisse d'un si grand bien. Cette vision porte avec elle de très précieux avantages.

« Dans cette vision, sans se montrer sous une forme sensible, Notre-Seigneur s'imprime dans l'entendement par une connaissance souverainement claire, qui exclut le doute. Il veut que cette connaissance y demeure si profondément gravée, qu'elle produise une certitude plus grande que le témoignage des yeux; car, pour ce qui frappe notre vue, il nous arrive quelquefois de douter si ce n'est point une illusion. Ici le doute peut bien se présenter au premier instant, mais il reste d'autre part une ferme certitude que ce doute est sans fondement. » (*Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même,* ch. XXVII.)

[1] « A la vérité, dit encore sainte Thérèse, expliquant ce dernier phénomène, ce ravissement simultané des puissances et des

« Le troisième et le plus sublime état d'oraison, dit notre Mère de l'Incarnation, est le divin mariage dans lequel Dieu s'est tellement emparé de l'âme, qu'Il est comme le fond de sa substance. Ce qui s'y passe est si subtil et si divin, que l'on ne peut en parler comme il faut ; c'est un état permanent où

sens, qui leur enlève tout mouvement propre, ne se manifeste que de temps en temps, et il est de courte durée; souvent les puissances ne sont point suspendues, ni les sens ravis, mais conservent parfaitement leurs opérations naturelles. Ce ravissement complet et général n'a pas toujours lieu dans la contemplation, il est même fort rare; mais dès qu'il existe, je le répète, il n'y a plus de notre part aucune opération, aucun acte, et Dieu fait tout en nous. Par ce langage divin, la vérité nous est infuse de la même manière que se trouverait en nous un aliment que nous n'aurions pas mangé, ignorant par quelle voie il nous a été incorporé, mais bien certains du fait. Il y a néanmoins cette différence : ici la nature de l'aliment nous resterait inconnue, ainsi que celui qui l'a mis en nous, tandis que pour cette vérité infuse je sais ce qu'elle est, et qu'elle me vient de Dieu; seulement j'ignore comment il l'a mise en moi; car je ne l'ai point vu, je ne puis le comprendre, mon âme n'en avait jamais eu le désir, il ne m'était pas même venu dans l'esprit que cela pût être.

« Dans ces paroles dont j'ai traité précédemment, Dieu rend l'entendement malgré lui attentif à ce qu'il lui dit. Donnant à l'âme comme une faculté nouvelle d'entendre, il la force à écouter et l'empêche de se distraire. Elle est à peu près comme une personne d'une ouïe excellente, à laquelle on parlerait de très près et à haute voix, sans lui permettre de se boucher les oreilles; bon gré, mal gré, il faudrait qu'elle entendit. Toujours serait-il vrai qu'elle fait quelque chose, puisqu'elle est attentive à ce qu'on lui dit. Mais ici l'âme ne fait absolument rien, elle ne prête même pas ce petit concours qui consiste à écouter. Sans aucun travail d'attention, elle trouve en elle la vérité, elle l'y trouve infuse, en sorte qu'elle n'a qu'à jouir. C'est comme si quelqu'un, sans apprendre, sans même avoir rien fait pour savoir lire, et sans avoir jamais rien étudié, trouvait en lui toute la science parfaitement comprise, ignorant de quelle manière et d'où elle lui est venue, puisque auparavant il n'avait jamais travaillé même à connaître

l'âme demeure calme et tranquille dans une parfaite union à Dieu. Ses soupirs et ses respirations sont à son Bien-Aimé dans un état épuré de tout mélange, autant qu'il le peut être en cette vie ; et par ces mêmes respirations, elle lui parle sans peine de ses mystères et de tout ce qu'elle veut. Il lui est impossible de faire les méditations et les réflexions ordinaires, parce qu'elle voit les choses d'un simple regard, et c'est ce qui fait sa félicité, dans laquelle elle peut dire : *Ma demeure est dans la paix.* Elle expérimente ce que c'est que la véritable pauvreté d'esprit, ne pouvant vouloir que l'accomplissement de la divine volonté en elle. Une seule chose la fait gémir, c'est de se voir en cette vie sujette à l'imperfection, et d'être obligée de porter une nature si corruptible, bien que ce soit ce qui la fonde dans l'humilité[1]. »

L'on peut distinguer trois sortes de mariages spirituels dans la vie surnaturelle. Le premier se con-

l'a, b, c. Cette dernière comparaison explique, ce me semble, quelque chose de ce don céleste. L'âme se voit en un instant savante; pour elle le mystère de la très sainte Trinité et d'autres mystères des plus relevés demeurent si clairs, qu'il n'est pas de théologien avec lequel elle n'eût la hardiesse d'entrer en dispute pour la défense de ces augustes vérités. Elle en demeure dans un saint effroi. Une seule de ces illuminations suffit pour opérer en elle un changement complet. Renonçant à l'affection de toutes les créatures, elle ne saurait plus aimer que ce Dieu qui, sans exiger d'elle aucun concours, la rend capable de si grands biens, lui révèle de si profonds secrets, et lui prodigue les témoignages d'un amour si tendre, que de semblables grâces ne se peuvent écrire. » (*Vie de sainte Thérèse écrite par elle-même,* ch. XXVII.)

[1] Dom Claude Martin, liv. IV, ch. XI, p. 692.

tracte par la grâce, par laquelle Dieu embrasse l'âme des bras de sa charité, et la rend féconde en bonnes œuvres par ses lumières et par ses inspirations. Le second se fait par la charité parfaite et consommée, où l'âme est passivement élevée à une union actuelle et continuelle à Dieu par l'entendement et par la volonté, avec des démonstrations mutuelles d'amour qui ne finissent pas. Nous disons *passivement*, pour montrer qu'il n'est pas possible même aux saints de s'élever d'eux-mêmes à cet état, et qu'on peut avoir une habitude parfaite de charité, autant qu'on peut l'avoir en cette vie, sans parvenir à cette union actuelle, qui constitue l'essence du mariage mystique dont nous parlons en ce moment. Le troisième mariage mystique se distingue de celui-ci en ce qu'il est accompagné d'une marque ou cérémonie particulière, soit sensible, comme quand Notre-Seigneur épousa sainte Catherine en lui mettant une bague au doigt, ou sainte Gertrude en lui en donnant sept; soit intellectuelle, comme quand il prit sainte Thérèse pour épouse en lui mettant un de ses clous dans le cœur pour gage de son amour, ou notre Mère de l'Incarnation en la prenant pour épouse en présence du Père éternel et du Saint-Esprit dans le ravissement sublime dont nous avons parlé.

Le mariage mystique, qui constitue le troisième état d'oraison passive, est le second de ces mariages spirituels. Ce n'est autre chose qu'un état d'union perpétuelle et consommée de l'âme avec Dieu. Après

avoir purifié cette âme de ses moindres souillures, l'avoir ornée de toutes les vertus et des dons les plus excellents de la grâce, Dieu semble y avoir établi son trône ; il la possède et se laisse posséder par elle d'une manière toute divine et au milieu des joies toutes saintes qui sont le prélude de celles de l'éternité. Cette union admirable se fait par une lumière surnaturelle qui surpasse celle de la sagesse, mais qui est encore bien inférieure à celle du séjour de la gloire. Grâce à cette lumière, l'âme voit Dieu et les choses divines intuitivement et d'un simple regard, ou directement en lui-même, ou dans des espèces convenables à cet état. Cette vue de Dieu est accompagnée d'un amour actuel qui est rarement interrompu, et d'une familiarité semblable à celle de Moïse lorsqu'il parlait à Dieu face à face sur la montagne du Sinaï.

Dans ce mariage mystique, il n'y a plus d'extases ni de ravissements, ni autres opérations semblables qui lient la liberté des sens ; ou, si ces phénomènes s'y produisent encore quelquefois, ce n'est que rarement, car les divines visions qui autrefois ravissaient l'esprit y deviennent plus fréquentes et par conséquent ne ravissent plus l'âme hors d'elle-même comme auparavant. C'est ce qui lui permet d'accomplir extérieurement ce qu'elle veut et ce que Dieu demande d'elle, sans être arrêtée comme précédemment au milieu de ses travaux par des extases et ravissements subits qui lui ôtaient l'usage des sens. Elle converse, elle parle, elle écoute, elle travaille,

elle écrit, elle étudie, elle conduit les affaires temporelles, elle endure des tentations, elle souffre des maladies sans que rien des sublimes opérations qui s'accomplissent en elle ne paraisse au dehors. Loin même d'en être tant soit peu incommodée dans tous ses travaux extérieurs, son union avec Dieu produit en elle une lumière surnaturelle qui lui facilite son action au dehors.

Or c'était là, il est facile de s'en apercevoir après tout ce qui a été dit dans cette histoire, l'état d'oraison ordinaire et habituel de notre Mère Marie de l'Incarnation. Elle a dit souvent, en effet, dans ses relations, qu'elle voyait Dieu d'une vue simple, claire, tranquille et uniforme, et qu'elle lui parlait dans une familiarité qui allait quelquefois jusqu'à des privautés et des caresses qui ne peuvent exister qu'entre une épouse et un époux. Ce sont bien là tous les caractères du mariage mystique. Ce qui nous confirme encore qu'elle était parvenue depuis longtemps à cet état, c'est que les ravissements et les extases qui lui arrivaient si fréquemment dans les commencements étaient devenus fort rares dans la suite de sa vie.

Toutefois cette sublime union n'était point si uniforme qu'elle n'eût, aussi bien que les autres états d'oraison, ses opérations et ses dispositions différentes. La première de ces dispositions était le respir doux et amoureux d'esprit en esprit et d'esprit à esprit dont nous avons parlé, par lequel l'Époux et l'épouse ont une même vie par la communication

d'un même esprit. Le second était l'air intime dans le fond de l'âme par lequel l'épouse se donne toute à l'Époux en se faisant seulement voir et comme par un simple signe, mais très fécond en pensées et en affections. La troisième et suprême disposition était la perte entière de l'épouse dans l'Époux, ainsi appelée, non sans doute parce que l'épouse y perd sa propre personnalité, mais parce que son être tout entier semble tellement absorbé dans celui de l'Époux qu'il semble ne plus exister, selon cette parole de notre Mère : « Dieu s'empare tellement de l'âme, qu'il semble être le fond de sa substance. »

Gardons-nous toutefois de rien imaginer de bas, de matériel, de sensible, dans ces rapports de Dieu avec l'âme qui lui est unie par le mariage mystique. Gardons-nous, non moins encore de rejeter sans examen attentif et approfondi tout ce qui vient d'être dit, comme étant de vaines imaginations où l'amour se mêle à la sensibilité. Ce sont là, au contraire, des réalités mystiques très certaines et incontestables et qui constituent l'état le plus solide et le plus fort de toute la vie spirituelle, puisque les sens et même la raison n'y ont aucune part, et qu'il n'est fondé que sur la foi, selon cette parole de l'Esprit-Saint : *Sponsabo te in fide :* « Je vous épouserai dans la foi. »

Tels sont les trésors renfermés dans la lettre adressée par notre Mère à son fils, à la date du 29 juillet 1665. L'année suivante, en septembre 1666, elle lui en adressait encore une autre non moins

précieuse pour les âmes appelées à marcher dans les voies de la contemplation extraordinaire. En voici un extrait qui servira de conclusion à ce chapitre :

« Selon les petites lumières que la bonté divine me donne dans la communication intime par laquelle elle me fait l'honneur et la grâce de me lier avec elle, je vois clairement, ce me semble, qu'en matière d'oraison l'âme ne doit point prescrire de bornes à l'esprit de grâce qui la conduit, à moins d'une révélation particulière et bien avérée ; car, en quelque état d'oraison qu'elle soit, si elle correspond avec fidélité aux mouvements intérieurs de l'Esprit-Saint, elle entrera de plus en plus en de nouvelles communications avec la Sagesse éternelle, qui est un abîme sans fond qui ne dit jamais: *C'est assez*, aux âmes qu'elle possède. Il est bien vrai sans doute que, dans le cours de la vie intérieure, il y a des états où l'âme souffre de saintes inquiétudes et des impatiences amoureuses, bien qu'il lui semble être dans la jouissance de son unique bien. Il la fait tantôt jouir de sa présence ; tantôt il se retire pour la faire courir après lui. Ce sont là des jeux de sa sagesse, et ces divines opérations ne finissent point jusqu'à ce que, l'âme ayant été purifiée par ses feux intérieurs et ces flammes sacrées, Dieu se plaise enfin à habiter en elle et puisse la posséder parfaitement dans son fond[1]. »

[1] Dom Claude Martin, liv. IV, ch. xii.

CHAPITRE V

L'UNION PERMANENTE

L'union permanente de la Mère de l'Incarnation décrite d'avance, justifiée et expliquée par saint Jean de la Croix et sainte Thérèse. — Explications de la Mère de l'Incarnation. — Perfection de cet état. — *Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus.* — Crainte de perdre la grâce. — Humilité. — Maladies et souffrances. — L'amour de Dieu la consume peu à peu.

Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt.
Bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu. (Matth., v, 8.)

Plus l'âme de notre vénérée Mère s'élevait, sous l'action du Saint-Esprit, au-dessus d'elle-même et de la région ténébreuse dans laquelle nous vivons ici-bas, plus aussi Dieu se montrait à ses regards ravis. La Mère de l'Incarnation nous a décrit les merveilleux phénomènes qui se produisaient dans son âme, à mesure qu'elle gravissait ces sentiers sublimes dont il a été dit : *Justorum semita quasi lux splendens*[1]. Elle nous a raconté, d'après sa

[1] Prov., iv, 18.

propre expérience, les étonnements d'abord, puis les extases, les ravissements qui saisissaient son âme dans ces lumineuses ascensions. Elle nous a fait enfin le tableau de ces états de recueillement de toutes ses puissances spirituelles, de ce silence intérieur, de ce sommeil mystique, phénomènes ineffables qui semblaient se consommer dans cette union permanente dont nous avons si souvent parlé, mais qu'il nous reste à faire connaître plus complètement.

C'est ici, en effet, la grande merveille dont les âmes adonnées à l'étude de la théologie mystique au XVII[e] siècle étaient si profondément ravies. Mais plus cette merveille est grande, plus il est nécessaire d'en indiquer exactement la nature et les limites.

Élevée dès l'âge de vingt-cinq ans à cette union parfaite et consommée qu'on appelle le *mariage mystique*, notre vénérable Mère est demeurée jusqu'à sa mort dans cet état d'union extraordinaire. Ce n'est pas à dire, sans doute, que la contemplation des trois personnes divines dans laquelle s'était accomplie l'alliance divine ait toujours duré. Non, certes! Une telle vision permanente et immuable ne saurait être le privilège de personne ici-bas. Ce n'est pas à dire non plus qu'elle n'ait jamais eu de distractions d'aucune sorte pendant ces quarante-sept années d'union mystique; car l'état de l'âme sur la terre, quelque sainte d'ailleurs qu'on la suppose, ne saurait comporter une pareille fixité en Dieu. Mais il est certain néanmoins que son union avec son divin Époux était toujours accompagnée d'une

certaine vision ou contemplation, car elle a maintes fois déclaré qu'elle jouissait constamment de son Bien-Aimé, qu'elle le voyait dans son fond, et elle a appelé cette disposition habituelle « son état foncier et permanent ».

Comment concilier le privilège de cet état avec les principes incontestables que nous venons de rappeler ? Saint Jean de la Croix et sainte Thérèse nous fournissent la réponse à cette difficulté, car ils ont parfaitement distingué l'état permanent d'union et de vision, où l'âme peut demeurer plus ou moins après le mariage spirituel, de l'acte contemplatif proprement dit.

Par une ravissante image, saint Jean de la Croix compare cet acte contemplatif ou la vraie contemplation au réveil de l'Époux, et l'état foncier et permanent d'union qui suit ordinairement pendant un temps plus ou moins long le mariage mystique à la reprise ou doux sommeil de ce même Époux dans l'âme de sa fidèle épouse. Lorsque le phénomène admirable de la contemplation proprement dite se produit, « il semble à l'âme, dit ce grand saint, que le Bien-Aimé, qui dormait dans son sein, sort tout à coup de son sommeil. Elle le sentait bien auparavant, il est vrai, elle jouissait de sa divine présence; mais elle en jouissait comme s'il eût été endormi dans les replis les plus profonds de son intérieur. Oh ! que cette âme est heureuse de sentir que Dieu repose toujours paisiblement dans son sein, et y réside habituellement, comme endormi dans le doux

embrassement de l'âme ! L'âme le sent parfaitement bien, et d'ordinaire elle y trouve d'ineffables délices. S'il se faisait toujours sentir à elle comme éveillé, il lui communiquerait toujours de nouvelles connaissances et de nouvelles ardeurs, et ce serait jouir par anticipation des gloires de la patrie. Si, en effet, pour une seule fois qu'il s'éveille en ouvrant un instant les yeux, il met l'âme dans un tel état d'ivresse, que serait-ce s'il était en elle continuellement et entièrement éveillé ?

« Quand l'Époux se réveille ainsi dans le sein de l'âme qui lui est unie, Il a coutume de respirer comme celui qui sort du sommeil. Cette respiration de Dieu comble l'âme de tant de biens et de gloire, qu'on ne les peut dire ni exprimer. C'est une espèce d'aspiration que Dieu fait à cette âme, dans laquelle, en ce réveil de connaissance sublime de sa divinité, le Saint-Esprit l'aspire avec proportion de ce qu'elle connaît, l'absorbant profondément en lui, et lui inspirant un amour très violent de ce qu'elle a vu. Car, l'aspiration étant pleine de biens et de gloire, le Saint-Esprit la comble de bonté et de gloire. Elle devient par ce moyen amoureuse de Lui pardessus toute gloire et tout sentiment ; ce que je passe sous silence, parce que cela ne peut être déclaré par une langue mortelle[1]. »

Quelque admirable que soit cette comparaison, le témoignage de sainte Thérèse est néanmoins plus

[1] *La vive flamme d'amour,* strophe IV, v. 3.

clair et explicite encore. Après avoir raconté à ses dignes filles la vision de la très sainte Trinité dont l'âme est favorisée au moment de son alliance avec le Verbe divin, elle ajoute : « Depuis que cette âme a reçu cette faveur, elle est dans un étonnement qui augmente de jour en jour, parce qu'il lui semble que ces trois divines personnes ne l'ont jamais quittée ; elle voit clairement, de la manière énoncée plus haut, qu'elles sont dans l'intérieur de son âme, dans l'endroit le plus intérieur, et comme dans un abîme très profond ; cette personne étrangère à la science ne saurait dire ce qu'est cet abîme si profond, mais c'est là qu'elle sent en elle-même cette divine compagnie.

« Il vous semblera peut-être, mes filles, que l'âme dans cet état doit être si absorbée, qu'elle ne peut s'occuper de rien. Vous vous trompez ; elle se porte avec plus de facilité et d'ardeur qu'auparavant à tout ce qui est du service de Dieu ; et, dès que les occupations la laissent libre, elle reste avec cette agréable compagnie. Pourvu qu'elle soit fidèle à Dieu, jamais à mon avis Dieu ne manquera de lui donner cette vue intime et manifeste de sa présence. Elle espère fermement que Dieu ne permettra pas qu'elle perde, par sa faute, une faveur aussi insigne, et elle a raison de l'espérer de la sorte ; toutefois elle marche avec plus de vigilance que jamais pour ne déplaire en rien à son divin Époux.

« Il faut remarquer que cette vue habituelle de la présence des trois divines personnes n'est point

aussi entière, ou, pour mieux dire, aussi claire, qu'au moment auquel pour la première fois la très sainte Trinité se montre à l'âme, ou qu'elle daigne ensuite lui renouveler cette faveur. Car, si cela était, l'âme ne pourrait ni s'occuper d'autre chose, ni même vivre parmi les humains. Mais bien que cette vue de la très sainte Trinité ne conserve pas un si haut degré de clarté, l'âme toutes les fois qu'elle y pense se trouve avec cette divine compagnie. On peut dire qu'il en est en quelque sorte de l'âme comme d'une personne qui, se trouvant avec d'autres dans un appartement très clair, cesserait tout à coup de les voir si l'on fermait les fenêtres sans néanmoins cesser d'être certaine de leur présence. Mais il dépend de cette personne de les revoir en rouvrant les fenêtres, tandis que l'âme n'a pas un semblable pouvoir. Non, elle ne peut, au gré de ses désirs, contempler la très sainte Trinité dans la vision intellectuelle qu'elle a eue; il faut pour cela que Notre-Seigneur ouvre la fenêtre de son entendement et il ne le fait que quand il veut ; c'est lui faire une assez grande grâce que de ne jamais s'éloigner d'elle, et de vouloir bien qu'elle en soit si assurée. »

On ne saurait mieux exposer et décrire l'état foncier et permanent de notre vénérable Mère de l'Incarnation. Cet état n'était pas, il est vrai, la contemplation intellectuelle de la très sainte Trinité unie au divin Époux et ne faisant qu'un avec lui; mais c'était une douce vue de sa présence dans le fond de son âme, qui ne subissait pas d'interruption. La

possibilité et l'explication de cet ineffable privilège se trouvent formulées dans ces paroles de sainte Thérèse : « Pourvu qu'elle soit fidèle à Dieu, jamais, à mon avis, Dieu ne manquera de lui donner cette vue intime et manifeste de sa présence. »

Dans cet état d'union et de douce vision intérieure, notre Mère ne laissait pas toutefois d'être importunée par son imagination, qui « la travaillait quelquefois (ce sont ses propres paroles) par des bagatelles qui, n'ayant point de fondement, disait-elle, s'en vont comme elles viennent[1] ».

« J'ai souvent, écrivait-elle encore, des distractions dans l'imagination, particulièrement quand je suis au milieu des croix intérieures ; car alors, mon âme étant toute retirée en son fond et s'entretenant avec Dieu, comme je l'ai dit, dans une grande simplicité et sans aucun sentiment, l'imagination, ne pouvant se repaître de choses spirituelles, court de côté et d'autre, rappelant divers objets pour s'entretenir. Cela m'importune beaucoup, bien que l'imagination n'ait pas la force de me détacher de l'union avec Dieu, qui emporte le dessus. Quelquefois, il est vrai, je me sentirais portée à céder un instant et à regarder ou faire attention à quelque objet dont on m'a fait le récit ; mais une force intérieure me retient d'elle-même, sans que je fasse aucun effort, et me fait tout oublier pour ne plus penser qu'à Dieu seul. Me souvenant ensuite de cette attraction

[1] *Lettres spirituelles.* Lettre CXXXII[e], à son fils.

dont j'ai été l'objet de la part de l'imagination vers les choses extérieures et de la faiblesse de ma volonté qui me semblait avoir éprouvé un petit penchant de ce côté, j'en étais toute confuse. Car, bien que ces objets soient bons en eux-mêmes, je ressens un grand reproche intérieur d'avoir eu envie d'adhérer à ma curiosité. En cela je reconnais le grand amour que Notre-Seigneur me porte, de me faire ainsi oublier ces objets pour me cacher toute en lui [1]. »

« Je me vois, dans mon état d'oraison, écrivait-elle encore vers les derniers jours de sa vie, perdue dans sa divine Majesté, qui depuis plusieurs années me tient avec elle dans un commerce, une liaison, une union, une privauté que je ne puis expliquer. C'est une espèce de pauvreté d'esprit qui ne me permet pas même de m'entretenir avec les anges, ni des délices des bienheureux, ni des mystères de notre Foi. Je veux quelquefois me distraire moi-même de mon fond, pour m'arrêter à considérer leurs beautés, qui me plaisent beaucoup; mais aussitôt je les oublie, et l'esprit qui me conduit me remet plus intimement dans mon fond, où je me perds en Celui qui me plaît plus que toutes choses. J'y vois ses amabilités, sa Majesté, ses grandeurs, ses pouvoirs, sans que j'aie à faire aucune sorte de raisonnement ou de recherche, *mais en un moment qui dure toujours.* Je veux dire ce que je ne puis exprimer, et, ne le pouvant exprimer, je ne sais si je le dis comme

[1] Dom Claude Martin, IVe part., ch. XII, *addition.*

il faut. L'âme porte en ce fond des trésors immenses. Il n'y a rien de matériel, mais une foi toute simple qui dit des choses infinies. L'imagination, qui n'a aucune part à cet état, cherche à se repaître et voltige çà et là, comme pour trouver sa nourriture ; mais cela ne fait rien à ce fond, elle n'y peut arriver, et son opération se dissipe. Ce sont pourtant des attaques qui, pour être faibles et passagères, ne laissent pas d'être importunes et des sujets de patience et d'humiliation. Dans cet état, les sens, soit intérieurs, soit extérieurs, n'ont point de part, ni l'entendement; toutes leurs opérations sont perdues dans ce fond où la Foi fait tout voir sans le secours des puissances ou facultés de l'âme. Tout, en un mot, est absorbé dans ce fond, où Dieu même agit et où son divin Esprit opère. Il y a près de cinquante ans que Dieu me tient en cet état, bien qu'il y ait èu néanmoins, en cet état foncier et permanent, des dispositions plus simples et plus intimes où la pureté de l'esprit est plus grande encore [1]. »

Par ces divers passages on voit assez, d'un côté, que l'imagination n'était point liée, chez elle, comme les autres puissances de l'âme, par cet attrait intérieur qui l'unissait constamment à son divin Époux, de sorte qu'elle se répandait sur une multitude d'objets extérieurs ou spirituels ; mais, d'un autre côté, on voit aussi que, malgré les sollicitations de l'imagi-

[1] *Lettres spirituelles.* Lettre CXXVIII[e], à son fils, 25 septembre 1670.

nation, ce regard intérieur ne perdait jamais la vue plus ou moins nette de son divin objet. Dès lors ne peut-on pas admettre que ces distractions étaient purement et simplement dans la partie imaginative de l'âme ? Ou bien, faut-il reconnaître que toute la partie supérieure était, elle aussi, entraînée vers d'autres objets que le divin Époux avec la partie inférieure, mais seulement à de rares intervalles, et d'une manière si rapide, que l'âme n'en avait point conscience? C'est une question que nous laisserons aux auteurs mystiques le soin de discuter et de trancher.

Dans tous les cas, il nous suffit de savoir que, si dans cet état d'oraison, de vraies distractions se produisaient quelquefois, elles étaient rapides comme l'éclair qui fend la nue ou le son qui traverse l'espace, et que l'âme de notre Mère, inconsciemment détournée de son centre, y revenait aussitôt, sans y penser, par un attrait aussi profond et irrésistible que doux et suave. Tout avait beau être bouleversé autour d'elle, comme au moment de l'incendie de son monastère, les tentations, les plus cuisantes épreuves intérieures avaient beau l'étreindre, en quelque sorte, de toutes parts, rien ne parvenait à troubler l'hôte divin qui résidait dans le fond de son âme et à empêcher les regards amoureux de son épouse d'être fixés sur lui. Là, dans ce sanctuaire intime et profond, « il ne se trouve plus, disait-elle, d'inquiétudes, plus d'efforts, plus de désirs, mais une paix profonde et inaltérable. Sans doute, l'âme,

dans cet état, n'est point impeccable, ce serait une illusion de le présumer; mais elle jouit de la liberté des enfants de Dieu, avec une douceur et une tranquillité ineffables. Les embarras des affaires, les persécutions des hommes, les vexations du démon, les distractions des créatures, les croix, les peines, les maladies, ni rien au monde, ne sauraient troubler ni inquiéter ce fond, qui est la demeure de Dieu. Le péché seul ou l'imperfection volontaire pourraient le faire [1]. »

Il faudrait avoir la plume et l'éloquence d'un esprit céleste pour parler dignement de cette union divine. Le visage de notre Mère en était quelquefois à ce point tout illuminé, qu'on l'eût prise plutôt pour un ange que pour une créature humaine. Ses entretiens, sa tenue, son silence même, tout portait l'empreinte de son intime union avec Dieu. Sa vie n'était donc, on peut le dire, qu'une continuelle oraison, qui variait d'intensité sans doute, mais ne subissait aucune interruption. En un mot, sa charité était comme un feu permanent. tantôt caché sous la cendre, ou à l'état de braise en repos, tantôt attisé par les nouveaux aliments qu'on lui jette. Dans ces moments d'oraison proprement dite où, par quelque considération, elle excitait dans son cœur cette flamme du divin amour, on eût dit qu'elle n'était plus de cette terre, qu'elle était privée de l'usage de ses sens. Son visage paraissait tout enflammé,

[1] Dom Claude Martin. Lettre de sa mère du 22 septembre 1666, p. 696.

comme serait celui d'un séraphin, si bien que son seul aspect suffisait pour exciter autour d'elle les ardeurs du divin amour dans les âmes les plus froides. Quand le temps de l'oraison était passé, il fallait souvent faire des efforts pour lui faire entendre qu'elle devait finir.

Elle disait souvent à ses religieuses pour les encourager à entrer bien avant dans les voies de l'union avec Dieu, qu'elle ne comprenait pas qu'une âme qui portait Dieu en elle, et pouvait s'entretenir à tout instant avec lui, pût consentir à se répandre au dehors dans les créatures; « car, disait-elle, on trouve dans ce divin entretien des consolations infiniment plus grandes et plus pures que ne seraient toutes celles de la terre ramassées ensemble. »

Pour elle, tout ce qu'elle faisait au dehors, elle le faisait en Dieu; tout ce qu'elle voyait, elle le voyait en Dieu; tout ce qu'elle disait, elle le disait en Dieu, et quant aux personnes, soit qu'elles fussent présentes ou éloignées, elle ne les regardait qu'en Dieu, selon cette parole qu'elle adressait un jour dans une lettre à son fils : « Aimons et servons notre Maître, notre exemplaire et notre tout. Je vous vois en lui, cherchez-moi en lui, et nous nous trouverons ensemble. »

« Je n'ai plus de paroles aux pieds de la divine Majesté, disait-elle dans une lettre du 8 octobre 1668, mes oraisons ne sont autres que ces mots : Mon Dieu, mon Dieu, soyez béni, ô mon Dieu ! Mes jours et mes nuits se passent ainsi, et j'espère que

sa bonté me fera expirer en ces mots, et qu'elle me fera mourir comme elle me fait vivre. J'ai dit : en ces mots ; je dirais mieux : en ces respirs, qui ne me permettent de faire aucun acte, et je ne sais comme il faut dire quand il faut parler de choses aussi épurées et aussi simples que celles-ci, qui consomment notre âme dans son souverain et unique bien, dans son simple et unique tout. »

Cette prière si simple était cependant complète et répondait à toutes les intentions de son cœur. En disant simplement : « Mon Dieu ! » elle exprimait à son divin Époux, mieux que par toutes les paroles, les pensées et les sentiments de son cœur. Toute son âme passait, en quelque sorte, dans le cœur de Dieu par ces amoureux respirs, et Dieu, de son côté, semblait passer en son âme comme l'air passe dans nos poumons par la respiration.

Ce sont là d'ineffables merveilles, que l'homme terrestre et animal ne comprendra jamais, mais que les âmes vraiment unies à Dieu ne se lasseront pas d'admirer. N'est-ce pas ici la parfaite réalisation de cette belle parole de saint Paul : *Je vis, non plus moi ; mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi ?*

Une autre particularité bien importante que fait observer Claude Martin, c'est qu'en prononçant ces paroles : « Mon Dieu ! mon grand Dieu ! » ou autres semblables comme celle-ci : « Ma vie, mon tout, mon amour, ma gloire ! » notre Mère expérimentait, selon ses propres expressions, la plénitude de leur signification. Par exemple, quand elle pronon-

çait dans son amoureux respir ce mot : *mon Dieu*, cette souveraine Majesté lui faisait sentir qu'il était pleinement Dieu pour elle, et elle connaissait en même temps par expérience ce que Dieu est et ce qu'il fait dans sa créature. Quand elle disait: *mon grand Dieu*, elle ressentait avec plénitude les effets de la grandeur, de la puissance, de l'infinité, de l'immensité et de la majesté du créateur de toutes choses. Quand elle disait: *ma vie*, elle connaissait sensiblement et par effet que Dieu était sa vie et son être, et que sans lui elle n'était que défaillance et que néant. Quand elle disait : *mon tout*, toutes les créatures disparaissaient en quelque sorte à ses yeux. Et ainsi des autres expressions dont elle se servait pour parler aux trois personnes divines. Dieu se plaisait à se communiquer de la sorte lui-même à sa servante, en retour de l'abandon total qu'elle lui faisait de tout son être.

Cependant, à quelque haut degré d'oraison et d'union à Dieu qu'une âme puisse parvenir en cette terre, elle ne saurait jamais être à l'abri de toute crainte. Il y avait constamment, au fond du cœur de notre Mère, un sentiment qui s'est trouvé, du reste, toujours dans l'âme de tous les saints: c'était celui de sa faiblesse native et du péril où elle était en ce monde de perdre la grâce. « Quand je pense, écrivait-elle à son fils, que je suis pécheresse et que par le malheur de cette condition je puis tomber en tel état que je serais privée de l'amitié de Dieu, je suis humiliée au delà de ce qui se peut imaginer, et

je me sens saisie d'une crainte que ce malheur ne m'arrive. Si cette crainte était de durée, je ne pourrais ni vivre ni subsister, parce qu'elle regarde la séparation d'un Dieu d'amour et de bonté, dont j'ai reçu plus de grâces et de miséricordes qu'il n'y a de grains de sable dans la mer. Mais la confiance, par un seul regard, dissipe cette crainte, et, me détournant la vue d'un objet si funeste, me fait abandonner entre les bras de mon céleste Époux pour y prendre mon repos [1]. »

Cependant plusieurs sortes d'infirmités et de maladies venaient annoncer à notre vénérée Mère que l'heure de son départ de ce monde était proche. Pour moi, pouvait-elle dire avec le grand Apôtre, je suis comme une victime qui a déjà reçu l'aspersion pour être sacrifiée, et je sens que le moment de ma dissolution s'avance : *Ego enim jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat* [2]. Ce sentiment se manifeste dans les deux lettres suivantes, écrites à son fils dans l'été de 1667. Elle avait cependant encore près de cinq ans à vivre.

« Ma disposition est bonne, et mon état présent très aimable, disait-elle dans la première, puisque la croix est le plaisir et les délices de Jésus. Je ne me puis remettre de ma longue maladie, qui a des suites très douloureuses et très pénibles, bien que la nature se soit habituée aux souffrances et familiarisée avec la douleur. Du côté de l'esprit, j'y ressens de l'attache-

[1] Dom Claude Martin, ch. xiv. Lettre du 16 octobre 1668.
[2] II Tim., iv, 6.

ment, et je crains que mes lâchetés n'obligent la divine bonté de me les ôter, ou du moins de les modérer. Cette croix m'est si aimable, que je la préférerais à toutes les délices du monde et même à celles que je pourrais prendre innocemment et sans offenser Dieu et la vertu. Le fond de mon mal est toujours un flux hépatique qui me fait souffrir depuis trois ans et plus. Je souffre encore de grandes coliques causées par une humeur de bile qui se répand dans tout le corps... J'avais, avec toutes mes autres maladies, un abcès dans la tête qui me causait des douleurs que l'on ne saurait imaginer, en sorte que j'en étais demeurée sourde d'une oreille. Ce mal m'incommodait et me faisait plus de peine que tous les autres, à cause des rapports que j'étais obligée d'avoir tant avec mes sœurs qu'avec les personnes du dehors. Mais enfin cet abcès a disparu, et de la sorte Dieu m'a rendu l'ouïe aussi libre qu'auparavant. Tant de maux si violents et si continuels m'ont réduite à un tel excès de faiblesse, que je ne puis me tenir à genoux le quart d'une messe, encore faut-il que je sois appuyée. Je prends, en effet, si peu de nourriture, que cela n'est pas suffisant pour soutenir l'effort du mal. Notre-Seigneur m'a fait néanmoins la grâce de pouvoir jeûner ce carême ; mais depuis Pâques mon mal a augmenté de telle sorte que je ne puis jeûner les jeûnes de règle, et à peine puis-je faire ceux de l'Église ; car ce que je prends de nourriture en un seul jour n'est pas le quart d'un de mes repas ordinaires,... et encore c'est

avec des dégoûts étranges, car la bile qui se répand dans tous les membres me monte jusqu'à la bouche, où elle entretient une amertume continuelle qui fait que tout ce que je prends m'est comme de l'absinthe qui me donne une continuelle mémoire du fiel de la passion de Notre-Seigneur... En un mot, je suis dans un état continuel de souffrances et dans des douleurs qui, par leur longue habitude, me sont devenues comme naturelles. Avec tout cela je ne puis mourir, et cependant aucun remède ne peut me soulager dans mon mal ; au contraire, une dragme de rhubarbe me met à l'extrémité jusqu'à n'en pouvoir plus ; d'où je conclus que Dieu veut que je souffre, et j'en ai l'esprit si convaincu, que de moi-même je ne voudrais pas guérir pour tous les trésors du monde [1]. »

« Par l'amitié sincère que j'ai pour vous et par celle que vous avez pour moi, disait-elle dans la seconde lettre, je vous recommande que, quand vous aurez appris la nouvelle de ma mort, vous me procuriez le plus de messes qu'il vous sera possible des révérends Pères de votre sainte congrégation. J'attends cette grâce de leur bonté et de la vôtre, non que j'aie des pressentiments de ma mort, mais parce qu'une personne de mon âge peut raisonnablement croire qu'elle n'est pas fort éloignée, outre que les grandes maladies qui ne font que de me quitter, et qui me prennent encore de temps en temps, me doivent

[1] Dom Claude Martin, liv. IV, ch. XIII, p. 708; 709.

servir d'horloge pour m'avertir de me tenir prête pour aller bientôt rendre compte à la divine Majesté de toute ma vie, et surtout du mauvais usage que j'ai fait de ses grandes grâces auxquelles j'ai si mal correspondu, que je brûlerai longtemps dans le purgatoire, si la divine miséricorde ne me soulage par les suffrages de l'Église. Il me semble que je suis bien riche de vous avoir, et en vous tous vos bons Pères. C'est pourquoi j'espère que vous y penserez sérieusement, afin que par vos sacrifices et par les leurs je puisse bientôt aller jouir de Celui que mon cœur et mon âme veulent aimer et bénir éternellement. Ah! que nous serons contents quand nous nous verrons dans cet emploi! Il y a environ quarante ans, sa divine Majesté me fit la grâce de me faire connaître qu'elle voulait que je la louasse désormais comme les anges et les saints dans le ciel, et sa bonté me mit en état de le faire. De là sont venues pour moi de très grandes et magnifiques faveurs, mais il n'y a point de doute que je n'y aie mêlé beaucoup de moi-même et de mon propre fond par mes imperfections et égarements. Ce qui fait que je lui dis incessamment ce verset du Psalmiste : *Delicta quis intelligit? Ab occultis meis munda me...* [1]. »

Les élus iront de clartés en clartés, dit la sainte Écriture : *Ibunt a claritate in claritatem.* Ainsi en était-il de notre Mère aux approches de son départ

[1] Dom Claude Martin, liv. IV, ch. XIII, *addition*, p. 711.

pour le ciel. De jour en jour l'aube radieuse de l'éternité et de la vision béatifique semblait s'élever peu à peu dans son âme. « Je m'aperçois quelquefois, et je ne sais si d'autres le remarquent, que, marchant par la maison, je vais chancelant; c'est que mon esprit pâtit un transport qui me consume. Je ne fais presque point d'actes dans ces occasions, parce que cet amour consumant ne me le permet pas [1]. »

Elle se plaint encore néanmoins de ce que Dieu quelquefois « semble se plaire à la rendre captive, comme une personne liée. Mais dans mes liens, ajoute-t-elle, je vois qu'il m'aime, bien que pourtant je ne le puisse embrasser [2] ». Ce sont les liens du corps qui retiennent encore ici-bas cette âme séraphique. Mais l'heure de la délivrance est proche, les portes de la radieuse éternité vont bientôt enfin s'ouvrir devant elle.

[1] Dom Claude Martin, IVe partie, ch. XVI, p. 723.
[2] *Id., ibid.*

CHAPITRE VI

LE SOIR DE LA VIE

Portrait de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation par Claude Martin. — Sa physionomie morale. — Son amour pour la régularité. — Sa parfaite obéissance à l'égard de ses supérieurs et des directeurs de sa conscience. — Ses exemples d'obéissance durant les derniers jours de sa vie. — Son humilité. — Sa charité envers le prochain. — Son fils et sa nièce, chères conquêtes de son apostolat. — Sa dévotion au sacré Cœur de Jésus. — La double beauté divine et humaine de son divin Époux. — La Thérèse française.

Donec aspiret dies et inclinentur umbræ, vadam ad montem myrrhæ et ad collem thuris.

Avant que le (grand) jour (de l'éternité) ne paraisse et que les ombres ne soient dissipées, j'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens.

(Cant., IV, 6.)

Avant de raconter les derniers moments de notre vénérée Mère, nous voudrions essayer de fixer ici une dernière fois l'ensemble des principaux traits de sa physionomie physique et morale. Une vieille gravure du temps nous la représente pressant sur

son cœur, de ses mains vigoureuses et durcies par le travail, l'image de Jésus crucifié. Ses yeux baissés, ses joues creuses, la puissante ossature du visage, expriment la force, l'énergie du caractère, la mortification complète des sens et de l'esprit. Ce portrait est véritable, car il dit assez qu'en cette femme qui nous est ainsi représentée il n'y a plus, pour ainsi dire, que Dieu vivant et régnant sur les ruines de la nature. Or telle était bien notre Mère Marie de l'Incarnation au soir de sa vie.

« Au physique, a écrit dom Claude Martin, elle était d'une belle taille pour son sexe, d'un port grave et majestueux, mais qui ne ressentait point le faste, étant modéré par une douceur humble et modeste. Elle était assez belle de visage en sa jeunesse, avant que ses pénitences et ses travaux y eussent causé de l'altération. Et même en sa vieillesse, l'on y remarquait encore une proportion de parties qui faisait assez voir ce qu'elle avait été autrefois. Cette beauté néanmoins n'avait rien de mol, mais l'on remarquait sur son visage le caractère du grand courage qu'elle a fait paraître dans les occasions pour entreprendre et souffrir tout ce qu'elle reconnaissait être à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Son courage était accompagné de force, étant d'un bon tempérament et d'une construction de corps forte et vigoureuse, propre à supporter les grands travaux que Dieu demandait de son service. Elle était d'une humeur agréable et, quoique le sentiment de la présence de Dieu continuelle lui imprimât un

air de gravité et de retenue qui ressentait je ne sais quoi de céleste, il ne se pouvait voir néanmoins une personne plus commode et plus accorte[1]. »

Mais, quelque reflet qu'elle répande sur le corps, la beauté d'une âme sainte est tout intérieure ; c'est la physionomie morale qu'il importerait surtout ici de considérer. Celle de notre vénérée Mère, arrivée au terme de sa carrière, pourrait être comparée à ces hauts sommets des montagnes que le soleil couchant illumine de ses feux, ou mieux encore à l'astre du jour lui-même descendant le soir à l'horizon, après un jour d'été, au milieu d'une atmosphère de pourpre et d'or. Plus elle avançait vers la fin, plus aussi sa vie religieuse devenait un parfait modèle de régularité. A l'âge de soixante-dix ans, elle était encore l'esclave de la règle, comme aux premiers jours de son noviciat. Sur ce point capital, sa vigilance ne connaissait et n'admettait, ni pour elle-même ni pour les autres, ces distinctions auxquelles la nature a quelquefois recours. Sa maxime invariable en cette matière était qu'une religieuse ne sera jamais fidèle aux points les plus importants de la règle, si elle n'a appris de bonne heure à en observer les moindres.

Aussi, voulant unir l'exemple au précepte, on ne la vit jamais, même pendant les années si laborieuses de sa supériorité, s'affranchir de la plus légère observance. Toujours levée le matin la première,

[1] Dom Claude Martin, IVe partie, ch. XVIII, p. 738.

c'est elle-même qui s'était chargée de sonner le réveil. Balayer le monastère, laver la vaisselle, servir à table, laver la lessive, étaient ses fonctions de prédilection. Elle ne voulut jamais consentir à en faire le sacrifice. Et quand on lui représentait qu'une supérieure a d'autres devoirs plus importants à remplir, elle se contentait de répondre que la supérieure, étant « la première en dignité, doit aussi surpasser toutes les autres dans l'humilité et l'observation des règles ».

Grâce à sa merveilleuse activité, elle parvenait à résoudre ce problème insoluble pour tant d'autres, d'être présente à tous les exercices de la communauté, sans omettre toutefois aucun des devoirs de sa charge. On raconte que c'était merveille de la voir congédier, au parloir, avec une grâce et une aménité parfaites, les personnes quelquefois les plus honorables, lorsque le son de la cloche venait à frapper ses oreilles.

Elle eut toujours une très grande horreur pour la singularité. Il n'est sacrifice qu'elle ne se soit imposé pour l'éviter. S'il lui arrivait quelquefois, après de longues journées de travail, d'être un peu en retard, le soir, pour ses prières de dévotion, elle ne se permettait jamais de prolonger ses veilles au delà de l'heure marquée. Elle poussait même cet esprit d'exactitude et d'assujettissement à la règle jusqu'à se priver quelquefois de la sainte communion, pour se conformer aux usages ordinaires de la maison. Dans les dernières années de sa vie, lorsqu'elle était

accablée sous le poids des plus pénibles infirmités et des plus rudes souffrances, elle ne consentit jamais à devancer l'heure du coucher ou du lever de la communauté. L'hiver comme l'été, on la vit toujours assister à l'oraison de quatre heures du matin. Ce fut en vain que la Mère de Saint-Athanase, qui lui avait succédé dans la charge de supérieure, la pria instamment de faire ce saint exercice dans une chambre chauffée ; elle s'y refusa toujours, demandant comme une grâce insigne qu'on ne la séparât pas de ses sœurs. Il fallut que la supérieure se résolût à tourner la difficulté en ordonnant que toute la communauté ferait désormais l'oraison dans une salle chauffée.

Au réfectoire, il était non moins difficile de lui faire accepter certains mets particuliers que sa maladie et ses graves infirmités exigeaient impérieusement. On usait beaucoup au monastère, à cette époque, de viandes et d'aliments salés, qui lui étaient fort préjudiciables. C'est pourquoi la dépositaire avait soin de substituer à ses portions de salines des portions de riz ou de viandes bouillies. Mais ces attentions lui causaient beaucoup de peine. Elle préférait, disait-elle, « être malade en faisant comme les autres que de se bien porter en s'écartant de la vie commune. » Néanmoins elle accepta pendant quelque temps ces échanges, pour ne pas contrarier les religieuses qui la servaient. Mais un jour, ayant cru s'apercevoir que les portions de ses sœurs avaient été un peu diminuées afin que la sienne fût plus forte,

elle refusa absolument d'accepter ce qui lui était offert, disant qu'elle ne voulait désormais être servie que la dernière, et ne recevoir que les restes de la communauté. Il fallut en passer par là, et respecter, sans mot dire, les saintes délicatesses de sa conscience par rapport à l'esprit de pénitence et de régularité.

Dans une autre circonstance, lorsqu'elle était supérieure, elle remarqua un jour que la dépositaire lui faisait préparer depuis quelque temps un pain doublement cuit, dans lequel elle faisait mettre un peu de beurre et d'anis. Notre vénérée Mère, qui aimait beaucoup cet aliment, très favorable d'ailleurs à sa santé, consentit encore cette fois, pendant quelques jours, à l'accepter en silence, pour ne point mécontenter la religieuse qu'elle voyait heureuse de lui procurer cette légère satisfaction ; mais elle profita de la première occasion pour retirer à cette religieuse ses fonctions de dépositaire, et les attribuer à une autre qu'elle eut bien soin d'avertir de ne lui faire apporter rien de particulier; car, ajouta-t-elle, « je ne suis rien et ne mérite rien, et quand Dieu me ferait souffrir mille fois davantage, il ne me ferait point du tort, et je n'aurais nul sujet de m'en plaindre. »

Dans les dernières années de sa vie, on fut obligé cependant, sur l'ordre formel des médecins et des supérieurs, de lui préparer certains aliments spéciaux, malgré ses désirs et sa volonté. Mais quelles difficultés n'étaient-ce point pour les lui faire accep-

ter ! On la voyait alors arriver quelquefois à la cuisine, avant les repas, pour supplier les cuisinières de ne lui rien préparer de particulier. « Mais, ma Mère, lui disait-on, les viandes communes vous feront mourir. — Non, répondait-elle, vous ne me connaissez pas, ce sont les viandes communes qui me font vivre ; c'est la singularité qui est capable de me donner la mort. » Grande et noble parole où éclate la perfection de l'esprit religieux dont notre vénérée Mère était animée !

Mais, pour mieux marquer cette grande leçon, il semble que Dieu ait voulu qu'après avoir été, pendant toute sa vie, le vivant exemplaire de la régularité religieuse, notre Mère fût victime de son horreur pour la singularité. Car, un jour, une sœur lui ayant servi par mégarde une viande qui était tout à fait contraire à sa santé, elle la mangea, sans faire aucune observation, très heureuse de faire comme tout le monde ; mais peu après ses souffrances redoublèrent, et cette indisposition fut le prélude de sa dernière maladie.

La Mère de Saint-Athanase, désolée de cet accident, se permit de lui en faire un doux reproche. « C'est vous, lui dit-elle, qui vous êtes réduite en cet état par les instances que vous nous faites si souvent pour ne rien prendre de particulier au réfectoire, quand on y a servi des mets contraires à votre santé. » Notre Mère lui révéla alors un secret qu'elle avait eu soin de tenir jusque-là caché. « Lorsque Dieu, dit-elle, me montra le Canada en vision et

qu'il me promit de m'y faire aller, il me fit connaitre en même temps que sa volonté était que j'y vécusse à l'apostolique, mangeant de tout ce qui me serait présenté des viandes communes, et qu'en tout le reste j'évitasse la singularité. C'est une loi que j'ai toujours eue devant les yeux de mon esprit, après l'avoir communiquée à mes directeurs, et dont je n'ai pas pu me départir, pour peu que ce fût. »

Toutefois, quelque grand que fût son zèle ardent pour la régularité, il n'alla jamais jusqu'à porter atteinte à la parfaite déférence et soumission qu'elle professait à l'égard de ses supérieurs. Car elle savait, mieux que personne, que toutes les vertus doivent céder le pas à l'obéissance, qui est préférable, selon les saintes Écritures, *à tous les sacrifices.*

Femme éminemment supérieure à tous les points de vue, elle devenait semblable à un petit enfant lorsqu'elle se trouvait devant les dépositaires de l'autorité divine et surtout le directeur de sa conscience, tant elle était persuadée qu'il n'est rien à redouter davantage dans les voies spirituelles que l'orgueil de l'esprit et la confiance en ses propres lumières. Personne ne peut, en effet, se conduire soi-même dans ces sentiers redoutables, bordés de précipices, où les illusions peuvent être si fréquentes et si dangereuses. C'est pourquoi Dieu a voulu que l'abnégation des plus hautes facultés de l'âme fût, en ces matières, pour les âmes les plus richement douées par la nature, la première loi de leur perfection. Et il s'est plu quelquefois, pour humilier leur orgueil, à les

assujettir aux ordres et à la direction du plus humble et du plus petit des dépositaires du sacerdoce de son divin Fils. *Contemptibilia et ignobilia mundi elegit Deus et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret.* C'est la grande loi du christianisme.

Ce n'est pas à dire toutefois qu'il ne faille pas apporter dans le choix du directeur de sa conscience la plus grande sagesse et circonspection, ainsi que tant de saints personnages l'ont avec justesse si souvent recommandé. Mais ce que nous voulons dire, c'est qu'il faut se faire petit enfant à l'école de Jésus-Christ, et que la simplicité de l'esprit et l'obéissance sont les premières conditions requises pour y profiter de ses enseignements.

La Mère de l'Incarnation le savait bien. Aussi, non contente de se soumettre aux ordres et avis de son directeur de conscience, elle avait voulu, avant d'entrer dans la vie religieuse, s'engager par vœu à lui obéir très exactement. Écoutons-la elle-même: « Mon confesseur, qui prenait grand soin de me mortifier, n'en laissait passer aucune occasion. Il me faisait mourir toute vive, et plus il me mortifiait, plus j'étais portée à lui dire toutes mes pensées, et j'aurais voulu qu'il eût vu mon cœur, afin d'en déraciner tout ce qui s'y trouvait de désagréable à Dieu. Il m'était impossible de vivre à ma liberté, ayant désir d'être toujours assujettie ; et, à cette fin, je fis vœu d'obéir à mon confesseur en tout ce qui serait de ma plus grande perfection, ayant cette intention en le faisant que si j'entrais en religion, il serait annulé.

La force de l'inspiration me porta à cela, et je ne pus jamais m'en dédire devant Dieu, qui me poussait sans cesse à m'abaisser et à me soumettre et assujettir à toutes les créatures pour son amour. Et sa bonté m'a fait la grâce que jamais mon confesseur ne m'a rien commandé qui ne fût pour ma perfection[1]. »

Le confesseur auquel elle avait voué obéissance était, nous l'avons dit ailleurs, le Père dom Raymond de Saint-Bernard, dont il a été si souvent parlé dans la première et la deuxième partie de cette histoire. Homme très spirituel et expérimenté dans la conduite des âmes, il savait que l'humilité de l'esprit est comme la pierre de touche qui sert à discerner et à éprouver celles qui semblent appelées à marcher dans les voies de la contemplation extraordinaire. Aussi soumettait-il rigoureusement cette âme si favorisée du ciel à une foule d'humiliations et d'épreuves dont nous avons raconté quelques exemples.

Mais, loin de la rebuter et de l'abattre, ces saintes rigueurs ne faisaient, au contraire, nous l'avons vu, que lui inspirer plus de confiance et d'abandon à l'égard de son directeur. Elle s'ouvrait à lui avec une naïveté d'enfant. Et, ce qui doit être pour tout le monde une leçon salutaire, elle déclare dans sa première relation qu'aucune pratique de piété ne lui a été aussi avantageuse que celle-là. « Cela donne, dit-elle, une vraie simplicité d'enfant et sert à purifier l'âme, la rendant plus capable de s'unir à Dieu

[1] Dom Claude Martin, liv. III, ch. xi, *addition*.

par une candeur que je ne saurais dire. Enfin c'est le secret pour être bien venu auprès de Notre-Seigneur, car après cela on court à lui sans crainte et sans hésiter. »

Cette ferveur dans la soumission à l'égard de son directeur, dont elle ne se départit jamais jusqu'au dernier jour de sa vie, peut nous donner une idée de son obéissance dans la vie religieuse. « Je ne puis comprendre, disait-elle un jour, qu'une âme religieuse qui veut aimer Dieu et être aimée de lui ne soit pas obéissante. » Pour elle, elle faisait sa nourriture de cette vertu, à l'exemple du divin Sauveur[1]. On ne peut même dire jusqu'à quel point elle poussait la délicatesse à cet égard. Un jour, peu de temps avant sa mort, elle demanda à la Mère de Saint-Athanase, qui la remplaçait à ce moment dans les fonctions de supérieure, la permission d'aller laver sa bouche avec de l'eau fraîche. L'ayant obtenue, elle revint un instant après pour demander qu'on voulût bien lui permettre d'en avaler aussi quelques gouttes.

Dans les derniers temps de sa maladie, on ne pouvait se lasser de considérer son obéissance parfaite aux ordres de l'infirmière. Comme ces flambeaux dont la flamme projette ses plus beaux rayons au moment où elle va s'éteindre, ainsi notre vénérée Mère semblait faire resplendir son obéissance d'un plus vif éclat à mesure qu'elle approchait du

[1] Jean, IV, 34.

terme. On eût dit qu'elle voulait léguer à ses chères filles ces exemples d'abnégation de la volonté, comme le suprême testament de son cœur. On lui entendit dire, peu de moments avant son entrée en agonie, ces mots que son divin Époux avait prononcés sur la croix : *J'ai soif*. Aussitôt une sœur qui remplaçait alors à son chevet la sœur infirmière se mit en devoir de la satisfaire. Mais la malade, s'apercevant que la main qui lui présentait à boire n'était pas celle de l'infirmière : « Non, dit-elle, attendons l'infirmière ou ses ordres. — Mais elle le voudra bien, repartit la religieuse, et c'est notre Mère qui m'a envoyée ici. — Oui, sans doute, répondit à son tour la malade; mais il vaut mieux attendre l'infirmière, afin que le tout se fasse avec une plus parfaite obéissance. »

Cette vertu n'était si admirable chez notre Mère, que parce qu'elle avait son fondement dans une profonde humilité : « Je me vois continuellement, disait-elle souvent, comme étant dans la maison de Dieu par miséricorde. Je ne sais rien et je ne fais rien qui vaille à l'égal de nos sœurs. » Si quelque chose de fâcheux arrivait à la communauté, elle ne manquait jamais de s'en attribuer la responsabilité. D'ailleurs elle était attentive à ne perdre jamais le souvenir de son néant et de ses misères. On la vit un jour, à l'oraison, saisie tout à coup d'un tremblement extraordinaire au souvenir de ces paroles du prophète : « Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui te levais au matin de tes jours avec tant d'éclat ? » *Quomodo cecidisti, Lucifer, qui mane*

oriebaris[1] ? Elle fit ensuite à ses religieuses le commentaire de cette parole par cet autre passage du prophète : « Hurlez et gémissez, faible sapin, parce que le cèdre est tombé, et ceux qui étaient magnifiques dans leurs perfections ont été entièrement dévastés. » *Ulula, abies, quia cecidit cedrus, quoniam magnifici vastati sunt*[2].

Toujours attentive à s'humilier, ce qu'elle recherchait le plus, c'étaient les emplois inférieurs. On raconte à ce sujet que, quand elle fut déposée de sa charge de supérieure après six ans d'exercice, on lui confia les fonctions de dépositaire, auxquelles étaient annexées à cette époque celles de boulangère. En cette dernière qualité, elle était obligée non seulement de pétrir la farine, mais encore d'écraser elle-même les grains de froment à force de bras, car il n'y avait pas encore de moulin dans le pays. Elle prit tellement à cœur cet emploi et s'y livra avec une telle ardeur, qu'elle eut en peu de jours les mains tout à fait écorchées.

Mais nous oublierions ici un des traits principaux de sa physionomie religieuse, si nous ne disions encore quelque chose de sa grande charité à l'égard du prochain. Elle fut, pendant de longues années, la providence vivante de la colonie canadienne. Pauvre elle-même, elle fut toujours la mère des pauvres. Aucune infortune ou misère, de quelque genre qu'elle fût, ne fit jamais appel à sa charité

[1] Isaïe, XIV, 12.
[2] Zach., XI, 2.

sans en obtenir quelque secours. C'était là, pour toutes les personnes témoins de ces merveilles, un phénomène tellement étonnant, qu'on ne pouvait l'expliquer que par une intervention directe de Dieu. Du reste, le miracle a été, dit-on, plus d'une fois constaté [1].

Non contente de se dépouiller des biens matériels et souvent du nécessaire pour soulager les pauvres et les colons français tombés dans l'indigence, elle fit aussi le sacrifice de tous ses biens et mérites spirituels en faveur de ses chers sauvages. Aussi, quand quelqu'un se recommandait à ses prières ou lui demandait quelque part à ses mérites, elle répondait simplement qu'elle n'avait plus rien; que tout ce dont elle pouvait disposer, soit dans l'ordre temporel, soit dans l'ordre spirituel, était d'avance consacré aux âmes qu'elle était venue évangéliser.

Mais la plupart de ces chères enfants de la forêt lui rendaient bien par leur affection et leur vénération les témoignages de dévouement et de sollicitude maternelle qu'elle ne cessait de leur prodiguer. On aimait à les voir, d'après le témoignage d'un historien de notre Mère, s'approcher d'elle tout doucement, quand elle était en oraison, pour baiser avec dévotion l'extrémité de sa robe, comme elles eussent fait à l'égard d'une grande sainte. C'est qu'elle l'était vraiment à leurs yeux. Au sortir des pieux entretiens qu'elle aimait à avoir avec elles, ces chères

[1] Voir ce qui a été dit aux chapitres IV, VI et X de la troisième partie de cet ouvrage.

enfants étaient toutes embrasées du feu céleste qui consumait incessamment le cœur de leur Mère. Grands exemples ! saintes leçons qui ont contribué à former cette forte génération de femmes chrétiennes qui ont su fonder plus tard ces familles vraiment patriarcales, l'honneur et la force du Canada !

Mais son zèle et sa charité apostolique ne s'exerçaient pas seulement dans les limites de sa patrie d'adoption. Il y avait au delà de l'Océan, sur sa chère terre de France, des âmes nombreuses qui ne cessaient d'avoir une grande part dans ses sollicitudes. Ses lettres en sont un irrécusable témoignage. Elle en expédiait, dit-on, par centaines, chaque année, au moment du départ des vaisseaux. Un grand nombre étaient très longues ; mais toutes étaient dictées par un très vif sentiment d'amour pour Dieu et le prochain. Avec quelle vénération, quel respect elles étaient reçues ! Et quels fruits abondants de salut et de sanctification elles produisaient dans les âmes !

Il n'en est point parmi elles de plus touchantes que celles qu'elle écrivait à son fils, devenu ici-bas, grâce à ses prières, la suprême consolation de ses dernières années. Ce cher fils, associé autrefois d'une manière si touchante à son sacrifice, n'avait cessé d'être la plus grande préoccupation de sa vie. Son cœur maternel l'avait suivi partout, et quand nous considérons ces deux saintes âmes en ces derniers temps de la vie de notre Mère, il nous est impossible

d'éloigner de notre esprit le souvenir d'une des plus ravissantes scènes des annales de l'Église.

Qui ne connaît le tableau d'Ary Scheffer, si souvent reproduit, représentant sainte Monique et saint Augustin, son fils, assis l'un et l'autre à une fenêtre donnant sur les rivages de la mer, à Ostie ? La glorieuse mère porte, il est vrai, sur le visage, les traces de ses pénitences et de ses larmes; mais elle est tout inondée de lumière. Elle tient entre ses mains la main de son fils à moitié enveloppé encore dans les ombres, mais dont le front commence à s'illuminer aux pures clartés qui environnent sa mère de toutes parts. Tout respire en cette heureuse mère le triomphe et la joie d'une conquête aussi précieuse. On sent que rien ne la retient plus maintenant à la terre, et qu'elle est arrivée enfin au terme de sa longue et laborieuse vie.

Or n'est-ce point là l'image de notre Mère de l'Incarnation et de son fils Claude Martin? Ce fils, il est vrai, n'est pas le *fils de tant de larmes*, comme celui de l'illustre Monique. Il ne vient pas de loin, comme Augustin. Son esprit n'a pas été séduit par les mirages de l'erreur, et son cœur n'a pas été enivré par l'amour déréglé des créatures. Mais on pourrait bien l'appeler cependant le fils de tant de sollicitudes et de tant de ferventes prières ; car il a passé par bien des épreuves, il s'est vu exposé à de nombreux et bien graves périls.

Le voilà maintenant uni à sa mère par les liens de la charité divine ; et tous deux, désormais

inséparables par le cœur et par l'esprit, s'avancent à grands pas dans les voies les plus élevées de la perfection religieuse. C'est là, nous ne saurions trop le faire remarquer, l'œuvre de notre Mère de l'Incarnation, et peut-être la plus belle et la plus touchante de toutes. A Dieu ne plaise que nous la passions sous silence et la laissions dans l'oubli !

Que ne pouvons-nous rapporter ici toutes les lettres dans lesquelles elle donnait à ce fils bien-aimé ses précieux conseils! Elles sont un vrai monument de sagesse, d'onction, de science des voies de Dieu et de tendresse maternelle, qui égale, à notre avis, tout ce que les siècles chrétiens nous ont en ce genre légué de plus beau.

Elles nous montrent, à chacune des étapes de la grande et admirable vie religieuse de Claude Martin, notre Mère de l'Incarnation toujours là auprès de lui, toujours attentive et fidèle, avec toutes les délicatesses et sollicitudes de son cœur maternel : ici, encourageant et excitant son zèle et sa ferveur ; là, modérant ses élans parfois excessifs ; ailleurs, versant le baume de ses consolations sur ses blessures, ou soutenant le courage de ce disciple de Jésus-Christ, ployant comme le Maître à Gethsémani, sous le poids des épreuves intérieures, ou, sur le chemin du Calvaire, sous le fardeau de sa croix. Quiconque étudiera la correspondance de la Mère de l'Incarnation, en ayant en regard la vie de son fils, sera ravi de ce phénomène d'union spirituelle entre ces deux saintes âmes.

Bossuet, qui les connaissait bien l'une et l'autre, disait avec juste raison que Claude Martin était encore plus le fils de sa sainte mère « selon l'esprit que selon la chair[1] ». On ne saurait mieux exprimer la nature des rapports spirituels qui les unissaient. Claude Martin est vraiment, au point de vue religieux et mystique, le parfait disciple de sa glorieuse mère.

Sa sainte mort fut, du reste, le digne couronnement de sa vie de pénitence, de travail et de prière. Elle arriva le 9 août 1696. Le fervent bénédictin avait quitté Paris depuis six ans, et remplissait alors les fonctions de prieur à l'abbaye de Marmoutier. Un unanime concert d'éloges s'éleva sur sa tombe de tous les monastères qu'il avait dirigés et édifiés par le spectacle de ses belles vertus religieuses, et l'illustre Mabillon, en apprenant sa mort, put dire de lui ces mots qui résument bien sa vie si humble, si régulière, si cachée aux regards des hommes, si austère et si recueillie : « Je ne sais rien de lui que ce que tout le monde a vu ; mais sa vie constante et uniforme dans le bien me tient lieu de miracle[2]. »

Mais il y avait dans le monastère des Ursulines de Tours une personne qui avait été, elle aussi, avec dom Claude Martin l'objet des sollicitudes incessantes de notre vénérable Mère.

C'était sa nièce, une enfant de cette sœur dont

[1] *États d'oraison*, liv. IX.

[2] *Vie de dom Claude Martin*, par dom Martène, liv. V, p. 388.

elle avait si largement partagé autrefois la vie et les travaux pendant son veuvage. Après une assez longue série d'épreuves où la vertu de cette jeune fille avait été exposée aux plus graves périls, elle s'était réfugiée dans le monastère de Tours, encore tout embaumé des vertus de sa sainte tante, et y avait fait profession, au bout de quelques années, sous le nom de Marie de l'Incarnation, en souvenir de celle qui l'avait porté avant elle, avec tant d'éclat, dans ce même monastère.

Telles étaient les deux âmes que notre vénérée Mère présentait tous les jours à Dieu le Père, comme deux victimes sur le cœur de son divin Fils. L'une et l'autre, après avoir été longtemps le sujet de ses alarmes et de ses peines, étaient maintenant celui de ses plus douces consolations. Elle les voyait marcher à grands pas dans les voies de la perfection religieuse, et à toutes les deux, ses yeux, au moment de se fermer pour toujours aux choses d'ici-bas, pouvaient indiquer l'éternel *rendez-vous* où les chrétiens fidèles qui ont aimé et servi Dieu sur la terre se retrouvent pour ne plus se séparer.

C'était vers cet heureux terme de son pèlerinage qu'elle ne cessait maintenant de soupirer. Sa charité pour Dieu ne faisait que croître tous les jours davantage, et achevait de consumer peu à peu ses dernières forces. Aussi ressemblait-elle à ces lampes qui brûlent devant l'autel et finissent par s'éteindre peu à peu. Nous avons parlé plusieurs fois de sa grande dévotion au sacré Cœur de Jésus ; mais vers

la fin de sa vie on eût dit qu'elle augmentait encore. A la belle prière et à l'acte d'oblation qu'elle avait coutume d'adresser tous les jours à Dieu, elle voulut joindre, durant les derniers jours de son exil ici-bas, l'oraison suivante, qui lui avait été inspirée par la double beauté divine et humaine de son divin Époux :

« O mon Jésus, mon Seigneur et Maître, vous qui êtes la splendeur de la gloire de votre Père et la figure de sa substance, je vous renouvelle les vœux et engagements du saint esclavage que j'ai contracté à l'égard de votre double beauté. Je renonce entièrement à toute gloire que l'on peut posséder ou désirer en ce monde, à l'exception de celle qui consiste à se vouer à votre service, pour la possession de laquelle je proteste et déclare vouloir être éternellement votre esclave. »

Cette double beauté de son divin Époux avait été le charme profond de toute sa vie religieuse. Elle a même laissé sur cet ineffable sujet des écrits qui malheureusement ne nous sont point parvenus. Nous n'en possédons qu'un que nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici. C'est un élan du cœur à l'occasion de ces paroles du psaume XLIV : *Vous êtes beau par la forme parmi tous les enfants des hommes*[1].

[1] Cet écrit fut composé par la Mère de l'Incarnation, peu de mois avant sa mort, au sortir de la première crise de sa longue et cruelle maladie. Elle l'envoya à son fils avec ces mots : « L'écrit que je vous envoie vous fera connaître la disposition où j'étais lorsque je commençai à me mieux porter. Une sentence de l'Écriture sainte attira si fort mon attention que, ma faiblesse ne le

« Oui, vous êtes le plus beau, s'écrie-t-elle, d'entre tous les enfants des hommes, ô mon Bien-Aimé ! Vous êtes beau, mon cher Amour, en votre double beauté divine et humaine. Vous êtes beau, mon cher Amour, et vous emportez mon esprit dans une vue inexplicable de ce que vous êtes en votre Père, et de ce que votre Père est en vous. Mais comment vous pourrai-je supporter dans vos splendeurs, si vous ne ravissiez mon cœur et mon esprit, et si dans ce ravissement vous ne l'introduisiez dans vous-même, lui donnant une capacité qui le rend une même chose avec vous ? De sorte qu'encore que je vous voie Dieu de Dieu, lumière de lumière et Dieu de vrai Dieu, je vous embrasse comme étant mon amour et tout mon bien.

« O mon divin Époux ! qu'est-ce que ceci ? Je vous vois tout à votre Père, et vous êtes tout à moi ! Votre Père et vous êtes tout à moi ; votre Père est aussi à moi, et je ne sais comment cela se fait.

« O mon cher Bien-Aimé ! dans cette privauté qui charme mon âme, il me semble que mon néant se perd dans un abime qui n'a point de fond. Ce grand abîme, c'est vous, qui me tenez sous votre empire, et ensuite ou plutôt en même temps vous m'inspirez, en sorte que je vous parle comme si j'avais l'empire sur vous.

« Pardonnez à ma liberté, de laquelle vous êtes

pouvant supporter, je fus contrainte pour me soulager d'écrire ce peu de mots... »

vous-même la cause; car vous me consumez en cet état.

« Cette ouverture que vous avez faite à mon cœur, laquelle est continuellement aspirante, respirante et soupirante, est une bouche qui vous tient un langage qui tuerait le corps, s'il fallait qu'il passât par les sens, puisque tout se réduit à dire que je vous vois être essentiellement. Ah! Amour, ah! Amour, m'ayant fait longtemps chanter ce cantique qui me fait trouver en vous, vous me rendez muette.

« Je suis impuissante par une consommation d'amour en vous que je ne puis exprimer. Je vois bien des choses de vos grandeurs et de vos épanchements amoureux, Verbe incréé! mais elles anéantissent ma conception dans un abîme sans fond où elle se perd.

« Vous savez, mon cher Époux, ce qu'opéra dans mon cœur la parole que mon Père spirituel me dit, après m'avoir confessée, que quand je mourrais seule et en son absence, vu l'accès que vous donnez à mon âme auprès de vous, je n'eusse point de crainte; qu'autrement je ne vous traiterais point comme un époux en qui je dois avoir confiance. Mon esprit en est encore touché. Ne vous pas traiter en Époux! cela est insupportable. C'est pourquoi après cela je ne me souciai plus de rien.

« Mon Bien-Aimé, vous disais-je, vous savez toutes mes affaires, dirigez-les toutes pour moi. Vous savez de quelle quantité d'âmes je me suis chargée

pour les présenter tous les jours à votre Père sur votre divin cœur. Aujourd'hui je suis si malade et si impuissante, que je ne saurais plus le faire. Me voilà abandonnée à votre disposition.

« Après cela, je me trouvai déchargée de tous mes soins, et, mon cœur soupirant vers vous, je vous disais de temps en temps, comme abandonnée en vous : Mon Bien-Aimé, vous conduisez mes affaires. Mon cher Amour, vous vous en êtes chargé.

« Je me trouvai en peine lorsque mon Père m'ordonna de vous demander quelle place vous me donneriez si vous m'appeliez à vous. Car, mon cher Amour, je me sens tellement abandonnée à vos dispositions, qu'à peine pensais-je ce que vous ferez de moi.

« Je vous demandai néanmoins ce que l'obéissance voulait de moi; mais, en vous le demandant, je me sentis emportée dans cet abandon. Mettez-moi où vous voudrez ; partout vous serez mon amour. J'espère que je vous verrai en votre double beauté divine et humaine, en la splendeur des saints, au jour de votre vertu, vous, mon Bien-Aimé ! qui, pour l'amour des hommes, vous êtes fait homme et rendu accessible, pour faire les hommes Dieu par participation.

« Je souhaiterais volontiers votre dernier avènement, afin que mon âme, vous voyant triompher de vos ennemis, chantât avec vous vos victoires.

« Ce que je pense ici m'est ineffable, dans la vue

de la pénétration que vos bien-aimés auront en vous.

« Si mon cœur suit sa pente, vous seul savez l'accès qu'il a à votre divin cœur.

« Ah ! il faut que se termine ici, mon cher Amour, ma caution et ma vie. Vous êtes tout à moi, et il me semble que je suis toute à vous, nonobstant mes rusticités et mes faiblesses [1]. »

Ces sortes d'épithalames d'amour n'étaient point rares, au XVIIe siècle, parmi les personnes pieuses. Aussi ne devons-nous pas nous étonner d'en trouver plusieurs dans les écrits de la Mère de l'Incarnation. Ils nous révèlent une fois de plus les ardeurs dont son âme séraphique était animée à l'égard de son divin Époux.

Les esprits versés dans la spiritualité, à la fin du XVIIe siècle, se sont plu à considérer notre Mère de l'Incarnation comme la « Thérèse de son temps et du nouveau monde ». Leur jugement était vrai, et nous ne doutons pas qu'il ne soit ratifié par ceux qui auront lu cette histoire. Oui, c'est l'image de la grande sainte Thérèse qui vient de passer sous nos yeux, avec des traits moins brillants, il est vrai, des tons moins chauds, des rayons de lumière moins éclatants ; c'est, en un mot, la glorieuse vierge d'Avila transportée loin de cet étincelant soleil de la Castille, qui semble toujours faire resplendir son nom et sa mémoire à travers l'histoire.

[1] Dom Claude Martin, liv. III, ch. XIII, *addition*.

Notre Mère de l'Incarnation est la Thérèse du Nord. Française au plus haut degré, elle diffère de la glorieuse vierge d'Espagne, entre autres particularités, par tous les caractères du génie de la race à laquelle elle appartenait, et les différences du ciel sous lequel elles ont vécu. C'est la femme forte par excellence, pratique, laborieuse, industrieuse, courageuse et intrépide. Et tous ceux qui la connaîtront diront avec nous : *C'est la vraie Thérèse française.*

CHAPITRE VII[1]

MORT DE Mme DE LA PELTRIE ET DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

Maladie cruelle. — Amélioration suivie d'une rechute. — Huit ans d'attente et de travaux. — Elle demande à être déchargée du fardeau de la supériorité. — Son zèle pour la conversion des sauvages. — Son dictionnaire algonquin. — Mme de la Peltrie tombe malade. — Vertus admirables de cette sainte dame dans sa dernière maladie. — Sa précieuse mort. — Ses funérailles. — Son portrait. — Recrudescence de la maladie chez la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. — *Christo confixa sum cruci.* — Elle reçoit les derniers sacrements. — Les recommandations dernières. — Elle bénit ses enfants. — Les plaintes au sujet des prières que l'on fait pour la retenir en ce monde. — *Je ne refuse pas le travail.* — La convalescence. — Rechute. — Le prochain départ. — Son agonie. — Sa sainte mort. — Beauté éblouissante de son visage. — *Te Deum.* — Concours empressé auprès de ses dépouilles mortelles. — Le R. P. J. Lallemand prononce son éloge funèbre. — Les funérailles. — Le tombeau.

Ecce sponsus venit; exite obviam ei.
Voici l'Époux qui vient; allez au-devant de lui. (Matth., XXV, 6.)

Il ne nous reste plus maintenant qu'à mettre sous

[1] Ce chapitre est presque entièrement emprunté au livre de M. l'abbé Casgrain, qui n'a fait lui-même d'ailleurs que reproduire, à peu de chose près, dom Claude Martin.

les yeux de nos lecteurs le récit des derniers jours de notre vénérable Mère.

« C'était en l'année 1664 qu'elle avait commencé à ressentir, nous dit son biographe canadien, les premières atteintes du mal qui devait mettre un terme à la longue mort de son existence terrestre et la réunir pour jamais à son céleste Époux. Exténuée de macérations, de travaux et de veilles, elle fut attaquée d'une fièvre continue, accompagnée d'un épanchement de bile et de coliques violentes qui ne lui laissèrent de repos ni le jour ni la nuit. La maladie, agissant sur cette nature épuisée, fit des progrès effrayants; mais notre Mère, loin de partager les alarmes de ses sœurs, accueillit avec transport cette messagère de l'éternité, et reçut les derniers sacrements, au milieu des larmes et des gémissements de sa famille monastique, agenouillée autour de son lit de douleur. A la première annonce de sa maladie, la ville entière fut dans le deuil. Chaque famille désolée semblait menacée de perdre une mère; un concert de prières s'éleva jour et nuit du monastère des Ursulines et de toute la ville pour faire violence au Ciel et l'arracher à la mort. Dieu se laissa toucher par tant d'instantes supplications et consentit à prolonger son pèlerinage terrestre; mais, à dater de ce jour, son existence ne fut qu'une longue agonie.

« Peu de temps après cette première attaque, elle fit une rechute qui se déclara avec les symptômes les plus alarmants, et signala des lésions organiques.

Elle éprouva des vomissements continuels, un grand mal de côté et une colique néphrétique, compliquée d'une contraction de tout le système nerveux. Nous avons déjà vu, dans le chapitre précédent, quels étaient ses sentiments au milieu de tant de souffrances.

« Les remèdes qu'on lui appliquait ne faisaient qu'aigrir le mal et accroître les douleurs, ce qui fit résoudre les médecins de l'abandonner entre les mains de Dieu, dont l'amour semblait vouloir la tenir attachée à cette croix.

« Toutefois l'heure de la mort n'était pas encore venue pour elle. Huit années de langueur, de souffrances et d'épreuves s'écoulèrent encore avant qu'elle ne fût conviée au banquet des noces éternelles.

« Cependant la servante de Dieu, minée par la maladie et accablée d'infirmités, avait demandé à être déchargée du gouvernement de la maison; car pour la troisième fois elle venait d'être appelée depuis peu à remplir cette dignité. Le Père Lallemand, qui malgré son grand âge la conduisait encore et comprenait le prix et les bénédictions attachés à sa direction, non moins que le bonheur de la communauté vivant sous sa houlette, se garda bien d'écouter sa prière. L'humble Mère dut se soumettre sans murmurer. Elle reprit sur ses épaules, « qui penchaient si fort vers la terre, » dit-elle, le fardeau de la supériorité, et ne songea plus qu'à profiter des souffrances que le Ciel lui envoyait...

« En la voyant dans l'état d'affaissement et d'ef-

frayante maigreur où la maladie l'avait réduite, on était tout surpris qu'elle pût encore vivre. Cependant elle observait encore les jeûnes et ne cessait de donner l'exemple du travail. Toujours la première levée et la dernière couchée, elle ne prenait, pour ainsi dire, aucun repos. Outre les devoirs de sa charge, qu'elle accomplissait très exactement, elle écrivait encore un nombre vraiment prodigieux de lettres, et trouvait encore le temps de s'occuper à d'utiles ouvrages de peinture ou de broderie, pour lesquels elle avait un goût exquis. En un mot, à l'âge de soixante-dix ans, et dans un corps tout cassé et demi-mort, elle faisait ce qui paraissait au-dessus des forces de la meilleure santé. Son existence, dans les dernières années de sa vie, fut un mystère, comme avait été toute sa vie mystique.

« Toujours poursuivie par cet amour des sauvages qui lui avait fait entreprendre tant de travaux depuis trente ans pour leur conversion, et voulant prolonger cet apostolat jusqu'au delà de la tombe, elle s'occupait sans cesse de l'éducation des jeunes sœurs destinées à lui succéder.

« C'est au milieu de ces labeurs que l'épouse du Christ, le front ceint du diadème de toutes les vertus, sous sa couronne de cheveux blancs, attendait l'immortel repos...

« Mais, à mesure qu'elle s'avançait vers ce terme tant désiré, la solitude se faisait ici-bas plus profonde autour d'elle. Des trois fondatrices venues de Tours, il ne restait plus que Mme de la Peltrie. La

Mère de Saint-Joseph était allée depuis longtemps recevoir sa couronne, et Mme de la Peltrie, chargée du précieux fardeau de ses soixante-huit années de mérites, était sur le point d'aller la rejoindre au rendez-vous éternel. Fruit mûr dont la frêle tige ne tenait plus à l'arbre de la vie que par une fibre, le souffle qui devait la jeter dans les jardins du ciel s'était déjà levé.

« Le 12 novembre 1671, elle fut attaquée d'une pleurésie qui, en peu de jours, la conduisit aux portes du tombeau. Toutes les vertus qu'elle avait pratiquées pendant sa vie parurent s'assembler autour de sa couche funèbre pour lui faire cortège à ce dernier passage. Jamais, en effet, on ne la vit plus humble, plus affable, plus patiente, plus mortifiée, plus soumise à la supérieure, plus unie à Dieu ni plus résignée à sa sainte volonté. La pauvreté évangélique avait été sa compagne de chaque jour, pendant ses trente-trois années d'apostolat; elle voulut encore l'appeler à son chevet à son dernier soupir. L'opulente héritière d'Alençon ne possédait pour château qu'une pauvre cellule, pour tout ameublement que deux chaises en paille, une table de bois sur laquelle reposaient les saints Évangiles et un livre de méditations, et pour lit de repos qu'un misérable grabat. Au-dessus de la table pendait, sur la muraille nue, un crucifix peint sur bois; c'était la seule décoration et les seuls ameublements de son austère cellule, ainsi que l'atteste l'inventaire qui en fut fait après sa mort.

« Ayant aperçu sur sa table quelques aliments délicats qu'on lui avait préparés pour soulager ses souffrances, elle les fit enlever immédiatement en disant que la pauvreté ne connaissait pas de telles douceurs. Le 15 novembre, quatrième jour de sa maladie, elle fit son testament en présence de l'intendant Talon, qui voulut y assister, tant pour honorer sa personne que pour autoriser ses dernières volontés. Dans son humilité, se croyant indigne d'habiter le monastère qu'elle-même avait fondé, elle y demandait par charité l'aumône d'une tombe dans le caveau des Ursulines. Pour répondre au désir des révérends Pères Jésuites, elle ordonna que son cœur leur fût remis après sa mort; mais elle recommanda qu'il fût enfermé dans une petite boîte toute simple et non polie, que l'on remplirait de terre mêlée de chaux vive, afin qu'il fût plus promptement consumé. Il devait être porté en cet état dans l'église des révérends Pères Jésuites, et enterré sous le marchepied de l'autel, où reposait le saint Sacrement, afin d'y être réduit en poussière et anéanti en holocauste aux pieds de la Majesté divine.

« Deux jours après, le 17, son médecin lui déclara qu'elle ne passerait pas le lendemain. Bien loin de s'en effrayer, elle accueillit cette nouvelle avec allégresse, et pria celles qui l'entouraient de ne plus lui parler que de l'éternité.

« N'avez-vous donc aucun regret de mourir? lui demanda une des religieuses qui l'assistaient. — Oh! non, reprit-elle vivement; j'estime mille fois plus le

jour de ma mort que toutes les années de ma vie. »

« Le Ciel réservait à ses derniers moments une suave et délicate consolation. Le grand serviteur de Dieu, le protecteur dévoué qui lui avait aplani le chemin de sa vocation, et qui avait pris une si large part à la fondation des Ursulines, M. de Bernières, revivait au Canada, avec toutes ses vertus, dans la personne d'un de ses neveux. M. Henri de Bernières, grand vicaire et curé de Québec, était en même temps supérieur des Ursulines; ce fut de sa main que Mme de la Peltrie eut le bonheur de recevoir les onctions suprêmes, « avec des sentiments de com-« ponction pleins d'amour et de suavité, disent les « *Relations*. Elle priait ses chères filles, qui étaient « toujours auprès d'elle, de lui remettre souvent en « mémoire ce premier verset du psaume CXXI : *Læ-« tatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum « Domini ibimus.* »

« Enfin elle entra en agonie en priant Dieu, et expira doucement deux heures après, sur les huit heures du soir, le 18 novembre 1671.

« Le lendemain, ses obsèques furent célébrées avec une grande pompe dans le monastère des Ursulines. Le gouverneur général, M. de Courcelles, l'intendant Talon et tous les citoyens de distinction de Québec et des environs, voulurent honorer de leur présence la cérémonie de ses funérailles.

« Après le service funèbre, le clergé, suivi des restes mortels de l'illustre défunte, entra dans le chœur des religieuses, pendant que les derniers

accents de la psalmodie lugubre se prolongeaient sous les arceaux du cloître. Le corps, enfermé dans un cercueil de plomb, fut descendu dans le caveau.

« Cette cérémonie fut suivie immédiatement de la translation du cœur de la fondatrice. La précieuse relique, voilée sous un crêpe noir, était portée par un des principaux citoyens de la ville, précédé du clergé. Le gouverneur, l'intendant Talon, et la foule fermaient la marche. Arrivée devant le portail de l'église des Jésuites, la procession s'arrêta ; M. de Bernières s'avança alors, portant la petite boite qui renfermait le cœur de la défunte, et la remit entre les mains du supérieur, qui alla la déposer au pied des marches du grand autel, qu'on avait eu le soin d'orner des décorations dont Mme de la Peltrie elle-même l'avait enrichi pendant sa vie.

« La religieuse piété des Ursulines, ajoute M. l'abbé Casgrain, nous a conservé le portrait de leur sainte fondatrice. Toute sa personne offrait le type de l'aménité et de la douceur. Sa figure, d'un bel ovale, était remarquable par l'harmonie des lignes et la perfection des formes. Un nez légèrement aquilin, une bouche bien dessinée et toujours souriante, un regard limpide, voilé sous de longs cils, que l'habitude de la méditation tenait à demi baissés, imprimaient à sa physionomie une douceur exquise.

« Quoique sa taille frêle et délicate ne dépassât pas la moyenne, et que tout en elle respirât la modestie et l'humilité, sa démarche était néanmoins pleine de dignité et de noblesse ; on reconnaissait,

en la voyant, la descendante de ces hauts et puissants châtelains, de ces preux chevaliers, dont la vaillante épée avait soutenu le trône et l'autel. A travers la plus charmante simplicité perçaient toujours ce grand air du XVII[e] siècle et cette distinction parfaite, traditionnelle parmi les vieilles familles de France. Mais ce majestueux ensemble était tempéré par un air de recueillement et d'onction attractive qui donnait à sa conversation un charme infini, et lui avait conquis l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient eu le bonheur de la connaître[1]. »

Cependant le départ de M[me] de la Peltrie pour le ciel allait être bientôt suivi d'un autre plus douloureux encore pour la colonie tout entière.

« Jusqu'au commencement de l'année 1672, les Ursulines avaient conservé l'espoir de prolonger encore quelque temps les précieux jours de leur vénérable Mère, malgré son excessive débilité et ses souffrances habituelles. Depuis sa dernière maladie, elle avait toujours souffert d'une extrême faiblesse, surtout dans les côtés, et d'un épanchement de bile qui mêlait un goût d'amertume à toute sa nourriture. Toutefois aucun symptôme alarmant ne s'était encore déclaré; mais, dans la nuit du 15 au 16 janvier, elle fut prise d'une oppression de poitrine qui faillit l'étouffer. Cette première attaque fut suivie d'un vomissement extraordinaire qui dura vingt-quatre heures, sans qu'aucun remède pût le calmer.

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, III[e] époque, ch. XII.

A peine eut-il cessé que l'étouffement recommença et devint extrême. Une douleur de tête accablante se joignit à cette oppression et ne lui laissa plus un moment de repos, un seul instant de sommeil. La fièvre ardente qui s'était allumée dans tout son être avait produit une telle prostration de forces, que son corps n'était plus qu'une masse inerte que trois personnes robustes pouvaient à peine remuer. Deux tumeurs s'étaient en même temps déclarées aux côtés, et devinrent deux foyers de fièvre, dont les élancements lui causaient d'atroces douleurs.

« La sublime malade, ainsi gisante sur sa couche funèbre, parut plus grande que dans l'action et les ravissements de l'extase. Pas un soupir, pas une plainte, pas un muscle de son visage ne trahissaient les intolérables souffrances dont elle était consumée; sur toute sa physionomie rayonnait une auréole de majestueuse sérénité, de jouissance surhumaine. La paix et l'éclat de son âme rejaillissaient sur sa figure. Ravie de se voir crucifiée avec Jésus-Christ, elle répétait avec un saint transport : *Christo confixa sum cruci.*

« Cependant le mal faisait des progrès si rapides que, dès le cinquième jour, 20 janvier, les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir. A une heure de l'après-midi, elle reçut le saint Viatique des mains de M. de Bernières, en présence de la communauté en pleurs. Elle seule éprouvait une joie indicible en s'unissant, dans le Sacrement de l'amour, à l'Époux invisible qu'elle espérait bientôt voir et posséder sans voile. Le lendemain, au moment de recevoir

l'Extrême-Onction, elle demanda pardon à M. de Bernières, supérieur du monastère, et au vénérable Père Lallemand, son directeur; puis, se tournant vers la supérieure, la Mère Saint-Athanase, elle la remercia, ainsi que toute la communauté, de leur charité à son égard, et leur demanda pardon des fatigues et des peines qu'elle leur avait données pendant sa maladie.

« Un instant après, entendant dire que la petite fille d'un des premiers chefs algonquins convertis venait d'entrer au pensionnat, elle la fit venir et lui prodigua les caresses les plus affectueuses. Puis, s'adressant à ses sœurs, « elle leur dit des merveilles « pour les exciter à l'estime de leur vocation et à « l'amour des petites sauvages, qu'elle appelait les « délices de son cœur. » Toutes les pensionnaires, françaises et sauvages, lui furent ensuite présentées pour recevoir sa bénédiction; la mourante étendit ses mains tremblantes sur le groupe des jeunes vierges agenouillées autour de son lit de mort, et, le regard illuminé d'un rayon céleste, tandis qu'un sourire affectueux errait sur ses lèvres pâles et desséchées, elle appela sur elles toutes les bénédictions d'en haut. Les sanglots des religieuses et des enfants, qui la vénéraient et l'aimaient comme leur mère, interrompirent seuls ensuite le silence; et toute la famille se retira, n'attendant plus que le moment fatal[1]. »

Mais la pensée de ses chères filles et de ses chères enfants des bois ne faisait pas oublier à la mourante

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*, IIIe époque, ch. XIII.

la grande famille de Sainte-Ursule et de Sainte-Angèle, dont les intérêts généraux lui avaient été toujours si chers. Ce fut, sans doute, dans un des intervalles de repos que lui laissait encore sa maladie, avant la crise suprême, qu'elle exprima si solennellement et d'une manière si précise son ardent désir, dont nous avons déjà parlé, par rapport à l'union de toutes les Ursulines de France en une seule et même congrégation. « En sa dernière maladie, dit dom « Claude Martin, dont nous rapportons ici textuel« lement les paroles, elle donna charge à une reli« gieuse de mander en France qu'elle voyait tant « de biens dans cette union générale, qu'elle mou« rait dans l'espérance qu'elle se ferait un jour; « qu'à la vérité il y avait des difficultés, mais « qu'elles n'étaient pas si grandes qu'elles ne se « pussent facilement surmonter, si toutes voulaient « relâcher quelque chose de leurs propres intérêts; « qu'il n'y avait pas une congrégation où il n'y eût « quelque chose de bon et quelque chose de défec« tueux, et que, prenant de toutes ce qu'il y a de « fort et de solide, l'on en pourrait faire une qui « serait accomplie et sans défaut. Il est vrai que « l'idée de ce grand dessein fait voir une suite de « biens très considérables; mais enfin, s'il est de « Dieu, c'est à lui d'en faire naître les moyens; et, « pour moi, j'estime qu'il ne se peut exécuter que « dans une assemblée générale des prélats du « royaume, avec l'agrément des communautés[1]. »

[1] Dom Claude Martin, liv. III, ch. III, *addition*.

« Cependant les vœux, les prières et les pénitences avaient recommencé avec une nouvelle ferveur pour la prolongation d'une vie si chère. La Mère de l'Incarnation fut contristée de cet empressement de ses sœurs à conserver des jours qu'elle croyait inutiles, et s'en plaignit affectueusement au R. P. Lallemand. Le vénérable vieillard, touché du deuil où la mort de cette vénérée Mère allait plonger la communauté, lui ordonna alors d'unir ses prières à celles de ses compagnes. Interdite à ce commandement, elle se recueillit un instant; puis, joignant les mains et levant les yeux au ciel : « Mon Père, dit-
« elle, je crois que j'en mourrai; mais, si c'est la
« volonté de Dieu que je vive encore, je m'y soumets.
« — Tout cela est bon, ma Mère, repartit le saint
« homme; mais vous devez vous mettre de notre
« côté, et prier Dieu de vous conserver à cette com-
« munauté, qui croit encore avoir besoin de vous. »

« A ces paroles, l'humble Mère se résigna sans réplique, et, renouvelant l'admirable dévouement de son compatriote, saint Martin de Tours : « Mon
« Dieu, dit-elle, si vous jugez que je sois encore
« nécessaire à cette petite famille, je ne refuse point
« le travail; que votre volonté soit faite! »

« Dès ce moment elle éprouva un soulagement sensible; la fièvre la quitta, et peu de temps après les médecins la déclarèrent hors de danger. Un *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté dans l'église du monastère, au milieu de l'allégresse universelle. La malade elle-même y assista et parut recouvrer ses forces.

« La joie d'une convalescence si inespérée fut partagée par la ville entière; de toutes parts on s'empressa de venir la féliciter et de lui témoigner, par les attentions les plus délicates, la part que l'on prenait à son rétablissement. Cette convalescence parut se continuer pendant tout le carême. Le dimanche des Rameaux, elle put suivre la cérémonie; et le vendredi saint, elle eut encore assez de force pour assister à l'adoration de la croix. Mais, le soir même, elle fut obligée de déclarer à la supérieure que les deux tumeurs qu'elle avait aux côtés lui causaient des douleurs aiguës. Le chirurgien, appelé sur-le-champ, constata la présence de deux abcès qu'il fallut ouvrir. L'opération fut douloureuse; mais la seule trace de souffrance qui parut sur le visage de l'héroïque patiente fut un reflet de plus intime sérénité.

« Deux fois le jour, le chirurgien visitait la malade, pansait ses plaies, les nettoyait et souvent y appliquait le fer et le feu. Un matin, pendant une de ces cruelles opérations, elle ne put réprimer un léger frémissement; toute confuse de cette sensibilité involontaire, elle en fit une satisfaction immédiate, comme d'un scandale.

« Cependant le médecin déclarait que les plaies étaient vermeilles et en voie de guérison. Mais, le huitième jour, il se produisit une altération subite, jointe à un complet épuisement, indices certains de sa fin prochaine. On en fit part à la mourante; aussitôt ses traits s'épanouirent; une expression de

recueillement extatique se répandit sur toute sa physionomie, et son esprit parut prendre son vol vers les cieux pour n'en plus redescendre. Son regard à demi voilé resta fixé sur le crucifix qu'elle tenait entre ses mains.

« Lorsqu'on lui adressait la parole, elle répondait « avec une douceur et une affabilité angélique [1], » mais en peu de mots, et sans sortir de son attitude méditative. La supérieure, qui se tenait constamment à ses côtés, rappela à son souvenir le fils qu'elle laissait dans le monde, et alors si éloigné d'elle; elle s'informa si elle n'avait aucune recommandation à lui faire, et s'offrit à lui communiquer ses dernières volontés. En entendant prononcer le nom de son fils, elle tressaillit; un profond attendrissement se peignit sur sa figure : « Dites-lui, murmura-t-elle, « que je l'emporte avec moi dans mon cœur en « paradis, où je ne cesserai de solliciter sa parfaite « sanctification. »

« Le 29 avril, elle reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction, avec une parfaite présence d'esprit, mais sans épanchement extérieur ni empressement visible, et toujours absorbée en Dieu. L'âme oubliait déjà son enveloppe mortelle, et ne communiquait plus qu'avec le monde des esprits.

« Plusieurs fois pendant les derniers quinze jours de sa maladie, elle avait demandé à voir les petites sauvages, et chaque fois elle les avait bénies avec cette effusion et cette tendresse inexprimables d'une

[1] Dom Claude Martin.

mère mourante. Quelques religieuses lui ayant demandé de leur faire part du mérite de ses souffrances : « Tout est pour les sauvages, répondit-elle « avec un sourire, je n'ai plus rien à moi. »

« Dans la matinée du 30 avril, sentant sa fin approcher, elle voulut voir une dernière fois ses chères petites néophytes, et leur adressa dans leur propre langue des paroles d'adieu si tendres, si suaves, si pénétrantes d'amour et de sollicitude, qu'un torrent de larmes s'échappa des yeux de tous ceux qui l'écoutaient.

« Vers midi, elle entra en agonie; mais, quoiqu'elle eût perdu l'ouïe et la parole, son esprit n'en paraissait pas moins avoir conservé toute sa lucidité. Aucun mouvement, aucune agitation extérieure ne trahissait la lutte suprême de la vie contre les étreintes de la mort. La placidité de la figure indiquait un calme parfait et l'union intime avec Dieu; plusieurs fois on la vit porter d'une main tremblante son crucifix à ses lèvres.

« Cependant, peu à peu, les extrémités déjà froides revêtaient cette blancheur mate qui indique que la vie, fuyant devant la mort, reflue vers les sources de l'existence, prête à se tarir.

« Le silence morne qui règne dans la chambre de l'agonisante n'est interrompu que par les soupirs et les sanglots de ses sœurs. Rangées autour de la couche funèbre de leur Mère, elles contemplent avec anxiété, à travers la pâleur de la mort, les derniers rayonnements de cette grande lumière qui

s'évanouit à leurs yeux, pour se lever, éclatante d'immortalité, sur l'horizon de l'éternité. Qui dira leurs angoisses et leurs larmes? Elles n'osent croire à la triste réalité qu'elles voient venir. Immobiles, les yeux baignés de pleurs et fixés sur le visage de la mourante, elles prient, elles soupirent, elles gémissent.

« A chaque défaillance elles retiennent leurs sanglots et n'osent respirer, dans la crainte d'enlever le dernier souffle errant sur les lèvres de leur Mère.

« Une heure avant sa mort, dit un de ses histo-
« riens, elle versa trois ou quatre grosses larmes;
« Dieu seul, qui était le maître de son intérieur, sait
« de quelle source elles coulaient. » Peu après elle ouvrit lentement les yeux, jeta un long regard sur ses chères sœurs, comme pour leur dire un dernier adieu, puis elle les referma pour ne plus les ouvrir sur la terre. Enfin, à six heures du soir, sans agitation ni effort, elle poussa deux faibles soupirs, et ce fut tout.

« Un frémissement courut parmi les rangs des assistantes, qui toutes restèrent immobiles, partagées entre la douleur et l'admiration, les yeux fixés sur le visage de la morte, devenu tout à coup d'une beauté éblouissante : son âme, en prenant son vol vers les cieux, semblait y avoir imprimé un reflet de sa gloire immortelle. Ce phénomène parut si merveilleux, que les Ursulines voulurent en perpétuer le souvenir; et chaque année, depuis ce jour, un *Te Deum* d'actions de grâces se chante au monastère, en mémoire de ce merveilleux événement, à

l'anniversaire de la précieuse mort de la Mère de l'Incarnation.

« Le bruit de son décès se répandit avec la rapidité de l'éclair; de toutes parts on vit accourir les fidèles de toutes les conditions, pour rendre les derniers devoirs à celle que la voix publique avait déjà glorifiée du nom de sainte. L'empressement de la foule, avide de témoigner sa profonde vénération, ne se relentit pas pendant tout le temps qui s'écoula depuis sa mort jusqu'à ses obsèques. On se disputait, comme de précieuses reliques, les objets qui avaient servi à son usage. Tout fut enlevé en un instant; et c'est à peine si les Ursulines purent conserver son grand chapelet, qui se voit encore aujourd'hui dans une des chapelles de leur église.

« On apportait au parloir des croix, des médailles, des chapelets pour les faire toucher à la sainte dépouille; et plusieurs religieuses furent employées à satisfaire cette touchante dévotion, jusqu'au jour de l'enterrement.

« Mais comment exprimer la désolation des pauvres sauvages en apprenant la mort de leur vénérable Mère? Dès que cette nouvelle fut parvenue au village de Lorette et de Sillery, ils vinrent en foule s'assembler autour du monastère, afin de prier pour celle qui les avait tant aimés. A mesure qu'ils arrivaient, ils sonnaient au parloir, et regardant les religieuses avec une expression d'indicible douleur : « Notre Mère à nous est morte! » disaient-ils. Puis ils se mettaient les doigts sur les lèvres pour signi-

fier qu'une telle affliction ne s'exprimait pas. Les Ursulines, « qui n'en pouvaient plus de tristesse, » dit naïvement la vieille chronique du monastère, les consolaient en leur montrant le ciel, et chacun s'en allait de son côté pleurer et prier jusqu'à l'heure des funérailles.

« Dès l'aurore de ce jour l'église des Ursulines fut encombrée. Toutes les autorités civiles et militaires de la ville, le gouverneur, le clergé accouru d'une grande distance, vinrent rendre un éclatant témoignage à la sainteté de cette grande servante de Dieu. La douleur de cette foule immense était profonde; mais un sentiment d'allégresse se mêlait à ces gémissements. On eût dit qu'un rayon de la gloire dont jouissait la bienheureuse défunte perçait à travers les sombres appareils du trépas, et épanouissait tous les cœurs; on se sentait plutôt porté à l'invoquer qu'à prier pour elle, et on songeait, avec une douce consolation, à la grande protectrice que la Nouvelle-France avait de plus au ciel.

« En l'absence de Mgr de Laval, alors en France, M. de Bernières célébra les obsèques. L'oraison funèbre fut prononcée par le R. P. Lallemand, déjà octogénaire, qui depuis tant d'années avait lu dans l'âme de la Mère de l'Incarnation jusqu'aux plus intimes pensées, et avait pu apprécier, par conséquent, toutes les richesses de ce magnifique sanctuaire. Le digne et fervent religieux fit ressortir avec éloquence le parallèle de la femme forte de la sainte Écriture et du grand caractère de la Mère de l'In-

carnation, de ses œuvres et de ses vertus sublimes.

« Après le service funèbre, lorsque la foule se fut écoulée, M. de Courcelles, M. Talon, M. de Bernières et le Père Lallemand conseillèrent aux Ursulines de faire retirer le corps du caveau, afin de faire esquisser le portrait de la défunte; car le sommeil de la mort n'avait encore rien enlevé de cet éclat et de cette fraicheur que l'âme en s'envolant avait laissé tomber sur sa dépouille. L'incarnat de la vie animait toujours le recueillement du trépas, et on eût dit que le souffle de la pensée errait encore sur cette noble et extatique figure marquée du sceau de la prédestination.

« Le lendemain, le gouverneur envoya un artiste, qui réussit à prendre une ressemblance frappante de ses traits.

« La bière fut ensuite refermée et descendue dans le caveau. Elle portait l'inscription suivante, gravée sur une plaque d'étain [1] :

CI-GIT
LA RÉVÉRENDE MÈRE
MARIE GUYARD DE L'INCARNATION
PREMIÈRE SUPÉRIEURE DE CE MONASTÈRE
DÉCÉDÉE LE DERNIER JOUR D'AVRIL 1672
AGÉE DE
SOIXANTE ET DOUZE ANS ET SIX MOIS
RELIGIEUSE PROFESSE VENUE DE TOURS
PRIEZ POUR SON AME

[1] L'abbé Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation,* ch XIII.

« Au moment qu'elle cessa de vivre, a écrit le Père Charlevoix, jésuite, la voix publique la canonisa dans tous les lieux où elle était connue. » En même temps des grâces sans nombre obtenues par sa pieuse intercession, des guérisons subites, des signes éclatants attestèrent de toutes parts son crédit et sa puissance auprès de Dieu. Aussi, des deux côtés de l'Atlantique s'éleva bientôt un unanime concert d'éloges. Personne ne songeait à prier pour elle, mais tous ceux qui l'avaient connue s'empressèrent de l'invoquer, dans le secret de leur cœur, la considérant comme une grande sainte. Le R. P. Lallemand, son confesseur assidu, témoin fidèle de sa vie pendant plus de trente années au Canada, se faisait l'écho de ce sentiment populaire dans les lignes suivantes, qu'il écrivait peu de jours après sa mort : « La mémoire de la Mère Marie de « l'Incarnation sera à jamais en bénédiction en ces « contrées; et, pour mon particulier, j'ai beaucoup « de confiance en ses prières, et j'espère qu'elle « m'aidera mieux à bien mourir que je n'ai fait à « son égard. Je me suis toujours contenté d'être « l'observateur des ouvrages du Saint-Esprit en elle, « sans m'ingérer d'aucune chose, de crainte de tout « gâter. »

Mgr de Montmorency-Laval déclarait, de son côté, « qu'il ne doutait pas que ses prières n'eussent obtenu, en grande partie, les faveurs dont jouissait déjà de son temps l'Église naissante du Canada. »

La plupart des historiens de ce glorieux pays ont

rendu à notre vénérable Mère un témoignage unanime de la réputation de sainteté dont elle n'a cessé de jouir dans toute l'Amérique du Nord. Au monastère de Québec c'est, depuis deux cents ans, non par des larmes, mais par l'hymne de l'action de grâce et du triomphe, que l'on célèbre chaque année l'anniversaire de sa mort. Par un mouvement instinctif et irrésistible que les évêques ont respecté et qu'un usage plus de deux fois séculaire a consacré, le *Te Deum* a pris ce jour-là, sur les lèvres des filles de Sainte-Angèle, la place du *De profundis*.

En France, l'apparition du livre de dom Claude Martin excita, quelques années plus tard, un sentiment plus vif encore. Tous les plus célèbres docteurs de l'époque, à quelque camp qu'ils appartinssent, depuis Nicole et M. le Camus jusqu'à Fénelon et Bossuet, déclarèrent qu'ils la mettaient, dans leur estime, selon l'expression de M. Émery, à côté de sainte Thérèse.

Vers le milieu du XVIII[e] siècle, on crut un moment que le procès de sa béatification allait être ouvert. Ce projet néanmoins n'eut pas de suite. Mais il était réservé à notre siècle de le reprendre, car de nouvelles et nombreuses merveilles[1] de toutes sortes ont excité la confiance et la dévotion des fidèles envers notre Mère vénérée. Aussi, en 1867, M[gr] Bail-

[1] On en trouvera le récit d'un grand nombre à la fin de ce volume, emprunté au livre de M. l'abbé Richaudeau.

largeon, archevêque de Québec, de pieuse mémoire, instituait une commission chargée de rechercher et de constater, selon les formes canoniques, tout ce qui était de nature à démontrer sa sainteté. L'année suivante, les évêques de la province de Québec, réunis en concile provincial, adressaient au saint-siège une lettre collective, pour demander l'introduction de la cause de sa béatification, en sollicitant du Saint-Père la dispense des dix années d'attente exigées par les règles canoniques. Voici cette lettre, qui constitue le plus beau témoignage qui ait été rendu à notre vénérable Mère.

« Très saint Père.

« Il y a déjà près de deux siècles qu'est morte dans le Seigneur Marie Guyard, appelée en religion Marie de l'Incarnation, première supérieure et fondatrice du monastère des Ursulines de Québec. L'histoire et une tradition constante nous attestent combien elle a été remarquable par la pratique des vertus théologiques et l'observance de la vie religieuse. On montre encore l'arbre au pied duquel elle s'asseyait pour enseigner les premiers éléments de la foi aux petites filles sauvages; et parmi ces tribus errantes qui restent encore, on conserve le souvenir de cette tendre Mère, de cette première religieuse du Canada, qui jadis vint montrer aux femmes de ce pays, alors assis dans les ténèbres et

à l'ombre de la mort, un modèle si distingué de la vie religieuse.

« La renommée de sa sainteté et de ses miracles, loin de s'affaiblir avec les années, augmente au contraire de jour en jour, surtout depuis qu'un grand nombre de personnes ne cessent de proclamer qu'elles ont obtenu, par son intercession, d'insignes bienfaits dans l'ordre temporel ou dans l'ordre spirituel.

« L'Ordinaire de cette ville, vers le commencement de cette année, a déjà fait préparer un procès en forme au sujet de ces miracles, et une copie de ce procès, authentique et scellée, a été portée à Rome, il n'y a que quelques semaines, et remise au secrétaire de la sacrée Congrégation des Rites par un prêtre délégué spécialement pour cette fin.

« Nous savons, très saint Père, que le saint-siège a réglé, dans son extrême sagesse, que les procès de cette sorte ne doivent s'ouvrir qu'au bout de dix ans, et que pendant ce temps l'on ne peut rien faire pour la béatification et la canonisation de notre vénérée Mère, que nous espérons et que nous appelons de tous nos vœux. Aujourd'hui cependant, réunis en concile provincial et tournés avec une très grande confiance vers Votre Sainteté, nous ne pouvons nous empêcher de vous dire avec quelle ardeur nous désirons, nous, nos diocésains et toutes les Ursulines répandues dans le monde catholique, de pouvoir invoquer bientôt publiquement et solennellement celle dont nous implorons souvent déjà le

secours privément, mais avec tant d'efficacité. Ce désir, puisqu'il tourne entièrement à la gloire de Dieu, qui se montre si admirable dans ses saints, permettez-nous de vous l'exposer avec le plus profond respect, nous qui sommes,

« De Votre Sainteté, les Fils soumis et dévoués.

« ✝ C.-F., archevêque de Québec, — ✝ Ig., évêque de Montréal, — ✝ Jos.-Eugène, évêque d'Ottawa, — ✝ Vital G., évêque de Satala, coadjuteur et procureur de l'évêque de Saint-Boniface, — ✝ Le P., évêque d'Anthédon, coadjuteur et procureur de l'évêque des Trois-Rivières, — ✝ E.-G., évêque de Kingston, — ✝ Jean-Joseph, évêque de Toronto, — ✝ C., évêque de Saint-Hyacinthe, — ✝ Jean, évêque de S.-G., de Rimouski, — ✝ Jean, évêque de Sandwich. »

Ces vœux du concile provincial de Québec ne pouvaient manquer de toucher le cœur du père commun des fidèles.

En 1869, Son Ém. le cardinal Patrizzi, préfet de la Congrégation des Rites, se chargeait d'être lui-même le rapporteur de la cause de béatification, et peu de jours après notre Saint-Père le pape Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, approuvait officiellement cette détermination.

Enfin, le 20 septembre 1877, la cause de béatification était définitivement introduite. Ç'a été, si nos

souvenirs sont fidèles, le dernier acte de ce genre accompli sous le glorieux pontificat de Pie IX.

L'heure tant désirée de la béatification de notre Mère sonnera-t-elle bientôt? C'est le secret de Dieu. Mais, le jour où la voix du Vicaire de Jésus-Christ se ferait entendre, pour élever sur les autels la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, il y aurait un tressaillement profond dans l'âme de tous les vrais fils de la vieille France chrétienne, au sein de la mère patrie comme sur les rives du Saint-Laurent.

A l'Église seule appartient le soin de ménager au cœur de ses valeureux fils, si elle le juge à propos, cette douce et salutaire émotion, quand elle trouvera que le moment en est venu.

Mais, en attendant, que toutes les vierges chrétiennes vouées à l'apostolat des missions lointaines unissent leurs prières à celles de la famille de Sainte-Angèle et à celles des fidèles de France et du Canada, pour hâter la glorification, ici-bas, de celle qui fut la première à marcher dans les voies périlleuses, mais fécondes, de leur glorieux apostolat!

Quant à nous, au moment de déposer la plume, nous demandons pardon à tous nos lecteurs d'avoir si imparfaitement retracé la physionomie, la vie, les œuvres de cette glorieuse Mère. Nous espérons leur avoir appris cependant à l'aimer. Efforçons-nous tous de profiter des leçons qui se dégagent de cette vie si pure, si laborieuse, si unie à Dieu et si sainte. Nous ne nous détachons qu'à regret de cette étude, qui nous a été à la fois si utile et si douce. Le sou-

venir de cette vénérable Mère nous sera toujours *un cher entretien.* Puissions-nous avoir mérité sa maternelle protection, et avoir un jour l'ineffable consolation de voir son nom, béni par tant de générations depuis plus de deux siècles, inscrit, par la main de notre mère la sainte Église, au catalogue des saints! C'est notre vœu le plus ardent, c'est aussi notre chère espérance.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

ET COMPLÉMENTAIRES DU TOME SECOND

I

ACTE D'UNION SIGNÉ PAR LES CINQ PREMIÈRES RELIGIEUSES URSULINES DU MONASTÈRE DE QUÉBEC

L'acte d'union porte la date du 8 septembre 1641. Nous allons transcrire ici ce document, qui nous a paru un chef-d'œuvre de prudence et de charité :

« 1° Que les professes de la congrégation de Paris qui passeront de France en Canada prendront l'habit des Mères Ursulines de la congrégation de Bordeaux.

« 2° Que les professes de la congrégation de Bordeaux qui viendront en Canada feront le quatrième vœu d'instruire les petites filles pour le temps qu'elles y seront.

« 3° Que les novices feront le quatrième vœu absolu, en la forme usitée en la congrégation des religieuses Ursulines de Paris. Qu'elles prendront aussi l'habit des Mères Ursulines de la congrégation de Bordeaux, et selon la forme usitée en cette congrégation.

« 4° Qu'en cas de retour en France, les professes des deux congrégations de Paris et de Bordeaux auront la liberté de retourner en leur maison de profession, le vœu n'étant que conditionnel, ainsi que l'habit pour le pays. Et en cas aussi de retour en France, il leur sera libre, tant aux religieuses venues de France qu'à celles qui auront été professes dans le pays, audit monastère du Canada, de s'établir toutes ensemble en quelque ville de France, sous le bon

plaisir de Sa Majesté et de l'Évêque du lieu, pour y vivre en la même observance régulière qu'elles faisaient au Canada, attendant l'occasion de retourner audit pays de la Nouvelle-France, pour y secourir derechef les sauvages, s'il plaît à la divine Majesté leur en faire la grâce; et elles se serviront, pour ledit établissement, tant du revenu de la fondation que du fonds qu'elles pourraient avoir en France du dot des novices reçues à profession.

« 5° Pour le regard des constitutions, elles se feront dans le pays, selon qu'on le jugera plus à propos et même par l'avis des religieuses.

« 6° Que l'on enverra un supérieur, prêtre ou commissaire apostolique, qui dépendra immédiatement du pape, et pour tenir l'union stable et permanente, l'on aura une bulle de Rome...

« 7° Que l'on gardera l'égalité entre les deux congrégations : lorsqu'on fera passer des religieuses de la congrégation de Bordeaux, l'on fera passer aussi des religieuses de la congrégation de Paris.

« 8° Cas advenant que les novices seraient jugées incapables d'embrasser l'état religieux, et pour cela renvoyées, les frais de leur retour en France seraient pris sur leur pension courante.

« 9° Il ne sera pas envoyé des religieuses d'aucun lieu de l'ancienne France, qu'au préalable elles n'aient été demandées du supérieur des religieuses Ursulines qui résidera actuellement à Québec.

« Nous soussignées, supérieure et religieuses du couvent de Sainte-Ursule, établi à Québec, en la Nouvelle-France, étant assemblées au nom de Jésus-Christ, avons reçu les articles sus-nommés envoyés de France par ceux qui ont traité de nos affaires, et avons résolu de les observer et faire observer à l'avenir; et avons convenu ensuite que les religieuses qui sont venues ou qui viendront de la congrégation de Paris prendront l'habit des Mères de la

congrégation de Bordeaux, sitôt et quand la supérieure l'ordonnera, et les novices qui seront reçues prendront aussi le saint habit et feront le quatrième vœu d'instruire les petites filles, comme il se fait en la congrégation de Paris; et pour ce qui est des religieuses qui sont venues et viendront de la congrégation de Bordeaux, il leur sera libre de faire le quatrième vœu absolu, etc.

« En foi de quoi nous avons signé le présent acte, etc., le huitième jour de septembre 1641.

« Sœur Marie Guyart de l'Incarnation, supérieure.
« Sœur Anne le Bugle de Sainte-Claire.
« Sœur Cécile Richer de Sainte-Croix.
« Sœur Marguerite de Flécelles de Saint-Athanase.
« Sœur Marie de Savonnières de Saint-Joseph. »

II

LETTRE DE LA MÈRE MARIE SAINTE-CLAIRE A UNE DE SES SŒURS URSULINES DE PARIS; ELLE DONNE LES DÉTAILS DE SON VOYAGE, DE SA RÉCEPTION A QUÉBEC, ETC.

« Ma très chère et bien-aimée Sœur,

« Il faut que je vous raconte nos aventures. Je crois que vous aurez pour agréable que je commence par les obligations que j'ai au glorieux saint Joseph, mon très honoré père, qui a eu un soin très particulier de moi. Dès que je fus à Rouen, je ressentis les effets de sa protection; car, étant dans une petite allée du jardin, au couvent de notre ordre, je me retirai en arrière sans m'apercevoir d'un précipice qui y était, et dans lequel je tombai sans rouler. Ma chère sœur de Saint-Athanase eut belle peur.

La Mère supérieure voulait me faire voir au médecin, mais je l'assurai que je n'en avais aucun besoin. Ma confiance en mon bon père était si grande, que je ne croyais pas qu'il permît qu'aucun accident m'arrivât qui pût empêcher l'effet de mon désir. Cette confiance tenait mon esprit paisible et tranquille dans les plus grands dangers. Comme nous étions à la rade, dans une grande tourmente, un matelot bien expérimenté vint dire au R. P. Menard que dans une heure il n'y aurait pas un de nous en vie, parce que le vent jetait de grande raideur un vaisseau qui avait perdu son ancre sur le nôtre. Le Père fit sur l'heure un vœu à saint Joseph, et bientôt on vint lui annoncer que nous étions hors de danger. Une autre fois (pendant le dîner) une lucarne mal cramponnée, pesant bien quatre-vingts livres, me tomba d'assez haut sur la tête. Ce coup, humainement parlant, devait me la casser. J'élevai mon esprit à saint Joseph, mon cher protecteur; à l'instant même, sans éprouver aucun mal ni frayeur, je rassurai le Père et mes sœurs, et achevai paisiblement mon dîner, comme si rien ne fût arrivé . . . .

Il faut que je vous avoue que j'ai une consolation particulière de ce que le R. P. Menard est très dévot à ce grand saint, duquel il parle hautement. Ce bon Père disait chaque semaine une messe votive en son honneur. Il avait composé quelques motets, que nous chantions après l'élévation. Nous disions aussi ses litanies après la messe. Au reste, chère sœur, nous avons été si heureuses, que la messe ne nous a manqué qu'une seule fois en toute la traversée, ce que nous devons en partie à la dévotion du Père, qui la célébrait en des temps fort rudes et fâcheux. La sainte communion a été fréquente, les conférences et discours spirituels journaliers; enfin les assistances spirituelles et corporelles ne nous ont point manqué. Il semblait que la divine Providence, notre bonne mère, prît plaisir à nous départir en abondance non seulement les biens nécessaires

et profitables, mais encore les choses agréables et même délicieuses. Tantôt elle récréait nos âmes par un savoureux goût des faveurs célestes, puis elle charmait nos sens par la vue de la nature : une mer calme qui nous portait, un ciel serein qui charmait la vue, un bocage verdoyant et des fleurs odoriférantes (sur les côtes de Gaspé). Pour moi, je vous assure que je me reposais doucement entre les bras de cette bonne mère, ne me mettant en peine ni du présent ni de l'avenir : abandonnant tout à son amoureuse conduite, de laquelle je me suis fort bien trouvée jusqu'à présent, et il me semble que cet abandon est la source du vrai et solide contentement. C'est cette aimable conductrice qui nous a enfin menées en cette terre tant désirée, à la vue de laquelle mon cœur a sauté de joie et d'allégresse.

« A notre arrivée près de la rivière, on nous conduisit dans une chapelle fort dévote, c'est celle de nos Mères Ursulines, où, ayant adoré Dieu, nous nous approchâmes de la grille pour saluer les religieuses. En parlant à la Mère de l'Incarnation, *je respirai un certain air de sainteté qui m'embauma toute.* De là nous allâmes saluer M. le gouverneur (le chevalier de Montmagny); puis nous retournâmes et entrâmes en notre chère solitude, où nous avons vécu depuis dans une union et une paix merveilleuses. Notre Mère supérieure, qui est la Mère de l'Incarnation; nous traite avec trop de respect. Elle me fait passer après elle devant la Mère de Saint-Joseph, sa compagne de Tours, quoi que j'aie fait et dit pour m'en défendre. Ma sœur Richer de Sainte-Croix, de Dieppe, est un peu plus ancienne que ma sœur de Saint-Athanase; c'est pourquoi elle va devant. Si j'eusse pu, sans mentir, cacher quelques-unes de mes années de profession, je l'aurais fait, pour éviter la mortification que je sens de conduire les observances en l'absence de notre Mère. La Mère de Saint-Joseph est d'une humeur charmante : au temps de

la récréation, elle nous fait souvent pleurer à force de rire; il serait bien difficile d'engendrer mélancolie avec elle. C'est une personne qui a beaucoup de belles qualités. Elle est maitresse de nos petites séminaristes, qu'elle aime comme une mère aime ses enfants. Après le catéchisme, elle leur apprend à chanter et à toucher, sur la viole, des cantiques spirituels ; parfois elle les fait danser à la mode des sauvages, et ces petites sont si innocentes, que quand Mme de la Peltrie, notre fondatrice, s'y rencontre, elles vont la prier de danser avec elles, ce qu'elle fait, mais de si bonne grâce, qu'il y a du plaisir à la voir.

« Mon office, ou plutôt mes offices, s'étendent depuis la cave jusqu'au grenier. Je suis cellerière et apothicairesse; pour celle-ci, je n'y ai eu encore rien à faire, Dieu merci, mais pour celle-là elle m'a bien occupée. Cette charge s'étend bien loin : il m'a fallu recevoir toutes les provisions pour l'hiver, les descendre à la cave, les monter au grenier, et il faut avoir le soin toute l'année de voir si rien ne se gâte. Jusqu'à présent nous n'avons pas eu le loisir de respirer, vu la quantité de lettres qu'il a fallu écrire ; j'en suis un peu fatiguée. Nous tâcherons de nous recueillir quand les vaisseaux seront partis, et nous nous mettrons tout de bon à l'étude de la langue, qui est très difficile. Les langues algonquine et huronne s'apprennent par préceptes, comme la langue latine. Il n'y a pas d'apparence que j'y avance beaucoup, si vous ne m'aidez par vos bonnes prières. Je vous supplie très humblement de faire à cette intention une neuvaine au glorieux saint Joseph, comme j'espère en faire une avant que de commencer à étudier. Nos trois Mères y ont fort profité pour le temps qu'elles y ont mis. Je suis bien mortifiée de ne pouvoir entendre nos enfants, ni leur parler. Adieu, chère sœur. Je vous embrasse dans le cœur de notre aimable Jésus, où je vous prie de me regarder souvent, m'offrant à ce même Jésus et le priant qu'il accomplisse en moi sa

sainte volonté, et me fasse la grâce de vivre et de mourir dans son amour. Je ferai de même pour vous, puisque je suis de cœur et d'affection, pour le temps et pour l'éternité, ma très chère sœur,

« Votre très humble et affectionnée sœur et servante en Notre-Seigneur,

« Sœur ANNE DE SAINTE-CLAIRE.

« Du séminaire de Saint-Joseph, aux Ursulines de Québec, ce 2 septembre 1640. »

III

ADRESSE DES CHEFS DES TRIBUS HURONNES SOLLICITANT AUPRÈS DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE IX, EN 1876, LA BÉATIFICATION DE LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION.

« Très saint Père,

« Nous, les chefs et guerriers de la tribu huronne, vous apportons et vous présentons à genoux un parfum précieux, le parfum des vertus de la révérende Mère Marie de l'Incarnation. Ce parfum a été cueilli dans nos cœurs et se compose de nos sentiments de vénération et de reconnaissance. Veuillez le faire monter au ciel, afin que passant par vos mains il soit plus agréable à Dieu.

« La révérende Mère Marie de l'Incarnation nous a appelés du fond de nos bois pour nous apprendre à connaître et à adorer le vrai Maître de la vie. Elle a pris dans sa main nos cœurs et les a placés devant l'Éternel, comme une corbeille de fruits cueillis par elle. Par ses soins nous avons appris à être doux : les loups et les ours lui ont léché les mains. Ceux qui ne savaient que rugir dans la

colère se sont mis soudain à chanter des hymnes de paix et de reconnaissance. Nos mères ont baisé la trace de ses pas, et elles ont ensuite déposé sur nos fronts une poussière bénie et féconde pour l'éternité. De sa main elle a marqué nos cœurs du signe de la foi, et la foi est restée gravée dans nos cœurs.

« Grâce à elle, il nous est donné de lire les livres qui rappellent ses œuvres de charité et ses bienfaits. Nous pourrions remplir bien d'autres livres des témoignages de notre vénération et de notre reconnaissance envers elle. Elle nous a aimés pour elle-même, autant peut-être qu'elle nous a aimés pour Dieu : elle a été deux fois notre mère. C'est par elle et pour elle que nous avons brûlé toutes nos forêts sur l'autel de Jésus-Christ et que nous sommes venus vivre au milieu des blancs, des fils d'Ononthio; désormais l'ours, le loup, le chevreuil, le castor et la tortue resteront enchaînés, liés à la pierre du sanctuaire, et trouveront une voix harmonieuse pour célébrer les louanges du grand Maître de la vie. Bien des lunes ont passé depuis cette première aurore de la vraie lumière qui a lui sur nous; notre nation, grande alors, menace même de disparaître : mais, très saint Père, nous vous prions de recueillir, avec le dernier vœu et le dernier souffle de la tribu huronne, le témoignage de sa profonde reconnaissance et de sa vénération pour la révérende Mère Marie de l'Incarnation. Les os de nos pères tressailliront dans la tombe, si votre voix proclame le bonheur éternel de notre Mère, à qui nous devons la foi en Jésus-Christ. Elle a trouvé parmi nos femmes des vierges dignes du sanctuaire, parmi nos guerriers des missionnaires et des martyrs, qui lui tresseront une couronne au ciel. Il ne nous reste plus à nous qu'une dernière goutte de sang huron ; mais si cette dernière goutte de sang pouvait orner la couronne que la Mère Marie de l'Incarnation recevrait au ciel, nous l'offririons de bon cœur.

« Prosternés à vos pieds, très saint Père, nous vous demandons votre bénédiction.

« Frères X... TAHOURHENCHE (*Point du jour*), grand chef. — Philippe-Vincent TEANSATHOTHA, deuxième grand chef. — A.-N. Montpetit AHATSISTARI (*Brave guerrier*), chef. — Gaspard-Picard ONDIARALETE, chef. — Antoine-Picard TIOKSENK, chef. — Maurice-Bastien AGNOSIN, chef. — Honoré-Sioni SENHOSEN, chef. — Francis-Gros-Louis FASENNIO, chef. — Élie-Sioni TEACHIENDALI, chef. — Louis-P.-Vincent SODOKIAIA, guerrier. — Moïse-Picard ATHEHATAK, guerrier. — Adolphe-Picard HODOLADET, guerrier. — Maurice-Sioni TEKIONDY, guerrier. — Jean-Baptiste GONZAGUE (fils), AHOKSADORON, guerrier. — Noé-Sioni (fils) ADSATERI, guerrier. — J. O. J. O'Sullivan ONDOSOANHOUT, petit-fils du grand chef. »

IV

GRACES, GUÉRISONS, FAVEURS SPIRITUELLES OBTENUES A LA SUITE DE PRIÈRES PRIVÉES ADRESSÉES A LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

(Extrait du livre de M. l'abbé Richaudeau.)

Nous ne pouvons ni qualifier de miracles proprement dits les faits que nous allons raconter, la sagesse de l'Église lui ayant inspiré de se réserver à elle-même tout jugement définitif sur les faits miraculeux; ni même prononcer d'une manière absolue que ces grâces, de quelque nature qu'elles soient, sont le résultat incontestable des prières faites dans le but et avec l'intention de les obtenir. Il nous est permis toutefois de les faire connaître et de

les présenter comme vrais, moyennant les réserves prescrites par le saint-siège. Pour justifier tout à la fois notre sentiment et notre conduite, nous emprunterons quelques lignes au pieux auteur des *Voix prophétiques*.

« On ne cesse, dit-il, de nous objecter le pape Gélase et les conciles de Latran et de Trente ; mais on oublie que le pape Urbain VIII est survenu, qu'il a porté le décret du 13 mars 1625, confirmé plus tard par sa bulle du 5 juillet 1634, après qu'il s'était d'ailleurs clairement exprimé sur le sens de son décret dans la Congrégation générale de la sainte Inquisition romaine, tenue au palais apostolique du Quirinal, le 5 juin 1631. Or, en cette Congrégation, Urbain VIII fit lui-même connaître que l'on pouvait publier des révélations et des miracles *cum protestatione in principio* (*libri*) *quod iis nulla adsit auctoritas ab Ecclesia romana, sed fides sit tantum penes auctorem*, c'est-à-dire en protestant au commencement du livre qu'on ne les donne pas comme approuvés par la sainte Église, mais comme un récit n'ayant qu'une autorité privée. » (*Voix prophétiques*, Ve édit., Introduction.)

L'Église ne nous interdit donc pas, en cette matière, le légitime usage de nos lumières naturelles. Elle permet par conséquent, à qui le voudra, d'examiner trois choses : 1° si celui que l'on dit guéri miraculeusement était malade et très gravement malade ; 2° si des prières ou autres pratiques de dévotion ont été faites dans le but d'obtenir sa guérison d'une manière surnaturelle ; 3° si, pendant ou immédiatement après ces prières, il a été guéri subitement, sans qu'on puisse voir ou soupçonner une cause naturelle de cette guérison. Lorsque cet examen, fait avec attention et une sérieuse maturité par une personne judicieuse, conduit à l'affirmative sur les trois questions, celui qui a ainsi procédé peut dire : Ma conviction est qu'il y a eu miracle. Mais cette conviction n'est que pour lui et pour

ceux qui auront fait comme lui. Il ne lui est pas permis de la donner comme équivalant, même à peu près, à un jugement de l'Église. Il peut avoir une certitude, mais cette certitude est purement humaine et individuelle. Elle lui suffit néanmoins pour croire de cette foi individuelle qu'il y a eu miracle, et même pour chercher à communiquer à d'autres sa propre conviction.

Comme cette question est importante, nous allons la rendre plus claire encore par un exemple. Une jeune fille de Blois, âgée de vingt-deux ans et sourde-muette de naissance, fut guérie de sa surdité le 7 octobre 1872, au moment où elle priait dans la grotte de Lourdes. Plusieurs des personnes qui l'accompagnaient, prêtres, religieuses, amies de la jeune fille, administrateurs de l'Hôtel-Dieu, etc., la connaissaient depuis sa première enfance et l'avaient, pour ainsi dire, vue tous les jours, excepté quelques années qu'elle avait passées à une école de sourdes-muettes d'Orléans; mais cela même était encore une preuve irrécusable de son état d'infirmité. L'Église prescrit-elle à ces personnes, en attendant qu'elle décide s'il y a miracle ou non, de douter que la jeune fille ait été sourde-muette de naissance? Évidemment non. Ce serait prescrire l'impossible. Leur défend-elle de croire que l'enfant a fait le voyage de Lourdes pour obtenir sa guérison? Non encore. Ce serait tout aussi impossible, puisque ce furent elles qui l'engagèrent à faire ce pèlerinage et en payèrent les frais, et qu'elles furent témoins de la pieuse joie avec laquelle cette enfant manifestait le désir et même l'espoir d'obtenir sa guérison. Enfin l'Église défend-elle à ces mêmes personnes de croire que cette jeune fille a cessé, dans la grotte de Lourdes, d'être sourde? Comment feraient-elles, pour douter, puisqu'elles l'ont vue donner des preuves manifestes de sa guérison, que tous les jours depuis lors ces preuves se sont renouvelées; que la jeune fille, qui ne distinguait pas d'abord de quel côté venaient les sons, ni

la différence qui existe entre les différents timbres de voix, distingue cela parfaitement aujourd'hui? Elle tourne la tête quand on fait du bruit derrière elle ; un son strident et subit lui fait éprouver une commotion ; une douce musique la réjouit. Après avoir simplement et avec peine répété les syllabes à mesure qu'on les lui prononçait en les isolant les unes des autres, elle est parvenue à articuler des mots et des phrases et à entretenir passablement une conversation. Comment douter de tout cela, quand on en est témoin tous les jours ?

D'un autre côté, on sait qu'aucun moyen naturel n'a été employé. D'ailleurs, il n'en existe pas de connu. Donc on peut avoir la certitude d'un miracle avant le jugement de l'Église. Mais, je le répète, c'est une certitude humaine. J'ajouterai que, quand l'Église prononce, elle ne fait que constater cette certitude humaine et lui donner la garantie infaillible de sa prudence et de ses lumières surnaturelles. Sans cela il faudrait dire qu'elle est favorisée d'une révélation toutes les fois qu'elle se prononce en faveur d'un miracle, et que ce miracle devient article de foi.

Nous avons voulu mettre en avant ces préliminaires, pour faire comprendre dans quel sens et avec quelle intention nous présentons aux personnes pieuses les guérisons et autres grâces obtenues à la suite de prières adressées à la Mère Marie de l'Incarnation. Nous ne prétendons même pas que tous ces faits sans exception soient certains d'une certitude humaine absolue; mais il en est un bon nombre contre lesquels il serait difficile d'élever des objections sérieuses; et ceux qui offriraient moins de garantie, s'ils étaient considérés isolément, se fortifient par leur nombre. Comment supposer raisonnablement que tant de personnes de tout âge, de toute condition, vivant non seu-

lement à des centaines de lieues les unes des autres, mais à des époques différentes, ont pu se tromper, comme d'un commun accord, sur des faits sensibles, palpables, sur des guérisons permanentes? Il ne faut pas oublier que pour deux personnes disposées à croire aux miracles, il y en a dix qui y sont hostiles, et vingt qui éprouvent en ce cas une défiance involontaire. Nous croyons donc que quiconque lira sans parti pris d'incrédulité les faits que nous allons raconter, sera convaincu que tous ont été certifiés avec bonne foi et que le plus grand nombre au moins sont inattaquables. Or il suffirait d'un seul bien constaté pour prouver l'efficacité des prières adressées à la Mère Marie de l'Incarnation, et par conséquent le crédit puissant de cette sainte religieuse auprès de Dieu.

Le premier en date remonte à l'année 1833; mais, selon la remarque que nous avons faite plus haut, les informations n'ont été relliecueis et mises par écrit, avec un soin attentif, qu'en 1867. Ce que nous en disons est extrait du registre du monastère des Ursulines de Québec. Il en est de même pour tous les autres récits qui ne présentent pas d'indication contraire.

Ajoutons qu'on ne peut même pas les regarder comme ayant l'autorité des informations prises canoniquement par autorité archiépiscopale, et soumises en ce moment à l'examen du saint-siège; mais on doit leur attribuer simplement le crédit que méritent des témoins honnêtes, consciencieux, n'ayant aucun intérêt à tromper, et affirmant des faits visibles et palpables.

En 1833, à l'ouverture du tombeau, Mlle Margaret-Marie Gowan, alors pensionnaire, maintenant sœur de Charité à Québec sous le nom de sœur Marie du Calvaire, souffrait d'un bras depuis près d'un an et ne pouvait aucunement

s'en servir. Ayant fait une neuvaine en l'honneur de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, avec application de l'eau, elle se trouva guérie.

Ce fait inspira dès lors une grande confiance dans l'eau que nous venions de recueillir du cercueil avec une religieuse vénération, ajoute l'annaliste du couvent.

Marie-Adèle Brunette, âgée de neuf ans, avait toujours été d'une santé délicate. Le soir du 31 décembre 1853, elle fut soudainement prise d'une vive douleur dans les yeux. Le mal s'accrut au point de priver l'enfant de sommeil. Quelques jours plus tard, on s'aperçut que ses yeux se couvraient d'une taie. Cette taie s'épaissit, perdit toute transparence et couvrit complètement les yeux de l'enfant, qui n'en continuait pas moins à souffrir. Il fallait non seulement la tenir dans une chambre obscure, mais lui couvrir les yeux d'un épais bandeau, qu'elle n'ôtait pas même pour prendre sa nourriture. Elle était dans un si pitoyable état, que son père disait souvent qu'il eût cent fois préféré la voir morte.

Le médecin de l'endroit lui donna des soins assidus pendant près de six mois; mais les remèdes ne firent qu'accroître les souffrances. Il était impossible de faire ouvrir les yeux à la malade, quelque promesse qu'on lui fît et quelque surprise qu'on lui causât. Sur la fin de juillet 1854, une cousine de l'enfant (depuis elle est morte religieuse aux Ursulines de Québec) suggéra à ses parents de demander la guérison de Marie-Adèle par l'intercession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Cette proposition fut si bien acceptée, que les parents et plusieurs familles du voisinage convinrent de se réunir chaque jour, à une heure marquée, chez un oncle de l'enfant, qui était en grande réputation de piété.

Le premier jour, après avoir couvert les yeux de la malade de manière à les rendre inaccessibles au moindre rayon de lumière, on la conduisit, ou plutôt on la traîna au lieu indiqué, tant elle était faible. Le second jour, elle demanda à marcher seule, ayant soin de se tenir tout près de sa mère. Bientôt elle put supporter le jour suffisamment pour se guider elle-même; elle remarquait divers objets, s'étonnant de leur nouveauté et des plus légers changements opérés dans la maison depuis sept mois. Enfin, le neuvième jour, à la joie de tout le monde, un de ses yeux était parfaitement clair.

Dans l'intervalle, on avait écrit au monastère pour avoir de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation. Une seconde neuvaine, avec application de cette eau, compléta la guérison. L'enfant n'éprouvait plus aucune douleur, même en marchant en plein soleil; ses yeux n'ont plus été malades, sa santé s'est refaite. C'est aujourd'hui une jeune fille d'un fort tempérament, capable des plus rudes travaux. Elle est si bien convaincue d'avoir été guérie par une intervention céleste, qu'elle conserve comme une précieuse relique la petite fiole qui contenait l'eau du tombeau, quoiqu'elle soit vide depuis longtemps.

Ce témoignage a été rendu par la jeune fille elle-même et par sa mère, le 3 juin 1862.

Le témoignage suivant n'a été recueilli qu'en 1868.

En 1855, Mme Calliste Dion, de Saint-Pierre-Rivière-du-Sud, de Stanfold, avait au sein une glande dont elle fit d'abord peu de cas. Mais son effroi fut grand quand elle vit cette glande augmenter avec rapidité, et surtout quand elle eut la conviction qu'elle était atteinte d'un cancer. Elle dut se décider à recourir à la médecine. Cependant, comme elle allait commencer une neuvaine à la Mère de

l'Incarnation pour une de ses cousines aveugle depuis plusieurs années, elle résolut d'en faire ensuite une pour elle-même. L'eau miraculeuse n'arriva que vers le milieu de la neuvaine commencée pour la personne aveugle. Mme Dion, qui s'était chargée de porter elle-même cette eau, partit de grand matin, afin de pouvoir entendre la sainte Messe et communier pour sa cousine. Elle avait eu la dévotion de mettre la fiole sur sa tumeur, qui parfois la faisait étrangement souffrir.

Mme Dion ne demandait pas encore sa propre guérison, mais sa charité fut récompensée de la manière la plus admirable et la plus inespérée. Au sortir de l'église, elle s'aperçoit que non seulement elle ne souffre plus, mais que la tumeur même a disparu. Depuis, elle n'a ressenti aucune atteinte de ce mal.

En 1860, au faubourg Saint-Jean, Amélie Lefrançois, âgée de treize à quatorze ans, ayant perdu l'usage d'un œil par suite de la petite vérole, recouvra la vue pendant une neuvaine à notre vénérable Mère de l'Incarnation, avec application de l'eau du tombeau.

En 1860, au pensionnat, Mlle Virginie Godbout, maintenant religieuse au Bon-Pasteur sous le nom de Sainte-Dosithée, avait souffert des yeux depuis l'enfance, passant quelquefois la plus grande partie de l'année sans pouvoir supporter le jour. Sentant alors que le mal reprenait avec ténacité, elle substitua aux remèdes l'eau du tombeau, et eut recours à la vénérable Mère de l'Incarnation. A partir de cette époque (elle avait dix-sept ans), elle poursuivit régulièrement ses études; et encore aujourd'hui (mai 1867), elle attribue à la Mère de l'Incarnation le bon état de sa vue.

Guérison de Mlle Cécile Landry, fille de M. J.-E. Landry, professeur à l'université Laval.

M. le docteur Landry, l'un des membres les plus éminents du corps médical, a rendu le 22 décembre 1862, et a renouvelé en 1867, devant plusieurs personnages ecclésiastiques, un témoignage dont voici la substance.

« En septembre 1859, ma fille fut atteinte de *tic douloureux* excessivement violent. La douleur, siégeant au côté gauche de la face, revenait par paroxysmes qui duraient tantôt une heure, tantôt deux heures et même plus. Ces paroxysmes étaient fréquents, c'est-à-dire revenaient tous les deux ou trois jours. En novembre, le mal s'aggrava : il y avait quelquefois deux paroxysmes par jour, et d'une violence extrême. Elle fut de nouveau soumise à un traitement médical suivi, et les douleurs cessèrent graduellement vers la fin de décembre.

« Elle entra, le 1er février 1860, au couvent des Ursulines de Québec. Le lendemain, elle eut un retour de son mal, qui dura sans interruption notable jusqu'à la veille de l'Annonciation, 24 mars. Pendant cette dernière période, les accès furent très violents et très fréquents; elle en eut jusqu'à quatre dans la même journée. Le 16 mars, c'est-à-dire neuf jours avant la fête de l'Annonciation, ses bonnes maîtresses, les dames Ursulines, eurent la bonne pensée de la recommander dans une neuvaine qu'elles lui conseillèrent et à laquelle elles eurent la charité de s'associer, ainsi que plusieurs des pensionnaires confiées à leurs soins, à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Pendant toute la durée de cette neuvaine, les accès furent quotidiens et très violents, à l'exception de l'avant-dernier jour de la neuvaine, où l'accès fut léger comparativement aux autres, et ce fut le dernier. A partir de ce moment ma fille fut guérie. Elle n'a jamais ressenti depuis aucune atteinte du mal qui, durant six mois et plus, en avait fait une martyre.

« Je ne puis attribuer à autre chose qu'à la miséricordieuse et puissante intercession de la vénérée Mère Marie de l'Incarnation auprès de Dieu une guérison qui dure depuis huit ans. »

Ce fait, de nature à exciter chez les bonnes religieuses une grande reconnaissance envers la vénérée Mère Marie de l'Incarnation, a laissé dans l'âme de M[lle] Cécile Landry une impression qui ne s'effacera jamais. Elle aime le nom de la Mère Marie de l'Incarnation; c'est par elle qu'elle prie Jésus et Marie, ainsi que le font également son père reconnaissant et sa tendre mère. Dès ses jeunes années, le docteur Landry, lisant la *Vie de la Mère de l'Incarnation* par le Père Charlevoix, avait appris à connaître cette grande servante de Dieu.

Témoignage abrégé du même docteur Landry, rendu en 1862 relativement à la guérison de la révérende Mère Sainte-Angèle, Ursuline.

« Lorsqu'en 1859 je fus chargé de donner des soins médicaux à la communauté des Ursulines de Québec, une des premières religieuses qui se présentèrent à l'infirmerie fut la révérende Mère Sainte-Angèle. Cette dame portait les traces d'un mal qui devait l'affecter depuis longtemps. Elle était d'une pâleur et d'une faiblesse extrêmes. Le moindre exercice était pour elle une fatigue; son appétit était très mauvais, sa digestion difficile, ses intestins habituellement constipés. Elle me déclara avoir de fréquentes hémorragies intestinales.

« Les toniques ferrugineux, la quinine, le vin, furent employés libéralement. Sa santé, pendant un temps, sembla s'améliorer; l'anémie diminua un peu, de même que les hémorragies, sans cependant disparaître tout à fait.

« A partir de la mi-février 1862, les douleurs devinrent

tellement vives et constantes, que la révérende Mère fut contrainte de garder tout à fait le lit. J'avais toujours considéré cette religieuse comme une invalide à peu près incurable et condamnée à trainer, jusqu'à la fin de sa vie, une santé délabrée. Dans les premiers jours de mai de la même année, à l'une de mes visites, la révérende Mère Sainte-Angèle me dit qu'elle éprouvait quelque amélioration dans son état. Quelques jours plus tard elle me déclara, et par l'ordre de sa supérieure, qu'elle était guérie.

« Depuis cette époque, je n'ai plus vu mon ancienne patiente, si ce n'est dernièrement (novembre 1862), qu'à ma demande elle s'est présentée. Je désirais constater son état actuel, avant d'écrire la relation des faits qui se sont passés à ma connaissance. J'ai trouvé chez la révérende Mère Sainte-Angèle une apparence de santé que je ne lui ai jamais vue auparavant. Elle porte encore, il est vrai, quelques traces de son ancien état; elle est encore un peu pâle; les hémorragies intestinales, si fréquentes autrefois, n'ont pas complètement cessé; mais elles ne paraissaient plus qu'à de très rares intervalles. Son appétit, m'a-t-elle dit, est bon et s'accommode à la nourriture de la communauté. Elle vaque à tous les devoirs de sa charge, et tous ses mouvements, au lieu d'être lents et mesurés comme autrefois, s'exécutent avec une prestesse qu'on ne remarque ordinairement que chez les personnes jeunes et bien portantes.

« L'amélioration dans l'état de la révérende Mère Sainte-Angèle a été trop prompte et trop considérable, sa guérison a duré trop longtemps maintenant pour que je puisse l'attribuer au traitement que je lui ai fait subir. »

La guérison, ainsi constatée avec autorité et une sage réserve par le docteur, est expliquée de la manière sui-

vante par la révérende Mère Sainte-Anne, assistante de la communauté des Ursulines, et personue d'une grande expérience dans le soin des malades :

« Le mauvais état de santé de la Mère Sainte-Angèle datait de vingt-quatre ans; mais de 1848 à 1862 il n'avait guère cessé d'empirer. En conséquence, plus de récitation publique de l'Office divin, ni de jeûnes ni d'abstinences; état habituel de souffrance ou de débilité qui l'empêchait d'être à aucune observance. C'est ce qui avait engagé l'aumônier du monastère, au mois d'août 1862, à choisir la Mère Sainte-Angèle comme une malade dont la guérison devait être une grande gloire pour la Mère de l'Incarnation. Aussi la neuvaine se fit publiquement; toutes les élèves y prirent part, vu surtout qu'il s'agissait de leur maîtresse générale, qui n'avait pas paru au milieu d'elles depuis trois mois. La proposition, quoique faite par M. l'aumônier, étonna tout le monde; les élèves surtout furent extrêmement surprises. « La maîtresse générale! dirent-elles; autant vaudrait demander la résurrection d'un mort. Elle n'a plus une goutte de sang dans les veines. Et puis il faudrait la rajeunir! »

« Pour les décider à prier à cette intention, il fallut leur rappeler la toute-puissance de Dieu, à qui il n'en coûterait pas plus pour réparer son œuvre que pour la créer; que le miracle n'en serait que plus manifeste. Malgré cela, bien des esprits restèrent incrédules ; on priait, mais plusieurs espéraient peu.

« Une neuvaine solennelle avait été commencée le 22 avril. Nous disions chaque jour, à l'issue de la sainte Messe, la prière à l'honneur du Cœur de Jésus composée par la vénérable Mère, trois *Pater,* trois *Ave,* trois *Gloria Patri* et trois invocations à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Nous lisions aussi des extraits de sa vie, arrangés en neuvaine par une de nos sœurs. Les révérends Pères Jésuites eurent la charité d'unir leurs prières aux

nôtres, et notre digne aumônier offrit plusieurs fois à la même intention le saint sacrifice. Enfin, le neuvième jour, 30 avril, jour anniversaire de la mort de notre vénérable Mère, nous exposâmes son tableau dans la chapelle intérieure, mais avec des sentiments tout particuliers de confiance et de foi. Monsieur notre aumônier nous adressa des paroles pleines d'onction et de piété, et toutes nous communiâmes pour obtenir la grâce demandée. Notre chère malade avait communié, dès cinq heures, dans son lit. Après la messe, la Mère supérieure va la voir, et, ne pouvant croire qu'elle ne fût pas guérie, elle lui dit de se lever. Aidée d'une sœur, la malade se mit en devoir d'obéir et essaya de marcher; mais elle ne put se soutenir, et il fallut la faire recoucher aussitôt. « Vous voyez bien, « ma Mère, dit-elle, que le bon Dieu me veut dans l'état « où je suis. J'avais un grand désir de faire glorifier notre « vénérable Mère; mais la volonté de Dieu soit faite! Ne « parlons plus de ma guérison. — Ce n'est pas ainsi que « je l'entends, reprit notre Mère supérieure, comme mue « par une inspiration divine; vous allez, dès demain, « commencer une autre neuvaine; vous demanderez à « notre vénérable Mère de vous obtenir au moins ce qu'il « vous faut pour remplir votre emploi, et, à la fin de « cette neuvaine, *vous viendrez communier au chœur « à la messe.* »

« La malade obéit en toute simplicité, et commença le lendemain, 1er mai, cette seconde neuvaine, que la communauté et le pensionnat firent aussi. Dès le premier jour, la Mère Sainte-Angèle éprouva un mieux si sensible, qu'elle reprit la récitation de son Office. L'appétit et le sommeil lui revinrent, et elle recouvra tellement ses forces, que le septième jour elle se rendait au confessionnal, et le neuvième elle descendait au chœur et y communiait à la messe, selon l'ordre qu'elle en avait reçu.

« La Mère Sainte-Angèle avait demandé de pouvoir remplir son emploi ; elle l'avait pleinement obtenu, et, sans songer à demander davantage, elle commença une neuvaine d'action de grâces, se rendant chaque jour en pèlerinage au tombeau de notre vénérable Mère.

« Admirable effet de la générosité de Dieu! A dater de ce vendredi 9 mai, non seulement elle se trouve délivrée de toutes ses infirmités, mais elle sent une telle vigueur dans tous ses membres, que, pendant cette neuvaine d'action de grâces, elle fait les trois abstinences de règle, prend les observances, lit au réfectoire, se lève à quatre heures, et enfin, le dimanche, chante les vêpres comme officiante, avec une force dont peu de jeunes sœurs eussent été capables. Les élèves, surprises et émues, entonnent et chantent le *Magnificat* avec un entrain qui témoignait de la disposition de leurs cœurs. Plusieurs même pleuraient à la vue d'une faveur aussi remarquable.

« Quant à notre chère Mère *ressuscitée,* comme les élèves l'appellent, elle sort du chœur sans éprouver aucune fatigue, et le temps qui s'est écoulé depuis n'a servi qu'à mieux démontrer la réalité du prodige. Elle s'accommode en tout de la nourriture commune ; elle fait tous les jeûnes et les abstinences de la règle; elle a observé le carême dernier avec plus de facilité que lorsqu'elle était jeune avant de tomber malade. Le changement de température ne l'affecte pas. Peu après sa guérison, elle suivit au dehors, avant six heures du matin, par un temps froid et humide, la procession des Rogations et n'en éprouva que du bien-être. Elle récita sans difficulté le grand office de l'Ascension, et deux jours après celui de sainte Angèle[1], suivant tous les exercices de cette der-

[1] Les Ursulines de la Congrégation de Paris récitent à ces fêtes, et à un certain nombre d'autres pendant l'année, le grand office ou Bréviaire romain.

nière fête depuis quatre heures et demie du matin jusqu'à dix heures, restant debout ou à genoux aussi facilement que les mieux portantes. En un mot, depuis plus de deux ans, elle n'a pas manqué au plus petit exercice, depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Sa guérison est si constante et si réelle, qu'elle lui semble avoir rêvé qu'elle était malade. « Je suis plus que guérie, « disait-elle un jour; je ne me comprends plus. Les exer- « cices qui me fatiguaient lorsque j'étais jeune religieuse « et en santé ne me fatiguent nullement; quand ils sont « finis, je suis prête à les recommencer. C'est une vraie « résurrection; je suis dans un autre corps. »

Mme Joseph Létourneau, de Saint-Roch de Québec, a attesté ce qui suit :

Dans l'été de 1862, elle fut attaquée d'une complication de maux dont le principal était une inflammation d'intestins. Vers le milieu de juillet, le médecin, la quittant le soir, dit à son mari de le faire prévenir si elle était encore en vie le lendemain matin. On était si persuadé qu'elle ne passerait pas la nuit, que ses connaissances du voisinage s'étaient réunies pour l'assister à ses derniers moments. Une d'entre elles, s'étant procuré de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation, lui demanda en arrivant si elle y avait confiance. « Mon Dieu! s'écria-t-elle, serais-je assez heureuse que d'avoir de cette eau sainte! Oh! oui, j'y ai confiance; je suis sûre que cette sainte Mère me guérira... Et je me mis à pleurer, dit-elle, sans m'expliquer pourquoi je sentais dans mon cœur quelque chose qui me disait que j'allais revenir à la vie. »

Elle prit de l'eau et se sentit mieux toute cette nuit. Le lendemain, le médecin la trouva hors de danger. Pendant toute la convalescence, elle voulut avoir sous les yeux

l'image de la Mère de l'Incarnation, convaincue, ainsi que sa famille, qu'elle doit à l'intercession de cette vénérable Mère son retour à la santé.

M[me] Adolphe Lachance, née Soulanges Baillargeon, de Saint-Roch de Québec, souffrait depuis deux ans d'un mal de côté qui ne lui laissait presque pas de repos. L'appétit était complètement perdu, elle n'avait plus qu'un sommeil pénible et interrompu. Le bras gauche lui semblait parfois comme paralysé. Voyant que les remèdes ne la soulageaient en rien, elle y avait renoncé, quand elle entendit parler de l'eau miraculeuse. Elle en demanda et commença une neuvaine. Ses prières furent si bien exaucées, que jamais depuis elle ne s'est aperçue du mal opiniâtre dont elle avait souffert pendant deux ans, et dont les accès revenaient si fréquemment, que le dernier hiver elle n'avait pu aller que trois fois à la messe.

La vigueur et l'embonpoint lui reviennent, et elle est restée tellement frappée de la faveur qu'elle a reçue, que depuis cinq ans son plus grand bonheur est de répandre la dévotion à notre vénérée Mère de l'Incarnation. « Cette chère Mère est toujours présente à mon esprit, dit-elle; si je m'éveille la nuit, si j'entreprends quelque chose ou suis en quelque difficulté, je l'invoque aussi naturellement que je respire. »

Ce témoignage a été rendu par ladite dame, à la grille du parloir, le 10 février 1867.

M[me] Joseph Bélanger, née Luce Baillargeon, de Saint-Roch de Québec, a donné les détails suivants sur une faveur qu'elle a obtenue.

Son enfant, âgé d'environ treize mois, avait depuis quinze jours la partie supérieure du visage couverte

d'une gale épaisse qui lui fermait complètement les yeux, et à travers laquelle suppurait difficilement une matière épaisse. Le médecin ne voulut rien appliquer à ce mal, disant qu'il serait dangereux de le guérir. La mère, voyant qu'il gagnait la bouche et les oreilles, s'alarma. Sa sœur, Mme Lachance, qui avait obtenu une faveur signalée de la vénérable Mère, la pressa de se servir avec foi de l'eau miraculeuse, dont elle avait encore quelques gouttes, lui affirmant que l'enfant guérirait comme elle avait été guérie elle-même. L'eau fut appliquée légèrement et avec parcimonie, au moyen d'une plume, sur les parties malades, et, à la joie générale, le caractère du mal parut changer aussitôt. A la troisième ou quatrième application, tout avait disparu comme par enchantement, dit la mère. Cette guérison a été obtenue en 1862. La petite fille a maintenant six ans; elle n'a jamais éprouvé aucune conséquence fâcheuse de cette cure subite, ni retour de cette humeur extraordinaire.

GUÉRISON D'UNE SŒUR DE CHARITÉ

En 1862, le 31 octobre, à Cacouma, quarante lieues de Québec, sœur Marie de Jésus, malade à l'extrémité, au point qu'on lui avait récité les prières des agonisants, donna signe de vie à la première application de l'*eau miraculeuse*. Quelques heures après, le médecin la trouvait hors de danger.

Premier témoignage, résultant d'une lettre écrite, quelques jours après la guérison, par l'assistante de la maison mère des sœurs de Charité.

« Mardi, 4 novembre 1862.

« Ma très honorée Mère,

« Mille remerciements pour la petite fiole d'eau que vous avez eu la bonté de nous envoyer... Comme je vous

l'écrivais vendredi, ma sœur Marie de Jésus était très mal; et le soir, lorsque notre Mère supérieure arriva, elle était à l'extrémité; on dit même pour elle les prières des agonisants. Après avoir pris quelques gouttes de votre eau miraculeuse, ou plutôt après qu'on lui en eut mis sur les lèvres, car je ne pense pas qu'elle fût en état d'en avaler une seule goutte, elle commença à revivre et à prendre un peu de forces. Le lendemain, le médecin, à sa grande surprise, la trouva hors de danger.

« Ma révérende Mère, ayez, s'il vous plaît, la bonté de nous aider à remercier le bon Dieu et sa fidèle servante pour la grande grâce qu'il vient de nous accorder.

« Sœur Marie de Bon-Secours, *assistante.* »

« A la révérende Mère supérieure des Ursulines de Québec. »

Deuxième témoignage, rendu par M. le curé de Cacouma.

« Pour en informer qui de droit, et pour la gloire de Dieu dans ses saints, je déclare et certifie ce qui suit :

« En 1862, le 31 octobre, j'ai cru devoir administrer les derniers sacrements à la révérende sœur Marie de Jésus, sœur de la Charité de Québec. J'ai été poussé à en venir là par mon propre jugement; car, dans l'ordre ordinaire des choses, il m'a paru impossible qu'elle ne dût pas mourir, à moins d'un miracle. Le médecin m'avait aussi conseillé d'en agir ainsi, parce qu'il ne voyait aucun moyen de lui sauver la vie.

« A ma connaissance, la Mère supérieure de la communauté des sœurs de Charité de Québec, ayant elle-même une très grande confiance en de l'eau trouvée dans le tombeau de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, des Ursulines de Québec, excita notre chère sœur Marie de

Jésus à mettre toute sa confiance en cette sainte et à demander sa guérison par son intercession. Elle prit quelques gouttes de cette eau sur les neuf ou dix heures du soir. La nuit fut bien bonne, et, le jour suivant, le mieux fut très considérable, au point que tous, dans la maison et au dehors, ne purent s'empêcher de crier au miracle, à une guérison certaine par l'invocation de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

« En foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration, le 21 mai 1867.

« J.-C. Cloutier, curé de Cacouma. »

Le 17 février 1867, le sieur J.-B. Clouet, venant au monastère chercher de l'eau du tombeau pour un de ses neveux devenu presque aveugle, déclare que lui-même, après avoir souffert pendant au moins vingt ans d'une vive douleur dans les yeux, fut complètement guéri vers le milieu d'une neuvaine où il s'appliquait, chaque jour, une goutte de cette eau sur les yeux. Il y a de cela cinq ans, et ses yeux ont toujours été parfaitement bien depuis. Sa sœur et sa belle-sœur ont profité de cette grâce pour étudier les vertus de la Mère Marie de l'Incarnation, et il est consolant de les entendre parler d'une manière si digne de cette grande servante de Dieu.

Les infirmités d'Élie Desharnais, cultivateur à Stanfold, avaient commencé en 1856. A la suite d'un effort qu'il s'était donné en fauchant, et qui lui avait occasionné une longue maladie, il s'était vu contraint de renoncer à tout travail tant soit peu pénible.

Deux ans après, un accident bien plus grave le réduisit à une impuissance presque absolue. Un jour qu'il revenait des champs, son cheval lui donna dans l'estomac une ruade qui le renversa par terre, où l'animal continuait à le frapper rudement. Des personnes qui étaient accourues le relevèrent sans sentiment et presque sans vie. Il fut quarante-huit heures privé de connaissance, et, pendant les sept ou huit jours qui suivirent, il retombait incessamment dans cet état d'insensibilité.

Après un certain temps le malade put marcher, mais il ne recouvra aucune vigueur. Toute la part qu'il prenait à la culture de sa terre consistait à conduire et surveiller les travaux. Ce n'est pas que de temps en temps il n'essayât ses forces, mais chaque tentative amenait une aggravation de son état et le forçait de garder le lit pendant plusieurs semaines.

Desharnais était donc infirme depuis six ans quand, au printemps de 1862, sa sœur, religieuse converse au monastère des Ursulines de Québec, lui fit connaître une guérison qui venait d'avoir lieu dans la maison, l'engageant à s'adresser, lui aussi, à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Une première neuvaine n'ayant amené aucun mieux sensible, la bonne religieuse profita de la visite d'une de ses sœurs, qui se rendait à Stanfold, pour envoyer à son frère de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation, le pressant de faire une seconde neuvaine et de tâcher de la terminer par la sainte communion. Cette seconde neuvaine fut faite, l'eau fut appliquée sur l'estomac, siège du mal, et le neuvième jour le malade communia. Sa foi et sa confiance ne furent pas vaines. A partir de ce moment, toute trace de son infirmité disparut. S'étant aussitôt mis à l'ouvrage et n'en ayant éprouvé aucun inconvénient, il entreprit et exécuta la plus forte part de tous les travaux des champs, fauchant et serrant son foin, coupant ses grains, etc. Ceci avait lieu dans

l'été de 1862, époque où la besogne avait doublé par suite du départ de deux de ses frères, qui étaient allés s'établir ailleurs. Depuis lors il n'a cessé de se livrer aux plus rudes travaux, comme il le faisait avant les six années de son infirmité.

Tel est le témoignage que lui-même a rendu à la grille du parloir des Ursulines, le 12 novembre 1866, ayant fait, à la demande des religieuses, le voyage de Stanford à Québec, pour rendre compte de sa guérison. Comme on lui faisait l'observation que ce voyage le dérangeait dans ses affaires et lui occasionnait une dépense, il répondit que cette dépense n'était rien, comparée aux avantages qu'il avait retirés de sa guérison, et qu'il devait bien cette petite marque de reconnaissance à celle qui l'avait si particulièrement assisté.

La religieuse qui nous a donné ce récit ajoutait : « Il ne manque pas un seul jour de réciter les prières de la neuvaine dont les résultats ont été si heureux pour lui. » Il avait quarante et un ans à l'époque de sa guérison.

Léda Pruneau, de Saint-Roch de Québec, étant âgée de neuf ans, souffrait d'un violent mal d'yeux, quand, dans l'automne de 1862, son état empira considérablement. Elle ne pouvait supporter le moindre rayon de lumière. Son œil droit surtout était très enflammé et distillait constamment une épaisse matière.

On avait consulté un médecin; mais, en voyant que le mal s'aggravait toujours, on avait cessé les remèdes.

Au mois de janvier 1863, M. Pierre Fournier, parrain de l'enfant, étant venu voir sa belle-sœur, religieuse converse en cette maison, exprima sa compassion sur le triste état de cette enfant. Notre sœur lui conseilla une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation et lui donna de l'eau de son tombeau.

La neuvaine fut aussitôt commencée dans de grandes dispositions de foi et de confiance, avec application de l'eau miraculeuse sur les yeux de l'enfant. La mère allait tous les jours à la messe, et elle communia dans le cours de la neuvaine.

Dès la première application de l'eau, il sembla à l'enfant qu'on lui ôtait le plus vif de ses douleurs. Chaque nouvelle application était suivie d'un mieux si sensible, que tous les témoins en étaient frappés. A la fin de la neuvaine, la petite malade était complètement guérie. Elle a aujourd'hui treize ans, et depuis sa guérison elle n'a souffert des yeux en aucune manière. Les cicatrices qui avoisinent l'œil droit attestent encore la gravité de son mal.

Ce témoignage a été rendu par la mère et par la fille, le 13 février 1867.

En 1864, au faubourg Saint-Jean, à Québec, Mme Éléazar Vincent, âgée d'environ trente ans, souffrait depuis sept semaines d'un mal de genou dont l'inflammation se répandait dans la cuisse, au point qu'elle était réduite à garder le lit, sans s'aider elle-même en aucune sorte. Mlle Bilodeau, ancienne élève de l'école normale Laval, étant venue ici chercher de l'eau du tombeau, commença avec elle une neuvaine à la vénérable Mère de l'Incarnation. Dès la première application de l'eau sur le genou, la malade éprouva du soulagement. Le troisième jour, elle était très bien et pouvait vaquer aux soins de son ménage.

Mlle Cécile Huet, venue à notre grille au printemps de 1867, a déclaré que deux ans auparavant, s'étant ins-

tamment recommandée à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, elle avait été guérie d'un asthme dont elle souffrait depuis vingt ans, parfois extraordinairement, surtout les deux années qui ont précédé sa guérison. Elle est âgée de soixante ans.

M. l'abbé Olivier Caron, vicaire général de Mgr Thomas Cooke, évêque des Trois-Rivières, ainsi que la révérende Mère supérieure des Ursulines de cette ville, nous avaient fait part de la maladie étrange et de la guérison surprenante de Mlle Dorimène Caron; mais nous sommes heureuses de voir le tout corroboré par le témoignage rendu en février 1867, par M. le docteur Hyacinthe Beauchemin, de la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche. C'est quatre mois après l'heureux événement que M. le docteur Beauchemin écrivait ce qui suit. Nous abrégeons un peu.

« Mlle Dorimène Caron, âgée de trente ans, était atteinte, depuis cinq à six ans, d'une anémie qui l'avait réduite à une faiblesse extrême et à un marasme tel, qu'on désespérait de ses jours. Pendant tout ce laps de temps, elle dut abandonner toutes les occupations du ménage, et depuis deux ans sa faiblesse était telle, qu'elle était incapable de se rendre à elle-même le moindre service. Les cinq ou six derniers mois, tout le système nerveux devint fortement ébranlé, et des symptômes de chorea ou danse de Saint-Guy se manifestèrent. Le mal, présentant des caractères de plus en plus alarmants, finit par amener une lésion très grave des facultés intellectuelles. Les moments lucides étaient rares et de peu de durée. C'étaient tantôt des périodes d'excitation, tantôt des périodes de dépression qui allèrent jusqu'à la fureur, et qui nécessitèrent les efforts de plusieurs personnes pour la maîtriser.

« Cette maladie mentale résista, comme les autres, au traitement suivi que je lui fis subir, et alla toujours croissant jusqu'au moment où la malade elle-même, dans un moment lucide, pensa à recourir à Dieu.

« On la conduisit dans ce but chez les Ursulines des Trois-Rivières, qui lui conseillèrent d'avoir recours à la puissante intercession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

« Pendant toute la neuvaine, la malade continua d'être très mal, jusqu'au dernier jour où elle fut subitement guérie. Depuis ce temps elle jouit d'une santé parfaite, a recouvré toutes ses facultés intellectuelles, possède un embonpoint étonnant et se livre à tous les travaux de la maison.

« Mon opinion sur cette guérison.

« Toutes les névroses ont pour caractère d'être de longue durée et sont très difficilement curables. Quant à l'aliénation mentale dont la malade a été affectée les cinq ou six derniers mois, elle peut quelquefois disparaître d'une manière spontanée. L'anémie et l'état de marasme où elle était depuis longtemps ne pouvaient pas, suivant moi, disparaître aussi subitement.

« De plus, pour croire qu'une lésion aussi grave des facultés intellectuelles n'eût pas été guérie par les prières adressées à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, il faudrait supposer une coïncidence qui n'est pas probable.

« Toute considération faite, je ne puis faire autrement que d'attribuer cette guérison surprenante aux prières adressées à Dieu par l'intercession de la Mère Marie de l'Incarnation.

« H. Beauchemin. »

Au Bon-Pasteur de Québec, une novice incommodée d'une humeur scrofuleuse, qui depuis six mois résistait

à tous les remèdes, fut guérie après une neuvaine à la Mère de l'Incarnation. Une année s'est écoulée depuis, et l'humeur n'a pas reparu. Témoignage rendu par la sœur infirmière du Bon-Pasteur, le 13 mai 1867.

Le 10 octobre 1867, M. Jean-Baptiste Lamontagne, de Sainte-Flavie de Rimouski, à soixante lieues de Québec, déclare qu'il croit devoir attribuer le recouvrement de sa santé à la Mère de l'Incarnation. Par une chute de voiture, il avait été horriblement blessé et contusionné, surtout à la tête et au visage. Le plus inquiétant était une large plaie à la lèvre supérieure, où la putréfaction s'était mise. Mme Lamontagne, présente à cette déclaration, dit qu'elle commençait à désespérer, lorsque, le 10 septembre, dix-huit jours après l'accident, elle reçut de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation. Le soir même, elle en appliqua légèrement sur la plaie avec une plume. Le lendemain matin, à la surprise et à l'admiration de tous, la plaie était cicatrisée, complètement sèche, sans retour de matière purulente.

Le 21 octobre 1867, Mme Victor Châteauvert, du faubourg Saint-Louis, de Québec, déclare qu'elle se croit redevable à l'intercession de la vénérable Mère de l'Incarnation de la conservation de sa petite fille. Cette enfant, âgée de six semaines, était prise de convulsions depuis trois semaines. Mme Châteauvert avait déjà perdu quatre enfants de cette même maladie; l'état de cette dernière était d'autant plus désespéré, qu'elle en était prise plus jeune. Elle avait jusqu'à soixante attaques et plus en vingt-quatre heures. Vers le milieu de juillet dernier, l'enfant, ayant eu une crise des plus fortes, était sans connaissance

depuis trois heures, quand on lui appliqua sur les tempes de l'eau du tombeau. Elle revint à elle et reposa. A partir de ce premier jour de la neuvaine, toutes les convulsions disparurent, et depuis elle se porte bien.

Le même jour, 21 octobre 1867, Mme Théophile Darveau, de Saint-Roch de Québec, est venue rendre compte de la guérison de sa petite fille Hermine, dans les termes suivants :

Cette enfant, aujourd'hui âgée de quatorze mois, était née avec une affection des bronches extrêmement prononcée. Deux enfants de la famille étaient morts de cette même maladie et vers le même âge. L'état de celle-ci, qui allait toujours en empirant, était devenu si pénible et si alarmant, qu'il y avait plus de sept mois que Mme Darveau n'avait pu s'absenter, même pour aller à l'église; et depuis vingt et un jours elle n'avait pu reposer une seule fois dans son lit. L'enfant avait à la gorge deux enflures qui l'empêchaient absolument d'avaler, et lui occasionnaient de violentes crises. Elle était dans une de ces crises depuis vingt minutes, et on la regardait comme morte, quand une voisine apporta de l'eau du tombeau. C'était le soir. La malade n'eut pas plus tôt reçu l'application de l'eau, qu'elle se calma ; elle reposa toute la nuit. Le troisième jour de la neuvaine, elle était tellement bien, qu'elle supporta sans inconvénient une température très malsaine, quoique le médecin eût déclaré qu'il faudrait toujours user des plus grandes précautions, surtout dans les temps humides.

« Il me tarde, dit Mme Darveau, de pouvoir faire comprendre à cette enfant tout ce qu'elle doit à *la sainte Mère,* afin qu'elle puisse la remercier et l'invoquer avec moi. »

GUÉRISONS OBTENUES AUX TROIS-RIVIÈRES

Une lettre de M. C.-O. Caron, vicaire général du diocèse des Trois-Rivières et aumônier des Ursulines de cette ville, annonçait, à la date du 25 septembre 1867, les trois guérisons suivantes, obtenues dans le cours de l'été par l'intercession de la Mère Marie de l'Incarnation.

I. Guérison de Mme Luc Précourt, âgée de soixante-six ans, à peu près aveugle, et souffrant beaucoup depuis dix ans d'une ophtalmie aiguë, accompagnée d'un écoulement lacrymal qui parfois devenait purulent. Au commencement de juin 1867, le troisième jour d'une neuvaine avec application de l'eau du tombeau, elle se trouva si complètement guérie, qu'elle reprit, ce même jour, ses ouvrages de broderie et les occupations du ménage. Dès la première application de l'eau, Mme Précourt avait éprouvé un soulagement marqué. Sa vue a été dans un état parfait depuis sa guérison.

II. Mlle Emma Gélinas, âgée de vingt ans, souffrait depuis six ans d'une douleur interne au côté gauche, qui l'empêchait de pouvoir supporter la moindre pression, pas même parfois le contact de ses habits. A ce mal se joignait une dyspepsie invétérée qui l'avait réduite à un grand état de faiblesse et de langueur. Vers le milieu de juillet 1867, le troisième jour d'une seconde neuvaine à la Mère de l'Incarnation, avec application de l'eau du tombeau, elle éprouva un mieux sensible. Tous les maux disparurent pendant cette neuvaine; elle reprit le travail et n'a pas cessé de se bien porter depuis.

III. Vers le commencement de juin 1867, guérison de la révérende Mère Saint-François-Xavier, religieuse Ursuline, âgée de soixante et onze ans, infirme des jambes depuis dix-neuf ans, par suite d'une chute grave. Depuis quatre ans, ses douleurs étaient devenues aiguës et opi-

niâtres; les cinq ou six derniers mois, il lui avait été impossible de se mettre au lit; et, à cause de la violence du mal, elle fermait rarement l'œil. Après avoir éprouvé un redoublement de douleurs au commencement d'une seconde neuvaine avec application de l'eau du tombeau, elle s'est trouvée guérie dans les derniers jours. Ses jambes, qui étaient pourpres et violettes et démesurément enflées, reprirent leur état naturel, avec une diminution de dix pouces de circonférence. La Mère Saint-François-Xavier n'éprouve plus de douleur et elle marche avec facilité, malgré son embonpoint et son âge.

Les rapports détaillés de ces trois guérisons, obtenues à la suite de prières adressées à la vénérable Mère de l'Incarnation, sont conservés dans les archives du monastère des Ursulines aux Trois-Rivières. Les deux premiers sont signés par M. le vicaire général Caron, le dernier par les révérendes Mères supérieures, assistante et secrétaire de la communauté.

AUTRES FAVEURS OBTENUES ET CONSTATÉES EN 1867

Juin 1867. Mme Robert Roussel, âgée de cinquante ans, résidant à la haute ville de Québec, est venue à notre parloir et a déclaré qu'elle attribuait entièrement à la Mère de l'Incarnation la guérison d'une attaque de paralysie, qui l'avait empêchée de marcher pendant quatre mois, ayant même dû garder entièrement le lit les quatre dernières semaines. Du moment qu'elle fit application de l'eau, elle se sentit soulagée, marcha presque aussitôt, ayant mis de côté toutes les frictions et les remèdes. C'est vers le milieu d'avril que sa santé s'est rétablie. Elle n'a pas eu de rechute depuis.

P. S. — En octobre elle est encore bien.

---

30 août 1868. Mme Samuel Hamelin, de Deschambault, quatorze lieues de Québec, venue à notre parloir, a déclaré que son enfant, âgé de dix-neuf mois, avait été guéri pendant une neuvaine à la Mère de l'Incarnation, avec application de l'eau. Cet enfant souffrait beaucoup, depuis six mois, de larges taies qu'il avait sur les yeux et qu'aucun remède n'avait pu guérir.

Au printemps de 1867, Mme Bélanger, de Saint-Thomas, vingt-deux lieues de Québec, qui souffrait extraordinairement depuis deux mois d'un mal d'yeux auquel les remèdes n'apportaient aucun soulagement, fut guérie après quelques applications de l'eau du tombeau. Mlle Taché, qui lui avait envoyé cette eau au moment où elle prenait le wagon pour Québec, nous disait ici au parloir : « Si Mme Bélanger est guérie, ce sera un grand miracle. » Or quelle ne fut pas la surprise de Mlle Taché, de retour à Saint-Thomas le dimanche suivant, en voyant Mme Bélanger à la grand'messe!

Mme Bélanger avait sur les yeux une taie de la grandeur à peu près de l'ongle du petit doigt. S'étant mis une goutte de l'eau miraculeuse dans les yeux le vendredi soir, elle en éprouva aussitôt du soulagement. Le lendemain matin, la taie avait presque entièrement disparu ; le dimanche, la malade était parfaitement bien. Six mois plus tard, ses yeux étaient encore dans un état parfait.

Saint-Agapit, 1867. Mme Louis Olivier, regardée comme tombée en état de consomption, et qui ne pouvait plus sortir depuis huit mois, a recouvré la santé à la suite de prières faites à la vénérable Mère de l'Incarnation, en prenant quelques gouttes de l'eau du tombeau.

« Québec, 20 février 1867.

Aujourd'hui est venue au parloir Mme Isaac Fullerton de Québec, rue Saint-Jean, témoignant de sa guérison comme il suit.

Depuis sept semaines, elle était tout à fait percluse de la main droite, ne pouvant s'en servir en aucune manière. Cette main, qui était enflée, surtout aux articulations, ne pouvait ni se fermer ni s'ouvrir, et la douleur se répandait dans tout le bras et l'épaule. De plus, elle avait souffert tout l'hiver d'un mal d'oreilles parfois si violent, qu'elle ne savait que faire.

Ayant entendu parler de l'eau du tombeau de notre vénérable Mère, elle en fit demander par sa fille, qui fréquente notre externat. Elle se procura aussi la prière : *C'est par le Cœur de mon Jésus...*, que l'on a traduite en anglais et imprimée, et elle commença une neuvaine. Dès la première application de l'eau elle s'aperçut que sa main s'assouplissait, et elle le fit remarquer à son mari. Vendredi 15 février, dernier jour de la neuvaine, sa main, son bras et son épaule étaient parfaitement guéris; aucune douleur ni raideur quelconques ne restaient.

Le mal d'oreilles malheureusement ne s'était pas ressenti de cette guérison, et, hier mardi 19 février, Mme Fullerton en souffrait cruellement. Il s'était même formé, depuis quelques jours, une tumeur à la partie supérieure de l'oreille droite. Dans l'après-midi, son mari lui dit : « Mais l'eau qui vous a guéri le bras vous guérira tout aussi bien les oreilles; pourquoi ne pas vous en servir? » En effet, Mme Fullerton n'avait pas eu l'idée d'appliquer cette eau ailleurs que sur sa main. Sa première pensée fut qu'elle n'en avait plus; mais, en trouvant encore quelque peu dans la fiole, elle s'en toucha l'oreille. Aussitôt elle éprouva, dans les deux oreilles et dans toute la tête, une chaleur si extraordinaire, qu'elle en fut comme

hors d'elle-même. Mais cette sensation ne dura qu'un instant, et toute douleur cessa. « Dieu soit loué ! s'écria-t-elle, je suis guérie ! je ne sens plus de mal ! » Son mari, s'étant approché pour lui examiner l'oreille, jeta à son tour un cri de surprise et d'admiration; la tumeur même avait disparu avec la douleur.

« Maintenant, ajouta Mme Fullerton, je suis parfaitement guérie; je ne sens de mal ni aux bras, ni aux oreilles, ni à la tête, et je le dis avec reconnaissance : c'est la sainte Mère Marie de l'Incarnation qui m'a guérie. »

Mlle Bilodeau, institutrice à la Rivière-Noire, paroisse de Saint-Agapit, nous fit, le 29 août 1867, la déclara suivante :

« Sur la fin de mai dernier, on amena à mon école Marie Côté, enfant de douze ans, me demandant de la disposer à la première communion et à la confirmation. L'enfant était conduite par sa tante et marchait péniblement; ses yeux paraissaient dans un triste état. On me dit qu'il y avait déjà cinq ans qu'elle était aveugle, par suite de la petite vérole, et que depuis ce temps elle avait souffert le martyre, surtout l'hiver, où l'inflammation augmentait.

« Ne pouvant me persuader que le mal fût aussi grand, je priai sa tante de la conduire à la chapelle et de tâcher de lui faire distinguer l'autel et le tabernacle, afin qu'elle pût mieux comprendre les explications qu'elle entendrait : car on me disait qu'elle n'avait jamais vu d'église, qu'elle n'était même jamais entrée dans aucune, ses parents demeurant à plus d'une heure et demie du chef-lieu de la paroisse et n'ayant pas de voiture.

« Marie fut conduite à la chapelle, mais on me la ramena en disant qu'elle n'avait rien aperçu, pas même la grande statue blanche de la sainte Vierge. J'examinai alors de

plus près les yeux de la petite malade. La peau au-dessus des yeux était livide et bleuâtre; en d'autres endroits, aux paupières surtout, elle était rouge et enflammée. L'œil lui-même n'offrait aucune apparence de pupille, d'iris ou de cornée; c'était un mélange de taches rouges, blanches et noires qui faisait horreur. Les deux yeux étaient dans le même état.

« On me dit que M. le docteur Morin, qui avait examiné les yeux de l'enfant dès le commencement, avait déclaré le mal incurable; que M. le curé de Gaspé en avait dit autant et exhorté les parents à la soumission à la volonté de Dieu. Deux Pères Trappistes, qui avaient passé par l'endroit l'été précédent, avaient également dit aux parents de se résigner, qu'un miracle seul pouvait rendre la vue à leur enfant.

« — Eh bien! dis-je alors à la petite, je connais une sainte qui peut faire ce miracle. Si tu la pries avec ferveur, elle te fera certainement voir clair pour ta première communion. » Je lui donnai un peu de l'eau du tombeau de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, lui disant de s'en mettre chaque jour une goutte dans les yeux, et de dire trois *Pater,* trois *Ave,* trois *Gloria Patri,* et trois fois :

« — Bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation, obtenez ma guérison. »

« Les premiers jours de la neuvaine, les souffrances de l'enfant s'accrurent tellement, qu'elle ne savait que faire. Je lui dis de ne pas se décourager, que c'était un signe que la sainte Mère agissait sur elle et allait la guérir, de redoubler de prières à proportion de l'augmentation de ses douleurs. La petite malade, que je faisais asseoir à côté de moi pour les explications du catéchisme, répétait presque sans cesse ses prières et son invocation.

« Le troisième ou quatrième jour, comme il y avait une messe extraordinaire (la Rivière-Noire n'est qu'une mission, et d'ordinaire la messe ne s'y dit qu'une fois le

mois), la tante y conduisit la petite malade. L'enfant souffrait une douleur extrême : cependant elle répétait ses prières avec une nouvelle ardeur; elle demandait avec instance à la Mère de l'Incarnation de lui faire voir du moins la grande statue de la sainte Vierge.

« Tout à coup, vers la fin de la messe, quelque chose lui dit de lever les yeux. Elle les lève et aperçoit comme une forme blanche. Tout sentiment de douleur a disparu. Elle regarde, puis regarde encore. « Il me semble, dit-elle, « qu'on me débrouillait les yeux à mesure que je regardais « la statue... » C'est la sainte Vierge, se dit-elle. Et, toute transportée, elle se met à décrire à sa tante tout ce qu'elle aperçoit autour de la statue et sur l'autel, aussi étonnée que réjouie à la vue des objets qui se présentent à elle.

« L'enfant sort de l'église dans des sentiments de joie inexprimables. Elle est mise à l'épreuve de mille manières; mais il n'y a pas à en douter, le miracle est accompli! Elle vient seule à l'école, s'en retourne seule d'un pas aussi sûr que ses compagnes; elle les devance même.

« Au reste, le changement qui s'était opéré dans ses yeux disait assez le prodige. Ils étaient devenus parfaitement clairs et limpides, l'œil gauche seulement retenant à la cornée quelques traces de rougeur, mais qui n'affectaient en rien la vision, et qui s'effacèrent d'elles-mêmes. Cette guérison avait lieu le 8 ou le 9 juin. »

Mlle Bilodeau, qui nous faisait, le 23 août suivant, le rapport ci-dessus, fut chargée d'un billet de monsieur notre aumônier pour le docteur Morin, à qui elle devait conduire l'enfant. Le docteur Morin demeure à Saint-Nicolas, à quatre lieues de la Rivière-Noire. Ne pouvant avoir de voiture pendant le jour, à cause des travaux des champs, elle dut faire le voyage de nuit. Le médecin reconnut aussitôt l'enfant; mais il ne comprenait rien au changement qu'il remarquait en elle. Après l'avoir examinée, il déclare

qu'un miracle seul peut avoir produit ce qu'il voit. Le lendemain, il rendait le témoignage suivant :

« Saint-Nicolas, 5 septembre 1869.

« Je, soussigné, certifie et puis certifier par serment que j'ai examiné, il y a cinq ans, les yeux de Marie Côté, enfant d'Augustin Côté, ci-devant de Saint-Apollinaire, maintenant de la paroisse de Saint-Agapit. D'après les renseignements donnés par ses parents, j'ai constaté que la picote avait produit une opacité de la cornée des deux yeux, ou maladie qu'on appelle *leucoma*. J'ai déclaré le cas incurable et ai, en conséquence, refusé de prescrire aucun traitement. Je certifie que j'ai examiné la même petite fille le 4 septembre 1867, et que je ne puis expliquer la guérison de ses yeux d'une manière naturelle.

« Ch. Morin, médecin. »

Mlle Bilodeau conduisit aussi l'enfant chez M. A..., de Gaspé, à trois lieues de la Rivière-Noire. Sa surprise et son admiration ne furent pas moindres. Il avoua que bien des fois il avait demandé à Dieu de prendre cette pauvre petite, sentant que dans le triste état où elle était réduite elle ne pouvait qu'être à charge à elle-même et à sa famille.

Tous ces voyages que l'enfant dut faire après le coucher du soleil et de nuit ne l'ont nullement affectée; et l'on remarque que non seulement elle voit parfaitement, mais qu'elle aperçoit et distingue les objets de très loin.

Plus tard, Marie Côté et sa mère ont, à leur tour, rendu le même témoignage.

En mai 1867, Mme Aimable Savard, de Québec, qui depuis de longues années souffrait d'une double infirmité et se trouvait depuis trois mois réduite à un grand degré d'épuisement et de faiblesse, fut entièrement guérie et recouvra ses forces à la fin d'une neuvaine à notre véné-

rable Mère de l'Incarnation, pendant laquelle elle avait fait usage de l'eau du tombeau.

Nous possédons plusieurs témoignages de parents et de connaissances de Mme Savard, constatant ses longues infirmités et son excellent état de santé actuel. Mme Savard était encore parfaitement bien en novembre 1868.

A Saint-Agapit, dans l'été de 1867, M. Dominique Béland, âgé d'environ vingt et un ans, qui n'avait pas quitté le lit depuis trois ans, et prenait si peu de nourriture qu'on était étonné qu'il pût vivre, éprouva un mieux si sensible dans une neuvaine à la Mère de l'Incarnation, avec usage de l'eau miraculeuse, qu'il vint à l'église. Peu après il était à l'ouvrage, faisant tous les travaux de la campagne, ce qu'il a continué de faire avec une persistance qui jette dans l'étonnement et l'admiration tous ceux qui l'avaient connu.

A Saint-Pierre, Rivière-du-Sud, treize lieues de Québec, Mme Gaspard Blais souffrait depuis sept mois d'une hémorragie extraordinaire, et que les remèdes ne soulageaient en rien. Les deux derniers mois avaient été des plus pénibles, accompagnés de défaillances et de convulsions. La malade avait été administrée lorsque, le 24 août 1867, elle reçut de l'eau du tombeau de la sainte Mère. Dès la première application, elle sentit une réaction extraordinaire dans tout son organisme; l'hémorragie cessa, pour ne plus reparaître. Mme Blais, pour laquelle il y avait eu une consultation de médecins, et que l'on jugeait sans ressources, recouvra promptement les forces et l'embonpoint, vaquant à tous les soins du ménage.

A Saint-Thomas (quelques lieues de la station de la Rivière-Noire), M. J.-B. Paradis, qui depuis quinze ans était sujet à une sorte d'apoplexie, perdant graduellement l'appétit et les forces, se trouvait réduit à l'extrémité, n'ayant pris aucune nourriture depuis sept jours. Pendant une première neuvaine à la Mère de l'Incarnation il se fit un si grand changement dans son état, qu'il recouva l'appétit, pouvant se lever et se rendre à lui-même tous les services. A partir de la seconde neuvaine, faite il y a six semaines, il est parfaitement bien, n'éprouvant rien de ces attaques d'apoplexie dont il avait si longtemps souffert.

A Craig's Road, deux lieues de la station de la Rivière-Noire, Sarah Fréchette, enfant de deux ans, souffrait extraordinairement d'un doigt depuis quinze jours. Le doigt était noir, horrible à voir. C'était en septembre 1867. Pendant une neuvaine à la vénérable Mère, avec application de l'eau du tombeau, le mal disparut complètement.

Cette guérison ayant inspiré une grande confiance à tous ceux qui en furent témoins, M. Louis Fréchette, père de l'enfant, malade depuis de longues années d'une diarrhée qui lui occasionnait de fréquentes défaillances, se recommanda à la Mère de l'Incarnation. A partir de la neuvaine qu'il fit aussitôt après la guérison de sa petite fille, il fut lui-même complètement guéri.

Mme Fréchette, grand'mère de l'enfant, souffrait depuis vingt et un ans d'un grand mal d'yeux; elle demanda sa guérison à la sainte Mère. Les deux premières neuvaines ne lui procurèrent que peu de soulagement; mais elle n'en pria qu'avec plus d'ardeur, et à la troisième neuvaine elle fut guérie.

Le 1er septembre 1867, M. Omer East, de la paroisse de Saint-Augustin, à cinq lieues de Québec, a déclaré à la grille du parloir des Ursulines qu'il souffrait depuis l'âge de treize ans (il en a aujourd'hui vingt-quatre) d'un rhumatisme inflammatoire, et qu'il en était attaqué violemment pour la quatrième fois lorsqu'il commença une neuvaine à la Mère Marie de l'Incarnation. Dès la première application de l'eau il fut soulagé et put dormir. A chaque application de l'eau, il éprouva un soulagement instantané. A partir de cette neuvaine, faite au commencement d'août dernier, il n'a ressenti aucune douleur, pas même en s'exposant aux températures les plus humides et les plus malsaines.

A la fin de novembre suivant, M. East se sentait si radicalement guéri, qu'il est parti pour les États-Unis afin d'y trouver de l'ouvrage, emportant avec lui l'image de la sainte Mère comme un talisman de bonheur, disait-il.

Sur la fin d'octobre 1867, M. Abel Lafrance, qui souffrait d'un panaris au pouce gauche, fut complètement guéri à la troisième application d'un petit linge trempé dans l'eau miraculeuse. A chaque application le malade éprouvait un grand soulagement.

M. Moisan, âgé de dix-sept ans, élève de troisième au petit séminaire de Québec, était atteint d'une surdité considérable depuis quatre mois, au point de ne pouvoir suivre en aucune manière les explications des professeurs. Un médecin, qui l'avait traité pendant trois semaines, lui avait procuré un peu de soulagement; mais ce soulagement n'avait duré que trois jours. Ayant fait une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, avec application

de l'eau, il se trouva complètement guéri le neuvième jour.

Ce témoignage a été rendu par le jeune homme lui-même le 22 mai 1867, deux mois après la guérison, et il a été confirmé par M. le directeur de l'établissement. La guérison se maintenait encore au mois de mai 1873.

Témoignages touchant la guérison de Mlle Marie Bérubé, de Saint-Modeste, à trente-deux lieues de Québec. Cette jeune fille, âgée de dix-huit ans, était épileptique depuis environ quatre ans.

Premier témoignage.

« Notre-Dame-du-Partage, 2 juin 1867.

« A M. l'abbé G.-L. Lemoine, aumônier des Ursulines de Québec.

« Monsieur,

« Je viens de recevoir votre lettre du 28 mai, par laquelle vous me demandez des renseignements au sujet de la petite malade de Saint-Modeste... J'ai bien connu, pendant que j'étais curé de Saint-Modeste, la personne dont vous me parlez. Elle était sujette à de fréquentes attaques d'épilepsie, tombant même si souvent, que je l'ai vue des journées entières sans connaissance et dans un état d'insensibilité complète. L'été dernier, on vint me chercher pour l'administrer. Elle était dans l'état que je viens de décrire, éprouvant des attaques à chaque moment, et n'ayant aucune connaissance depuis plus de vingt-quatre heures.

« Je quittai Saint-Modeste au mois d'octobre... J'eus occasion de revoir la pauvre infirme, et elle me parut plus affectée que lors de ma dernière visite.

« Vers le printemps, ses parents vinrent me prier de

me joindre à eux pour faire une neuvaine en l'honneur de la vénérée Mère Marie de l'Incarnation. Ils me parurent animés d'une grande confiance en la sainte religieuse... Je ne suis point retourné à Saint-Modeste depuis, et je ne saurais dire exactement ce qui en est de l'état de la malade. Ce que je sais, c'est que des personnes bien dignes de foi m'ont assuré qu'elle jouit d'une santé parfaite ainsi que d'un esprit lucide, et qu'elle travaille comme ses sœurs.

« Jh. Beaulieu, prêtre. »

Deuxième témoignage.

« Saint-Modeste, 8 juin 1867.

« Monsieur,

« Les parents de Marie-Rosalie Bérubé me prient de vous informer de la guérison de leur enfant, opérée par le secours de la bienheureuse Mère de l'Incarnation.

« J'ai vu deux fois cette malade l'automne dernier, quelque temps après mon arrivée dans la paroisse, et elle m'a paru idiote. Ses parents m'ont dit qu'elle était malade depuis quatre ans, et qu'elle tombait fréquemment d'un mal qui ressemblait beaucoup à l'épilepsie. Toutes les personnes qui l'ont connue croient qu'elle était épileptique. Elle n'a jamais été sous les soins d'un médecin. »

Après avoir dit que dès le commencement de la première neuvaine à la Mère de l'Incarnation, faite à la fin de février 1867, la malade éprouva du mieux et recouvra assez d'intelligence pour se joindre à la seconde neuvaine qui fut faite le mois suivant, et où elle se trouva tout à fait délivrée de son mal, M. le curé de Saint-Modeste termine ainsi sa lettre :

« C'est une guérison bien extraordinaire, faite sans secours humain, dans un temps où l'on priait pour l'obtenir.

« F.-M. Fournier, prêtre, curé. »

Plusieurs mois après sa guérison, la jeune fille éprouva quelques indispositions qui firent craindre le retour de son horrible mal. Mais ces indispositions n'eurent pas de suite. En décembre 1868, on nous écrivait qu'elle continuait à se bien porter, travaillant comme à l'ordinaire, se faisant seulement remarquer par une plus profonde piété. Nous avons vu des lettres de ses parents qui témoignent de la plus vive reconnaissance pour la grâce qu'ils ont reçue dans la guérison de leur enfant, faisant des vœux pour la canonisation de leur bienfaitrice, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

M. Honoré Duguay, de Saint-Roch de Québec, venu à notre parloir au mois de décembre 1868, a confirmé les détails suivants sur sa guérison, arrivée dans l'été de 1867.

Depuis quinze jours il souffrait violemment d'une maladie inflammatoire dont le médecin n'avait pu le soulager en rien. Il se trouvait extrêmement affaibli par la douleur et la perte du sommeil. Ayant pris trois gouttes de l'eau du tombeau, et s'unissant à la prière : *C'est par le Cœur de mon Jésus*, etc., que l'on récitait à côté de lui, il se trouva soudain délivré de ses atroces douleurs, « comme si on me les eût ôtées avec la main, » dit-il. Il n'en a rien éprouvé depuis.

Aujourd'hui, 5 décembre 1868, est venue de Leeds, seize lieues de Québec, Mme James Mac-Cormic, remercier des prières faites pour son enfant, et donner les détails suivants sur sa guérison.

Michel Mac-Cormic était âgé de cinq ans et demi quand il tomba malade au commencement de l'été de 1868. Il y eut perte d'appétit et douleurs internes, surtout dans les entrailles. L'enfant dépérissait, continuant néanmoins

de se lever et d'aller et venir pendant quatre semaines.

Après ce temps il fut saisi de douleurs aiguës dans le côté droit, principalement à la hanche et au genou. Les nerfs de la jambe se crispaient; le jarret surtout était extrêmement raidi. On remarquait à la hanche quelque chose qui ressemblait à un déplacement d'os, laissant une cavité assez considérable. Il fallait un secours étranger pour redresser la jambe, qui, laissée à elle-même, reprenait aussitôt sa position anormale. On ne tarda pas à remarquer que cette jambe se raccourcissait.

Le médecin qui le soignait avait guéri les douleurs d'entrailles, mais il ne put rien à l'égard du membre malade. Il avait dit du remède qu'il prescrivit en dernier lieu : « S'il est inefficace, ne dépensez pas un sou de plus. » Il paraissait craindre de dire à la mère toute la vérité, savoir : qu'il jugeait le mal incurable. « Jamais il ne sera comme ceux-ci, » dit-il un jour en regardant les autres membres de la famille.

Le malade était dans cet état depuis trois mois, sans que ni frictions ni remèdes quelconques pussent le soulager. On ne pouvait le lever qu'avec précaution et sur des oreillers. Ce fut alors que Mme Mac-Cormic entendit parler par des personnes du Mont-Carmel, à trente lieues de Québec, des effets extraordinaires d'une eau miraculeuse que l'on se procurait aux Ursulines de cette dernière ville. Elle en fit demander par sa belle-mère, qui venait à Québec à la Toussaint. L'eau lui fut envoyée, et elle la reçut un soir très tard. Elle attendit au lendemain pour s'en servir, afin de commencer la neuvaine avce plus de solennité. En effet, le lendemain, vers neuf heures, après qu'on eut mis la maison dans un ordre convenable, la famille se réunit autour du lit du petit malade. On fit l'application de l'eau miraculeuse sur les nerfs crispés, et l'on récita en anglais la prière : *C'est par le Cœur de mon doux Jésus*, etc.

Quinze minutes peut-être après cet exercice, une parente

de Mme Mac-Cormic alla pour frictionner le genou de l'enfant, comme on avait la fréquente habitude de faire. Ne rencontrant pas la raideur accoutumée, elle croit se tromper de jambe et appelle Mme Mac-Cormic. Celle-ci, à son tour, a peine à croire à ce qu'elle voit, et elle appelle sa sœur, qui venait de sortir. Quel ne fut pas l'étonnement de tous en voyant l'enfant se dresser lui-même sur son lit! On le met par terre, et il continue à se tenir debout; il marche en s'appuyant aux meubles comme un enfant qui, marchant pour la première fois, ne sait pas encore tenir l'équilibre. La neuvaine finie, il marchait parfaitement, ayant les nerfs de cette jambe entièrement souples et flexibles. Il est maintenant revenu à son embonpoint, croissant tous les jours en vigueur et en force.

Témoignage de M. Joseph Verret, touchant sa maladie et sa guérison.

M. Joseph Verret a déclaré ce qui suit, le 14 janvier 1868 :

« Depuis six semaines je souffrais à la hanche d'une douleur qui se répandait dans toute la cuisse et jusqu'à l'extrémité du pied. Elle devenait parfois intolérable. Durant ces six semaines, je n'avais pas eu une heure de sommeil. Les remèdes me soulageaient quelque peu, mais l'affaiblissement moral qui en était la suite me faisait craindre d'en user. Mon estomac se refusait à toute nourriture solide; tous les essais de ce genre étaient suivis de vomissements.

« J'avais cru d'abord que mes douleurs étaient rhumatismales, et bien des frictions me furent faites. Le siège du mal était toujours à la hanche droite, mais il n'y avait à l'extérieur ni enflure ni rougeur.

« J'étais soigné par un médecin depuis quinze jours, sans éprouver un soulagement quelconque, lorsque, le

2 janvier au soir, je commençai une neuvaine à la vénérable Mère de l'Incarnation. Je mis de côté tous les moyens humains, ne voulant pas même prendre un calmant qu'on me donnait d'ordinaire le soir pour engourdir un peu mon mal.

« Je pris donc trois gouttes d'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation et fis la prière : *C'est par le Cœur de mon Jésus,* etc. J'éprouvai aussitôt du soulagement, et je dormis cette nuit même pendant plusieurs heures. Cependant je continuai de souffrir le jour suivant. Une chose néanmoins frappait tout le monde, c'est que, du moment que l'on priait la Mère de l'Incarnation, mes crises s'affaiblissaient. Le troisième jour de la neuvaine, toutes mes douleurs s'étaient graduellement affaiblies ; et, le neuvième, j'allais terminer à l'église, par la sainte communion, les prières de la neuvaine, n'ayant plus aucun mal, et je n'en ai plus eu depuis. »

Mme Verret, présente à la déclaration qui précède, dit que son mari était tellement affaibli par ses souffrances, la perte d'appétit et l'insomnie, que le moindre bruit, le plus léger choc lui occasionnaient des crises redoublées, qui faisaient de lui un véritable martyr.

M. Joseph Verret, boulanger à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, à trois lieues de Québec, est âgé de trente ans.

« Je soussigné, prêtre, curé de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, ayant visité deux fois ledit Joseph Verret pendant sa maladie, suis positif à certifier que le témoignage ci-dessus est en tout conforme à la vérité.

« François Boucher, prêtre, curé. »

« Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, 9 février 1868. »

Mme François Auchu, de Saint-Roch de Québec, venue aujourd'hui 25 avril à notre parloir, nous dit qu'elle a été guérie pendant une neuvaine à la Mère Marie de l'Incarnation, avec application de l'eau du tombeau, d'un mal extraordinaire qu'elle éprouvait, depuis quatre ans, dans la tête et dans les oreilles. Plusieurs médecins lui avaient donné des soins, mais sans améliorer son état. Ayant entendu parler de l'eau miraculeuse, elle voulut y avoir recours. Dès le commencement de sa neuvaine à la vénérable Mère, elle éprouva un soulagement très sensible; puis l'amélioration fit de tels progrès, qu'à la fin de cette neuvaine toute douleur avait disparu. La guérison, qui dure depuis plusieurs semaines, lui semble si certaine, qu'elle ne pense pas à se précautionner contre le froid ou l'humidité. Auparavant, elle ne pouvait ni sortir ni s'occuper du soin de sa maison.

Guérison de Marguerite Foley, affectée de surdité depuis quatre ans et demi, 30 avril 1868.

Marguerite Foley était dans sa quatorzième année lorsqu'elle fut amenée à notre externat en septembre 1867. On demandait instamment qu'elle fût préparée à sa première communion, sa surdité ayant mis jusque-là obstacle à son instruction. La jeune fille fut acceptée; mais plusieurs maîtresses ayant inutilement essayé de se faire entendre, même en la prenant dans une chambre à part, on fit dire à Mme Foley que nous ne voyions aucun moyen d'instruire sa fille, et que comme elle ne gagnait absolument rien à suivre les classes, il était inutile de l'y envoyer plus longtemps.

C'était la troisième fois qu'elle sortait d'une école pour la même cause. En dernier lieu elle était venue des sœurs de la Charité ici.

Avant le carême dernier (1868), comme on allait commencer les instructions de la première communion, quelques élèves parlèrent de Marguerite Foley. On la fit venir, dans l'espérance que son état se serait amélioré; mais il n'en était malheureusement rien. Comme elle avait appris un peu à lire avant sa surdité, elle avait quelque connaissance de la lettre du catéchisme, et c'était tout.

Cependant l'époque de la première communion approchait. Dans l'embarras où l'on se trouvait au sujet de cette enfant, une des maîtresses proposa une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Il restait juste neuf jours avant la première communion, qui, par une heureuse coïncidence, avait lieu cette année le 30 avril, jour anniversaire de la mort de notre sainte Mère. On donna à l'enfant un peu de l'eau miraculeuse, lui faisant comprendre qu'elle s'en mît chaque jour une goutte dans les oreilles.

Toute la classe commença la neuvaine avec beaucoup de ferveur, ainsi que la petite infirme. On la recommanda, de plus, aux prières de la communauté et du pensionnat. Ce sera à coup sûr un miracle, dit-on de toutes parts, si la pauvre enfant vient à entendre.

Le vendredi 24 avril devait avoir lieu l'examen des premières communiantes. Avant de s'y rendre, l'enfant se jette à genoux devant une image de notre vénérable Mère que nous lui avions donnée, et prie avec ferveur. Sa pauvre mère était triste; elle pensait que, cette année encore, son enfant serait privée du bonheur de la sainte communion. Elle attendait son retour avec anxiété, quand elle entend monter l'escalier avec rapidité, puis voit sa fille tenant l'image de la Mère de l'Incarnation et la baisant avec transport. L'enfant lui dit qu'elle a entendu tout ce qu'a dit le prêtre à l'examen, et qu'elle espère participer au divin banquet.

Le lendemain, grande agitation à l'externat; on entend

crier de tous côtés : « Miracle ! miracle ! » Les élèves vont tour à tour adresser la parole à leur compagne, pour démontrer à leurs maîtresses qu'elle est bien réellement guérie. Déjà, en effet, son attitude et sa physionomie étaient tout autres. Elle dit que, dès le second jour de la neuvaine, un bourdonnement qu'elle éprouvait depuis si longtemps dans la tête avait cessé.

Le mercredi suivant, elle se confessa au confessionnal comme ses compagnes.

Le jeudi 30, dernier jour de la neuvaine et jour de la première communion, plusieurs religieuses, celles surtout qui avaient connu la petite infirme, se rendirent à l'externat, et toutes constatèrent une parfaite guérison.

Mme Foley assure que, depuis quatre ans et demi, elle n'avait pu se faire comprendre de sa fille autrement que par signes. Elle ne sait à quelle cause attribuer cette infirmité. Le seul fait qu'elle ait remarqué, c'est que l'enfant s'étant fait percer les oreilles dans l'automne de 1863, elle y eut beaucoup d'inflammation. Bientôt après, on s'aperçut qu'elle perdait l'ouïe rapidement. Comme elle avait continué d'aller à l'école, on pense qu'elle aura pris du froid.

Marguerite ayant été porter aux sœurs de Charité, dont elle avait essayé de fréquenter l'école, une copie du témoignage ci-dessus, nous reçûmes en réponse la lettre suivante, à la date du 22 mai 1868.

« Ma chère et vénérée Mère,

« Je suis vraiment heureuse de pouvoir certifier que Marguerite Foley était très sourde lorsqu'elle fut admise à nos classes. Je la reçus plutôt pour faire plaisir à sa pauvre mère affligée, que dans aucun espoir de réussir à l'instruire pour sa première communion. Peu de jours après, la sœur à qui je l'avais confiée vint me dire qu'elle avait essayé en vain de se faire comprendre. Je fis donc

venir Mme Foley, et lui dis qu'il était inutile d'envoyer sa fille à l'école.

« Ce matin, j'ai amené l'enfant devant la sœur qui avait reconnu sa tâche impossible, et toutes deux nous sommes convaincues du miracle, ce qui me réjouit véritablement le cœur.

« Agréez, ma révérende Mère, etc.

« Sœur Saint-Bernard, sœur de la Charité. »

M. Louis Robin, de Saint-Roch de Québec, âgé de trente-huit ans, charpentier de navires, ayant reçu, au commencement de cette année 1868, un coup de hache à la tête, se trouva dans un état presque désespéré; le médecin jugeait la blessure extrêmement grave. Elle se cicatrisa néanmoins, mais les douleurs de tête et la débilité continuèrent; on redoutait l'aliénation mentale. Une neuvaine à la vénérable Mère de l'Incarnation fut commencée, avec application de l'eau sur le siège du mal. Le septième jour, le malade était extraordinairement mal; la famille n'en pria qu'avec plus de confiance, et ce ne fut pas en vain. La neuvaine finie, le malade se trouva en état d'aller communier à l'église. On remarqua que la cavité faite par le coup s'effaçait, cette partie du crâne revenant à sa forme primitive. Le malade se trouvait si bien rétabli, qu'il ne craignit point de se rendre à la Pointe-aux-Trembles, à huit lieues de Québec, pour reprendre son travail.

Au mois de décembre de la même année, environ cinq mois après sa guérison, époque des dernières nouvelles que l'on a eues de lui avant de clore ce récit, M. Robin n'avait pas interrompu son travail par un seul jour de maladie.

Dans les derniers jours de mai 1868, à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, trois lieues de Québec, un petit garçon âgé de six ans, le fils de M. François Garneau, souffrait depuis environ un an d'un grand mal d'yeux. Très souvent l'enfant ne voyait pas assez pour manger et se conduire. Mlle Marie Lagacé, institutrice de l'endroit, ayant proposé une neuvaine à notre vénérable Mère, on la commença avec foi et confiance. Tous les enfants de l'école y prirent part. Une goutte d'eau du tombeau ayant été appliquée le premier jour sur les yeux de l'enfant, il y eut un soulagement si sensible, que les parents en furent tout surpris. Le troisième jour, le petit malade avait les yeux dans un état parfait.

---

28 décembre 1868. M. Charles Dumontier, venu aujourd'hui à notre parloir, a certifié les détails suivants touchant la guérison de son enfant.

Émilie Dumontier, âgée de quatre ans, s'était déplacé un os du talon droit en sautant d'une chaise. Pendant quatre mois elle marcha plus ou moins, mais toujours péniblement. Au commencement de novembre 1866, elle fut arrêtée complètement. Il se déclara, au côté du talon, une plaie qui se creusa jusqu'à laisser voir les os. L'ouverture en était de la grandeur d'une pièce de trente sous. Du sang, des matières purulentes, de l'eau rousse, en sortaient avec abondance. L'enfant était devenue une véritable martyre par la vivacité de ses souffrances.

La famille résidait alors à Ottawa. Cinq médecins, appelés en consultation, voulurent faire l'amputation du pied; mais les parents ne purent y consentir.

Dans l'automne de 1866, ils vinrent demeurer à Québec; la petite malade continua à souffrir tout l'hiver et l'été qui suivirent. Au mois d'août 1868, elle se traînait encore sur ses genoux. Ce fut alors seulement que les parents,

ayant appris les faveurs obtenues par le recours à l'intercession de la Mère de l'Incarnation, se sentirent pressés de lui recommander leur enfant, et demandèrent de l'eau miraculeuse. Une première neuvaine n'eut aucun résultat sensible. Une seconde fut recommencée avec un redoublement de ferveur; on faisait la prière matin et soir, avec application de l'eau sur la plaie. A la grande joie de tous, on remarqua que la suppuration avait cessé. Puis, pendant une troisième neuvaine, la plaie se cicatrisa entièrement, et l'enfant marcha. La cavité qui existe encore au talon atteste la gravité du mal.

Il n'est pas inutile de dire que, dès la première neuvaine, on avait mis de côté toute espèce d'onguents et de remèdes.

Ile aux Grues, douze lieues de Québec. Célina Painchaud, âgée d'environ quatre ans, enfant de M. Eugène Painchaud, n'avait pas encore marché, et, suivant l'opinion du médecin, cette débilité des jambes devait être longue, ainsi qu'il en avait été pour sa sœur aînée. Pendant une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, avec application de l'eau miraculeuse, l'enfant commença à marcher; elle ne tarda pas à le faire parfaitement, et elle a toujours continué depuis.

Ce témoignage rendu en septembre 1868, plusieurs semaines après la guérison, a été confirmé par écrit au mois de décembre suivant.

---

11 janvier 1869. Joséphine Trudel, âgée de trois ans et demi, enfant de M. Antoine Trudel, de Saint-Sauveur, à Québec, avait des humeurs au bras, à la jambe et surtout au pied droit. La moitié du pied était dans un état pitoyable, l'inflammation s'étendant à la jambe jusqu'au

genou. Depuis trois semaines l'enfant n'avait pas fermé l'œil par suite de ses grandes et continuelles souffrances. La plaie était de mauvaise apparence, et le mal allait toujours croissant. On eut alors recours à l'eau miraculeuse. Dès la première application qui en fut faite, la plaie changea d'aspect; au bout de quelques jours l'enfant marchait. Six jours après la fin de la neuvaine, le père rendait ce témoignage et affirmait que l'enfant était très bien.

---

20 mars 1869. Mme veuve Félix Richard, du faubourg Saint-Louis, à Québec, venue au parloir des Ursulines, dit que sa petite fille Alesima, âgée de trois ans, souffrait beaucoup d'un mal d'yeux, lorsqu'on s'aperçut qu'une taie traversait perpendiculairement un œil. Les remèdes ayant été inutiles, on eut recours à l'eau du tombeau. Dès la première application, l'enfant éprouva un mieux sensible; les douleurs disparurent promptement, et, à la fin de la neuvaine, l'œil était parfaitement clair.

---

29 mars 1869. Mme Joseph Chamberland dit que son mari (journalier au faubourg Saint-Jean à Québec), souffrait depuis huit ans au moins d'une oppression et d'une toux qui le mettait souvent hors d'état de vaquer à ses travaux. Depuis un an il était beaucoup plus mal. Il avait dû cesser entièrement son travail; il passait des nuits cruelles, toussait sans répit, ce qui le réduisait à un état de prostration complète. Il en était là, au commencement de février dernier, lorsqu'on eut la pensée de recourir à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, en faisant usage de l'eau miraculeuse. Le premier jour de la neuvaine, il prit une goutte de cette eau le soir. Il dormit paisiblement toute cette nuit, et, à partir de ce moment,

son état se trouva complètement changé. Les forces lui reviennent, et il a pu reprendre son travail, qu'il n'a pas discontinué depuis. Il est âgé de quarante-cinq ans.

---

12 avril 1869. Aujourd'hui M[me] Jean Brisson, demeurant au Foulon, à Québec, a amené au parloir son petit garçon Jacques, âgé de onze ans, attribuant à la Mère de l'Incarnation son retour à la santé. Sur la fin de mai, l'année dernière, cet enfant était tombé d'un quai. A la suite de cet accident, il éprouva des étouffements dont les remèdes parurent d'abord le soulager; mais il ne fut pas guéri. Loin de là, les jointures se gonflèrent par tout le corps. Aux poignets, aux chevilles des pieds se déclarèrent des plaies. L'enfant souffrait extraordinairement; il avait entièrement perdu l'appétit et maigrissait à vue d'œil. Un médecin très habile l'avait déclaré incurable. Environ un mois après l'accident, sa mère, ayant entendu parler des guérisons obtenues par la Mère de l'Incarnation, se procura de l'eau miraculeuse et commença une neuvaine. Dès la première application de l'eau, les douleurs s'évanouirent, les plaies cessèrent de suppurer, puis elles se cicatrisèrent à vue d'œil. L'appétit était revenu; les forces et l'embonpoint revinrent également. « Enfin, dit la mère, l'enfant est mieux qu'il n'était auparavant. »

Les cavités et les cicatrices qui se voient aux poignets de l'enfant attestent la vérité de la déposition ci-dessus.

---

18 avril 1869. M[me] J.-B. Marois, du faubourg Saint-Jean à Québec, déclare qu'elle attribue entièrement à la Mère de l'Incarnation le bon état de sa vue. Cette dame, qui est âgée de soixante ans, avait toujours eu la vue très faible. (Un de ses frères est devenu tout à fait aveugle, il

y a plus de quinze ans.) Depuis cinq ou six mois, l'inflammation était devenue extrêmement douloureuse, et la malade ne pouvait plus s'occuper de travail manuel, lorsqu'elle eut la pensée de s'adresser à la vénérable Mère. Dès la première application de l'eau, elle éprouva un soulagement marqué. Vers le milieu de la neuvaine, elle était très bien. Cette guérison avait eu lieu dans l'été de 1868, vers le mois de juillet. Mme Marois a toujours été bien depuis. Les accidents qui avaient coutume de lui affecter la vue ne l'incommodent en aucune manière.

---

29 avril 1869. Aujourd'hui, veille de l'anniversaire de la mort de notre chère et sainte Mère Marie de l'Incarnation, nous avons appris une guérison remarquable, arrivée à Vaudreuil, à soixante-quinze lieues de Québec, dans les premières semaines de ce même mois. Cette guérison a eu lieu dans la personne de M. Joseph-Guillaume Meloche, employé au télégraphe sur la ligne de Montréal. Il y avait plus de dix mois que ce jeune homme (il est âgé de vingt-quatre ans) souffrait d'un mal d'yeux extraordinaire dont nul remède n'avait pu le soulager. Il ne pouvait vaquer à aucune occupation. L'inflammation était parfois excessive; les yeux étaient dans un état affreux. Le malade avait été soigné par un oculiste remarquable, mais sans résultat. Il avait ainsi dépensé plus de cent soixante piastres (plus de huit cents francs), lorsque son frère, M. Antoine Meloche, qui se trouvait à Québec, vint demander de l'eau miraculeuse. C'était le 1er avril. Il expédia cette eau à Montréal, avec les prières et une image de la sainte Mère. La neuvaine devait commencer le mardi suivant. Ce même jour, M. Antoine Meloche recevait une lettre qui lui annonçait que son frère était toujours dans un plus triste état. Il lui répondit en l'en-

courageant à prendre courage et à faire sa neuvaine avec ferveur, ajoutant qu'il avait confiance que l'eau sainte aurait plus d'effet que les moyens humains.

Le pauvre jeune homme, qui avait épuisé ses épargnes pour se faire traiter, était presque découragé à la pensée de l'avenir dont il était menacé. Mais, ô puissance de la foi et de la prière! la neuvaine n'était pas terminée, que le malade écrivait à son frère qu'il était guéri.

Ce témoignage a été rendu par M. Antoine Meloche. Il venait demander de nouveau de l'eau du tombeau pour une autre personne de Montréal, un ami de son frère, également affligé d'un mal d'yeux et qui avait conçu une vive espérance, par suite de la guérison obtenue.

Témoignage de M. le docteur M.-D.-S. Martel, touchant la guérison de Benjamin L..., arrivée à Chambly en mars 1869.

« Dans le cas de Benjamin L..., cas de hernie inguinale étranglée, médicalement parlant, le patient devait mourir.

« Appelé une première fois, je pus réduire la hernie; mais cette réduction ne fut pas de longue durée. Le soir même, la hernie s'étrangla de nouveau, et le patient fut atteint de douleurs plus fortes que la première fois. Comme il faisait une véritable tempête d'hiver, accompagnée d'un froid de vingt-huit à trente degrés, on n'osa pas se mettre en chemin pour venir me chercher. Le patient souffrit toute la nuit horriblement. Vers le matin seulement les douleurs se calmèrent, et le malade, ignorant sa position véritable, s'écria tout joyeux qu'il était guéri. C'était justement au moment où la gangrène commençait son travail de destruction et où la mort était plus prochaine.

« Malgré cette prétendue guérison, le malade changeait à vue d'œil, et, vers les neuf heures du matin, on crut prudent de venir chez moi.

« Après un court exposé de l'état du patient, redoutant avec trop juste raison ce mieux subit, je partis immédiatement, me dirigeant en toute hâte vers sa demeure. Le malheureux, qui n'avait plus conscience de sa position, se croyait mieux; mais tous les symptômes précurseurs de la mort se déroulèrent en un instant devant mes yeux : le malade n'avait plus de pouls, sinon parfois un pouls intermittent; ses yeux étaient hagards, sa figure inquiète et exaspérée, sa langue sèche et couverte d'un enduit brun foncé. Il y avait tympanite, vomissements de matières fécales, froideur des extrémités, sueurs froides et abondantes, etc.

« Il était trop tard pour tenter une opération, le débridement de la hernie. Néanmoins je passai quatre à cinq heures auprès du malade, espérant en vain quelque changement. Voyant que la médecine était impuissante, je fis appeler le prêtre et lui remis mon patient, lui disant que tout était fini; puis je m'acheminai vers ma demeure. Ma femme me demanda aussitôt des nouvelles du pauvre Benjamin. Je lui répondis que c'en était fait, qu'il allait mourir. Ma femme me proposa alors une neuvaine en l'honneur de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, pour obtenir la guérison du pauvre malheureux. Je m'y associai de grand cœur, et nous la commençâmes le soir même.

« Le lendemain, il y avait chez le malade une ouverture dans les parois de l'abdomen : c'était un anus artificiel qui donnait passage à des matières excrémentielles abondantes. Les autres symptômes n'étaient point changés; le vomissement et le hoquet paraissaient l'exaspérer. Le troisième jour, il y avait un peu de mieux; le quatrième, l'anus artificiel avait presque entièrement disparu. Il y eut alors disparition des symptômes alarmants. Les jours suivants le mieux devient de plus en plus sensible, et à la fin de la neuvaine mon patient était en parfaite convalescence.

« C'était au mois de mars 1869; et, au mois de mai sui-

vant, Benjamin L... travaillait avec son père à faire les semailles. Depuis ce temps, il a toujours joui d'une bonne santé ; il est parfaitement guéri de sa hernie.

« Tel est le résumé du cas de maladie que j'ai eu à traiter moi-même, et dont j'attribue la guérison à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

« M.-D.-S. Martel, *docteur en médecine.*

« Chambly, 30 janvier 1871. »

---

9 mai 1873. Aujourd'hui Mlle Élisabeth Mac-Donald a confirmé de vive voix, comme en ayant été témoin oculaire, la guérison de Mme Duncan Mac-Rac, arrivée à Saint-Raphaël, comté de Glengarcy, Haut-Canada (plus de cent lieues de Québec), au printemps de 1869.

Cette dame, âgée d'environ quarante ans, était depuis longtemps malade; mais les trois dernières années, elle avait été comme clouée à son lit de douleurs par une complication de maux, dont le principal était la maladie de l'épine dorsale. La pauvre infirme ne pouvait s'aider en rien et souffrait extrêmement. Elle était abandonnée des médecins et avait reçu les derniers sacrements, quand on écrivit pour demander une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, en disant qu'un miracle seul pouvait la sauver. Bon nombre de familles de l'endroit s'unirent à la neuvaine, et la malade fit usage de l'eau du tombeau. La grâce sollicitée fut complète. A partir de cette neuvaine, Mme Mac-Rac s'est toujours bien portée, assistant régulièrement aux offices de l'Église et vaquant à tous les travaux domestiques. Le village entier en est dans l'admiration et dit hautement que Dieu seul a pu opérer ce prodige.

---

7 janvier 1870. Mlle Félicité Motte, venue à notre parloir, dit que sa petite nièce, Emma Motte, âgée de douze ans, souffrait depuis un an d'un mal extraordinaire à un doigt; le médecin n'avait pu y apporter aucun remède efficace. On commença une neuvaine à notre vénérable Mère, avec application de l'eau. Un matin, durant la neuvaine, l'enfant se lève en criant qu'elle est guérie, et elle l'était en effet. Cette guérison a eu lieu l'année dernière au Cap-Santé (douze lieues de Québec). C'est le propre père de l'enfant qui en a donné les détails à Mlle F. Motte.

---

10 janvier 1870. Clément Chaillé, du Cap-Santé, venu à notre grille, déclare que sa mère, Mme Urbain Chaillé, avec qui il demeure, et qui est âgée de soixante-treize ans, souffrait depuis plus de douze ans d'une tumeur au nez qu'aucun remède n'avait pu guérir, et que l'on regardait comme dégénérée en chancre, quand, vers le mois d'août 1869, on commença une neuvaine avec application de l'eau du tombeau. Le mal disparut pendant cette neuvaine.

---

10 mai 1870. Aujourd'hui le sieur Thomas Dooley, fermier à Sainte-Agathe de Lotbinière (cinq lieues de Québec), est venu témoigner de sa guérison et remercier des prières faites pour lui. Il y avait six ans qu'il s'était trouvé atteint d'un rhumatisme inflammatoire, et aucun traitement n'avait pu le guérir. Il avait même passé six semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec, où plusieurs médecins habiles l'avaient soigné sans résultat. On lui conseilla d'aller séjourner dans le sud; il en revint aussi souffrant et aussi incapable de travailler qu'auparavant. Vers le milieu du mois de mars dernier, il commença une neuvaine à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, avec application

de l'eau miraculeuse. Il sentit presque aussitôt un grand soulagement dans les épaules et dans les bras. Son état changea tellement, que vers la fin de la neuvaine il était complètement guéri. Il a fait à pied un long chemin pour prendre ensuite la voiture et venir rendre compte de sa guérison.

---

9 mai 1873. M[lle] Hélène Pelletier, demeurant au faubourg Saint-Jean, à Québec, ayant demandé de l'eau miraculeuse, déclare que sa sœur Joséphine, âgée de onze ans, résidant à Sainte-Hélène de Kamouraka, a été guérie d'une surdité très considérable qui durait depuis deux ans et à laquelle la médecine n'avait pu remédier. Depuis la neuvaine faite en juillet dernier à la vénérable Mère de l'Incarnation, la jeune fille entend parfaitement.

Ce n'est pas seulement dans le nouveau monde que la vénérable Mère a fait sentir son crédit auprès de Dieu : partout où on l'a invoquée, elle a donné des marques de sa protection. Nous ne citerons que quelques faits.

La supérieure des Ursulines de l'Arbresle (Rhône) nous écrivait, le 20 septembre 1867 : « Je ne puis résister au désir de vous faire connaître l'entière et prompte guérison d'une de mes religieuses, qui vient de recouvrer la santé par l'entremise de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Cette chère sœur était atteinte, depuis plusieurs années, d'une violente douleur au cœur et d'une toux opiniâtre qui l'avaient réduite à un tel point de faiblesse et de maigreur, que nous appréhendions pour ses jours. Elle était habituellement accablée d'une tristesse et d'un abattement qui lui paraissaient insurmontables. Le médecin avait peu d'espoir, et les remèdes étaient sans effet. Je m'adressai alors avec confiance à notre future bienheu-

reuse : le dimanche de la sainte Trinité, je commençai en son honneur une neuvaine à l'insu de la malade. Quelques heures s'étaient à peine écoulées, que nous fûmes surprises du changement qui venait de s'opérer. La malade, sentant diminuer son mal, dit à l'infirmière qu'assurément on avait prié pour elle. Avant la fin de la neuvaine, les souffrances physiques et morales avaient entièrement disparu. Aujourd'hui sa santé est parfaite. »

« Ursulines de Mons (Belgique), 27 mai 1869.

« C'est pour accomplir une promesse faite à la vénérée Mère Marie de l'Incarnation que je viens vous faire part d'une guérison tout à fait inattendue, que cette bonne Mère nous a obtenue dans le mois d'août dernier. Notre digne et bien-aimée supérieure était atteinte d'une inflammation d'entrailles tellement violente, qu'aucun remède ne pouvait y apporter de soulagement. Le mal allait toujours en augmentant; le médecin n'avait plus d'espoir, lorsque Dieu inspira à une religieuse de la communauté l'heureuse idée de faire avaler à la malade une parcelle d'une lettre autographe de Marie de l'Incarnation, ce qu'elle fit à deux reprises différentes, promettant de vous faire connaître la guérison si elle était obtenue. Dès lors un mieux sensible s'opéra chez la malade, qui, malgré son grand âge (soixante-dix-neuf ans), est maintenant au milieu de nous édifiant la communauté par ses exemples de vertus. »

« Ursulines de Quimperlé (Finistère), 16 mars 1870.

« Au commencement de février, une de nos élèves, âgée de douze ans, fut atteinte d'un rhumatisme général; le mal augmenta et nous donna de l'inquiétude pour la vie de cette jeune fille. La famille ayant été instruite du triste état de Louise, le père accourut promptement, laissant sa

femme malade d'une fluxion de poitrine. Son affliction était extrême : il était menacé de perdre à la fois et sa femme et son unique enfant.

« Le 12 février, nous crûmes qu'il faudrait administrer notre pauvre petite ; mais notre révérende Mère supérieure eut la pensée de commencer une neuvaine à notre sainte Mère du Canada. Le jour même le mieux se fit sentir ; la malade est maintenant rétablie ; elle est allée passer quelque temps dans sa famille pour achever de se remettre.

« Une de nos grandes élèves avait, depuis quinze jours, une fièvre muqueuse sans gravité ; vendredi, son état devint plus alarmant, et nous avons encore eu recours à notre Mère de l'Incarnation au moyen d'une neuvaine. Depuis, les vomissements ont complètement cessé, et notre chère malade est en pleine voie de guérison. »

« Carhaix (Finistère), 30 avril 1870.

« Notre dévotion pour notre vénérable Mère Marie de l'Incarnation s'accroît de toute la reconnaissance dont nos cœurs sont remplis pour les faveurs dont elle ne cesse de nous combler. Sans parler de l'augmentation considérable du nombre de nos enfants, que nous croyons lui devoir, voici un fait que je veux vous faire connaitre :

« Une charmante jeune fille de quatorze ans fut atteinte, dans les premiers jours de ce mois, d'une maladie qui nous inspirait une véritable épouvante, à cause des cris que lui arrachaient ses cruelles douleurs. Dans le jour, on voyait des religieuses fuir, les unes d'un côté, les autres de l'autre, pour ne pas entendre les hurlements de la pauvre enfant ; mais la nuit on ne pouvait les éviter, car il avait fallu transporter la malade à l'infirmerie des religieuses. Le 5 courant, je dis à notre chère enfant, en lui donnant le portrait de notre bien-aimée Mère Marie de l'Incarnation : « Recommandez-vous à cette bonne Mère, nous

« allons commencer une neuvaine pour vous ce soir. — « A la condition, dit la malade, que je sois guérie demain « matin à six heures. Ah! je ne puis plus tant souffrir! — « Résignez-vous, mon enfant, et patientez jusqu'à la fin « de la neuvaine, si telle est la volonté de Dieu. — Non, « demain à six heures, il faut que je sois guérie. »

« Nous commençons la neuvaine le soir. Pendant la nuit les douleurs furent atroces. A partir de minuit, l'enfant ne cessa de crier qu'elle allait mourir. Nous étions trois religieuses près d'elle, épuisant toutes les prières, tous les raisonnements pour la faire consentir à essayer un remède : « J'aime mieux mourir, » répondait-elle. A cinq heures, les maîtresses vinrent la voir et s'en allèrent avec une profonde tristesse dans le cœur.

« Six heures sonnent à la communauté : ô prodige! la pauvre petite se sent guérie ; elle fait des mouvements, sa figure change d'expression, ses yeux redeviennent clairs et animés. Elle couvre de baisers le portrait de la Mère Marie de l'Incarnation. « C'est elle qui m'a guérie, » répète-t-elle à toutes les personnes qui entrent dans sa chambre, et elle montre le portrait avec bonheur. Elle voulait se lever à l'instant et reprendre les exercices de ses compagnes. Quand elle vit entrer le docteur, elle lui cria de loin : « La voyez-vous, Monsieur? c'est elle qui m'a « guérie, et juste à l'heure que je le lui avais demandé! »

Nous terminerons par le récit d'une guérison obtenue aux Ursulines de Blois, le 2 avril 1873. La religieuse en faveur de laquelle elle fut opérée se trouvait dans un état tel, que l'on attendait sa mort à bref délai. Elle n'avait pas prononcé une parole à voix ordinaire depuis seize mois, et il y avait six ou sept semaines au moins que, ne pouvant pas même se faire entendre à voix basse, elle se con-

fessait par écrit. Sa maigreur était extrême; elle souffrait continuellement d'une douleur au côté, outre une grosseur sensible et douloureuse qu'elle avait à la gorge.

Il y avait bientôt deux mois que l'on ne faisait plus aucun remède, le médecin ayant déclaré que tous seraient inutiles, lorsque nous proposâmes de faire une neuvaine à la Mère Marie de l'Incarnation, aux conditions suivantes : 1° que la malade porterait à son cou, pendant toute la durée de la neuvaine, la relique de la vénérable Mère; 2° que, si elle était guérie, elle ferait son portrait à l'huile (sœur Saint-Dominique est maîtresse de peinture et de dessin), et que ce portrait serait mis dans le vestibule du tour de la communauté. La supérieure dit qu'elle acceptait ces conditions, et sœur Saint-Dominique donna son assentiment par une inclination de tête.

Voici maintenant comment elle raconte elle-même sa guérison :

« Monastère des Ursulines de Blois, 20 avril 1873.

« Le 4 décembre 1871, à la suite d'un rhume de poitrine, je perdis complètement la voix; j'étais sujette à ces extinctions, qui revenaient plusieurs fois chaque hiver depuis plus de dix ans; rien donc ne semblait d'abord inquiétant. Mais j'éprouvai bientôt une fatigue plus grande que celle qui avait jusqu'alors accompagné ces fréquentes aphonies, et, durant tout le mois de décembre, la toux fut presque continuelle pendant la nuit. On essaya divers calmants, qui firent céder la toux, mais n'exercèrent aucune influence sur la voix, et dès lors j'éprouvai tant de peine à parler, que j'eus la crainte d'être tout à fait privée de la parole. A la fin de mars, on tenta une cautérisation, qui dans d'autres circonstances avait réussi à ramener la voix; cette fois, ce fut inutilement. Les injections d'alun dissous dans de l'eau très chaude n'eurent pas plus de succès.

« On espéra que des douches par un temps très froid rendraient au larynx sa sonorité; il n'en fut rien. On dit qu'il fallait attendre la saison chaude, et je suivis jusque-là un régime fortifiant. Les chaleurs venues n'apportèrent aucun changement. Je sentais qu'au contraire mes souffrances augmentaient. J'étais facilement oppressée, et l'appétit me faisait complètement défaut.

« Au commencement de l'été, on avait appliqué successivement deux vésicatoires de chaque côté du larynx, et déjà on craignait pour cet organe une paralysie, laquelle parut inévitable après l'inutilité des vésicatoires.

« Dans le courant du mois d'août un second médecin désira une nouvelle application de vésicatoires, couvrant cette fois tout le devant du cou. On en mit ainsi deux à dix jours d'intervalle; puis il fallut s'arrêter à cause de l'état dans lequel me mettait ce traitement, qui produisait, avec la fièvre, un accroissement de faiblesse et de longues insomnies. Ce fut alors que le médecin voulut en venir à un traitement plus énergique, qui lui donnait de l'espérance, mais dont l'insuccès serait la preuve qu'il n'y avait plus à compter sur le retour de la voix. En ce cas, les efforts devraient se borner à localiser le mal. Il appliqua donc deux cautères, qu'il fallut entretenir pendant deux mois, et qui n'amenèrent aucun soulagement. Tous ces soins étaient accompagnés de fumigations de goudron, renouvelées trois fois chaque jour, avec d'autres médicaments que l'on croyait devoir exercer sur l'organe malade une influence salutaire. Tout fut inutile, et je sentais que mon état empirait. Parfois c'était à peine si je pouvais me soutenir. Il me semblait impossible qu'un tel état pût durer longtemps, surtout lorsqu'au mois de janvier de cette année je ressentais un si grand épuisement, que je dus faire usage du crayon et de l'ardoise pour exprimer mes pensées, puis me confesser uniquement par écrit.

« J'en étais là lorsque monsieur notre aumônier proposa

une neuvaine à la Mère Marie de l'Incarnation. Cette pensée me souriait peu; je ne me sentais aucune dévotion spéciale à cette sainte religieuse. Je fis donc quelques difficultés; mais pourtant je m'unis par obéissance à cette neuvaine, qui commença le 16 mars. Peu à peu cependant la confiance se fit sentir; pensant à la relique que je portais sur moi, je finis par être persuadée que la sainte Ursuline du Canada ferait quelque chose en ma faveur. Puis tout espoir s'évanouit quand je vis que, le 24 mars, jour de la clôture de la neuvaine, le seul changement opéré était une augmentation de souffrance et une faiblesse générale. Du reste, j'avais tant supplié Notre-Seigneur, tout en désirant beaucoup ma guérison, de ne me la pas accorder s'il prévoyait que je dusse en abuser et me servir de ma voix pour l'offenser tant soit peu, que je me regardais désormais comme certaine de la volonté de Dieu à mon égard. Je crus donc qu'il était inutile de continuer des prières auxquelles Dieu ne refusait de se rendre que par miséricorde.

« Cependant notre bonne Mère supérieure et M. l'aumônier étaient résolus d'insister auprès de la Mère Marie de l'Incarnation jusqu'à ce qu'elle eût donné à la communauté un gage certain de son crédit auprès de Dieu, et le lendemain, 25 mars, on commençait une seconde neuvaine. On priait malgré moi en quelque sorte, et si je m'unis à cette seconde neuvaine, ce fut uniquement par obéissance et par un sentiment profond de reconnaissance pour la charité dont on me donnait tant de preuves. Je demeurais d'ailleurs convaincue que nous n'obtiendrions rien, et je ne demandais plus moi-même au bon Dieu que de faire tourner tant de prières au profit de mon âme.

« Telles étaient mes dispositions lorsque, le 2 avril à six heures du matin, commençant à prier, je voulus, ainsi que j'en avais l'habitude, juger de l'état de ma pauvre voix, et j'essayai de parler en faisant sur moi le signe de

la croix. Quelle est alors ma surprise quand je m'entends articuler hautement les mots : *Au nom du...!* Ma voix s'éteignit alors; mais je fus si frappée de ces premiers sons, que, me rappelant seulement alors que ce jour était le dernier de la seconde neuvaine, je ne doutai plus que la Mère Marie de l'Incarnation se fût occupée de moi. Immédiatement j'essaye un second signe de croix, mais cette fois avec une ferme confiance : *Au nom du Père et du Fils.* Ce fut encore tout ce que je pus dire. Mais ce progrès doublait ma confiance, et j'étais convaincue que la sainte Trinité ferait le reste. En effet je fais mon signe de croix tout entier à haute voix, et je continue ma prière sur le même ton sans faire aucun effort ni éprouver de fatigue. Je compris que j'étais guérie, et, pleine d'émotion, je baise à genoux la relique de la vénérable Mère, qui se vengeait de mon peu de confiance par un prodige de bonté.

« Depuis, je continue à parler sans fatigue. Je n'ai éprouvé dans cette journée de ma guérison qu'un bourdonnement extraordinaire dans les oreilles, qui ne s'est reproduit ensuite que le dernier jour de la neuvaine d'action de grâces. Je sens d'ailleurs un changement réel dans l'ensemble de ma santé; la douleur de côté que j'avais habituellement et la grosseur à la gorge, qualifiée par le médecin de gonflement d'un anneau du larynx, ont entièrement disparu. Je n'ai plus ressenti de temps en temps qu'une légère oppression, que j'attribue à la faiblesse qui m'est restée, quoique incomparablement moins grande qu'auparavant. »

Cette déclaration, écrite trois semaines après la guérison, est maintenue dans son intégrité au moment d'être mise sous presse, 21 juillet 1873.

FAVEURS D'UN AUTRE GENRE

« Quoiqu'il ne nous soit pas permis de nommer les personnes, ni d'entrer dans des détails qui les feraient con-

naître, nous écrivait la révérende Mère supérieure des Ursulines de Québec, il est à notre connaissance, et nous pouvons le dire, que des ménages brouillés ont été ramenés à la concorde par suite de prières à notre vénérable Mère, et que des pécheurs endurcis ont été réconciliés avec Dieu. Bien souvent nous avons entendu dire, à ceux qui n'avaient pas obtenu la guérison objet de leurs vœux, que la vénérable Mère leur avait obtenu des grâces incomparablement plus précieuses. »

Une paroisse allait très mal au point de vue religieux; une institutrice se mit en devoir d'y établir la dévotion à la Mère de l'Incarnation, répandant dans les deux langues (le français et l'anglais) les prières aux Cœurs de Jésus et de Marie dont nous avons si souvent parlé; elle demandait à la sainte Mère de guérir les corps, afin de pouvoir par ce moyen atteindre et guérir les âmes. Sa prière fut exaucée; quelques guérisons obtenues ramenèrent à Dieu des familles entières; des protestants même furent frappés de ce qui se passait sous leurs yeux. Le missionnaire qui administrait cette localité dit publiquement en chaire que depuis que la dévotion à la Mère de l'Incarnation était entrée dans l'endroit, il s'y était fait un changement admirable.

Nous connaissons aussi des personnes qui, s'étant adressées à la Mère de l'Incarnation dans de grands embarras d'affaires temporelles, ont obtenu des résultats tels, que l'on est comme forcé d'y reconnaître une intervention céleste.

Nous savons en particulier une famille dont la confiance en cette sainte Mère était illimitée. Avait-on besoin d'argent, fallait-il négocier quelque acquisition importante, on en référait à celle qui avait su traiter tant d'affaires

épineuses sans jamais porter atteinte aux grands intérêts de son âme. Tout était remis entre ses mains; c'était la Mère de l'Incarnation qui négociait tout, tantôt avec saint Joseph, tantôt avec la sainte Vierge, tantôt par des suffrages offerts pour les âmes du purgatoire. Quelques personnes qui d'abord avaient voulu s'amuser de cette confiance naïve finirent par la partager, en voyant les heureux fruits qui en résultaient.

Nous savons encore que des personnes qui portent l'image ou quelque relique de la sainte Mère ont eu plusieurs fois lieu de s'en féliciter. Un employé d'une certaine administration avait à remplir une mission difficile, ceux avec qui il avait à traiter ayant juré sa mort. Il se munit d'une image de celle en qui il met sa confiance, sûr qu'avec cela il n'éprouvera pas de malheur. Il part donc avec confiance; mais à peine a-t-il paru, qu'on s'ameute contre lui; il est renversé par terre et horriblement traité. On le croyait mort sous les coups. Lui-même dit qu'il lui semblait que chaque coup était de nature à lui ôter la vie. Cependant il invoquait toujours sa sainte protectrice. Enfin ses agresseurs le laissent, pensant en avoir fini avec lui. Mais grande fut ensuite la surprise lorsque, après qu'il se fut un peu reposé, on le vit s'en retourner chez lui en aussi bon état de forces et de santé qu'avant de recevoir ces affreux traitements.

Une jeune personne qui dirigeait une école composée d'enfants des deux sexes se trouvait en butte à des difficultés de tout genre; elle mettait tout entre les mains de la Mère de l'Incarnation, et elle s'en trouvait bien. Tracasseries du côté des parents, mutineries de la part des grands garçons de seize à dix-sept ans, embarras de problèmes qui étaient au-dessus de sa capacité, tout cela arri-

vait toujours à une heureuse solution. Elle était si habituée à cette bienveillante assistance, qu'elle s'y reposait entièrement. Nous n'en citerons qu'un exemple. Un de ses grands écoliers lui demande un jour la solution d'un problème d'arithmétique très difficile. Cette solution devait être donnée le lendemain matin. Or la pauvre maîtresse, qui d'ailleurs n'avait qu'une médiocre aptitude pour l'arithmétique, n'avait jamais vu les règles sur lesquelles reposait l'explication qu'elle avait à donner, et nulle ouverture ne se faisait à ce sujet dans son esprit. Elle a recours à son refuge ordinaire; elle représente à la Mère de l'Incarnation que si elle ne lui vient en aide, elle va perdre son crédit et se trouver dans l'impossibilité de faire autant de bien à ses élèves. Il s'agit de son œuvre, de l'éducation des enfants... Là-dessus elle prend son repos comme d'ordinaire, sûre que d'une manière ou de l'autre la difficulté s'aplanira. Le matin, à son réveil, — par quel prodige, elle ne le sait, — mais le problème est aussi clairement résolu dans son esprit que si elle le voyait chiffré devant elle. Prenant une ardoise et un crayon, elle en écrit la formule avec autant de facilité que si elle eût eu simplement à copier une solution donnée par un habile mathématicien.

Bien des fois, après avoir demandé des neuvaines à la sainte Mère pour des pécheurs endurcis qui, même à l'article de la mort, refusaient de revenir à Dieu, ou pour des personnes adonnées au vice de l'ivrognerie, on est venu au monastère remercier la communauté, en disant que la conversion avait été complète. Parmi ces miracles dans l'ordre moral, nous en citerons un qui a eu lieu il y a quelques années, et dont on nous garantit tous les détails.

Un homme de bonne condition, s'étant irrité contre une de ses parentes, protesta qu'il ne mettrait jamais le pied chez elle. Cependant cette parente, qui était veuve, était tombée dans la plus profonde misère et ne savait que

devenir. Malade, exténuée et privée de toute ressource, elle fut recueillie dans un hôpital. Elle y avait été cinq mois sans que son parent voulût revenir de ses sentiments d'aversion. En vain les sœurs de la Charité avaient-elles essayé de le fléchir ; il répondait que l'évêque même ne le ferait pas changer de résolution. Une dame charitable ayant été voir la pauvre infortunée, celle-ci la conjura d'aller elle-même supplier son parent de lui permettre au moins de venir mourir auprès de sa mère, qui demeurait avec lui. « Il ne pourra pas vous refuser, » ajouta-t-elle.

Mme L... fit la démarche, mais elle ne fut pas mieux reçue que les autres. Elle essuya même un refus qui était plus que sec. Alors une idée la frappa... Elle va soudain au monastère des Ursulines, demande de l'eau du tombeau et supplie les religieuses de commencer une neuvaine. Puis, sans perdre de temps et malgré la fatigue qu'elle éprouve, elle retourne à l'hôpital, donne de l'eau sainte à sa malheureuse amie et lui recommande de prier avec ferveur, lui disant que la sainte Mère l'exaucera certainement.

La grâce demandée ne se fit pas attendre. Dès le lendemain, M. N..., inquiet, troublé, ordonne d'aller chercher la malade et fait donner une voiture des plus convenables pour la transporter. Il lui prodigua tous les soins les plus affectueux pendant les huit jours qu'elle vécut encore. Il lui fit faire à ses frais un enterrement solennel, et il adopta ses deux enfants, qu'il élève comme les siens propres.

« Qui aurait pu changer ce cœur obstiné, disait Mme L... en donnant ces détails, sinon la puissante intercession de la sainte Mère, que l'on avait invoquée ? »

Au mois d'avril 1867, nous avions engagé toutes les maisons d'Ursulines à préparer des ressources pour les

frais de la future béatification de la vénérable Mère; nous proposions de demander, dans ce but, des élèves de plus. Or les résultats de ce simple conseil furent très remarquables partout où on le suivit. Voici quelques courtes indications à ce sujet.

Ursulines de Hoogstraeten (Belgique), 10 septembre 1867. « Après deux neuvaines faites avec intention de consacrer aux frais de la béatification le quart de la pension des élèves anglaises ou allemandes qui nous seraient procurées par la vénérable Mère, on nous offrit deux jeunes Anglaises catholiques. »

Cannobio (Italie), 23 septembre 1867. « Commençant, il y a peu de jours, une neuvaine pour remercier le bon Dieu des grâces qu'il a faites à la Mère de l'Incarnation, je lui demandai une pensionnaire et une maîtresse des classes supérieures. — Le troisième jour de la neuvaine, voilà qu'on me présente une élève. De plus, nous voyons naître l'espoir d'avoir une maîtresse. »

22 novembre suivant : « Je viens vous dire, avec un cœur rempli de la plus humble et de la plus ardente reconnaissance, que notre neuvaine a eu son entière efficacité. Une jeune fille, notre ancienne élève, qui a son diplôme au degré supérieur, nous pria tout à coup de vouloir bien l'accepter... La petite nouvelle élève est maintenant une de celles auxquelles elle donne des leçons. »

Saint-Cyr-au-Mont-d'or (Rhône), 14 septembre 1867. « Le noviciat a commencé une neuvaine pour avoir une prétendante : le cinquième jour, il s'en est présenté une, qui entrera le dernier jour de la neuvaine. »

Uden (Hollande), 26 octobre 1867. « Nous étions convenues que si la vénérable Mère de l'Incarnation nous obtenait pour le 1er octobre une rentrée de cinquante élèves, la pension de la cinquantième serait pour les frais de la béatification... De quarante-quatre élèves à la fin de l'année scolaire une dizaine ne revenaient pas, de

sorte qu'il n'y avait guère de chance, humainement parlant. Et pourtant, la semaine d'avant la rentrée, on demandait place pour la cinquantième. »

Chatam (Haut-Canada), 13 avril 1868. « Nous avions fait une neuvaine en l'honneur de la Mère Marie de l'Incarnation, pour qu'elle nous obtînt vingt-cinq pensionnaires pendant toute l'année : c'est six de plus que nous n'en avons jamais eu; nous avons été exaucées. »

Saluzzo (Italie), 17 avril 1868. « Lisant dans votre circulaire les effets de la protection de notre vénérée Mère Marie de l'Incarnation, je fis cette prière : « O vénérable « Mère, si vous m'envoyez une élève, je vous donnerai « une partie de sa pension pour les frais de votre béatifica- « tion. » Or, le lendemain, on nous présenta pour pensionnaire une enfant de dix ans. »

Vienne (Autriche), 14 avril 1868. « Comme les événements de notre malheureuse patrie diminuent de plus en plus le nombre de nos élèves, nous avons commencé une neuvaine à Marie de l'Incarnation ; et, dès le second jour, une dame accompagnée de quatre charmantes petites filles nous pria de les recevoir comme pensionnaires, et elle a été heureuse de trouver tant de places vides. »

La même supérieure nous écrivait, le 18 avril 1869 : « Notre chère Mère de l'Incarnation, à la suite d'une autre neuvaine, nous a envoyé plus de vingt pensionnaires et demi-pensionnaires à la fois. »

Ursulines d'Évreux (Eure), 5 mai 1869. « Une famille de Thiberville à laquelle vous avez envoyé, il y a quelques mois, le portrait de la vénérée Mère de l'Incarnation, croit lui devoir la santé et la vie d'une de ses enfants, que cinq médecins avaient condamnée, n'attendant plus que son dernier soupir. Mais ce qu'il y a de plus heureux, c'est que je lui avais demandé la conversion du père de cette jeune fille, qui depuis trente ans ne s'était pas confessé. Or, gloire à Dieu et à notre vénérable Mère! ce cher

monsieur a fait ses pâques et a communié plusieurs fois depuis. »

Ces derniers faits ne peuvent être, pour la plupart, qualifiés de miracles, il est vrai; mais quand on fait attention à leur nombre, ainsi qu'à la coïncidence qu'ils ont eue en tant de lieux différents et en faveur de personnes qui priaient à l'insu les unes des autres, il n'est pas possible de les regarder comme l'effet du hasard. Un hasard pareil serait plus étonnant et plus merveilleux que l'intervention favorable d'une âme sainte auprès de Dieu.

A ces précieux témoignages déjà si nombreux on pourrait en ajouter une foule d'autres pieusement recueillis au monastère des Ursulines de Québec, depuis la publication du livre de M. l'abbé Richaudeau, en 1874. D'après les renseignements qui nous parviennent, c'est presque tous les jours que l'on a à enregistrer des grâces, des guérisons, des faveurs nouvelles obtenues par la pieuse intercession de notre vénérable servante de Dieu. Aussi la dévotion privée des fidèles se tourne-t-elle chaque jour davantage vers cette glorieuse Mère avec une confiance que Dieu semble bénir de plus en plus.

FIN DU TOME SECOND

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND

TROISIÈME PARTIE (SUITE)

CHAPITRE III

LES APOTRES DU CANADA

CHAPITRE IV

CONSTRUCTION DU MONASTÈRE

Printemps 1641 — 20 novembre 1642

CHAPITRE V

UNE JEUNE CAPTIVE CHEZ LES IROQUOIS

CHAPITRE VI

LE PREMIER MONASTÈRE

21 novembre 1642. — 30 décembre 1650.

CHAPITRE VII

LE MARTYRE D'UNE ÉGLISE NAISSANTE

CHAPITRE VIII

INCENDIE DU MONASTÈRE

CHAPITRE IX

SÉJOUR DANS LA MAISON DE Mme DE LA PELTRIE

CHAPITRE X

LE NOUVEAU MONASTÈRE

CHAPITRE XI

LE MONASTÈRE EN ÉTAT DE SIÈGE

CHAPITRE XII

TREMBLEMENTS DE TERRE DE 1663

CHAPITRE II

LA PAIX RECONQUISE

De 1647 à 1650.

CHAPITRE III

L'ÉTAT DE VICTIME OU LA PARFAITE PURETÉ D'ESPRIT

De 1650 à 1654.

CHAPITRE IV

DESCRIPTION DES DIVERS ÉTATS D'ORAISON DE QUIÉTUDE

CHAPITRE V

L'UNION PERMANENTE

CHAPITRE VI

LE SOIR DE LA VIE

CHAPITRE VII

MORT DE Mme DE LA PELTRIE ET DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES ET COMPLÉMENTAIRES
DU TOME SECOND

23080. — Tours, impr. Mame.

40



